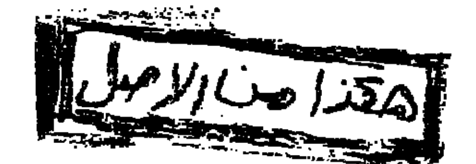




DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12576 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 6 JUILLET 1985

Coup d'Etat avorté en Guinée

Travaux d'Hercule

Le coup d'Etat avorté dont Conakry vient d'être le théâtre démontre à sa façon l'ampleur des difficultés auxquelles se heurtent, et pas seulement en Afrique, les héritiers de dictatures sanglantes et de régimes incompétents. Avec Sekou Touré, la Guinée a eu la malchance de connaître ces deux maux, puisque l'ancien maître de Conakry restera dans l'histoire comme le redoutable chef d'un régime de terreur et comme l'auteur de la ruine d'un Etat qui disposait, pourtant d'importantes ressources potentielles.

Comment « stabiliser » et « redresser » des Etats qui ont été mis à mal souvent pendant des années par l'oppression et la gabegie ? C'est un exercice auquel s'adonnent, avec des *résultats inégaux, plusieurs* régimes du continent noir.

En Ouganda, la chute d'Idi Amin Dada n'a pas ramené la paix civile, bien au contraire, puisque l'actuel président de l'ancien protectorat britannique d'Afrique orientale, M. Milton Obote, fait face à une guérilla tenace. Les massacres se poursuivent six ans après la fuite de l'ancien maréchal et la déroute de son régime sanguinaire.

Le Centrafrique, débarrassé depuis la même époque de Bokassa Ier, se porte sans doute mieux. Mais c'est avant tout la présence d'un important contingent militaire français qui dissuade les velléités de déstabilisation. Les militaires au pouvoir à Bangui ne peuvent guère se targuer d'avoir remis sur pied – fût-ce à l'abri de cette protection – l'économie du pays.

Ces Etats sinistrés, après des années d'incurie, se retrouvent en effet dans un tel état de délabrement que toute entreprise de redressement ne peut être que de longue haleine. Les élites ont été éliminées ou se sont expatriées sous des cieux plus sereins.

Les principaux rouages de l'administration et de l'économie sont grippés, condamnant le monde rural à se replier sur lui-même et les villes à attendre leur survie de l'aide étrangère.

En Guinée, le régime du colonel Lansana Conté est animé par la louable ambition de réparer les dommages d'un quart de siècle de paranoïa. Les militaires qui affrontent cette énorme tâche ont bénéficié, au moins au début, d'un élan de sympathie, sur place comme à l'étranger.

Assurer la paix civile et un minimum de liberté, mettre de l'ordre dans les finances tout en essayant de relancer la production, sont des travaux d'Hercule rendus plus difficiles encore par les divisions ethniques qu'a exacerbées le régime précédent. Mais le pouvoir a un tel attrait qu'il se trouve toujours une équipe pour tenter de le confisquer dans les pires conditions.

Les pays qui contribuent au redressement de la Guinée, ou sont prêts à le faire, vont devoir tirer les conclusions de l'avertissement. Paris et Washington, en particulier, ont déjà fourni de sérieux efforts en faveur de Conakry. Mais il faudrait davantage pour offrir à des hommes de bonne volonté une réelle chance de succès.

Une tentative de coup d'Etat dirigée par l'ancien premier ministre, le colonel Diarra Traore, a échoué en Guinée dans la nuit de jeudi 4 à vendredi 5 juillet. Des pillages et des troubles ethniques sont signalés à Conakry.

Ce vendredi matin, cependant, les partisans du chef de l'Etat guinéen, le colonel Lansana Conte, qui se trouve à Lomé pour participer, en tant que président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), au sommet de cette organisation, ont fait échec à cette action. Les auteurs de cette tentative de putsch ont été arrêtés, a affirmé Radio-Conakry, mais le colonel Diarra Traore serait en fuite. Le président guinéen devait regagner Conakry dans la journée.

L'annonce de la « prise de pouvoir » par le « Conseil suprême d'Etat » présidé par le colonel Traore avait été faite dans la nuit de jeudi à vendredi par la radio de la capitale guinéenne dont les putschistes ont apparemment pris le contrôle pendant quelques heures. Dans un message, l'ancien premier ministre stigmatisait les quinze mois d'« *immobilisme* » et de « *désordres intolérables* » qui ont suivi, selon lui, la prise de pouvoir par l'armée guinéenne, le 3 avril 1984.

Il soulignait également la déception de la population, et dénonçait un gouvernement dont les éléments avaient pour souci majeur de s'« *enrichir personnellement* ».

LAURENT ZECCHINI.

(*Lire la suite page 4.*)

Le comité directeur du PS face au conflit Jospin-Fabius

A la veille de la réunion du comité directeur du Parti socialiste, qui doit s'employer, samedi 6 juillet, à résoudre le conflit entre M. Lionel Jospin et M. Laurent Fabius sur l'organisation de la campagne électorale et sur la stratégie des socialistes, M. Pierre Mauroy expose ci-dessous son point de vue. L'ancien premier ministre appelle le PS à préserver son identité.

Préserver l'identité socialiste

par PIERRE MAUROY

Le premier ministre va coordonner, *conformément à la pratique institutionnelle* de la Ve République, la campagne électorale de la majorité. Le premier secrétaire du Parti socialiste aura la responsabilité des actions de son organisation, car les instances élues du PS ne peuvent se déposséder de leurs responsabilités. Le président de la République a fort opportunément rappelé en quelques mots cette réalité. Est-ce à dire que les socialistes n'ont plus matière à débat et que la lettre adressée par Lionel Jospin n'appelle plus de réponse particulière ? Elle a au moins le mérite d'inviter à la réflexion.

Certes, la personnalisation du débat a pu faire croire qu'entre les socialistes surgissait une « guerre des chefs » comparable à celle qui, souvent larvée, parfois aiguë, divise l'opposition. Cette circonstance ne doit pas occulter les deux véritables sujets de débat : la place et le rôle des partis dans les institutions de la Ve République d'abord, la stratégie des socialistes ensuite. Ce débat ne met en cause ni le comportement du premier ministre ni celui du premier secrétaire. J'ajoute simplement que *sur le premier point il est sans doute* un peu tard pour en traiter et que sur le second la réponse appartiendra au congrès de Toulouse, bien plus qu'au comité directeur.

Les partis de gauche ne se sont pas suffisamment préoccupés de ce que signifiait pour eux la pratique institutionnelle de la Ve République. J'avais tenté de lancer la réflexion sur ce point *en avril 1982 dans* ces mêmes colonnes. La question demeure posée, et la gauche n'a pas apporté, durant cette législature, une réponse satisfaisante.

Il convient en effet de ne pas perdre de vue qu'entre les formations politiques de droite et les partis de gauche, il existe une différence de nature. Les courants de pensée qui constituent la droite française n'ont pas de tradition d'organisation. Ils se modulent au gré des événements, changent de titre aussi souvent que nécessaire et s'adaptent, sans trop de *difficultés*, à l'*ambition de telle ou* telle personnalité.

(*Lire la suite page 6.*)

Sidérurgie française : restructuration accélérée

Le groupe sidérurgique français Sacilor s'apprête à signer avec son homologue luxembourgeois Arbed un protocole d'accord de répartition des productions des aciers profilés lourds. Cette décision, qui reste soumise à l'approbation des pouvoirs publics, s'accompagne d'une accélération dans la mise en œuvre du plan acier français : chez Sacilor les réductions d'effectifs devront avoir lieu avant la fin 1986.

Le plan acier français, remis à l'automne aux autorités de la Communauté européenne, était incomplet en ce qui concerne les profilés lourds et l'ensemble des produits longs regroupés dans la filiale Unimétal (51 % Sacilor et 49 % Usinor).

Ce volet hypothéquait l'ensemble du redressement de la sidérurgie et ne permettait pas un retour à l'équilibre comme Bruxelles l'impose. Par ailleurs, il exigeait des aides publiques beaucoup trop importantes, qui faisaient dépasser l'enveloppe globale de 20 milliards de francs autorisée par les Dix.

Pour sortir de l'impasse, la France demande l'autorisation de rallonger de 10 milliards ses subventions pour les porter à 30 milliards de francs.

D'autre part, elle améliore son *plan* de restructuration et l'accélère. L'équilibre d'Unimétal, de même que celui des aciers spéciaux également sur la sellette, devrait être atteint cette fois-ci en 1987. A la condition toutefois que les aides supplémentaires soient autorisées par Bruxelles et qu'elles soient versées rapidement et au coût le plus bas possible pour les groupes français déjà grevés par des frais financiers trop lourds par rapport à leurs concurrents européens (6,5 % du chiffre d'affaires chez Usinor et plus de 8 % chez Sacilor).

Pour l'heure, la forme que prendra le versement de ces aides dans le cadre d'une extrême rigueur budgétaire n'est pas arrêtée. Rien n'est prévu au budget de l'Etat de 1985 pour verser 30 milliards de francs à la sidérurgie. Le ministère des finances devrait toutefois trouver une solution d'ici quelques semaines.

Une négociation très délicate s'ouvre donc avec Bruxelles sur le plan de restructuration et sur les aides, la partie française estimant qu'elle a fait, cette fois-ci, le maximum acceptable politiquement et socialement.

(*Lire page 13 l'article d'ERIC LE BOUCHER.*)

Le défi de l'opposition mexicaine

Rude combat à Sonora

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE BUHRER

Quatre cents députés de la Chambre basse du Congrès et les gouverneurs de sept Etats devaient être élus, dimanche 7 juillet, au Mexique. Le PRI (Parti révolutionnaire institutionnel), depuis cinquante-six ans au pouvoir, doit faire face à un sérieux défi lancé par le parti d'opposition, le PAN (Parti d'action nationale, conservateur). Dans la province de Sonora, au nord du pays, ce dernier semble en mesure de l'emporter. Mais la fraude électorale et la répression ne sont pas absentes de ces élections...

Hermosillo. – Dans l'aridité torride du nord du pays, la capitale du Sonora hésite entre la nonchalance mexicaine un peu débraillée et la démarche lourde des cowboys américains. Au vieux cœur de la ville qui s'étend, à l'américaine, sur des kilomètres, entre des maisons de plain-pied et quelques immeubles de béton, les affiches *électorales placardées sur les murs*, accrochées en guirlandes à travers les boulevards, ou se chevauchant jusque sur les bancs des parcs publics, rappellent aux citoyens que l'on vote ici dimanche 7 juillet, comme ailleurs dans le reste du Mexique.

A Hermosillo, pourtant, l'attention est plus grande qu'ailleurs, ne serait-ce qu'en raison de la présence inhabituelle d'un certain nombre de journalistes et observateurs étrangers, américains surtout, mais aussi canadiens, japonais et *même soviétiques*, venus suivre de près les péripéties d'un affrontement politique peu banal. Autour du poste de gouverneur de l'Etat de Sonora, l'un des plus riches du pays, la lutte est sans merci entre le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) et son principal adversaire de droite, le Parti d'action nationale (PAN), qui s'efforce d'arracher à la formation gouvernementale un premier siège de gouverneur, jamais concédé à un rival depuis les temps de la révolution et de son institutionnalisation.

Le combat est rude et sans doute inégal au vu des moyens mis en œuvre entre MM. Felix Valdes et Adalberto Rosas, respectivement champions du PRI et du PAN. Tous deux sont originaires de cet Etat *septentrional*, aux *particularismes* persistants. Mais le premier est un homme d'appareil, parachuté pour la circonstance dans sa région natale. Bien connu sur place, le second recueille apparemment bon nombre de sympathies qui pourraient éventuellement faire la différence, si...

Justement, c'est là que le bât blesse. Sous des dehors nettement plus démocratiques que dans la plupart des autres pays d'Amérique latine, le Mexique continue de vivre en pratique en régime de parti unique. Malgré ses récentes velléités d'ouverture, *le PRI* se montre très jaloux de ses prérogatives et attentif, notamment en période électorale, à ne se laisser prendre de vitesse par personne. Faute de s'entendre loyalement avec ses adversaires politiques, il n'a pas pour habitude de lésiner *sur les moyens pour réduire l'opposition* à la portion congrue. Si bien que, même à supposer que le scrutin soit véritablement démocratique, la confiance est si profondément entamée qu'il se trouvera toujours quelqu'un pour crier à la fraude. Témoin ces constatations désabusées entendues mille et une fois : « *Aller voter, moi ? Pourquoi ? De toute façon ça ne change rien !* » Ou encore : « *S'il ne tenait qu'à moi, je ne voterais pas pour le PRI.* »

Ici comme ailleurs dans le pays le PRI est omniprésent. Au premier abord cette débauche de propagande en faveur de son candidat surprend d'autant plus que Hermosillo est une ville administrée par *son rival, le* PAN. Des quatre journaux locaux, un seul, *El Imparcial*, rend compte des activités de l'opposition, *tandis que le PRI* monopolise pratiquement la télévision. Le PAN mène une propagande par contact direct, en faisant du porte-à-porte. Les partis de gauche, qui n'ont jamais été bien implantés dans la région, se montrent encore plus discrets. A l'image de la disproportion de leurs ressources, le même contraste apparaît entre le secrétariat du PAN, situé dans une maison coloniale, et l'immeuble fonctionnel abritant le siège du PRI.

(*Lire la suite page 3.*)

AU JOUR LE JOUR

Transpanique

Transpac panique, les logiciels transpirent : la télématique grand public est débordée, surmenée, Minitel a craqué !

A grand renfort de publicité, on propose aux Français d'installer gratuitement des terminaux chez eux, et ils se laissent séduire. Banques de données, services divers, messageries, se multiplient comme des petits pains, et ils les utilisent, passionnément. On leur explique sur tous les tons qu'ils sont entrés dans l'ère de la communication, et ils cherchent à communiquer, frénétiquement.

Les Français croient ce qu'on leur dit et font ce qu'on leur dit de faire : ce n'est pas raisonnable !

BRUNO FRAPPAT.

LIRE



étranger

EUROPE

LE REMANIEMENT MINISTÉRIEL EN ESPAGNE

Des airs de crise gouvernementale

De notre correspondant

Madrid. — M. Felipe Gonzalez aura attendu trente et un mois après son installation à la présidence du gouvernement avant de procéder, le *jeudi 4 juillet, à un premier remaniement* ministériel. Le changement, qui a pris l'aspect d'une véritable crise de gouvernement, non par le nombre de départements affectés — six portefeuilles sur un total de seize — mais par la qualité des ministres sortants. Parmi eux figurent, en effet, le titulaire des affaires étrangères, M. Fernando Moran, dont le départ était connu dès mardi et qui est remplacé par M. Francisco Fernandez Ordonez (*le Monde* du 5 juillet), et le « super-ministre » de l'économie et des finances, M. Miguel Boyer, qui cède la place à son collègue de l'industrie, M. Carlos Solchaga.

Le départ de M. Boyer représente la grande surprise de ce remaniement, y compris, apparemment, pour certains membres du cabinet.

Il y a quelques jours encore, M. Gonzalez réaffirmait avec une emphase particulière son appui à M. Boyer. Il semblait alors décidé à renforcer les prérogatives de son ministre en éliminant du gouvernement ses principaux adversaires. Pour justifier ce soudain changement de cap, M. Gonzalez a expliqué que M. Boyer avait lui-même demandé à abandonner ses fonctions, en s'affirmant « *fatigué* » par le « *poids des responsabilités* ».

La réalité est plus nuancée. Tout porte à croire que M. Boyer a décidé de quitter le cabinet après avoir formulé en vain une série d'exigences que le chef du gouvernement n'était pas prêt à accepter. « *Miguel Boyer a disposé du pouvoir le plus large dont puisse disposer un ministre de l'économie dans un gouvernement* », a souligné M. Gonzalez. De plus en plus critiqué par certains autres ministres, M. Boyer, pourtant, voulait apparemment disposer, pour faire face à la crise économique, des « pleins pouvoirs » afin de mener à bien sa politique de rigueur et agir comme un véritable vice-président, sinon de droit, du moins de fait. Une perspective qui ne pouvait qu'accroître les tensions au sein du cabinet, et que pouvait difficilement accepter l'actuel vice-président, M. Alfonso Guerra, très proche de M. Gonzalez.

Pas de bouleversements

Pour spectaculaire et inattendu qu'il soit, le départ de M. Boyer ne devrait toutefois pas entraîner de grands bouleversements dans la politique économique des socialistes. Le nouveau titulaire de l'économie, M. Solchaga, partage en effet les thèses de son prédécesseur quant à la nécessité d'une sévère politique d'austérité. Il n'a pas hésité, ces deux dernières années, au ministère de l'industrie, à tenir tête aux syndicats en imposant une reconversion industrielle indispensable, mais coûteuse en main-d'œuvre. Comme M. Boyer, M. Solchaga considère qu'en Espagne la relance doit s'appuyer non pas sur le secteur public, mais sur les bénéfices des entreprises privées et une modération des revendications salariales. Identique sur le fond, la politique du ministère de l'économie devrait toutefois changer de style : M. Solchaga renoncera sans doute à cet « exercice solitaire du pouvoir » qui avait causé tant d'inimitiés à son prédécesseur, au profit d'un mode de décision plus collectif.

Autre preuve du maintien de la politique économique actuelle : les deux principaux adversaires de M. Boyer quittent le gouvernement en même temps que lui. Le ministre des transports, M. Enrique Baron, et celui des travaux publics, M. Julian Campo, seront respectivement remplacés par le professeur Abel Caballero et par l'actuel porte-parole du groupe parlementaire socialiste, M. Saenz de Cosculluela. M. Baron d'abord, M. Campo ensuite, s'étaient montrés de plus en plus critiques à l'égard de certains aspects de la politique du ministre de l'économie sortant, tels que le blocage des investissements publics, la privatisation de certaines entreprises publiques en bonne santé, ou la réduction, à leurs yeux excessive, de la demande par le contrôle des salaires. Des critiques que ne partageait pas, de toute évidence, M. Gonzalez lui-même.

Les autres changements ministériels concernent l'administration territoriale (c'est-à-dire la régionalisation), où M. Tomas de la Cuadra sera remplacé par le député Felix Pons. M. de la Cuadra n'avait guère réussi à établir des relations de confiance avec les deux « communautés autonomes » les plus remuantes, celles du Pays basque et de la Catalogne. M. Solchaga, d'autre part, sera remplacé à l'industrie par l'un de ses principaux collaborateurs, M. Joan Majo, qui était jusqu'ici à la tête de la direction générale de l'électronique et de l'informatique.

Enfin, le porte-parole du gouvernement, M. Eduardo Sotillos, dont les relations avec la presse espagnole furent souvent difficiles, cède la place au ministre de la culture, M. Javier Solana, qui cumulera dorénavant ces deux fonctions. A plusieurs reprises, M. Gonzalez avait affirmé que son gouvernement pâtissait d'une mauvaise politique d'« image » et semblait incapable de faire comprendre à la presse et à l'opinion publique ses réalisations. D'un naturel sociable, jouissant d'excellentes relations personnelles avec la presse, M. Solana, l'un des ministres les moins atteints par l'« usure du pouvoir », semble tout indiqué pour tenter de remédier à cette situation. Une tâche fondamentale à un an des prochaines élections législatives.

THIERRY MALINIAK.

Le nouveau gouvernement

Président : M. Felipe Gonzalez (Parti socialiste, PSOE) ;

Vice-président : M. Alfonso Guerra (PSOE) ;

Ministre des affaires étrangères : M. Francisco Fernandez Ordonez (lié au PSOE) (remplace M. Fernando Moran) ;

Ministre de la justice : M. Fernando Ledesma (indépendant) ;

Ministre de la défense : M. Narcis Serra (PSOE) ;

Ministre de l'économie et des finances : M. Carlos Solchaga (PSOE) (remplace M. Miguel Boyer) ;

Ministre de l'intérieur : M. José Barrionuevo (PSOE) ;

Ministre des travaux publics et de l'urbanisme : M. Javier Saenz Cosculluela (PSOE) (remplace M. Julian Campo) ;

Ministre de l'éducation et des sciences : M. José Maria Maravall (PSOE) ;

Ministre du travail et de la sécurité sociale : M. Joaquin Almunia (PSOE) ;

Ministre de l'industrie et de l'énergie : M. Joan Majo (PSOE) (remplace M. Carlos Solchaga) ;

Ministre de l'agriculture : M. Carlos Romero (PSOE) ;

Ministre de la présidence : M. Javier Moscoso (lié au PSOE) ;

Ministre des transports, du tourisme et des télécommunications : M. Abel Caballero (PSOE) (remplace M. Enrique Baron) ;

Ministre de l'administration territoriale : M. Felix Pons (PSOE) (remplace M. Tomas de la Cuadra) ;

Ministre de la santé et de la consommation : M. Ernest Lluch (PSOE) ;

Ministre de la culture et porte-parole du gouvernement : M. Javier Solana (PSOE).

PORTRAITS

M. FRANCISCO FERNANDO ORDONEZ

Une étonnante longévité politique

De notre correspondant

Madrid. — Secrétaire d'Etat à l'époque de Franco, ministre à deux reprises du gouvernement centriste de M. Suarez, ministre, aujourd'hui, avec les socialistes : *dans une Espagne pourtant soumise, depuis quinze ans, à de profondes mutations au sommet*, M. Francisco Fernandez Ordonez aura assurément fait preuve *d'une étonnante longévité politique* ! Ce n'est toutefois qu'à cinquante-cinq ans que cet économiste de profession accède à ce qui fut toujours sa véritable aspiration : *le ministère des affaires étrangères*.

Sa carrière politique avait commencé en 1969, avec sa nomination comme secrétaire général technique au ministère des finances. Il fut ensuite successivement sous-secrétaire d'économie financière et président de l'INI, Institut national d'industrie, tout en représentant son pays auprès de l'OCDE et du GATT. Ce n'est qu'en 1974, un an avant la mort de Franco, qu'il démissionna de ses fonctions pour marquer son désaccord avec le régime.

Par la suite cependant, M. Fernandez Ordonez eut l'occasion d'« *expier* » ce passé que certains secteurs de la gauche avaient peine à oublier : ce *fut lui, en effet, qui fit approuver* deux des premières lois progressistes importantes de la démocratie. Nommé ministre des finances dans le premier gouvernement formé par M. Adolfo Suarez en 1977, il fut l'auteur d'une grande réforme fiscale que *ne lui a pardonnée ni le patronat* ni l'opposition conservatrice. Loin d'être révolutionnaire pourtant, cette *réforme* visait en fait à mettre le système fiscal espagnol, longtemps caractérisé par son laxisme, au diapason de celui des principaux pays européens.

Nommé ministre de la justice en 1980, il s'attira ensuite l'inimitié des secteurs catholiques conservateurs et de la hiérarchie de l'Eglise en faisant approuver, malgré une virulente campagne *de l'opposition de droite... et de* certains secteurs de son propre parti l'UCD (Union du centre *démocratique*), une loi sur le divorce (interdit en Espagne depuis le début du *franquisme*).

Les divergences au sein de l'UCD vont alors croissant, et M. Fernandez Ordonez devient l'une des cibles favorites de l'aile démocrate-chrétienne du parti. Lorsque *la formation centriste* vole en éclats, il fonde un éphémère petit Parti social-*démocrate, dont la constitution* répond en fait à un seul objectif : faciliter son intégration, avec ses *principaux partisans*, au sein du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) alors en pleine ascension. Les socialistes l'intégreront effectivement sur leurs listes *électorales et lui confieront*, après leur victoire, la présidence de la Banque extérieure, dont le *capital est aux deux tiers public*. Ce n'était pas suffisant, toutefois, pour ce professionnel de la politique qui ne cachait pas qu'il aspirait à de plus hautes fonctions.

Th. M.

Les autres nouveaux ministres

M. JOAN MAJO

M. Joan Majo, qui remplace désormais au ministère de l'industrie M. Carlos Solchaga (*passé à l'économie et aux finances*), fut durant deux ans et demi un proche collaborateur de *ce dernier*. Ingénieur de profession, il a fondé en 1964 à Barcelone l'une des premières usines *d'ordinateurs* installées en Espagne. Militant de longue date du Parti socialiste en Catalogne, *il* fut élu en 1979 maire de sa ville natale de Mataro, près de Barcelone.

Après la victoire des socialistes aux élections législatives, il a accédé, en décembre 1982, à la tête de la direction générale de l'électronique et de l'informatique. Là, il a mis en œuvre un ambitieux plan national de restructuration. Dans ce secteur où l'Espagne enregistrait un fort retard, *il s'agissait de faire largement appel au capital étranger* afin de « brûler les étapes » et *d'acquérir rapidement une technologie de pointe*. Une politique que lui ont reproché d'ailleurs certains secteurs *syndicaux*, mais qui, aux yeux de M. Majo, était la seule possible pour que l'Espagne *puisse affronter sans* dommage la concurrence nouvelle des pays de la CEE.

M. JAVIER SANEZ DE COSCULLUELA

Nouveau ministre des travaux publics, M. *Javier Sanez de Cosculluela* a eu, à l'époque de Franco, une carrière très semblable à celle de M. *Felipe Gonzalez*. Comme lui, cet avocat a défendu à de multiples reprises des *militants du syndicat socialiste* UGT. L'un des organisateurs du PSOE dans sa région natale de La Rioja, il a été arrêté à plusieurs reprises dans les années 1970. Il a participé également, avec la « *nouvelle génération* » socialiste, au *congrès de Suresnes de 1974* qui fit de M. Gonzalez le secrétaire général du parti.

Il a été élu député en 1977, 1979 et 1982, *et a accédé en* 1981 aux organes de direction du PSOE. Il exerçait, depuis les *dernières élections législatives*, les fonctions de président et porte-parole du groupe parle*mentaire socialiste, ce qui l'a* amené à jouer plus d'une fois le rôle de « monsieur bons offices » *entre le gouvernement et certains* secteurs « critiques » de son parti.

M. FELIX PONS

Avocat, M. *Félix Pons*, nouveau ministre de l'administration territoriale (régionalisation), est le principal dirigeant du PSOE dans les Baléares. Il a été élu député en 1977 et en 1979, et se spécialisa alors dans les problèmes des forces armées, au sein desquelles *il* conserve de bonnes relations personnelles. Sa nomination en 1982 à la tête de la Fédération socialiste des Baléares donna lieu à quelques tensions avec l'aile gauche du *parti*, car il appartient au courant le plus modéré du PSOE.

M. ABEL CABALLERO

Nouveau ministre des transports et communications, M. Abel Caballero est l'un des grands spécialistes économiques du PSOE. Diplômé de plusieurs institutions étrangères, il a été professeur de théorie économique à l'université de Saint-Jacques-de-Compostelle, et il est l'*auteur de plusieurs ouvrages*. Elu député pour La Corogne en 1982, il était l'un des *porte-parole de son groupe parlementaire* pour les thèmes économiques.

Le pasteur Visser't Hooft est mort

Un pionnier de l'œcuménisme

Le pasteur Willem Adolf Visser't Hooft est mort le 4 *juillet*, à *son domicile genevois*, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Ce théologien néerlandais avait été le premier secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises.

La longue vie de W. A. Visser't Hooft représente une étonnante aventure vécue dans la foi.

Né en 1901, il appartenait à une famille de tradition arménienne, établie aux Pays-Bas. Si ses études théologiques à l'université de Leyde ne le marquèrent pas de façon notable, son contact précoce, dès 1922, avec la pensée de Karl Barth, dont il devait plus tard devenir l'ami, décida de son orientation.

Il n'exercera cependant jamais le ministère paroissial.Sa paroisse devait être le monde. Après avoir assuré des responsabilités internationales au sein des Unions chrétiennes de jeunes gens, il fut introduit très jeune, à vingt-quatre ans, dans le mouvement œcuménique *naissant*. Appelé à la direction de la Fédération universelle des associations chrétiennes d'étudiants, il en devint *rapidement* le secrétaire général et se mit à parcourir tous les continents.

Aussi lorsque, après les conférences œcuméniques mondiales de 1937 (Oxford et Edimbourg), les deux branches du mouvement œcuménique, celle du Christianisme pratique ou social (dite Life and Work) et celle, plus théologique et doctrinale, de Foi et Constitution (Faith and Order) décidèrent de s'unir pour donner naissance à un organisme unique, où les Eglises seraient officiellement représentées, le Conseil œcuménique des Eglises (CŒE), tous les regards se tournèrent vers Visser't Hooft, qui paraissait seul capable de mener à bien une telle entreprise, unique dans l'histoire de la chrétienté. En 1938, à Utrecht, où fut ébauchée la constitution de ce Conseil, Visser't Hooft fut désigné comme secrétaire général du Conseil œcuménique alors en formation. Il fut dès le début entouré d'hommes remarquables, tels l'archevêque de Cantorbéry, Temple, le pasteur Marc Bœgner, *président* de la commission administrative, John Mott, l'infatigable animateur du Conseil international des missions.

Lorsque la deuxième guerre mondiale éclata, le CŒE naissant se trouvait affronté à des tâches immenses. *Il fallait à la fois* organiser dans les camps de prisonniers ce qu'on a appelé les Eglises de la captivité, venir en aide à la masse des « personnes déplacées », assurer la sécurité de ceux qui fuyaient la persécution, et surtout maintenir une communion réelle entre les Eglises des pays en guerre. Il fallait soutenir l'Eglise confessante allemande, l'Eglise de la résistance, contre l'Eglise officielle du Reich instituée par Hitler. Ce que l'on ignorait alors, c'est qu'en même temps Visser't Hooft participait activement à des réseaux de résistance, était en contact avec les gouvernements alliés et s'efforçait de préparer l'après-guerre.

Confirmé à son poste en 1948, le secrétaire général du Conseil était trop théologien pour ne pas se préoccuper intensément de l'unité doctrinale des Eglises protestantes, anglicane, vieille-catholique et orthodoxe, et il était trop sensible à la montée des nouveaux périls (la *faim, la guerre froide, le péril atomique*, le sous-développement) pour ne pas vouloir engager toutes les *Eglises à mobiliser leurs ressources* pour les combattre. Cette sensibilisation des Eglises, toujours tentées *de se réfugier dans un spiritualisme* désincarné, peut être considérée comme une opération largement réussie.

Sur le plan théologique de la recherche de l'unité, les résultats furent sans doute moins spectaculaires, mais des dialogues s'établirent et certains consensus furent obtenus. Sans avoir la prétention d'être autre chose qu'une association fraternelle d'Eglises, ou de devenir une super-Eglise, le CŒE a acquis une substance ecclésiale, dont témoigne sa base doctrinale de 1948, enrichie à New-Delhi (1961) d'éléments importants (l'autorité de l'Ecriture, la Trinité).

Il manquait cependant encore au CŒE la dimension missionnaire. En obtenant, également en 1961, *l'intégration* du Conseil international des missions au CŒE, Visser't Hooft parvient à combler le fossé qui avait si *longtemps séparé* Eglises et sociétés missionnaires.

En 1948, les Eglises orthodoxes d'au-delà du rideau de fer avaient *refusé d'adhérer* au CŒE. Visser't Hooft ne se tint pas pour battu : de longues négociations aboutirent à *leur adhésion en* 1961.

Visser't Hooft ne perdait pas pour autant de vue les relations avec l'Eglise catholique romaine. Les *ouvertures du concile Vatican II* lui permirent de proposer et d'obtenir en 1965 la constitution d'un groupe de travail entre Rome et le CŒE.

Dans ses Mémoires, *le Temps du rassemblement* (traduction française, Paris, le Seuil, 1973), Visser't Hooft déclare avec modestie qu'il n'est en aucune façon un théologien original. En un certain sens, c'est vrai. Mais il avait le don de discerner, au moment opportun, les vrais *problèmes théologiques et les* menaces qui pesaient sur la pensée chrétienne. On se souviendra de lui surtout comme le véritable fondateur du CŒE.

ROGER MEHL.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
TÉL. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

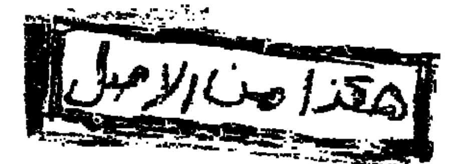
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire *tous les noms propres en capitales* d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

هكذا من الأصل



EUROPE

RFA

La police a porté un nouveau coup à la Fraction armée rouge

De notre correspondant

Bonn. – La police criminelle allemande (BKA) vient de réaliser à Francfort son premier coup de filet important depuis la série d'attentats revendiqués à la fin de l'année dernière et au début de cette année par les terroristes de la Fraction armée rouge (RAF). La découverte, en juin dernier, à Offenbach, près de Francfort, d'une « planque » apparemment utilisée par le noyau dur de la RAF, a mis le BKA sur la trace de femmes dont le nom était apparu à plusieurs reprises ces dernières années dans la mouvance terroriste. Deux d'entre elles, Ingrid Barabass, trente-trois ans, et Mirele Schmeger, vingt-quatre ans, ont été arrêtées dans la nuit du mercredi 3 au jeudi 4 juillet.

Ingrid Barabass est bien connue des services de police français. Elle avait été arrêtée à Paris en 1980 dans un appartement qu'elle occupait alors avec quatre autres amies et où l'on avait découvert des explosifs, des détonateurs et des armes. Extradée en Allemagne fédérale, elle y avait été condamnée à quatre ans de prison pour participation à une organisation terroriste. Libérée l'année dernière, elle aurait de nouveau été aperçue à Paris, peu avant l'attentat qui a coûté la vie au général René Audran. Mirele Schmeger avait, pour sa part, été condamnée en mai 1980 à dix-huit mois de prison après l'occupation du Centre américain de Berlin-Ouest.

L'appartement découvert le mois dernier à Offenbach, à 6 kilomètres de Francfort, avait été loué tour à tour, depuis le 11 janvier dernier, sous de fausses identités par les deux femmes ; puis il était passé entre les mains d'une troisième, qui pourrait, selon la police allemande, être Eva-Sybille Haule-Frimpong : contrairement aux deux premières, qui ne figuraient pas jusqu'à présent sur la liste des terroristes recherchés, celle-ci fait l'objet d'un avis de recherche. Son nom avait été cité au début de l'année en liaison avec l'attentat manqué de l'école militaire de l'OTAN à Oberammergau, où avaient été retrouvés 20 kilos d'explosifs volés en Belgique (1).

Dans l'appartement d'Offenbach, les spécialistes du BKA ont notamment retrouvé, outre de faux papiers d'identité autrichiens, ouest-allemands et italiens, des revolvers volés dans des armureries, à Maxdorff et à Francfort, ainsi que lors du cambriolage effectué chez un collectionneur suisse, début 1977, par Günter Sonnenberg, condamné depuis à perpétuité. Des armes de la même provenance ont été utilisées, notamment, au cours de l'assassinat du patron des patrons ouest-allemands, Hans Martin Schleyer, en septembre 1977.

On se refusait ce vendredi, au siège du BKA, à Wiesbaden, à donner des précisions sur les charges exactes pesant contre les deux terroristes arrêtées. Un porte-parole s'est notamment refusé à établir un lien entre les jeunes femmes et les attentats qui ont coûté la vie au général Audran, en France, et à l'industriel allemand Ernst Zimmermann au début de l'année. On assure toutefois, qu'il s'agit du coup de filet le plus important depuis la découverte, en juillet 1984 à Francfort, d'une autre cache où plusieurs terroristes avaient été arrêtés, et où on avait trouvé les plans de toutes les actions envisagées pour les mois à venir par la RAF.

HENRI DE BRESSON.

(1) Des explosifs provenant du même stock volé en Belgique avaient également été utilisés lors d'un attentat manqué, l'été 1984, contre le bâtiment de l'Union de l'Europe occidentale à Paris.

Union soviétique

L'inlassable croisade d'Avital Chtcharanski

Les secrétaires généraux des deux formations de l'opposition, M. Jacques Toubon pour le RPR et M. François Léotard pour le PR, ont lancé, le jeudi 4 juillet, un appel à la mobilisation de l'opinion française à l'occasion de la venue de M. Mikhaïl Gorbatchev à Paris en octobre. Il s'agirait ainsi de dénoncer la non-application par l'Union soviétique des accords d'Helsinki, dont le dixième anniversaire sera célébré le 1er août prochain. Lors du dîner-débat au cours duquel a été lancé cet appel, M. Yves Montand a, dans un message filmé, demandé l'application de ces accords en faveur de tous les « refuzniks », c'est-à-dire de ceux qui se voient refuser le droit de sortir d'Union soviétique. Le plus connu d'entre eux est sans doute Anatoli Chtcharanski, dont la femme était présente à ce débat.

La jeune femme parle avec la détermination de ceux qui n'ont plus grand-chose à perdre : « *Le mois de juillet est très important pour mon mari et pour moi,* déclare Avital Chtcharanski ; *c'est l'anniversaire de notre mariage... et de notre séparation ; c'est aussi l'anniversaire du procès d'Anatoly.* »

Le 5 juillet 1974, au lendemain de son mariage, Anatoly Chtcharanski, mathématicien juif de trente-sept ans, est séparé de sa femme, qui part pour Israël. Les autorités promettent à Anatoly qu'un visa d'émigration lui sera remis dans les six mois. Depuis ce jour, les Chtcharanski ne se sont pas revus.

Arrêtés le 5 mars 1977, Anatoly Chtcharanski est condamné, le 14 juillet 1978, à treize ans de prison pour « *trahison de la patrie* » et « *espionnage au profit de la CIA* ». En fait, le crime du mathématicien – *hormis le fait d'être juif et de vouloir émigrer en Israël* – est de faire partie du comité moscovite pour l'application en Union soviétique des accords d'Helsinki.

Pour Avital Chtcharanski, ce que son mari endure depuis onze années illustre la détermination des autorités à mettre fin à tout mouvement d'émigration, et spécialement vers Israël.

Incarcéré tout d'abord à la prison spéciale de Tchistopol, à 1 000 kilomètres à l'est de Moscou, Anatoly Chtcharanski a été transféré, au printemps 1980, au camp 35, près de la ville de Perm. Au terme d'un isolement de cent trente-cinq jours, le mathématicien a été renvoyé en prison. C'est là que, en septembre 1982, il a entamé une grève de la faim interrompue le 14 janvier 1983 seulement. Il pèse alors 39 kilos. Il ne sera pas soigné avant novembre 1984. Après un bref séjour à l'hôpital, Chtcharanski est renvoyé au camp 35, où il se trouve encore. Il serait, d'après sa femme, détenu en régime de haute sécurité, dans des conditions extrêmement sévères.

A quelques mois du sommet Mitterrand-Gorbatchev à Paris, la femme du mathématicien entend alerter l'opinion française. Elle a reçu de M. Lionel Jospin, qu'elle a rencontré il y a quelques jours en Israël, l'assurance du soutien du Parti socialiste dans son combat.

Une délégation de parlementaires et d'élus locaux, majorité et opposition confondues, s'est rendue le jeudi 4 juillet, avec Mme Chtcharanski, à l'ambassade d'URSS à Paris. Les élus ont pu remettre une lettre demandant la libération immédiate d'Anatoly Chtcharanski.

Mme Avital Chtcharanski sera reçue lundi 8 juillet par M. Laurent Fabius puis vraisemblablement par M. Mitterrand.

N.V.

M. GORBATCHEV A REÇU LE CHEF DU GOUVERNEMENT YOUGOSLAVE

M. Mikhaïl Gorbatchev a accueilli, le jeudi 4 juillet à Moscou, Mme Milka Planinc, chef du gouvernement yougoslave. M. Edouard Chevardnadze, qui a succédé à M. Andreï Gromyko à la tête de la diplomatie de l'URSS, n'assistait pas à l'entretien entre M. Gorbatchev et Mme Planinc, bien que le ministre des affaires étrangères yougoslave, M. Budimir Lonchar, fût du voyage ; M. Chevardnadze n'était pas davantage présent lors de l'entretien que le chef du gouvernement yougoslave a eu avec son collègue soviétique, M. Nikolaï Tikhonov.

Selon l'agence Tass, les conversations ont porté sur les grands problèmes internationaux, et aussi sur la coopération économique bilatérale dans le cadre de l'accord commercial quinquennal que les deux pays doivent signer pour la période 1986-1990. L'Union soviétique doit fournir du pétrole, du gaz et du charbon contre des produits manufacturés yougoslaves.

Le voyage de Mme Planinc, ont indiqué, à Belgrade, des sources autorisées, fait pendant à la visite qu'elle a faite le mois dernier à Washington.

● *Mme Edith Cresson à Belgrade.* – Le ministre du commerce extérieur français, est arrivée le jeudi 4 juillet à Belgrade pour présider la réunion annuelle de la commission mixte franco-yougoslave. Paris est le cinquième partenaire commercial de Belgrade, avec, pour 1984, 3,5 milliards de francs d'exportations contre 2,8 milliards d'importations. Les automobiles françaises représentent le premier poste d'exportation – un quart du total environ.

Mexique

Le défi de l'opposition

(Suite de la première page.)

Malgré l'importance de l'enjeu et une radicalisation de la campagne, ces élections ne semblent pas susciter un engouement populaire excessif. Il sera intéressant de noter si la campagne aura contribué à réduire un abstentionnisme élevé. L'opposition sait qu'elle a intérêt à convaincre les électeurs d'aller voter si elle veut améliorer ses positions. Dans les rues de Hermosillo, des tables ont été dressées pour faire signer aux passants un « Manifeste de la conscience démocratique afin de faire respecter la volonté populaire exprimée dans les urnes ».

La dénonciation de la fraude constitue l'un des pricipaux chevaux de bataille de l'opposition, aussi bien de gauche que de droite. Pour M. Pablo Gomez, dirigeant du Parti socialiste unifié du Mexique (PSUM), communiste, « *l'une des caractéristiques de la campagne est le contrôle des élections par le gouvernement, depuis l'établissement des listes électorales jusqu'au décompte des voix et à la proclamation des résultats* ». A Hermosillo l'opposition prétend que, depuis plusieurs semaines déjà, « *la machine de la fraude est visiblement en marche* ». Dans une lettre adressée le 15 juin au président de la République, le PAN a tenté d'attirer son attention sur une série d'abus ou d'irrégularités résultant d'une récente modification de la loi électorale.

Le PAN affirme que de nombreux membres de l'opposition ont été rayés des listes électorales, alors que des milliers d'électeurs inexistants y ont été rajoutés. A Cananea, une localité de 27 000 habitants, on dénombre 22 333 électeurs inscrits... D'autre part, les commissions électorales du Sonora auraient refusé d'enregistrer dix-neuf candidatures du PAN et quatre du PSUM. Plus grave encore, estime l'opposition, la nouvelle loi électorale autorise le président d'un bureau de vote à conserver les bulletins pendant quarante-huit heures, ce qui lui donne suffisamment de temps pour modifier les résultats. D'autant que le résultat légal est celui décidé par les fonctionnaires électoraux, tous nommés par un seul parti.

Dans ce climat, les attaques personnelles ont souvent pris le pas sur le débat d'idées. Les deux partis s'accusent mutuellement de violence. Le PAN affirme que, s'il y a fraude, le peuple descendra dans la rue pour défendre sa victoire. De son côté le PRI soupçonne le PAN de chercher à fomenter des troubles. Il l'accuse d'être soutenu à la fois par les Etats-Unis, par de puissants groupes financiers de Monterrey, et par le clergé. Des reproches analogues sont adressés au bouillant archevêque de Hermosillo, Mgr Carlos Quintero Arce, dont les prises de position coïncident avec les thèses du PAN. Rejetant ces allégations, le prélat rétorque qu'il se contente de recommander à la population « *d'aller voter et de défendre le suffrage exprimé, mais par la voie légale* ».

« *Il n'y aura pas de fraude, ce n'est pas mon style* » assure M. Félix Valdes, candidat du PRI, ancien secrétaire d'Etat aux transports et aux communications. C'est par fidélité au président de La Madrid qu'il a accepté de retourner dans son Etat d'origine pour relever le défi du PAN après une cinquantaine d'années d'absence. Personne ne conteste ses qualités de gestionnaire ni ses compétences. Imposé par Mexico, cet homme de soixante-deux ans, d'apparence austère et un peu sec, a, petit à petit, réussi à rompre la réserve qui l'avait accueilli au début. Multipliant les promesses, il se sent suffisamment appuyé pour amener les habitants du Sonora à « *raisonner* ». « *Cette fois, et de nombreuses fois encore à l'avenir, le PAN devra s'habituer à entendre.* »

Un Etat privilégié

Plus jeune, il n'a que quarante-trois ans, le poulain de l'opposition, M. Adalberto Rosas, est d'un tout autre genre. Lui aussi se dit sûr de l'emporter. Ingénieur agronome et agriculteur, il se donne des airs de petit propriétaire texan. D'ailleurs « *ce comédien de la politique* », comme l'appellent ses adversaires, aime plaisanter et faire rire les gens. Il était parti en force après s'être fait connaître en parcourant à pied pendant quarante jours les coins les plus reculés du Sonora. Lui-même d'origine modeste, il est apparenté par sa femme à l'une des plus puissantes familles de la région.

En fait, le Sonora reste un Etat relativement privilégié, moins touché que les autres par la crise. Peuplée de deux millions d'habitants, c'est une contrée d'élevage, d'agriculture, de pêche, de mines, en voie d'industrialisation. Le chômage y est moins élevé qu'ailleurs. 85 % des habitants disposent de l'eau potable, 90 % bénéficient de la sécurité sociale et l'on n'y compte que 3,2 % d'analphabètes, contre une moyenne nationale de 9 %. C'est d'ailleurs dans les Etats les plus développés du Nord, où il réussit à canaliser le mécontentement et notamment dans les classes moyennes, que le PAN obtient ses meilleurs résultats.

Tout le monde s'accorde à admettre que le PAN dispose de sérieuses chances d'emporter le poste de gouverneur du Sonora. Pour ce parti conservateur, dont le chef de file est, ironie de l'histoire, le neveu de Francisco Madero, père de la révolution mexicaine, ce serait une victoire historique. La question cruciale est de savoir dans quelle mesure le PRI est réellement prêt à admettre une défaite, fût-elle partielle et très minoritaire, en dépit de sa volonté proclamée d'ouverture et de libéralisation.

En dernier ressort, c'est bien de cela qu'il s'agit. Comme tout système en place depuis longtemps, le système mexicain a vieilli et ne parvient pas toujours à apporter de réponses valables aux problèmes apparus ces dernières années. Fait significatif : si dans les milieux politiques on parle beaucoup de l'enjeu de la consultation au Sonora et dans les autres Etats du Nord, ni le PRI ni le PAN ne s'engagent sur des thèmes concrets comme les moyens pratiques de sortir de la crise sans précédent que connaît le pays. Entre le désir de sauvegarder un régime usé et une volonté de changement encore trop diffuse pour s'exprimer clairement, le Mexique semble à la recherche d'une voie propre, d'autant plus malaisée à définir que le président reste investi d'une dignité et d'une autorité si lourdes qu'il en ressemble parfois à un autocrate aztèque.

Commentant le moment actuel, Octavio Paz nous a déclaré : « *Le PRI a assuré la paix et la stabilité du pays, mais aujourd'hui il faut oser aller plus loin pour sortir de l'impasse. Et le seul moyen d'y parvenir, c'est la démocratie. A elle seule, la démocratie ne peut résoudre tous nos problèmes mais elle libérera les énergies de notre peuple. S'il y a un changement graduel, il pourra y avoir transition vers la démocratie. Ce serait un retour aux sources. A l'origine, la révolution mexicaine de 1910 a été une immense aspiration démocratique. Si le PRI consent à accorder davantage de députés à l'opposition, ce sera déjà un commencement. Ou alors il recourt à la fraude généralisée, ce qui serait une grave erreur...* »

JEAN-CLAUDE BUHRER.

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

● AMNESTY INTERNATIONAL DENONCE DES CAS DE TORTURE. – Amnesty International a déclaré, mardi 2 juillet, détenir des preuves que des tortures ont été commises en 1983 dans les prisons espagnoles. Selon l'organisation des droits de l'homme, des détenus auraient été battus, brûlés à la cigarette, pendus par les pieds, passés aux électrochocs et partiellement étouffés pendant des interrogatoires. Dans sa réponse à Amnesty, le ministre de l'intérieur espagnol, M. José Barrionuevo, écrit qu'il est « *normal que des groupes terroristes accusent les autorités de tortures et de mauvais traitements afin d'interrompre les gardes à vue et d'entraver les investigations de la police* ». – *(Reuter.)*

Grande-Bretagne

● M. ARTHUR SCARGILL ÉLU PRÉSIDENT A VIE DU SYNDICAT DES MINEURS. – Le leader du Syndicat des mineurs britanniques, M. Arthur Scargill, a été, le jeudi 4 juillet, élu président à vie de son organisation au cours du congrès annuel du NUM, qui avait lieu à Sheffield. Cette décision a été approuvée par 75 % des participants. M. Scargill avait été le principal animateur de la grève d'un an qui s'était achevée à la fin de cet hiver, sans que les mineurs aient obtenu satisfaction de leurs revendications. *(Reuter.)*

Nicaragua

● LA LIBÉRATION D'UNE BIOLOGISTE OUEST-ALLEMANDE. – L'organisation nicaraguayenne MISURA (regroupant des Indiens hostiles au régime de Managua) a libéré, jeudi 4 juillet, la biologiste ouest-allemande Regina Schmemann, enlevée le 14 juin dernier. Mme Schemann, qui travaillait pour l'Institut nicaraguayen de ressources naturelles (IRENA), a été remise à une patrouille hondurienne, qui devait l'accompagner à l'ambassade d'Allemagne fédérale au Honduras. – *(AFP.)*

Philippines

● MANIFESTATION ANTI-AMERICAINE. – Des milliers de manifestants ont marché jeudi 4 juillet jusqu'à l'ambassade américaine à Manille pour protester contre « *l'ingérence des Etats-Unis dans les affaires intérieures philippines* ». Cette manifestation anti-américaine, l'une des plus importantes de ces dernières années, a eu lieu le jour de l'amitié philippino-américaine qui marque le 39e anniversaire de l'indépendance des Philippines, colonie des Etats-Unis de 1898 à 1946.

Les manifestants – plus de 6 000 selon une source policière – ont réclamé la fermeture immédiate des bases américaines, le retrait des conseillers militaires américains, et que Washington cesse de soutenir le président Ferdinand Marcos. Washington a promis 900 millions de dollars d'aide militaire et économique au gouvernement philippin pour les années 1985-1989 en compensation de la présence des deux bases militaires *(AFP.)*.

RFA

● LE NOMBRE DES ATTENTATS POLITIQUES A AUGMENTÉ DEPUIS LE DÉBUT DE 1985. – Le ministre de l'intérieur ouest-allemand, M. Friedrich Zimmermann, s'est déclaré, le mercredi 3 juillet à Bonn, « *extrêmement préoccupé* » par le nombre croissant d'attentats à l'explosif et d'incendies criminels à motivations politiques en République fédérale. D'après les statistiques du BKA (police judiciaire ouest-allemande), ces incidents ont été, au premier semestre de 1985, presque aussi nombreux que pour toute l'année 1984. Le type d'attentat le plus courant, selon le ministre, est « *écolo-terroriste* » : il a pour cible les entreprises chargées de la construction de centrales nucléaires. Viennent ensuite des attentats contre les installations de la police et les palais de justice ; enfin, ceux contre les entreprises fabriquant des armements ou du matériel pouvant être utilisé à des fins militaires. – *(AFP.)*

Turquie

● LIBÉRATION D'UN DIRIGEANT DE L'OPPOSITION. – Le secrétaire général adjoint du Parti social-démocrate (SODEP), M. Knail Gurman, a été libéré le jeudi 4 avril par les autorités militaires après six jours de détention. M. Gurman avait été arrêté à la suite d'un meeting organisé à Istanbul par sa formation et qui avait rassemblé plus de quarante mille personnes. – *(AFP.)*

Venezuela

● SCANDALE A PROPOS D'UN CONTRAT D'ARMEMENT. – L'ambassadeur de Yougoslavie au Venezuela, M. Ante Ilic, et plusieurs responsables militaires vénézuéliens sont accusés par la presse d'avoir volontairement commis des irrégularités lors de la signature, en 1983, d'un contrat d'achat de munitions yougoslaves par les forces armées vénézuélienne. La surévaluation des prix serait notoire. Un responsable militaire, le vice-amiral Landa, ainsi qu'un parlementaire de l'opposition, M. Cesar Moreno, ont réclamé l'expulsion de l'ambassadeur. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Bolivie

L'ORGANISATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE POUR LE 14 JUILLET RESTE HYPOTHÉTIQUE

La Paz *(Reuter, UPI)*. – L'incertitude demeure grande, en Bolivie, sur la possibilité d'organiser pour la date prévue, le 14 juillet, l'élection présidentielle destinée à pourvoir au remplacement de M. Siles Zuazo, dont dix-huit candidats briguent la succession. Les fonctionnaires chargés de préparer le scrutin font en effet valoir que les grèves qui viennent de paralyser le pays – et dont certaines durent encore – les empêchent de mener à bien leur tâche d'ici dix jours. Les syndicats de gauche, de leur côté, et surtout la puissante organisation paysane des Campesinos, dont les membres constituent le gros de l'électorat bolivien, menacent de déclencher une grève générale si la consultation n'est pas reportée à l'année prochaine.

L'inquiétude des uns et la protestation des autres portent principalement sur l'inscription sur les listes électorales. Le syndicat des Campesinos insiste sur le fait que seule la moitié environ de la population rurale en âge de voter a pu s'inscrire ; ce qui réduirait la valeur du scrutin.

La classe politique, en revanche, a lancé une mise en garde contre les conséquences possibles d'un report de l'élection présidentielle, s'agissant d'un pays qui a connu de très nombreux coups d'Etat (plus d'un par an, en moyenne, depuis son accession à l'indépendance, en 1824) et où le taux d'inflation – 2 177 % en 1984 – est le plus élevé du monde.

La Dominique

REMANIEMENT MINISTÉRIEL

Roseau *(Reuter)*. – Mme Eugenia Charles, premier ministre de La Dominique, a procédé jeudi 4 juillet à un remaniement ministériel, trois jours après les élections qui ont donné à son parti 59 % des suffrages (*le Monde* des 2 et 3 juillet). Mme Charles conserve les portefeuilles des finances, des affaires économiques et étrangères et de la défense, mais la plupart des autres ministères ont changé de responsables. Voici la composition du nouveau cabinet : *agriculture, territoire, tourisme et commerce*, M. Charles Maynard ; *communications, travail et routes*, M. Alleyne Carbon ; *éducation et sports*, M. Henry George ; *logement, développement communautaire et affaires sociales*, M. Heskeith Alexander ; *santé, eau*, M. Ronan David.

Etats-Unis

LE RÉVÉREND MOON REMIS EN LIBERTÉ

Danbury *(AFP)*. – Le révérend Moon, dirigeant de la secte du même nom, est sorti de prison le jeudi 4 juillet, après avoir purgé près d'un an de prison sur les dix-huit mois auxquels il avait été condamné en 1982 pour fraude fiscale, a annoncé un porte-parole de la prison fédérale de Danbury, dans le Connecticut. Après une série de procès en appel, il avait été écroué le 20 juillet 1984.

M. Sun Myung Moon, soixante-six ans, qui est le fondateur de l'Eglise de l'unification (entre deux à trois millions de membres), va passer quarante-cinq jours dans un centre de réhabilitation à New-York avant sa libération définitive au mois d'août. Il sera, pendant ce temps, autorisé à reprendre ses activités religieuses le jour, mais il devra se présenter chaque soir au centre de rééducation jusqu'au 20 août.

Le révérend Moon avait été condamné pour évasion fiscale. Il avait omis de déclarer 162 000 dollars de revenus.

AFRIQUE

Coup d'Etat avorté en Guinée

(Suite de la première page.)

Radio-Conakry a diffusé de la musique militaire pendant quelques heures, puis ses émissions se sont brusquement arrêtées au milieu de la nuit, signe que les insurgés ne contrôlaient plus la situation. Ce vendredi matin les émissions ont repris avec l'annonce de l'échec du coup d'Etat.

Le Comité militaire de redressement national (CMRN) a demandé à la population d'éviter *« tout acte de pillage »* et de *« contenir sa colère »*. Il semble, en effet, que peu après l'annonce du coup d'Etat par le colonel Traore, les habitants de Conakry sont descendus dans les rues de la capitale pour se livrer au pillage des boutiques de commerçants de l'éthnie malinké à laquelle appartient l'ancien premier ministre. Selon des informations encore non confirmées, l'armée a fait usage de ses armes pour rétablir l'ordre. Le risque de voir la population de la capitale, qui, pour l'essentiel, est d'ethnies soussou et forestière, se livrer à une chasse aux Malinkés est réel.

Le colonel Diarra Traore a donc joué son va-tout, et il a perdu. La personnalité de l'ancien premier ministre le laissait présager. Mis à l'écart le 18 décembre dernier par le chef de l'Etat, qui ne pouvait plus longtemps s'accommoder d'un rival si envahissant, mais simplement rétrogradé au rang de ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, en raison de son influence politique, et surtout parce qu'il était devenu le plus important représentant de l'ethnie Malinké au gouvernement, le colonel Diarra Traore attendait son heure, sa revanche. Pour bien montrer qu'il n'acceptait pas sa rétrogradation, il avait refusé de quitter la résidence de premier ministre qu'il occupait dans la capitale. En privé, il se montrait extrêmement critique des décisions – ou plutôt de l'absence de décisions – du chef de l'Etat, n'hésitant pas, notamment, à mettre en cause, en des termes très durs, celui que l'on appelle le « marabout blanc » du président Conte, son conseiller en communication, M. Bernard Vatrican.

La prééminence des Malinkés

Emporté par son désir de vengeance, et surtout par son ambition, le colonel Diarra Traore a, apparemment, sous-estimé la fidélité des principaux chefs de l'armée envers le président Conte, qui, sous l'impulsion du chef de bataillon Ousmane Sow, secrétaire d'Etat à la défense, ont mené une rapide offensive contre les putshistes retranchés dans les bâtiments de la radio. Sans doute aussi a-t-il surestimé sa propre popularité. Il suffisait de parler avec le « petit peuple » de Conakry pour se rendre compte à quel point l'ancien premier ministre était perçu comme « arrogant ». Beaucoup de gens n'avaient pas oublié que le colonel Traore a été gouverneur de région pendant douze ans sous le régime Sékou Touré, puis dirigeant des comités militaires institués par le dictateur. Le colonel Traore, homme indéniablement plus brillant sur le plan intellectuel que le chef de l'Etat, un militaire de carrière qui se présente volontiers comme un *« paysan »*, a cru que les Malinkés, l'ethnie de l'ancien président Sekou Touré, et la sienne, conservaient encore leur prééminence au sein de l'armée. Or s'il est vrai que la plupart des officiers étaient malinkés, depuis plusieurs mois le chef de l'Etat s'est efforcé de placer des hommes sûrs aux principaux postes de responsabilité, c'est-à-dire des représentants de sa propre ethnie, les Soussous, ou des Peuls. De plus, même s'il avait réussi à s'imposer dans un premier temps, celui qui voulait devenir le nouvel *« homme fort »* de la Guinée aurait rencontré de nombreuses difficultés par la suite, notamment à Conakry, en raison de la suprématie ethnique des Soussous et des Forestiers dans la capitale.

L'échec de cette tentative de coup d'Etat prouve au moins que, sous son aspect un peu falot, le colonel Lansana Conte a pris discrètement ses précautions pour « verrouiller » la situation et que ses partisans sont capables, au bout du compte, de s'opposer à une tentative de prise de pouvoir. L'alerte, cependant, a été chaude. Le colonel Diarra Traore a, en effet, réussi à investir, puis à occuper la radio nationale pendant quelques heures. D'autre part, l'initiative de l'ancien premier ministre, outre qu'elle est explicable par l'ambition personnelle de l'intéressé, met l'accent sur des problèmes réels : d'abord le fragile équilibre ethnique, ensuite et surtout l'effritement de la popularité du pouvoir, qui est réelle.

Des réformes nécessaires

L'explosion de joie qui, le 3 avril 1984, a salué la prise du pouvoir par les militaires guinéens, est en effet singulièrement retombée. La restauration de la démocratie après vingt-six années de dictature, la brusque ouverture des prisons et, notamment la libération des rescapés du camp Boiro, ce véritable « camp de la mort », furent portées au crédit du nouveau pouvoir. D'un seul coup, la population retrouva des libertés élémentaires, à commencer par la liberté de parole. Chacun, durant de longs mois, se mit à raconter les horreurs endurées sous la dictature, en un vaste défoulement collectif. Il n'en demeure pas moins que cet « état de grâce » pour le président Conte ne dura pas devant les réalités d'une situation économique extrêmement précaire.

Laissée quasiment en friche durant plus d'un quart de siècle, la Guinée était – est toujours – à reconstruire de fond en comble. Or il est indéniable que les réformes tant espérées par la population guinéenne se font toujours attendre, que le chef de l'Etat fait preuve d'une certaine pusillanimité devant, par exemple, le groupe de pression que constituent les quatre-vingt-cinq mille fonctionnaires ; que les anciens dirigeants du régime Sekou Touré ne sont toujours pas jugés, alors que la population le souhaite, du moins une partie d'entre elle.

Récemment encore, on a pu se rendre compte que les nostalgiques de l' « ancien régime » restent nombreux. Le 21 juin dernier, à l'occasion d'un concert organisé par le chanteur africain Alpha Blondy, qui a dégénéré en émeute, des petits groupes se sont répandus dans les rues de la capitale en scandant des slogans favorables au dictateur disparu et hostiles au chef de l'Etat. Celui-ci, apparemment, n'a pris aucune mesure de rétorsion. Il est un fait, d'autre part, que des réformes urgentes sont nécessaires, notamment sur le plan monétaire. Le chef de l'Etat, par exemple, ne s'est pas encore résolu à conclure un accord avec le Fonds monétaire international, alors qu'il est indispensable de procéder à une dévaluation très importante de la monnaie nationale, le sily. Actuellement, l'écart entre le taux parallèle et le taux officiel de la monnaie varie de un à douze.

Chacun sait que, pour l'essentiel, la fonction publique est hostile à cette réforme, dans la mesure où elle réalise de fructueux bénéfices par le marché noir. Chacun sait aussi que la corruption qui gangrène une administration en majorité malinké n'a pas cessé, et que la bourgeoisie choyée par Sekou Touré continue à faire étalage de sa richesse. Pendant ce temps, on ne peut pas dire que la situation matérielle du « petit peuple » se soit améliorée, même s'il est vrai que le commerce a repris, que les biens de consommation en provenance des pays occidentaux entrent librement en Guinée et que plus personne ne craint – comme ce fut longtemps le cas sous Sekou Touré – de montrer ses biens au soleil. La liberté et la démocratie, oui. Mais pour quoi faire, semblent dire les Guinéens, qui n'ont pas encore vu se modifier sensiblement leurs conditions de vie.

LAURENT ZECCHINI.

Soudan

MANIFESTATION POUR L'EXTRADITION DE L'ANCIEN PRÉSIDENT NEMEIRY

Khartoum (UPI, AFP, Reuter). – Plus de quarante mille étudiants et syndicalistes ont manifesté jeudi 4 juillet devant l'ambassade d'Égypte à Khartoum pour réclamer l'extradition de l'ancien président Gaafar Nemeiry, réfugié en Egypte depuis le coup d'Etat du 6 avril dernier.

Le président du syndicat des étudiants, M. Omar Youssef Al Digair, a été reçu par l'ambassadeur d'Egypte, qui lui a promis qu'il transmettrait au président Moubarak un mémorandum rédigé par les manifestants et qualifiant l'asile accordé par l'Egypte *« d'acte hostile au Soudan et de tentative désespérée de faire avorter la révolution. »*

Le Zaïre en quête de respectabilité

III. – *Le « bon élève » du FMI ?*

De notre envoyé spécial LAURENT ZECCHINI

Dirigé d'une « poigne de fer » par le président Mobutu, fidèle allié de l'Occident, le Zaïre est loin de nourrir toute sa population, contrainte de se livrer à de multiples petits trafics pour survivre (*le Monde* des 4 et 5 juillet). Le maréchal Mobutu est cependant engagé dans une partie serrée avec le FMI.

Kipushi. – Maintenant, l'eau ruisselle carrément du plafond de la galerie, où l'on patauge jusqu'à mi-mollets. L'eau encore, sous forme de vapeur, qui fuse des parois, alternant, plus loin, avec la poussière qui envahit les poumons ; l'eau du corps entièrement inondé par la chaleur souvent suffocante, avant que l'on pénètre dans une zone balayée par des courants d'air froid ; la boue qui succède aux éboulis de cailloux ; et puis, comme si ce n'était pas suffisant, les hurlements des néophytes qui tentent – en vain – de se faire entendre dans le fracas des excavatrices et le déchirement des klaxons de monstrueux camions-bennes qui foncent dans les galeries comme sur une autoroute : à 1 150 mètres sous terre, l'extraction du cuivre, principale richesse du Zaïre, s'effectue encore, en dépit des progrès de la mécanisation, dans des conditions éprouvantes.

Dans un étroit boyau, un mineur arrête un court instant les trépidations de sa foreuse : *« Je gagne 1 500 zaïres* (1), *mais si on travaille dur, on gagne plus. »* Avec les primes de rendement, le salaire de base peut atteindre, paraît-il, 4 000 zaïres, c'est-à-dire un peu moins qu'il y a quelques mois, avant la suppression des heures supplémentaires. La mine tourne vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et chaque homme travaille huit heures par jour (dont cinq au fond), six jours sur sept. Mille deux cent soixante hommes se relaient, en trois équipes, pour extraire 6 000 tonnes de minerai de cuivre par jour. Chaque samedi, les épouses des mineurs ont la possibilité d'aller se rendre compte *in situ* de l'« ambiance de travail » de leurs maris. Le voyage ne dure que trois minutes.

La Gécamines (Générale des carrières et des mines), dont *« la population totale au Zaïre, y compris les familles, s'élève à 222 946 personnes, dont 2 514 expatriés »* (statistiques 1983), tient beaucoup à son image d'entreprise sociale. Il est vrai que sa bonne santé économique conditionne, peu ou prou, celle de tous les habitants du Shaba et, au-delà, du pays tout entier : l'ensemble des produits miniers (cuivre, zinc, argent, or, cobalt, diamant, etc.) représente plus de 80 % en valeur des recettes d'exportation.

La société pourvoit, en principe, à tous les besoins de la population, qui réside de part et d'autre de la « route du cuivre » (Lubumbashi-Likassi-Kipushi). Mais elle impose aussi des contraintes financières aux entreprises du Shaba, qui, pour la plupart, vivent de la sous-traitance ou des retombées commerciales de la compagnie minière : la Gécamines offrant à ses employés différents biens et denrées (carburant, farine) à des conditions préférentielles, les petits industriels locaux sont obligée de « suivre ». D'où, en cette période d'austérité, une morosité quasi générale des agents économiques privés.

Cette « dimension sociale » a cependant ses limites : il suffit, pour s'en convaincre, de visiter les installations vétustes (le four a été construit en 1908) des usines pyrométallurgiques de Lubumbashi, de pénétrer dans la fournaise qui règne aux abords de la coulée du métal en fusion, où s'agitent des ouvriers qui ne se soucient pas de quelconques « mesures de sécurité ». Ici, tout ou presque se fait avec l'intervention manuelle de l'homme. Un important programme d'investissement destiné à moderniser les installations est cependant prévu, avec l'aide de la Banque mondiale, pour un total de 800 millions de dollars (dont 250 millions de financements extérieurs), sur cinq ans. Au niveau mondial, les spécialistes tablent en effet sur une stabilisation des cours du cuivre dans les années à venir, voire sur une légère augmentation.

Pour le Zaïre, qui, avec 500 000 tonnes, est le sixième producteur mondial de minerai, une réduction des variations, jusque-là erratiques, du prix de l'« or rouge » est un élément déterminant pour le succès ou non du plan de redressement économique entrepris sous la tutelle du Fonds monétaire international (FMI).

Le Zaïre, qui relève d'une longue période de crises financières et de ruptures avec le Fonds, a mis en œuvre, en 1983 et 1984, une politique de stabilisation et de rigueur qui donne des résultats encourageants. Dans l'ensemble, Kinshasa respecte ses engagements internationaux et, dans une moindre mesure, les « critères de performance » qui lui ont été imposés par le FMI. Ainsi, à la fin de l'année dernière, le déficit budgétaire a atteint environ 0,5 % du produit intérieur brut, contre 3,8 % en 1983 et 10,5 % en 1984. La politique monétaire restrictive qui a été poursuivie en 1984 (après la forte dévaluation du zaïre-monnaie en 1983) a permis de limiter à 34 % la progression de la masse monétaire (contre le double l'année précédente) et, après l'unification des deux marchés – l'un officiel, l'autre libre, – le cours du zaïre s'est stabilisé par rapport au dollar, en ne se dépréciant « que » de 31 %.

Un nouveau rééchelonnement

L'inflation, d'autre part, a progressé d'environ 18 % (2) contre un peu plus de 100 % en 1983. Grâce essentiellement au café, au diamant, au pétrole et au cobalt, dont le volume des ventes et les cours ont augmenté, les recettes d'exportation ont progressé de 21 % par rapport à 1983. Mais, pour favorables qu'ils soient, ces résultats n'ont pas entraîné d'effets positifs sur le déficit de la balance des paiements, en raison du poids de la dette extérieure.

En 1984, le Zaïre a remboursé 325 millions de dollars à ses créanciers. Sa dette extérieure globale reste importante, à hauteur d'environ 4,5 milliards de dollars. Le 24 avril, le Zaïre a obtenu du FMI un crédit stand-by de 162 millions de DTS et s'est engagé sur un deuxième accord de confirmation, jusqu'à fin avril 1986. Enfin, au cours de la réunion du club de Paris, les 23 et 24 mai, les autorités zaïroises ont obtenu un nouveau rééchelonnement à hauteur de 350 millions de dollars (le total du service de la dette en 1985 est de l'ordre de 900 millions de dollars).

La France a décidé, elle aussi, d'« accompagner » les efforts du Zaïre en portant le montant de ses engagements financiers de 429 millions de francs à près de 500 millions en 1985. Le Zaïre est d'ailleurs le seul pays au monde à qui Paris accorde à la fois des prêts de la Caisse centrale de coopération économique (CCCE), une aide directe du Fonds d'action conjoncturel (FAC), et des protocoles financiers du Trésor. Deuxième fournisseur après la Belgique, elle occupe néanmoins une place médiocre en ce qui concerne les investissements dans ce pays : les investissements français représentent 10 millions de dollars, contre 800 millions pour la Belgique, 200 millions pour les Etats-Unis et 60 millions pour le Royaume-Uni.

Un réseau routier désastreux

L'agriculture, qui occupe encore près de 58 % de la population active (pour 3 % seulement le territoire est consacré à l'agriculture), est surtout victime de l'état désastreux des voies de communication, notamment dans le sud du pays. *« Si on voulait relier toutes les capitales régionales entre elles, au rythme actuel*, plaisante un expert, *il faudrait investir 40 milliards de dollars sur mille ans »*. La libéralisation des prix agricoles a entraîné une augmentation de la production de près de 40 %, mais une part importante de celle-ci a été perdue, faute de pouvoir être évacuée à temps vers les centres de commercialisation et en raison d'une absence de coordination entre les différents ministères intéressés. L'aspect prioritaire de ce secteur a cependant été reconnu : le *« sixième projet routier »*, qui associe la Communauté économique européenne, la Caisse centrale française et la Banque mondiale, prévoit un investissement de 250 millions de dollars, de 1986 à 1988.

Le rétablissement de la plupart des « indices » économiques en 1984 n'a pas provoqué l'arrivée d'investissements privés étrangers. *« L'intention du FMI, en créant une image de crédibilité du Zaïre était de susciter une dynamique d'investissements*, explique un expert financier occidental. *Beaucoup d'hommes d'affaires sont venus, mais moins pour investir que pour vendre. » « Nous n'investissons pas*, reconnaît un industriel belge, *nous maintenons en l'état l'outil productif, qui est vieillot et qui fonctionne à 25 % de sa capacité. »* Comme les Zaïrois, d'une manière générale, n'investissent pas dans le secteur productif, préférant réaliser des bénéfices immédiats, et comme, d'autre part, le secteur public ne dispose d'aucune marge de manœuvre en raison des contraintes imposées par le FMI, la situation est préoccupante.

Le contentieux de la « zaïrianisation »

Plusieurs facteurs expliquent que la confiance ne soit pas au rendez-vous. La plupart des partenaires étrangers du Zaïre n'entendent pas « passer l'éponge » sur le contentieux de la « zaïrianisation » qui a été décidée en 1973, et qui a pris la forme d'une spoliation pure et simple. Les Français soulignent que l'Etat ne s'est pas attaqué aux *« bastions du capitalisme belge »* et évaluent à 20 millions de francs le montant de leurs intérêts qui ont été saisis sans indemnisation. Certaines pratiques ne sont pas faites, d'autre part, pour restaurer un climat de confiance : la visite, par exemple, que le président Mobutu a effectuée, en janvier dernier, à l'ONATRA (Office national des transports), pour destituer le PDG belge, M. Honoré Paelinck, devant le personnel rassemblé en une sorte de tribunal populaire, ou le non-paiement, depuis dix-neuf mois, de la majeure partie du salaire des quatre-vingts expatriés d'Air Zaïre. Ce dernier cas est d'autant plus choquant que chacun sait que les bureaux d'Air Zaïre à l'étranger ont longtemps servis de « boîte aux lettres » pour alimenter certains comptes bancaires présidentiels à l'étranger. Enfin, les quotas – *« un Blanc pour cent Zaïrois » »* – imposés aux entreprises étrangères et la liste des emplois réservés aux nationaux, font partie des dispositions qui découragent les investisseurs privés.

Le laxisme en matière de contrôle douanier reste, d'autre part, très vivace. On estime que pour le Trésor zaïrois cette fraude correspond à un manque à gagner évalué à 1 milliard de zaïres par trimestre.

Le début de l'année 1985 a été caractérisé, de l'avis même des autorités zaïroises, par *« une tendance au relâchement de la reprise »*, tant en ce qui concerne le rythme de l'inflation, la baisse de la production dans la plupart des secteurs et l'insuffisance de devises, qui a entraîné une dépréciation du zaïre-monnaie. Et ce, bien que le gouvernement ait pratiquement gelé, depuis le début de l'année, toutes les dépenses de fonctionnement. Cette évolution qui, selon le premier ministre, M. Kengo Wa Dondo, est conjoncturelle, traduit cependant l'extrême fragilité de ce que certains responsables nomment - imprudemment – le « miracle » zaïrois.

Au cours de la dernière session du comité central du MPR (Mouvement populaire de la révolution) qui a pris fin début mai, la plupart des participants ont jugé que la politique économique suivie par le gouvernement, qui revient en fait à appliquer celle du FMI, était dangereuse à terme pour le pays, et qu'elle avait peu de chances d'être conciliable avec les priorités du *« septennat du social »* définies par le chef de l'Etat le 5 décembre dernier ; même si celui-ci a pris la précaution de préciser qu'en parlant de *« social »*, il ne pensait pas *« nécessairement à des augmentations de salaire »*. A l'issue de ses travaux, le comité central a publié un communiqué qui, tout en manifestant une approbation *« sans réserve »* du programme économique et financier conclu avec le FMI, recommande la vigilance *« afin que certaines contraintes de ce programme ne perturbent pas »*, sur le plan social, la vie du pays. En termes prudents, cette phrase tendrait à prouver que le président Mobutu a « entendu » les observations du comité central. *« Le président ne cesse de dire au FMI : « Je ne dirige pas des moutons, je dirige des hommes »*, nous a déclaré M. Kengo Wa Dondo. Le premier ministre qui estime lui-même *« scandaleux »* que l'Etat zaïrois soit obligé de consacrer 45 % de son budget au remboursement de la dette extérieure, pourra-t-il longtemps encore imposer à la fois rigueur, sacrifices et résignation ?

FIN

(1) 1 franc français vaut environ 5 zaïres.

(2) Dans la pratique, les hausses des produits de consommation courante ont été beaucoup plus importantes, allant, dans certains cas jusqu'à 45 %.

AFRIQUE

République sud-africaine

Les assassinats de militants anti-apartheid se poursuivent

L'œuvre d'un escadron d'extrême droite ?

Johannesburg. – Tous les jours ou presque, des Noirs sont tués au cours d'émeutes qui continuent d'agiter les Townships depuis maintenant plus de dix mois. Dix sont morts en l'espace de trois jours dont cinq dans la seule journée de jeudi. Au total environ quatre cent cinquante Noirs ont péri depuis début septembre 1984, époque à laquelle la violence a embrasé les cités noires du triangle du Vaal. A ces victimes, il faut ajouter les noms de ceux qui disparaissent sans laisser de traces, *au nombre de vingt-sept selon le* Front démocratique uni (UDF) et de onze *« assassinés politiques »*. Parmi ces derniers, figurent quatre militants de l'UDF qui, le jeudi 27 juin, ont quitté Port-Elizabeth dans la nuit après avoir assisté à un meeting, et s'en sont retournés chez eux à Cradock, ville située à 250 kilomètres au nord.

Samedi, les corps carbonisés de Thomas Mkonto et de Cicelo Mhlawuli ont été retrouvés non loin de leur véhicule incendié. Il a fallu deux jours à la police pour découvrir, à moins de 2 kilomètres de distance, les corps, eux aussi carbonisés de Matthew Goniwe et Fort Calata. D'après les premiers éléments de l'enquête, il semble qu'ils aient été auparavant poignardés.

De notre correspondant

Tous appartenaient à un comité de résidents de la Township de Cradock, la Cradora *(Cradock residents association)* créée en août 1983 sous l'impulsion de Matthew Goniwe, un enseignant de trente-huit ans qui en était devenu le secrétaire général. Grâce à ses talents d'organisateur, il avait dirigé la lutte contre la hausse des loyers et réclamé des améliorations du système d'éducation qui avait conduit à un boycottage de quinze mois. la répression n'avait pas tardé à s'abattre. Matthew Goniwe avait été licencié pour avoir refusé une mutation. En compagnie de Fort Calata, il avait été emprisonné pendant six mois, puis relâché sans qu'aucune charge ne soit dressée contre les deux.

Lors d'une rencontre au mois d'avril dernier, il nous avait déclaré qu'il se battrait jusqu'à *« ce que la justice soit réalité »*. Matthew Goniwe s'était refusé à prévoir une échéance car, selon son expression, *« l'ennemi est dur »* mais, avait-il ajouté, *« une chose est sûre, même si c'est dans mille ans, je sais qu'un jour nous serons libres »*.

Aujourd'hui Matthew Goniwe est mort. Comme beaucoup d'autres dirigeants noirs, il a été éliminé. Par qui ? La question reste entière. Pour M. Derrick Swartz, secrétaire général de l'UDF de la section-est de la province du Cap, il ne fait pas de doute qu'il s'agit *« d'assassinats politiques »*, qui seraient l'œuvre d'un mystérieux escadron d'extrême-droite. Un groupe appelé aussi *« troisième force »*, dont l'objectif est de supprimer systématiquement les dirigeants de mouvements qui luttent contre l'apartheid.

Matthew Goniwe, Fort Calata, Sipho Hashe, disparu le 8 mai à Port-Elizabeth avec deux de ses camarades (*le Monde* du 15 juin), ou encore Jabu Maluleke, qui a été enlevé le 10 mai dans un train le ramenant à Soweto, étaient des figures proéminentes du combat contre l'apartheid. D'autres sont morts au cours de bagarres entre deux mouvements rivaux, l'UDF et l'AZAPO (organisation du peuple d'Azanie). Une lutte exacerbée par de faux tracts censés émaner de l'une ou l'autre des organisations. Des militants de l'UDF estiment que certaines attaques, dirigées contre leurs membres, étaient le fait d'agents provocateurs, et destinées à accroître les passions. Après dix mois de troubles et la montée du mécontentement, l'issue est plus incertaine que jamais.

MICHEL BOLE-RICHARD.

PROCHE-ORIENT

SELON LE « LOS ANGELES TIMES »

Les Syriens auraient retiré du Liban près du quart de leurs effectifs

La Syrie aurait retiré du Liban près d'un quart de ses forces militaires, selon des sources diplomatiques à Damas, citées par le *Los Angeles Times.*

Le retrait aurait commencé vers la fin de juin et serait presque achevé. Il concernerait près de douze mille soldats qui étaient stationnés dans la vallée de la Bekaa, soit deux brigades d'une division blindée.

La presse syrienne a stigmatisé, jeudi 4 juillet, les mesures américaines de boycottage de l'aéroport international de Beyrouth, estimant qu'elles constituent *« une forme de terrorisme exercée par une grande puissance pour étouffer un petit pays »*.

Le journal *Al Baas*, organe du parti au pouvoir à Damas, affirme, dans un éditorial, que *« la CIA est le plus grand réseau de terrorisme dans le monde, qui sévit depuis la fin de la seconde guerre mondiale »*.

« Ce réseau a déjà commis des actes terroristes terrifiants contre Mossadegh (Iran, 1953), Patrice Lumumba (Congo, 1965), Salvador Allende (Chili, 1973). Comment ne pas qualifier de terroriste également l'appui américain à la politique guerrière et expansionniste d'Israël », a souligné *Al Baas*.

Le Liban, pour sa part, a adressé jeudi un mémorendum au secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, protestant contre les mesures adoptées par l'administration américaine à l'encontre de l'aéroport de Beyrouth. Le texte souligne que *« les mesures adoptées frappent le Liban et non les pirates de l'air »*, alors que le gouvernement libanais a *« condamné le détournement et déployé des efforts* (...) *afin d'aboutir à la libération des otages »*. Beyrouth demande aux Etats-Unis de *« s'attaquer aux racines du terrorisme et pas à ses conséquences »*.

Entre-temps, les personnalités politiques libanaises de tous bords ont continué à exprimer leur opposition véhémente aux mesures américaines. L'ancien président Charles Hélou, les estime *« les plus injustes de l'histoire contemporaine »*. *« Les Etats-Unis cherchent à se venger de l'échec de leur politique au Proche-Orient et au Liban en voulant remporter une victoire afin de satisfaire l'opinion publique américaine au détriment du peuple libanais »*, a-t-il ajouté.

L'ancien président Camille Chamoun a indiqué avoir exprimé son *« mécontentement »* à l'ambassadeur des Etats-Unis à Beyrouth. *« Les Etats-Unis veulent se venger de tout un peuple alors qu'un groupe d'étrangers a commis cet acte terroriste »*, a-t-il indiqué.

L'Organisation des opprimés sur terre, qui a revendiqué le détournement du Boeing de la TWA, a affirmé jeudi, dans un communiqué parvenu à l'AFP à Beyrouth, être prête à livrer les pirates de l'air afin qu'ils comparaissent devant une cour internationale, à condition que le président Reagan soit jugé devant le même tribunal et *« réponde de ses crimes »*.

Le texte précise que cette déclaration intervient *« après les demandes de M. Reagan de juger nos frères qui ont effectué le détournement et qui ont tué le plongeur de l'armée américaine, et après les offres du gouvernement américain d'une récompense de 500 000 dollars à ceux qui les livreraient »*.

Le cardinal Etchegaray au Liban

Le cardinal Roger Etchegaray, président de Corunum (organisme central de l'Eglise chargé de coordonner les activités d'assistances) et de la commission Justice et Paix, est arrivé jeudi soir au Liban.

L'archevêque de Marseille, qui conduit une mission papale au Liban, s'est rendu à son arrivée au siège du patriarcat maronite de Bkerké (nord de Beyrouth), où il a été reçu par le patriarche Antoine-Pierre Khoreiche. Il devait rencontrer, ce vendredi, le président Gemayel, le président de la chambre, M. Hussein Al Husseini, et le premier ministre, M. Rachid Karamé. L'émissaire personnel du pape se rendra samedi dans la ville chrétienne de Jezzine au Liban-Sud. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

LE SOMMET CULTUREL FRANCO-JAPONAIS

Comment les nouvelles technologies déterminent la société

Les nouvelles technologies constituent, à bien des égards, l'une des utopies de cette fin de siècle. Assurément, elles contribuent à modifier les rapports industriels, à alléger les tâches, à accroître la productivité et à étendre les communications. Mais leur efficacité fascine tant, qu'on esquive souvent la question de leur maîtrise, c'est-à-dire des mutations éventuellement négatives dont elles sont porteuses du point de vue des rapports humains, et de la culture d'une manière générale. Les nouvelles technologies ne sont pas que des moyens : elles déterminent un certain type de société.

Le deuxième sommet culturel franco-japonais, qui s'est tenu à Arc-et-Senans puis à Paris, du 1er au 4 juillet, et qui avait pour thèmes la création et la communication, a démontré à la fois par la qualité de certaines interventions, mais aussi par les errements des débats combien ce problème est à la fois actuel et, à bien des égards, d'une formulation complexe.

L'avance technologique acquise par le Japon et la traditionnelle perméabilité de sa société aux innovations font de la situation nippone une expérience de laboratoire. La France, moins avancée en ce domaine et héritière d'une philosophie des Lumières qui a tenté de faire dépendre le progrès scientifique de la raison dans une perspective humaniste, pouvait apparaître comme un contrepoint à l'exemple japonais.

Ce colloque a montré qu'il n'en était rien et que le clivage n'est pas franco-japonais mais entre ceux qui s'interrogent sur les nouvelles technologies et ceux qui leur prêtent des capacités quasi miraculeuses, donnant implicitement la primauté aux moyens sur le message.

Les nouveaux médias sont à cet égard un exemple symptomatique : certes, ils contribuent au développement des « espaces de culture » par une extension de la communication, comme le souligne M. Mahea, président du Centre Pompidou, mais cet accroissement de l'échange risque en même temps d'engendrer une banalisation du produit culturel et un affadissement des spécificités, voire des identités nationales, dans une sorte de cosmopolitisme des valeurs.

Ce phénomène peut aussi présenter des avantages. Ainsi M. Osamu Tezuka, sans doute le plus célèbre créateur de bandes dessinées japonais, a montré par exemple combien la BD, jouant sur les symboles graphiques, pouvait contribuer à créer un langage universel.

Se situant dans une perspective plus globale, Alain Touraine a montré combien les nouvelles technologies pouvaient aider l'Europe à se dégager de la croyance en l'universalismes du message dont elle serait l'héritière pour redonner aux particularismes leur droit de cité. Soulignant que la société industrielle a été une société du silence, de la masse et de la solitude, il voit dans les nouvelles technologies un moyen permettant de rétablir une certaine communication et de conquérir des « espaces de liberté » sur une culture uniformisante. Selon Touraine, les nouvelles technologies, engendrant un type de société fondée sur la rencontre plus que sur l'association, transforment le rapport qu'entretient l'homme avec lui-même et avec les autres.

Une maison du Japon

En ce qui concerne la créativité, l'intervention de l'écrivain Shuichi Kato avait une tonalité plus pessimiste : la submersion de l'artiste sous les informations ne servant pas forcément à la création.

Les nouveaux outils technologiques posent un autre problème : celui du coût financier accru de la production culturelle. Ce sommet franco-japonais était, au demeurant, un exemple de deux conceptions divergentes de l'aide à la culture : du côté japonais, elle avait été organisée et financée par le quotidien *Asahi Shimbun*, tandis que, du côté français, étaient intervenus le ministère de la culture et Carrefour international de la communication. Mais, au-delà, la vraie question, reste celle de la protection des créateurs.

A l'issue de ce sommet, et à l'initiative du directeur d'*Asahi Shimbun*, il a été décidé de créer un comité permanent destiné à assurer la mise en œuvre de certains projets (biennale qui se tiendra alternativement à Paris et à Tokyo, création d'une revue culturelle franco-japonaise). Le président d'*Asahi Shimbun* a d'autre part insisté pour que son gouvernement s'emploie à créer une maison de la culture du Japon à Paris, pour laquelle la France a déjà offert un terrain.

PHILIPPE PONS.

Le Monde Aujourd'hui daté 7-8 juillet publiera une grande enquête consacrée à la culture japonaise, dominée par l'audiovisuel et l'édition de masse.

MM. KOHL ET MITTERRAND S'ENTRETIENDRONT EN AOUT D'UNE ÉVENTUELLE EXTENSION DE LA DISSUASION NUCLÉAIRE FRANÇAISE A LA RFA

Bonn (AFP). – Le chancelier Kohl a annoncé jeudi 4 juillet qu'il s'entretiendrait de l'éventuelle extension de la dissuasion nucléaire française à la RFA avec M. Mitterrand lors d'une rencontre au mois d'août. La chancellerie n'a donné aucune précision sur la date ou le lieu de la rencontre.

Interrogé, lors d'une conférence de presse, sur la récente déclaration du Parti socialiste français, qui estime que la France a *« un intérêt essentiel à ce que sa dissuasion globale et sa défense s'exercent avec efficacité au profit de l'Europe occidentale »*, et en premier lieu l'Allemagne fédérale (*le Monde* du 4 juillet), M, Kohl a estimé : *« Cette prise de position est intéressante et indique un changement. Elle n'est certes pas le fait du gouvernement mais du Parti socialiste français, qui est il est vrai, le parti de François Mitterrand. »*

La presse ouest-allemande dans son ensemble s'est montrée, jeudi matin, favorable à l'initiative du PS, notant, comme le *Stuttgarter Nachrichten*, que *« la politique française de défense est enfin entrée en mouvement »*.

M. JEAN MANO EST NOMMÉ AMBASSADEUR A BANGUI

Le *Journal officiel* de ce vendredi 5 juillet annonce la nomination de M. Jean Mano comme ambassadeur de France à Bangui (République centrafricaine), où il remplacera Jean Grossin, décédé à la suite d'une longue maladie (*le Monde* du 5 avril).

[Né le 17 septembre 1922, licencié en droit, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, où il a servi jusqu'en 1961, M. Mano a été intégré au corps des conseillers et secrétaires des affaires étrangères et mis à la disposition du ministre de la coopération. Après être resté dix ans à l'administration centrale (affaires africaines et malgaches), il a été affecté successivement à Rabat en 1971, à Brasilia en 1975 et à Libreville en 1976, avant d'être nommé en 1978 ambassadeur à Port-Louis, poste qu'il a occupé jusqu'en août 1982.]

● *L'Autriche et Eurêka.* – Les ministres autrichiens des affaires étrangères et de la recherche, respectivement MM. Leopold Gratz et Heinz Fischer, participeront à la conférence de Paris des 17 et 18 juillet sur la mise en œuvre du projet Eurêka de Communauté européenne de la technologie, a-t-on annoncé jeudi 4 juillet à Vienne. – *(AFP.)*

M. Hernu accuse le PCF et l'opposition de commettre des « contresens » sur la Force d'action rapide

Répondant, sans les nommer plus précisément, à *« certains hommes politiques ou certains partis, peut-être mal conseillés, qui condamnent la création de la Force d'action rapide ou qui ne l'acceptent que du bout des lèvres »*, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a expliqué, le jeudi 4 juillet à Nancy, où il présidait l'installation de la 4e division aéromobile, que *« ces gens et ces partis commettent un triple contresens : historique, tactique et stratégique »*.

Les propos de M. Hernu s'adressaient, de toute évidence, au PCF, pour lequel la Force d'action rapide (FAR) *« matérialise un retour inavoué de la France dans l'organisation militaire intégrée de l'OTAN »*, et à l'opposition, qui émet des réserves sur la composition actuelle et les missions attribuées à cette grande unité de 47 000 hommes.

Au sein de la FAR, cette force « coup de poing » chargée des interventions outre-mer ou en centre-Europe aux côtés ou non des forces alliées, la 4e division aéromobile représente la force d'hélicoptères antichars

Peser sur la crise

Commandée par le général Henri Préaud, la 4e division aéromobile (DAM), dont le PC s'est officiellement installé le 1er juillet à Nancy, rassemble environ 6 400 hommes qui servent 240 hélicoptères de combat ou de manœuvre et 2 000 véhicules d'infanterie. Les hélicoptères de la DAM, essentiellement des Gazelle et des Puma, représentent une capacité instantanée de tir de 400 missiles antichars. Comme à toute autre unité aéromobile dans le monde (il en existe aux Etats-Unis et en Union soviétique), le reproche principalement adressé à la DAM de Nancy touche à la fragilité et à la vulnérabilité des hélicoptères en opérations ainsi qu'à la nécessité de prévoir un lourd et cher soutien logistique.

M. Hernu a expliqué pourquoi, à son avis, ceux qui critiquaient la FAR commettaient un triple contresens, en dépit d'un *« consensus national sur les questions de défense à un niveau jamais atteint dans le passé »*.

Contresens historique, d'abord. Le ministre de la défense a renvoyé les critiques aux propos du colonel Charles de Gaulle, qui justifiait, avant la seconde guerre mondiale, ses faveurs pour un puissant corps blindé en rendant hommage *« aux propriétés de vitesse, de puissance et de concentration que la technique moderne confère à une force militaire bien entraînée »* grâce au char de l'époque. Aujourd'hui, pour M. Hernu, ces propriétés de vitesse, de puissance et de concentration sont celles de l'hélicoptère.

Contresens tactique, ensuite. Comparant la mobilité respective de la FAR et d'un corps d'armé blindé ou mécanisé, le ministre de la défense s'est demandé : *« Est-il raisonnable de ne pas applaudir à la création de la 4e division aéromobile, première unité en France où tout vole et où l'engin le plus lent se déplace à 200 kilomètres à l'heure en se jouant des reliefs, des cours d'eau, des obstacles, des mines, des destructions et des paniques de réfugiés ? »*

Contresens stratégique, enfin. *« La crise, une succession de crises latentes ou aiguës nous attendent, nous et les générations à venir. Ce qui distingue la crise de la guerre, c'est que la crise n'est pas irréversible. A Berlin comme à Cuba, les négociations diplomatiques et les démonstrations de forces militaires ont permis « un retour à la normale » que la guerre n'autorise pas. Faut-il reprocher au gouvernement de la France, attaché à sa propre sécurité et à celle de l'Europe, de se doter de la FAR, mobile et puissante, permettant d'être là où et quand il faut, et, par la présence de ce maillon indissociable de notre dissuasion globale, se donner la possibilité de peser sur la crise, d'éviter qu'elle ne dégénère, d'exiger, s'il le faut, le retour à la normale ? »*, s'est interrogé M. Hernu.

J. I.

● *Le président Moubarak à Akaba.* – Le président égyptien a regagné Le Caire jeudi 4 juillet en fin d'après-midi à l'issue d'une visite de quelques heures dans le port jordanien d'Akaba, au cours de laquelle il s'est entretenu avec le roi Hussein de Jordanie. Les entretiens ont porté notamment sur *« une évaluation de la situation à l'issue de la visite qu'a effectuée en mai dernier le roi Hussein de Jordanie à Washington »*, a déclaré M. Oussama El-Baz, directeur du cabinet politique du chef de l'Etat égyptien. Le souverain hachémite avait exposé au président Reagan l'idée d'un dialogue entre les Etats-Unis et une délégation jordano-palestinienne. M. El-Baz a annoncé que la délégation jordano-palestinienne sera formée *« prochainement et que la balle sera, alors, dans le camp américain »*. Washington, a dit M. El-Baz, doit adopter une attitude *« positive »* à l'égard de cette initiative, qui constitue *« un pas devant être accueilli favorablement sur le plan international »*. – *(AFP.)*

● *M. Arafat reçoit M. Claude Cheysson.* – M. Cheysson, commissaire européen chargé de la politique méditerranéenne et des relations Nord-Sud, a mis à profit son passage à Tunis pour rencontrer le président de l'OLP, M. Yasser Arafat, avec lequel, indique l'agence WAFA, il a fait le point de la situation au Proche-Orient. *(Corresp.)*

● *Appel en faveur du photographe Alfred Yaghobzadeh.* – Un comité de journalistes et de photographes pour la libération d'Alfred Yaghobzadeh, photographe de l'agence française Sipa Press, disparu le 26 juin dernier à Beyrouth, a lancé jeudi 4 juillet un appel aux journalistes de toutes les rédactions. Dans cet appel signé déjà par cinq cent cinquante-neuf journalistes, le comité demande *« sa libération au même titre que celles de nos autres confrères toujours retenus au Liban. Nous demandons à toutes les chancelleries de ne pas oublier notre ami dans leurs contacts avec les différentes parties libanaises »*.

● *L'aide aux Libanais réfugiés sur leur propre sol.* – La société de Saint-Vincent-de-Paul organise durant tout l'été une collecte en espèces ou en nature au profit des populations libanaises déplacées (vêtements, lait concentré, sucre, produits d'entretien, médicaments usuels, jeux, etc.). Les dons sont à adresser à Béthanie (Rassemblement Liban-1985), 13, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004 Paris. Tél. : (1) 277-58-65 et 574-34-35.

● *Intervention d'Hassan II en faveur du Tchad.* – Le roi du Maroc s'est engagé à *« user de son autorité pour que cesse l'agression libyenne »* au Tchad, a déclaré jeudi 4 juillet à Gbadolite (nord du Zaïre) le président tchadien Hissène Habré.

M. Habré a fait cette déclaration au terme d'une visite de vingt-quatre heures dans la ville d'origine du président Mobutu. M. Habré et le maréchal Mobutu ont également évoqué les efforts du Congo en vue d'une réconciliation entre factions rivales tchadiennes, ainsi que la coopération militaire entre le Zaïre et le Tchad.

politique

LE COMITÉ DIRECTEUR DU PS SE RÉUNIT SAMEDI A PARIS

Comment résoudre en douceur le conflit Jospin-Fabius ?

Le PS réunit son comité directeur à Paris, samedi 6 juillet. Les socialistes débattront essentiellement de la constitution des listes pour les élections de 1986 et du différend entre le premier ministre et le premier secrétaire du PS. Ce dernier avait adressé, le 20 juin, à chaque membre du comité directeur, une lettre dans laquelle il remettait son mandat en jeu et exposait ses positions sur trois points : la conception du parti, la stratégie politique et la conduite de la campagne.

« *La situation évolue bien, mais à son rythme* », lançait, le jeudi 4 juillet, M. Jean-Pierre Destrade, porte-parole du PS, à l'issue de la séance de négociations internes au parti consacrée à la constitution des listes électorales pour 1986 (*le Monde* des 3 et 5 juillet). Autrement dit, s'il apparaît encore difficile que le comité directeur du 6 juillet puisse — comme l'avait souhaité M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS — proposer au parti une procédure de désignation des candidats acceptée par tous, les ponts ne sont pas coupés entre les courants du PS.

Les minorités, qui lient leur accord sur la procédure proposée (1) à l'existence d'un compromis préalable sur leur représentation respective dans les listes, jugeaient jusqu'à présent inacceptables les propositions qui leur étaient faites. Or M. Jospin a souligné jeudi que chaque sensibilité du parti doit retrouver dans le groupe parlementaire qui sera issu des élections de 1986 la proportion qui était — à peu près — la sienne en 1981.

Cette règle était, en principe, déjà en vigueur, mais M. Jospin confirme ainsi que ses amis l'appliqueront, alors même qu'elle se révèle beaucoup plus douloureuse pour eux que prévu. C'est précisément ce que demandaient les minoritaires.

Reste à négocier, sur ces bases, département par département, là où un accord n'a pas encore été trouvé. Une sorte de course contre la montre est lancée, afin de réduire avant l'ouverture du comité directeur le nombre de cas litigieux et d'augmenter les chances d'un accord sur la procédure. Une telle manifestation de concorde, la tonalité plus sereine qu'elle donnerait aux débats, ne seraient pas un luxe au moment où l'*Unité*, hebdomadaire du PS, remarque que « *la base pousse à l'unité* ».

Cette apparente volonté de conciliation du premier secrétaire est accueillie avec prudence, voire scepticisme, par les différents courants. Le cas des rocardiens est évidemment le plus « sensible ». A la fois parce qu'ils souffraient plus que les autres dans la distribution des investitures, et parce qu'ils sont les plus susceptibles de se compter au congrès autour d'une motion (2). Or ils peuvent se faire « piéger », car le comité directeur dit « de synthèse » — où les motions des courants se fondent ou non en une motion unique — se tiendra bien avant que les listes ne soient définitives.

L'attitude de M. Jospin peut conforter les minorités du PS dans l'idée que, face à M. Fabius, le premier secrétaire cherche dans son parti les appuis les plus larges. La gestion de son différend avec M. Fabius le place devant un choix délicat. Il semble exclu qu'il dramatise à nouveau ce conflit. A l'inverse, il s'est trop engagé pour ne pas demander — d'une manière ou d'une autre — le soutien au comité directeur. Une autre attitude serait inévitablement interprétée comme une reculade et une victoire par forfait du premier secrétaire. Dans ces conditions, on s'oriente probablement vers le vote sur un texte, qui reprendrait une partie du contenu de la lettre adressée le 20 juin aux membres du comité directeur par M. Jospin.

La quadrature du cercle

M. Jospin doit donc se livrer à un travail d'écriture qui, selon un dirigeant du courant A (mitterrandiste), relève de la « *quadrature du cercle* ». Il s'agit d'élaborer un texte qui exprime ses thèses, que puissent voter le maximum de socialistes, et qui soit aussi acceptable pour le premier ministre.

Les néo-rocardiens, qui avaient répondu sèchement à la lettre du 20 juin, ont fait savoir qu'il est peu probable qu'ils votent le texte du premier secrétaire, à moins qu'il ne contienne des ouvertures pour la « *rénovation* » du parti.

Les rocardiens « orthodoxes » jugeront le texte « *sur pièces* ». Les amis de l'ancien ministre de l'agriculture, qui, à terme, aimeraient, en fait, tirer les marrons du feu pour M. Rocard, devraient demander que les termes du débat Fabius-Jospin soient clarifiés, afin que ce débat ne soit « *ni brouillon, ni désarticulé, ni insidieux* ».

Quant aux amis de M. Mauroy, les termes employés dans nos colonnes (*lire ci-dessous*) par l'ancien premier ministre à l'égard de la politique de M. Fabius confirment, s'il en était besoin, qu'ils se rangent du côté du premier secrétaire.

Enfin, les amis de M. Jean-Pierre Chevènement veulent débattre au fond ! « *Plus que le leader de la campagne,* dit un parlementaire du CERES, *l'important est quelle campagne, et donc quel projet ?* » Si la « *division* » l'emportait — ce qui serait « *suicidaire* », — le CERES refuserait de choisir entre « *une motion néo-molletiste et une motion moderniste* », ajoute un autre. La multiplication des prises de position tactiques ou fondamentales indiquent clairement que le clivage Fabius-Jospin ne devrait pas être résorbé définitivement au comité directeur.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

---

(1) Selon la procédure proposée par le courant A (mitterrandiste), les commissions exécutives fédérales (CEF) établiraient dans chaque département les listes à partir des accords nationaux et des candidatures déclarées. Elles feraient ensuite parvenir aux militants toutes les listes qui étaient en présence. Si les militants ne ratifient pas le choix de la CEF, une autre liste peut être retenue, à condition qu'elle ait obtenu la majorité des suffrages des militants.

(2) Il est acquis que les néo-rocardiens se compteront sur une motion. *Mais ils ne représentaient, au congrès de Bourg-en-Bresse, que 5 % du PS.*

Préserver l'identité socialiste

(Suite de la première page.)

Rien de tel à gauche. L'identité politique et idéologique des partis issus du mouvement ouvrier n'est pas séparable de leurs formes d'organisation. Au socialisme de la nécessité a correspondu un parti se voulant révolutionnaire et dont le fonctionnement actuel demeure marqué par son option initiale. Au socialisme de la liberté correspond un parti de débats, la fédération librement consentie des diverses traditions socialistes.

Chacun mesure aujourd'hui combien les formes d'organisation du Parti communiste sont un obstacle à son adaptation aux missions contemporaines. Et son déclin résulte pour une large part, me semble-t-il, de ce décalage. Les socialistes prendraient le risque d'une évolution comparable si leur pratique politique ne tenait pas suffisamment compte des nécessités de leur propre forme d'organisation. Ils sont nés d'une double volonté : d'abord celle de transformer la société, ensuite celle d'élaborer collectivement leur démarche à partir d'un débat libre et constant aussi bien interne qu'avec l'ensemble des forces sociales.

∴

Si les partis de gauche, les syndicats et le mouvement social et associatif traversent depuis quelques années une crise de recrutement, c'est sans doute qu'ils ne sont pas parvenus à répondre à cette double nécessité. A trop vouloir se couler dans une pratique institutionnelle héritée de l'usage fait par la droite de la Constitution, la gauche court le risque de tarir ses sources. Et toute évolution vers une présidentialisation encore plus marquée ne pourrait que renforcer cette tendance et mettre en péril la survie même des organisations représentatives du monde du travail.

La gauche ne peut renoncer à modifier une société imprégnée des valeurs qui sont celles du capitalisme. Le choc des idées, la discussion intellectuelle, sont plus que jamais nécessaires. La communication contemporaine, si elle impose une attention aux formes — au *look* comme on dit aujourd'hui, — ne doit pas prendre le pas sur le contenu du message. C'est particulièrement vrai pour la gauche, qui a besoin de son histoire, de sa mémoire, de ses idées pour construire l'avenir. C'est vrai aussi pour la droite. On a vu comment l'abus des gadgets sous le précédent septennat a suscité une réaction de rejet.

Les socialistes doivent avoir le souci du débat, surtout dans une période où ils doivent décider leur programme pour les prochaines échéances électorales ou lorsque leurs principes sont interpellés par les réalités sociales. Car l'opinion doit comprendre notre fidélité à nos engagements, comme notre souci d'adaptation aux contraintes de la période actuelle. De larges débats sont possibles, par exemple sur l'aménagement et les formes de la réduction de la durée du travail, sur l'indispensable réforme de notre système de protection sociale, ou sur la sécurité et la prévention de la délinquance.

∴

La démocratie est le régime de la vertu en ce sens qu'elle est fondée sur la conviction et sur la cohabitation de projets contraires. Si la gauche veut mobiliser une majorité de Français autour de ses valeurs, encore doit-elle les assumer clairement et se donner les moyens de les populariser. Et lorsqu'elle est confrontée aux contradictions de toute société — qu'il s'agisse de l'équilibre des impératifs de la sécurité et de ceux de la liberté, ou des conséquences financières et sociales de l'indispensable solidarité, — elle doit poser franchement les problèmes face au pays et organiser l'indispensable débat qui seul permet de faire comprendre les choix de la gestion gouvernementale.

Ne nous leurrons donc pas : il n'y aura pas de majorité socialiste dans ce pays sans un Parti socialiste cohérent, actif, puissant, capable de porter un regard lucide sur les réalités sociales, mais ne renonçant pas à ses responsabilités politiques et assumant son destin.

Le Parti socialiste plonge ses racines aux origines mêmes de notre siècle et nous savons tous que son projet ne se limite ni à une législature ni à un septennat. Rien n'est plus précieux pour le combat politique des socialistes et le succès de leurs idées que la vitalité de leur organisation.

De cette conviction qui nous anime découlent les choix stratégiques que nous ne cesserons de défendre.

L'important aujourd'hui est de rassembler largement en affirmant notre identité. Cela signifie bien sûr que nous avons vocation à rassembler la gauche, toutes les forces populaires. Mais il n'y a dans notre démarche aucune exclusive. Souvenons-nous que jamais la gauche n'a entraîné autant de modérés dans son sillage que lorsqu'elle était rassemblée et conquérante. La gauche a naturellement vocation à s'élargir à ceux qui, sans être socialistes, seront attirés par le dynamisme de notre projet et résolus à franchir cette nouvelle étape avec nous.

Si les socialistes sont majoritaires, ils doivent gouverner et assumer toutes les difficultés qui en résultent nécessairement. C'est ce qu'ils font depuis plus de quatre ans. Si la gauche est majoritaire, je souhaite que toutes ses composantes aient le même courage.

Mais si, d'aventure, la gauche était minoritaire, elle devrait en tirer les conséquences et ne pas chercher à se maintenir artificiellement au gouvernement par le biais de fragiles combinaisons parlementaires.

Oui, je m'inquiète d'entendre certains socialistes soutenir la thèse inverse et envisager des alliances à droite pour compenser la défection des communistes. Si telle est leur analyse, je souhaite qu'ils la présentent clairement au cours des prochains mois, lors de sa préparation puis devant le prochain congrès du Parti socialiste. Et même s'ils ne le faisaient pas, il conviendrait, en toute hypothèse, que les socialistes réunis à Toulouse se prononcent sans ambiguïté sur ce point.

∴

Au total, sur les rôles respectifs de ceux qui assument, après lui, les plus hautes responsabilités, François Mitterrand a donc dit ce qu'il fallait. C'est à partir de ses réflexions qu'il convient, sur ce point, de travailler. Pour lui, président de la République, élu pour sept ans, attaché à sa mission de rassembler le plus possible les Français autour de grands projets et d'une grande ambition pour la France, il lui appartient, quelles que soient les circonstances, d'assumer son mandat.

Mais le passé récent nous est toujours présent : depuis vingt ans, nous avons, autour de lui, travaillé à l'unité des socialistes. Nous avons beaucoup avancé dans cette voie. Nous devons garder le même esprit : être fidèles à notre combat, rassembler, réfléchir sur les problèmes de notre temps, faire progresser l'espérance socialiste.

PIERRE MAUROY.

La préparation des élections législatives

LE RPR ET L'UDF ONT EXAMINÉ LA SITUATION DANS CINQUANTE DÉPARTEMENTS.

Les délégations du RPR et de l'UDF chargées de préparer les élections législatives tiendront une nouvelle réunion commune le mercredi 10 juillet. Au cours de la première séance de travail, le jeudi 4, cette commission était composée de trois représentants du RPR, MM. Toubon, Romani et Chartron et de quatre pour l'UDF, MM. Gaudin et d'Ornano (PR), Barrot (CDS) et Rossinot (radical).

Au terme de près de trois heures de négociation, les délégués ont examiné la situation dans une dizaine de régions sur vingt-deux — les premières par ordre alphabétique — qui regroupent une cinquantaine de départements. Ils ont confirmé leur accord pour décider en commun du choix de liste unique ou séparées, selon les cas particuliers de chaque département.

Les représentants de l'UDF ont insisté sur leur souhait que tous les noms de candidats soient publiés ensemble. Le RPR souhaite pour sa part, rendre publique avant la fin de juillet la plupart des noms de ses « chefs de file » c'est-à-dire les candidats du RPR qui conduiront des listes d'union ou des listes séparées et ceux qui figureront en première position derrière une « tête de liste » UDF. Mais seuls seront révélés les cas pour lesquels l'accord aura été conclu entre les deux formations.

● *Le Front national veut s'allier avec le CNIP.* — Le Front national se déclare prêt à ouvrir les listes qu'il présentera aux prochaines élections législatives et régionales à des candidats « *divers droite, socio-professionnels et cercles d'opinion* », « *tout en préservant son identité* ». Le parti de M. Jean-Marie Le Pen a fait savoir, mercredi 3 juillet, que « *parmi les formations et personnalités conviées à agir dans ce qui pourrait être un rassemblement pour les libertés, il envisagerait favorablement la participation du CNIP, seule formation politique d'opposition ayant toujours déclaré qu'elle n'avait pas d'ennemis à droite et qu'elle considérait le Front national comme partie intégrante de l'opposition* ».

● *L'université d'été des jeunes RPR* se déroulera du 26 au 31 août à Pontarlier, dont le maire est M. Roland Vuillaume, député, RPR du Doubs. Essentiellement consacrée à la préparation des élections législatives, cette université sera ouverte par M. Chirac, clôturée par M. Toubon et animée par M. Roger Karoutchi, délégué national du RPR à la jeunesse.

L'OPPOSITION SE MÉFIE DU BUDGET 1986, « BOMBE A RETARDEMENT »

L'opposition s'inquiète des « *bombes à retardement* » que lui abandonnera le pouvoir s'il perd les élections de 1986. C'est ainsi que M. Edmond Alphandéry, député (UDF-CDS) de Maine-et-Loire, a estimé, le jeudi 4 juillet, qu' « *avec le budget 1986, Fabius joue plus que jamais à « plus libéral que moi tu meurs »* [mais] *laisse un cadeau empoisonné à son successeur (...) en limitant au-delà du seuil de crédibilité la progression des dépenses publiques, qui sera en grande partie absorbée par l'alourdissement de la charge de la dette. « Les bombes à retardement,* a-t-il ajouté, *ont toutes les chances d'exploser dans les jambes de l'opposition.* »

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, ressent la même inquiétude. Il a jugé, dans un communiqué publié jeudi, que le budget 1985 « *n'incite pas à penser que le budget de 1986 puisse être meilleur puisque l'objectif de diminution de 1 % des prélèvements obligatoires en 1985 ne sera pas atteint, selon les propres statistiques du gouvernement.* » Selon lui, « *la qualité et la véracité des documents budgétaires pour 1986 seront très fortement sujets à caution* ». « *En 1986,* a-t-il affirmé, *il y aura deux budgets, celui qui sera voté fin 1985 et le budget réel que nous découvrirons lorsque nous arriverons en avril et que nous ferons l'opération vérité sur les comptes de la France* ». « *Beaucoup d'experts pensent,* a-t-il ajouté, *qu'il y aura entre le faux budget et le vrai budget une différence de plus de 20 milliards de francs.* »

SUIVANT LES RECOMMANDATIONS DE M. CHIRAC

Le maire de Brest a démissionné

M. Jacques Berthelot (RPR), maire de Brest, a annoncé, le jeudi 4 juillet, sa démission. Sa décision, explique-t-il, est dictée par « *l'intérêt de la ville, des Brestois et de l'opposition nationale* ». « *La division s'est emparée de la municipalité brestoise. (...) Bien que les responsabilités de cette situation soient à l'évidence largement partagées, j'estime en tant que maire devoir en porter ma part* », ajoute-t-il. Il appelle « *ses conseillers municipaux de la liste d'union pour Brest à se réunir autour du maire que choisira le conseil municipal pour poursuivre dans l'esprit de rassemblement l'action engagée au service de Brest* ». Le maire s'est refusé à tout autre commentaire.

De notre correspondant

Brest. — La décision de M. Berthelot devrait mettre fin à une crise qui dure depuis seize mois et éclaircir une situation qui devenait de plus en plus confuse et embarrassante pour l'opposition. En proie à leurs querelles intestines, les élus RPR-UDF ne facilitaient guère les discussions pour la préparation des législatives dans le Finistère. Ils portaient aussi un sérieux coup à la campagne de promotion de la ville de Brest lancée à grands frais. Quant au conseil municipal, il ne s'était réuni qu'une seule fois depuis le 21 février. Enfin, sur la ville planait un parfum de scandale.

Les états-majors de l'UDF et du RPR ont décidé de mettre un terme à cette guerre, et M. Berthelot s'est retiré, suivant ainsi les recommandations très fermes de M. Jacques Chirac. Mais il ne l'a fait que contraint et forcé, après avoir affirmé avec vigueur à plusieurs reprises qu'il ne démissionnerait pas : « *Ceux qui se couchent ne se relèvent jamais* », avait-il dit, après que M. Georges Lombard, sénateur UDF, président de la communauté urbaine et ancien maire de la ville lui eut demandé de partir.

La coalition Union pour Brest élue en 1983 avait commencé à se fissurer au début de l'année suivante. Douze adjoints s'étaient mis en grève de permanence. On assista dès lors à un interminable feuilleton fait de retraits de délégations, de démissions, de propositions de réintégration, de révélations sur l'intention de M. Dreyfus, chef de cabinet du maire, de constituer un fichier sur les francs-maçons du Finistère... Jusqu'au dernier épisode, précédé par le licenciement du secrétaire particulier du maire, M. Tripot, qui s'était récemment « mis à table » devant la presse pour dénoncer les méthodes de travail de son ancien patron.

La personnalité de M. Berthelot est le fil conducteur de cette crise. Agé de trente-neuf ans, agrégé de mathématiques, professeur à l'Ecole navale, cet homme qui affectionne les postes de commandement est allé droit vers les écueils faute de savoir louvoyer. Le maire a mené ces deux années de mandat à plein régime.

A peine installé à Brest, après avoir gagné l'investiture contre M. Lombard, puis balayé M. Maille (PS) aux municipales, il démonte l'association pour la Maison de la culture, et municipalise les Maisons pour tous. Il n'hésite pas à clamer bien haut que Brest est un nid d'espions du KGB. A l'intérieur de la mairie, M. Berthelot met en place *un cabinet musclé dirigé par* M. Bernard Dreyfus (RPR), s'entoure de conseillers non élus, plus politiques qu'administratifs. Certains adjoints, dont MM. Berest (PR), ancien député, ancien maire, Cousin (RPR), Gil (RPR), entrent alors en dissidence, mécontents d'être considérés comme des « *porte-stylo* ». Faute d'avoir su lâcher du lest à temps, M. Berthelot a lui-même abrégé sa carrière politique.

GABRIEL SIMON.

APRÈS LES RÉVÉLATIONS DE LUC REINETTE

L'opposition demande au gouvernement de s'expliquer sur ses contacts avec les activistes guadeloupéens

Le secrétaire général du RPR, M. Jacques Toubon, a été le premier représentant de l'opposition à réagir, le jeudi 4 juillet, aux révélations faites la veille, en Guadeloupe, par le cerveau présumé de l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC), Luc Reinette, évadé de la prison de Basse-Terre le 16 juin dernier, sur les « négociations » engagées en juillet 1984 par certains élus de la gauche locale et des émissaires du gouvernement avec les dirigeants de la branche la plus activiste du mouvement indépendantiste antillais. « *Les indications données par Luc Reinette, les dates des réunions et les noms des participants sont suffisamment précis pour que Laurent Fabius s'explique au plus vite sur cette affaire* », a déclaré le député de Paris.

Deux autres parlementaires ont demandé au gouvernement de s'expliquer. Utilisant la procédure des questions écrites, M. Michel Debré, député RPR de la Réunion, estime que les déclarations de Luc Reinette sont assez « graves » pour appeler une « *mise au point urgente* » de la part du premier ministre. De même, M. Marcel Esdras, député apparenté UDF de la Guadeloupe, demande au ministre de l'intérieur de « *faire toute la lumière sur une affaire qui inquiète l'opinion publique* ».

En Guadeloupe, la publication du *mémoire*, de Luc Reinette suscite une forte émotion, mais les indications données par ce document n'ont pas surpris outre mesure. Luc Reinette avait déjà fait allusion à ses « négociations » avec des représentants du gouvernement lors de son procès et, à l'époque, le journal du Parti communiste guadeloupéen, *l'Etincelle*, avait lui aussi évoqué ces tractations, sans avoir été démenti.

Le président du conseil général, M. Dominique Larifla, premier secrétaire de la fédération socialiste guadeloupéenne, a d'ailleurs réaffirmé, jeudi, qu'il avait en effet rencontré Luc Reinette. Interrogé sur le point de savoir s'il accepterait éventuellement de revoir celui-ci, M. Larifla a répondu : « *Les données ont changé. C'était une mission secrète et, à partir du moment où tout a été dévoilé, j'estime que mon interlocuteur n'est plus digne de ma confiance.* »

A Paris, les faits rapportés par Luc Reinette n'ont fait l'objet, pour l'instant, d'aucun démenti du ministère de l'intérieur, tandis qu'au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM on explique qu'en l'absence de M. Georges Lemoine, en voyage à la Réunion, cette affaire n'appelle aucun commentaire. Seul le ministère de la justice a opposé un « *démenti catégorique* » à l'affirmation selon laquelle il aurait été mêlé aux prétendues « négociations ».

Quant à Me Christian Charrière-Bournazel, l'avocat dont le nom est cité par Luc Reinette comme ayant été celui de son « *principal interlocuteur* », il nous a répété, jeudi à Paris, qu'il s'était en effet entretenu avec le dirigeant indépendantiste, mais uniquement « *en qualité d'avocat* », sans autre commentaire et sans démentir les indications données sur la teneur des échanges de vues.

L'ARC menace

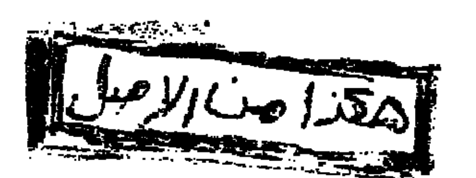
Notre correspondant en Guadeloupe nous signale, d'autre part, que les organes de presse locaux ont reçu, jeudi, un communiqué signé de l'Alliance révolutionnaire caraïbe. Cette organisation clandestine y accuse la gauche française « *d'être égale à la droite, avec en plus la mauvaise foi.* » L'ARC indique que « *si l'issue de la grève de la faim de Georges Faisans* [le militant indépendantiste incarcéré actuellement à la prison de Fresnes, qui fait la grève de la faim depuis le 3 juin] *devait être la mort, la sécurité d'aucun Français, complice objectif du pouvoir colonial, ne serait plus accordée en Guadeloupe* ».

L'ARC demande également l'emprisonnement d'un médecin d'origine métropolitaine, M. Chateauneuf, exerçant près de Basse-Terre et accusé de « *comportement esclavagiste* », ainsi que le départ de Guadeloupe d'un enseignant, lui aussi d'origine métropolitaine, M. Wacheux, auquel il est reproché d'avoir donné un coup de pied à un élève dans un collège de la banlieue de Pointe-à-Pitre.

En outre, dans le cadre de l'enquête ouverte après la tentative d'attentat visant le juge d'instruction Robert Tchalian (*le Monde* du 3 juillet), la police a arrêté un deuxième suspect, âgé de dix-huit ans, Edmond Pamphile Fouman, qui avait été surpris, mercredi matin, devant le palais de justice de Pointe-à-Pitre armé d'un revolver de collection chargé de six cartouches, et qui aurait avoué son intention de tuer le magistrat pour exécuter un « contrat » de 50000 F.

● *Les indépendantistes calédoniens sont déçus.* — Le bureau politique du FLNKS considère que l'attitude de M. Fernand Wibaux, délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, est « *décevante* ». Il proteste notamment contre les récentes arrestations de militants indépendantistes. « *Nous ne voulons pas nous faire rouler dans la farine* », a déclaré M. Edmond Nekiriai, porte-parole du bureau politique, selon lequel cette crainte ne remet pas en cause pour l'instant la participation du FLNKS aux élections régionales.

هكذا من الأصل



société

CRÉATION D'UN CENTRE NATIONAL DES ARTS CULINAIRES

L'école du goût

MM. Jack Lang, ministre de la culture et Henri Nallet, ministre de l'agriculture, ont annoncé, ce vendredi 5 juillet, la création d'un Centre national des arts culinaires (CNAC) ainsi que l'inauguration prochaine d'une Ecole nationale des arts culinaires (ENAC). Le conseil d'administration du CNAC sera présidé par l'écrivain et journaliste Jean Ferniot. Il comprend notamment six grands chefs et plusieurs personnalités du monde des Lettres et de l'industrie (1).

Les cuisines et les cuisiniers vont sortir de l'ombre : rien n'aura, en définitive, eu raison de l'appétit de M. Jack Lang.

En 1984, il est — dit-on dans son entourage, — *« approché par divers professionnels de la restauration, du tourisme et des industries des arts de la table, qui lui font part de leurs préoccupations sur l'avenir de la gastronomie française »*, confrontée *« à une compétition internationale de plus en plus sévère »*. Les grands chefs, qui sillonnent le monde, souhaitaient tirer une sonnette d'alarme auprès des pouvoirs publics. Un rapport est donc demandé à Jean Ferniot, aussi gastronome que journaliste, on le sait. La moustache gourmande, notre homme rencontre plus de deux cents personnalités, et voici, un an plus tard, ses deux principales propositions bel et bien suivies d'effet : le centre et l'école, qui seront complétés d'une série d'actions en faveur de la gastronomie française.

L'ENAC s'adressera en particulier aux jeunes titulaires d'un diplôme de cuisine ainsi qu'aux diplômés de l'enseignement supérieur. Les cours, d'une durée de deux ans, seront dispensés dans la région lyonnaise (château du Vivier à Ecully) et à Paris (Cergy). Parmi les professeurs : Pierre Troisgros, Alain Chapel et André Daquin. D'autre part une antenne œnologique pourrait être créée à Bordeaux, où M. Chaban-Delmas annonçait récemment (*le Monde* daté 23-24 juin) la création d'un Centre international du vin.

fin 1985, l'Etat aura versé 6 millions de francs pour le lancement du Centre national des arts culinaires. *Mais à l'avenir, ce dernier sera largement ouvert au secteur privé puisque il est habilité à* percevoir les fonds du mécénat d'entreprises.

JEAN-YVES NAU.

(1) Centre national des arts culinaires, 12, rue Saint-Florentin, 75001 Paris. Tél. : 260-24-51.

Outre les représentants des différents ministères et collectivités locales concernés, le conseil d'administration du CNAC groupe quatre personnalités : Mme Catherine Michel, et MM. Jean-Paul Aron, Christian Millau et Jean Rougié ; six grands chefs : MM. Georges Blanc, Paul Bocuse, Michel Guérard, Jean-Pierre Haeberlin, Alain Senderens et Roger Vergé ; deux industriels : MM. Alain Chevalier, PDG de la société Moët-Hennessy, et Claude Herbaut, directeur général de la SOPEXA.

★ Dans son prochain numéro daté 7-8 juillet, *le Monde* publiera un entretien avec M. Jean Ferniot.

DISCRIMINATION

Les mots pour le dire

Les vieux — on ne dit plus les vieux — ont un sujet de consolation. Pour les désigner, le vocabulaire s'enrichit. Les *« économiquement faibles »*, le *« troisième âge »*, les *« personnes âgées »*, l'*« âge vermeil »*, ces euphémismes étaient apparemment insuffisants. Sur les conseils du ministre de l'éducation nationale et du secrétaire d'Etat aux personnes âgées, la vieillesse bénéficie *désormais de mots nouveaux.*

Au *Journal officiel* du 4 juillet, les vieux peuvent apprendre qu'ils font partie de la *« gérité »*, état d'une population vieille, et que le processus de vieillissement dont ils sont les victimes s'appelle désormais la *« gére-scence »*. Il faudra qu'ils disent *« nursage »* et non nursing — trop infantilisant sans doute — pour désigner les soins infirmiers qu'ils nécessitent. Et s'ils ne trouvent pas leur mot pour exprimer la discrimination dont ils sont l'objet, les pouvoirs *publics leur en conseillent un* l'*« âgisme »*.

JUSTICE

DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

M. Daniel Hechter justifie trois refus de vente

M. Daniel Hechter, ancien président du club de football Paris-Saint-Germain, mais surtout président du conseil de surveillance de la société internationale Mode Design, s'est-il rendu coupable de trois refus de vente des vêtements dont il est le créateur, entre septembre 1981 et mars 1983 ? C'est en tout cas de ce *délit qu'il avait à répondre, jeudi* 4 juillet, devant la trente et unième chambre correctionnelle du tribunal de Paris.

Il a eu tout loisir de les contester tous les trois, durant les six heures de débats qui lui furent consentis. Chacun de ces délits est spécifique, mais fondé sur les procès-verbaux dressés par la direction générale de la concurrence et de la consommation à la demande de ceux qui estimaient avoir à s'en plaindre.

Une lettre oubliée

Il s'agit, chaque fois, de sociétés ayant boutique, l'une à Nice, l'autre à Lens, la troisième à Valence, et qui toutes se plaignent d'avoir essuyé *un refus* à la *suite* de commandes qu'elles avaient passées.

Ces plaintes, M. Hechter — visiblement agacé de sa position de prévenu, même si le président, M. Jean-André Collomb-Clerc, n'a pas manqué de lui faire savoir que le tribunal connaissait parfaitement sa notoriété, — les estime infondées parce qu'à ses yeux ces refus étaient chaque fois justifiés.

C'est vrai qu'à Nice la société Christine, installée avenue Jean-Médecin, vendait des vêtements Hechter. Vrai aussi que, pour cela, elle était normalement approvisionnée. Mais, en janvier 1983, elle *décida d'ouvrir une deuxième* boutique, en franchise, dans un centre commercial où la société Hechter avait elle-même pris une option pour un point de vente du même type. N'était-ce pas là une sorte de violation de contrat justifiant une rupture *des relations commerciales, d'autant* plus que la société Christine avait, selon M. Hechter, transféré d'autorité certaines de ses marchandises à ce centre commercial, violant en cela une clause des conditions générales de vente ?

A Lens, ce fut autre chose. Une société qui jusque-là n'était pas dépositaire de la marque Hechter passa commande pour des vêtements d'hommes. La commande ne fut pas honorée. Pourquoi ? M. Hechter répond que les vêtements d'hommes sont fournis, non directement par sa société, mais par des entreprises auxquelles il donne *licence et qui, ensuite, lui versent* des redevances. C'est donc à ces entreprises fournisseurs que la société aurait dû s'adresser.

Certes, ce fut peut-être une erreur de ne pas répondre à la lettre, mais, comme le dit M. Hechter, *« des lettres, on en reçoit par milliers. Vous ne pouvez pas me reprocher qu'un de mes collaborateurs ait oublié de repondre à celle-ci »*.

Mais l'affaire qui tient le plus à cœur à M. Hechter, c'est assurément la troisième. Car avec elle il va pouvoir donner son sentiment sur les centres Leclerc. Cette fois, c'est un détaillant de Valence qui se plaint : il s'appelle M. Goguet et dirige la société Vêtements Goguet sports. Or M. Goguet obtenait depuis déjà plusieurs saisons de M. Hechter livraison de collections enfants ou dames. Et soudain, en septembre 1981, il ne fut pas livré. Il s'étonna et fit savoir, tout carrément, qu'il allait faire constater le refus de vente. Cela ne fut pas du goût de M. Hechter qui répliqua aussitôt que c'était là *« une véritable provocation incompatible avec la poursuite de nos relations d'affaires »*.

En fait, M. Hechter explique longuement que, s'il avait effectivement livré M. Goguet jusque-là, c'est parce que ses représentants avaient omis de lui faire savoir que ce détaillant travaillait sous l'enseigne d'un centre Léclerc. Or, les centres Leclerc, il ne les apprécie pas. D'abord il y avait tromperie, et puis surtout les vêtements Hechter ne peuvent être vendus dans des centres Leclerc. *« Ces centres, en effet, sont contraires à ce qui est notre image, à la volonté de création, au principe même des marques. Que diraient nos clients étrangers, Allemands, Anglais, Japonais, Italiens, s'ils avaient connaissance que nous pratiquons de la sorte ? D'ailleurs, certains qui en ont eu connaissance se sont plaints et ont même menacé de nous quitter. »*

C'est cette même argumentation qu'a reprise l'avocat de M. Hechter, Me Alain Feder, après que le substitut, M. François Franchi, eut, pour sa part, conclu à la condamnation. Le tribunal rendra son jugement le 26 septembre.

J.-M. Th.

● *Coluche sera rejugé.* — Michel Colucci, dit Coluche, a fait opposition, jeudi 4 juillet, au jugement de la quatorzième chambre correctionnelle de Paris qui l'avait condamné, le 20 juin, à deux mois de prison pour outrages à agent (*le Monde* du 22 juin). Le prévenu, qui ne s'était pas présenté à l'audience ce jour-là, s'est engagé à comparaître personnellement le 19 septembre, date fixée pour ce nouveau débat.

ÉDUCATION

La Ligue de l'enseignement prend ses distances par rapport au gouvernement

De notre correspondant

Amiens. — *La lutte pour la création* d'un grand service public unifié de l'enseignement n'étant plus à l'ordre du jour, la Ligue de l'enseignement peut adopter une attitude plus critique à l'égard du gouvernement, et ses militants pourront se consacrer aux activités éducatives et culturelles qui lui sont propres. C'est ce qui ressort des débats de l'assemblée générale annuelle, qui vient de se tenir à Amiens pendant quatre jours.

« La Ligue de l'enseignement se situe dans la mouvance de la gauche tout en affirmant son indépendance vis-à-vis des partis », souligne M. Pierre Delfaud, *président depuis* cinq ans. Sa crainte était que la désunion de la gauche se traduise en tendances au sein d'un mouvement *qui regroupe un million d'adhérents* adultes et trois millions et demi d'enfants dans 46 000 associations (il y en avait 33 000 en 1970). Mais il se félicite que le *« patriotisme de l'organisation »* ait été le plus fort : le rapport d'activité du secrétaire général, M. Jean-Louis Rollot, a été adopté par 93,7 % des 400 délégués mandatés, et le rapport financier par 97 %.

La Ligue s'est inquiétée du projet de budget de l'éducation nationale pour 1986. Elle s'alarme également de la *« désertification des campagnes »* en matière scolaire, du ralentissement des *« zones d'éducation prioritaires »* et de la proportion considérable d'élèves exclus des collèges.

M. C.

M. MICHEL FAUQUEUX, NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SECOURS CATHOLIQUE

M. Michel Fauqueux, quarante-neuf ans, a été nommé secrétaire général du Secours catholique. Il remplacera à partir du 1er novembre *prochain M. Louis Gaben* qui prend sa retraite.

[Né en 1936 dans le Pas-de-Calais, M. Fauqueux est entré au Secours catholique en 1961. Il a été notamment délégué permanent à Tours et à Cambrai. En août 1972, il devient directeur du Rosier rouge à Vanves dans la région parisienne, un centre d'accueil de l'organisation, et en octobre 1979 délégué à l'animation et à la formation au plan national. Il sera le quatrième secrétaire général du Secours catholique après Mgr Jean Rodhain, Gilbert Cesbron et M. Gaben.]

● *Le colonel Jean-Bernard Pinatel* a été nommé chef du service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA) au ministère de la défense, en remplacement du *général de brigade Gérard Auber de* Peyrelongue qui prendra, à compter du 1er août prochain, les fonctions d'adjoint au général commandant la 27e division alpine à Grenoble.

[Né le 6 juillet 1939 à Biarritz et ancien saint-cyrien, le colonel Jean-Bernard *Pinatel a notamment commandé* le 42e régiment d'infanterie à Offenburg (Allemagne fédérale). Il a dirigé de nombreux séminaires à l'UER de sciences politiques de Paris-I, à HEC et à l'ENA. Licencié de physique nucléaire et diplômé de sciences politiques, il est l'auteur d'une thèse sur les effets des dépenses militaires sur la croissance économique en France et il a publié deux ouvrages : *l'Economie des forces* à la Fondation pour les études de *défense nationale et la Guerre civile mondiale* (en collaboration avec Jacqueline Grapin), chez Calmann-Lévy, qui lui a valu le prix Vauban 1977.]

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

A bicyclette...

De notre envoyé spécial

Reims. — Evénement sans précédent, jeudi 4 juillet, à l'issue de la sixième étape Tourcoing-Reims : le Belge Eric Vanderaerden, qui avait franchi le premier la ligne d'arrivée, et l'Irlandais Sean Kelly (4e) ont été déclassés pour irrégularités menaçant la sécurité des coureurs au cours du sprint final. Cette décision des commissaires a profité au Français Francis Castaing, déclaré vainqueur sur le tapis vert ; il a ainsi obtenu sa première victoire d'étape dans le Tour de France. Pendant ce temps, Jeannie Longo reprenait le maillot jaune du tour féminin.

Les dames du Tour de France se sont battues comme des hommes ! Les chiffres en témoignent. L'Italienne Maria Canins et la Française Jeannie Longo, séperées seulement par quelques centièmes de seconde, ont roulé à plus de 44 km/h de moyenne, sur un parcours vallonné de 17 kilomètres tracé dans la région de Reims.

Il faut l'admettre : bien des coureurs amateurs, d'un bon niveau, auraient été incapables de rivaliser avec elles. D'ailleurs, Jeannie Longo se mesure quelquefois aux garçons *et les domine à l'occasion.*

Au cours de sa trajectoire sur les routes de Champagne, elle n'a fait qu'une bouchée de la robuste néerlandaise Hennie Top, partie une minute avant elle. En 10 kilomètres, elle l'avait rejointe et dépassée.

C'est, il est vrai, une perfectionniste. Le vélo spécial qu'elle utilise pour les courses contre la montre fait l'admiration des connaisseurs : cadre plongeant, guidon retourné, petite *roue avant à dix-huit rayons*. Un bijou doté d'un développement que même les champions n'auraient jamais osé employer il y a quinze ans : 53 × 12, soit 9 m 10.

Ces performances et ces perfectionnements techniques sont révélateurs des progrès du cyclisme féminin et valorisent une spécialité qui rassemble de plus en plus d'adeptes sous toutes les latitudes.

Jeannie Longo peut-elle ajouter le Tour de France à son palmarès ? *« Je suis ici pour cela,* dit-elle, *mais ce sera difficile, car je porte le poids de la course sur mes épaules. »*

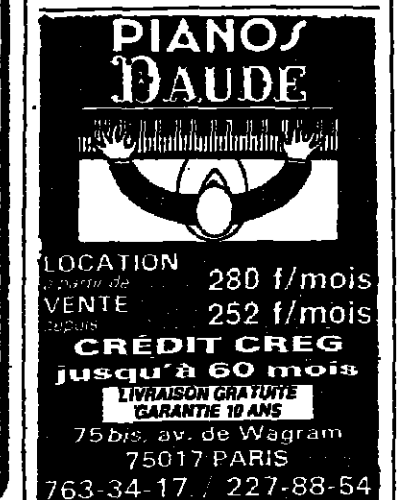
J. A.

TENNIS

EVERT-LLOYD ET NAVRATILOVA EN FINALE A WIMBLEDON

Les Américaines Martina Navratilova et Chris Evert-Lloyd, que les organisateurs des Internationaux de Wimbledon n'avaient pas voulu départager en les désignant toutes deux têtes de série numéro un, devaient se retrouver en finale, *samedi 7 juillet, sur le centre court.* En demi-finale, le 4 juillet, elles ont éliminé respectivement leurs compatriotes Zina Garrison et Kathy Rinaldi.

Les deux joueuses se sont déjà rencontrées soixante-cinq fois depuis 1973, dont onze fois en finale d'un tournoi du grand chelem. Leur soixante-sixième match devait être leur cinquième face-à-face au stade ultime du tournoi du All England Club. Chris Evert-Lloyd, qui, à trente ans, a remporté trois fois le titre, ne s'est jamais imposée à ce niveau à l'ex-Tchécoslovaque, qui, à vingt-huit ans, a gagné au total cinq fois.



Les résultats du jeudi 4 juillet

Tennis

SIMPLE DAMES
(Demi-finales)

1. C. Evert-Lloyd (E-U) bat 16. K. Rinaldi (E-U), 6-2, 6-0 ; 1. M. Navratilova (E-U) bat 8. Z. Garrison (E-U), 6-4, 7-6.

Cyclisme

TOUR DE FRANCE

Sixième étape : *Roubaix-Reims* (221,5 km). — 1. F. Castaing (Fra.), 6 h 29 mn 34 s (moyenne 34,114 km/h) ; 2. G. Lemond (E-U), m. t. ; 3. B. Von Brabant (Bel.), m.t. ; etc.

Classement général. — 1. K. *Andersen (Dan.)*, 34 h 9 mn 44 s ; 2. E. Vanderaerden (Bel.), à 40 s ; 3. G. Lemond (E-U), à 1 mn 5 s ; 4. B. Hinault (Fra.), à 1 mn 7 s ; *5. S. Bauer (Can.), à 1 mn 18 s ; etc.*

TOUR DE FRANCE FÉMININ

Quatrième étape : *Sarcy-Reims* 18,2 km, contre-la-montre individuel). — 1. M. Canins (Ita.), 24 mn 43 s (moyenne 44,177 km/h) ; 2. J. Longo (Fra.), m.t. ; 3. V. Simonnet (Fra.), à 36 s ; 4. A. Jones (G-B), à 43 s ; etc.

Classement général. — 1. J. Longo (Fra.), 7 h 49 mn 32 s ; 2. M. Canins (Ita.), à 22 s ; 3. V. Simonnet (Fra.), *à 39 s ; 4. H. Hage (P-B), à 47 s ; etc.*

● GOLF : *Ballesteros en tête de l'Open de France.* — En ramenant une carte de 62, soit neuf en dessous du par, l'Espagnol Severiano Ballesteros a battu, jeudi 4 juillet, le record du parcours de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) et pris résolument la tête du 69e Open de France. *Avant le deuxième tour*, qui devait être disputé vendredi 5 juillet, il devance le Français Ducoulombier (64), l'Anglais Faldo, l'Australien Senior et l'Ecossais Torrance (65), tandis que l'amateur français Michel Gayon a terminé sixième avec un excellent 66, soit deux coups de moins que l'Allemand de l'Ouest Langer (68).

POLICE

M. Jacques Toubon critique le plan de modernisation

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a critiqué, jeudi 4 juillet, le plan de modernisation pour la police qui doit être examiné la semaine prochaine par l'Assemblée nationale en affirmant qu'il s'agit d'un *« projet complètement partiel et totalement aléatoire dans son financement »*.

Remarquant que ce plan reprend *« dans son inspiration des propositions faites depuis longtemps par le RPR »*, M. Toubon a souligné, devant la presse, *« les graves inconvénients »* qu'il représente.

« C'est d'abord un projet complètement partiel dans la mesure où il ne comporte aucune des mesures nécessaires pour que l'action de la police soit efficace », a-t-il dit, en regrettant notamment qu'il ne soit pas accompagné d'une réforme du code pénal. Il est, d'autre part, *« totalement aléatoire dans son financement parce qu'il commencera en 1987 et qu'il n'y a pas de tranche prévue pour 1986 »*.

En définitive, selon le secrétaire général du RPR, *« il est incohérent de dire qu'on va promouvoir la police et parallèlement libérer dix ou quinze mille de ceux qu'elle a contribué à arrêter et à faire condamner »*.

● *Lorient : attentat contre le bar Le kibboutz »*. — Un bar du centre *de Lorient (Morbihan)*, Le kibboutz, dont le propriétaire affiche publiquement ses convictions sionistes, a été la cible, jeudi 4 juillet, à l'aube, d'un attentat qui a provoqué d'importants dégâts matériels aux habitations voisines.

Sous la violence de l'explosion qui s'est produite à 6 heures alors que l'établissement était fermé, les vitres des habitations ont été brisées dans un rayon de 200 mètres.

Cet attentat pourrait, selon le patron du débit de boissons, être motivé par ses « convictions pro-israéliennes ». *« Tout dans mon établissement rappelle Israël »*, a commenté, jeudi, M. André Hamonou, quarante-trois ans, propriétaire du Kibboutz, qui indique qu'il n'est pas de confession israélite.

● *L'expulsion de cinquante-trois personnes à Paris.* — Cinquante-trois travailleurs immigrés, locataires en titre et depuis des années de logements situés 47, rue Bisson, dans le vingtième arrondissement de Paris, ont été expulsés mardi 2 juillet par la police, à la demande de la Ville. Cette décision est intervenue deux jours avant une audience du *tribunal qui devait juger de l'affaire* en urgence.

Selon la police, l'évacuation a été décidée sur recommandation de l'architecte de la préfecture, car l'immeuble, très vétuste, menaçait de s'effondrer.

● *Le directeur d'un magasin est tué lors d'un hold-up.* — Le directeur d'un magasin de Savigny-sur-Orge (Essonne) a été tué, jeudi 4 juillet, d'une balle de révolver au cours d'une tentative de hold-up commise par deux gangsters qui ont *pris la fuite*.

Peu après midi, deux malfaiteurs ont pénétré dans la supérette Banco, rue de Châteaubriand, à Savigny-sur-Orge, masqués et armés de revolvers 9 mm. Ils ont obligé le directeur du magasin, M. Manuel Goncalves, vingt et un ans, de leur ouvrir le coffre. Celui-ci et son adjoint ont refusé d'obéir aux bandits et ont voulu résister en leur jetant des boîtes de conserve.

Les agresseurs ont alors ouvert le feu *à plusieurs reprises, atteignant* M. Goncalves, qui a été tué sur le coup.

SOCIÉTÉ

DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

M. Jean-Marie Le Pen a perdu les procès qu'il avait engagés contre « Libération »

Après avoir perdu le 18 avril son procès contre *le Canard enchaîné*, M. Jean-Marie Le Pen a perdu aussi, jeudi 4 juillet, devant la même 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, ceux qu'il avait engagés contre le quotidien *Libération*. Les deux affaires portaient toujours sur le même sujet : le comportement en Algérie, dans les premiers mois de 1957, du lieutenant Le Pen, alors affecté au 1er régiment étranger de parachutistes.

Mais si les articles reprochés au Canard enchaîné ne visaient que la participation de l'actuel président du Front national à des actes de torture qu'il aurait commis ou ordonnés, l'un de ceux que publiait *Libération* dans son numéro du 12 février relatait l'exécution sommaire d'un suspect, imputée elle aussi à M. Le Pen par le témoin qui la rapportait. Le tribunal se trouvait, sur ce chapitre particulier, dans l'obligation de rendre un jugement qui ne pouvait reprendre exactement les *motifs* donnés pour relaxer *le Canard enchaîné*.

Ces motifs étaient en substance les suivants : il est acquis aux débats que, dans les premiers mois de 1957, des actes de torture ont bien été commis par des militaires français, agissant dans le cadre d'une action antiterroriste ; il est acquis tout autant que le lieutenant Le Pen a partagé pendant trois mois la vie de ces enquêteurs dans des centres d'interrogatoire d'Alger ; *il est enfin acquis qu'il a eu* connaissance des violences graves qui se commettaient.

Or, il ressort de propos publics *incontestables que* M. Le Pen a, dès 1957, constamment approuvé et justifié l'emploi de la torture. Il ne peut donc se prévaloir d'une atteinte à son honneur et à sa considération, car il ne saurait à la fois approuver et justifier la conduite de ceux qui ont commis les actes qui lui sont imputés et affirmer que cette imputation le déshonore. Il ne peut pas davantage invoquer une atteinte à sa considération, puisque la grande majorité de ses supérieurs hiérarchiques et le commandement de l'armée partageaient son opinion sur le recours à la torture.

La diffamation telle qu'elle est définie par la loi sur la presse du *29 juillet 1881* supposant une atteinte à l'honneur et à la considération, le délit n'est donc pas constitué. Ainsi, comme l'avaient été *le Canard enchaîné* et son directeur, M. July se trouve donc relaxé pour ce qui concerne tous les articles publiés par le journal et faisant état d'actes de torture. La 17e chambre a donc logiquement repris l'argumentation qui avait été la sienne quelques mois plus tôt.

La bonne foi

Restait, dans le numéro du 12 février, la relation faite par un témoin de l'exécution sommaire d'un Algérien nommé Moussa et selon laquelle M. Le Pen *« a sorti un revolver de l'étui, l'a mis sur la tempe de Moussa et a tiré »*. Or, si le tribunal avait constaté que M. Le Pen approuva et justifia la torture, rien ne lui permettait de retenir qu'il ait approuvé ou justifié des exécutions sommaires de prisonniers suspects. Le présenter comme l'auteur d'une telle exécution était donc bien lui imputer un fait qui, cette fois, portait atteinte à son honneur et à sa considération. Restait à savoir si *Libération*, en relatant ce témoignage, avait été de bonne foi. La 17e chambre a répondu par l'affirmative.

Son jugement explique très longuement pourquoi, et ses attendus, parce qu'ils sont rares en cette matière et fixe une nouvelle fois ce que l'on doit attendre d'un journaliste, méritent d'être retenus.

Pour le tribunal, M. Jean-Marie Le Pen étant devenu un homme politique d'importance nationale, *Libération*, sans pour autant faire preuve de malveillance ou d'animosité, était en droit de revenir, pour tenter d'en percevoir certains aspects, *« sur son comportement en Algérie en 1957 »*. Mais comment ce droit peut-il s'exercer ?

« Il serait, dit le jugement, *irréaliste, voire inéquitable, d'exiger d'un journaliste qu'il fasse abstraction de ses opinions, de ses sympathies et de ses antipathies, en d'autres termes, qu'il soit parfaitement objectif. »*

En revanche, il *« doit être intellectuellement honnête. Les sentiments qu'il éprouve ne doivent altérer ni la pureté de ses intentions, ni la sincérité de sa démarche »*.

Journaliste, pas historien

Qu'en fut-il dans le cas particulier ? Le tribunal rappelle ici le témoignage donné à l'audience par M. Lionel Duroy, journaliste à *Libération*, qui exposait longuement comment il avait mené son enquête et travaillé en Algérie. Il relève assurément que cette enquête *« comporte des insuffisances »* : son auteur a d'ailleurs reconnu certaines altérations.

Mais, ajoute-t-il, *« dans sa quête du renseignement, le journaliste ne fait pas œuvre d'historien. Il n'en a ni le temps ni la formation. Il ne dispose pas non plus des moyens de la police. Son ambition n'est pas de parvenir à la vérité, qu'elle soit historique ou judiciaire. Il a pour mission d'informer, c'est-à-dire de transmettre à ses lecteurs ce qu'il a vu et entendu »*.

Or, pour les juges, *« il demeure que les auteurs des textes incriminés ont entrepris, tant en Algérie qu'en France, des investigations dont le caractère sérieux n'est pas contestable. Ils ont vérifié avec beaucoup de difficultés, en raison de l'ancienneté des faits, les dires des témoins. En outre, six de ces témoins, dans leurs dépositions à l'audience, ont tous confirmé les déclarations qu'ils avaient préalablement faites au journaliste et qui furent bien rapportées par celui-ci dans les termes où il les avait reçues »*.

Libération se trouvait donc en droit de publier l'imputation diffamatoire, *« la respectabilité du lieutenant Le Pen dût-elle en souffrir »*.

Le satisfecit est éclatant. Il retient les arguments qu'avaient invoqués les avocats de *Libération*, Mes *Jean-Paul Lévy et surtout Henri* Leclerc. Il aboutit, en tout cas, à débouter une fois encore Jean-Marie Le Pen, qui, depuis longtemps, multipliait les procès devant une juridiction qui souvent lui avait donné jusque-là gain de cause. Il est vraisemblable que le président du Front national fera appel de cette décision, comme il a déjà fait appel de celle qui relaxait *le Canard enchaîné*.

Assurément, il ne se contentera pas d'un autre attendu de la 17e chambre qui rappelle, en raison de l'ancienneté qui interdit de faire aujourd'hui la preuve des faits allégués, qu'*« elle ne pourra donc, quels que soient les éléments du dossier, tenir pour vrai que le lieutenant Le Pen a commis les actes qui lui sont reprochés »*.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.



Dessin de PLANTU.

Les vétérans de la guerre d'Algérie

II. — *Un autre ciel*

par JEAN PLANCHAIS

Du 1er novembre 1954 au 19 mars 1962, 2 700 000 jeunes Français se sont succédé en Algérie, dans une guerre qui, pour la France officielle, n'a jamais eu lieu. Depuis, les « anciens » ont préféré oublier cette *parenthèse désagréable* (*le Monde* du 5 juillet). Mais, pour certains, les souvenirs sont indélébiles.

En 1956 et dans les années suivantes, on découvrit que la France avait six côtés. Si on parlait depuis belle lurette de l'« Hexagone », du moins le mot fit-il alors florès pour deux raisons : l'une politique, l'autre psychologique.

A partir du moment où il fut convenu que l'Algérie et la France ne faisaient qu'un, il devenait impossible de parler de métropole. Le terme devenait « colonialiste ». Pour désigner la France « européenne », vive donc l'*Hexagone* !

Le mot soulignait aussi le ridicule d'un enfermement. Six côtés, six barrières qui enfermaient les Français dans leur petit bout d'Europe, les coupaient du vaste monde, les laissant, comme disait de Gaulle, *« cuire leur petite soupe dans leur petit pot »*.

La reconstruction des ruines de la guerre était presque achevée, il fallait s'emplir les poumons de cet air du dehors que la France n'avait pu respirer, de 1940 à 1944, parce qu'elle était captive, et depuis lors parce que les Français étaient pauvres.

Les garçons de vingt ans qui débarquent en Algérie pour y « maintenir l'ordre » ne connaissent donc pour la plupart que leur pré « hexagonal ». Le tourisme à l'étranger est réservé à quelques-uns. Le Club Méditerranée, né officiellement en 1950, est encore en culotte courte.

La découverte de « l'ailleurs »

L'Algérie, c'est la traversée en bateau – la Caravelle qui met Alger à deux heures de Paris n'est pas à l'usage du contingent, – le soleil et le souvenir des affiches de naguère : *« Engagez-vous, rengagez-vous dans les troupes coloniales »*, avec des palmiers et des mosquées blanches, des promesses implicites d'amours exotiques. Déception pour les naïfs : trop de soleil, trop de poussière, trop de crasse. La boue de l'hiver est la même, un peu plus teintée d'ocre, que celle de la Bretagne ou de la Lorraine. Un pays pauvre et triste, austère et désespérément dépourvu de houris. Pour ceux-là, l'Afrique, décidément, est bien surfaite.

Pour d'autres, au contraire, l'Algérie, c'est le changement, une forme d'aventure. Le monde est vaste, apparemment, et on peut y vivre loin du cocon originel. *« Je me suis découvert le goût d'aller ailleurs, de changer, de prendre des risques dans un cadre nouveau. La France, c'était bien, mais on pouvait en sortir, vivre avec des règles et des règlements différents. Ou moins de règles et de règlements. »* Leur découverte de l'Algérie, à vingt ans, c'est la découverte d'eux-mêmes. Ils le disent aujourd'hui, devenus techniciens, entrepreneurs, enseignants, sous des cieux moins tempérés que le nôtre. Ils saluent ce plongeon forcé qui leur a donné le goût de nager loin de leurs rivages familiers.

Les souvenirs, au demeurant, changent au fur et à mesure qu'apparaissent les responsabilités.

VINGT-CINQ MILLE MORTS

Vingt-cinq mille soldats français sont morts en Algérie de 1954 à 1962. Tués dans les combats, des accidents de la route, un nombre non précisé a été victime de maladresses dans le maniement des armes. Un million d'hommes ont fréquenté à un moment ou à un autre les infirmeries ou les hôpitaux militaires. Deux cent cinquante mille ont été blessés ou ont contracté une affection grave, quatre-vingt mille touchent une pension d'invalidité.

Encore, assurent les associations d'anciens d'Algérie, ce chiffre ne recouvre-t-il qu'une partie de la réalité : les visites médicales de libération étaient souvent sommaires. Et le délai d'un mois pour déposer ensuite une demande d'invalidité beaucoup trop bref lorsqu'il s'agissait de paludisme ou d'affections amibiennes, lents à se déclarer. Trop bref aussi dans le cas, relativement fréquent, d'affections psychiatriques.

Le fait que la guerre d'Algérie ait été considérée comme une série d'opérations de maintien de l'ordre et non comme un conflit international a compliqué et retardé le versement des prestations. Il a fallu attendre plus de vingt ans pour que les pensions *ne soient plus considérées* comme « hors guerre ».

Responsabilités dans la hiérarchie militaire : le sous-lieutenant a une vision des choses différente de celle du « deuxième classe ». Il s'est senti plus libre, plus lié à l'action, quelle qu'elle soit. Mais aussi responsabilités « techniques ». L'armée avait en Algérie ses journalistes, ses cinéastes, ses photographes, dont l'avenir professionnel s'est formé là-bas.

Le réalisateur Philippe de Broca, simple soldat au service cinéma des armées, a parcouru les djebels de 1955 à 1957 y suivant les commandos de choc la caméra à l'épaule. Il était, dit-il, foncièrement antimilitariste et considérait, dès le départ, la guerre comme *« fondamentalement perdue »*. Ce fut cependant pour lui, dit-il, *« un apprentissage inespéré »* (1). Alain Jérôme, Yves Courrière, Christian Bernadac, Philippe Labro, même s'il y *« vieillit de dix ans »*, Alain Manevy et bien d'autres ont appris leur métier dans des circonstances et avec des responsabilités exceptionnelles.

Exceptionnel aussi était leur cas. Contrairement à celui des centaines d'instituteurs souvent improvisés, des sous-officiers et de soldats servant dans les sections administratives spécialisées (SAS) dont le rôle était de remédier au sous-enseignement, à la sous-administration.

« Etre instituteur et soldat, dans certains cas, c'était une situation impossible. Il m'arrivait, après la classe, d'être envoyé la nuit en opération. Et je rencontrais, derrière les portes forcées des mechtas, au milieu des leurs, les yeux de mes élèves. » Pour celui-là et pour beaucoup d'autres, l'Algérie a été la découverte d'un scandale : le scandale du tiers-monde. *« L'écart entre les conditions de vie dans certains coins de France et en Algérie était, à l'époque moins grand qu'il ne le serait aujourd'hui. Mais s'apercevoir qu'un pays où nous étions arrivés en 1830 était dans un tel état de sous-développement a été un choc. »*

Le caporal-chef Jacques Barrot, futur député et ministre de la santé, alors jeune militant catholique a *« travaillé au ras du sol »*. Il a, avec ses camarades instituteurs de métier, recueilli à l'école d'Aïn-Enbarka les enfants de Sakiet, développé de son mieux les cours ménagers pour les filles, distribué du matériel agricole et des vêtements recueillis en France : *« Il n'y a pas de barrière infranchissable entre les êtres humains. »* Mais *« la stratégie de l'aide aux pays en voie de développement exige beaucoup de patience et de sens pratique »* (2).

Cinq sous-lieutenants

Cinq sous-lieutenants du contingent. Tous cavaliers. Ils se sont réunis en 1962 pour arracher d'Algérie et installer en France des harkis, ces auxiliaires qui ont durement payé de s'être battus aux côtés de l'armée française. Ils se rencontrent toujours, certains au cours de vacances communes dans les Cévennes. Leurs visions de la guerre d'Algérie sont différentes. Du moins le pensent-ils : ils ne les ont jamais confrontées.

« Me sentir coupable, comme certains affectent de le faire ? dit l'un d'eux, d'une famille d'officiers, polytechnicien, économiste écouté lors du précédent septennat. *Coupable de quoi ? J'ai fait ce que je devais faire, avec un idéal : la défense de la civilisation occidentale contre le communisme et les fellaghas qui étaient inspirés par lui.*

» J'ai passé en Algérie la période la plus exaltante de ma vie : commander un peloton , se battre avec le panache de la cavalerie et la certitude que c'est utile... En rageant aussi de penser que les gens qui nous tiraient dessus avaient en France des amis et des soutiens. Comment à l'époque en voyant la situation évoluer ne pas ressentir de l'amertume, du dégoût à l'égard de la politique ? Je vois les choses plus calmement. Mais je conserve mon admiration pour mes chefs militaires et une grande compréhension pour ceux qui, à partir de 1961, sont sortis de la légalité.

» Le silence ? Dans l'imagination populaire notre combat est devenu « la sale guerre ». Nous nous sommes fait avoir. Il n'y a pas de quoi épiloguer. »

Un deuxième marié et père de deux enfants est parti volontairement en 1961-1962 : *« Pas pour une croisade, mais parce que nous avions une responsabilité : celle d'améliorer une situation dont nous avions hérité. »* Il a été affecté dans le Sud oranais, aux confins du Sahara. *« Lorsque j'explique que mon régiment de spahis était formé en grande majorité d'Algériens du contingent, les jeunes, qui ont une vision très simplifiée de la guerre d'Algérie, quand ils en ont une, me regardent avec des yeux ronds. Nos chefs, anciens de l'armée d'Afrique, étaient rodés aux rapports avec la population. Il y avait une sorte d'équilibre multiracial, artificiel peut-ête, mais tout à fait réel. Nous nous comportions en républicains... Je crois qu'il y avait, à partir de là, quelque chose à créer.*

» Coupable ? Oui, certes. De la culpabilité collective des Français : abandon de personnes en danger. Nous avons, sur ordre, désarmé nos auxiliaires. Ils se sont fait massacrer. Nous en avons sauvé un certain nombre, parfois en combattant. Mais nous avons rencontré, en France, une indifférence générale. »

Même souvenir douloureux chez un avocat : *« Décorer un harki, c'était en faire un condamné à mort. La trahison de la parole donnée, c'est ce qui m'a le plus marqué.*

» 'étais partisan de l'Algérie française, au début. Le pays m'avait séduit. Et les gens, Européens et Algériens. Puis l'intégration m'a paru de moins en moins aller de soi. Qu'est-ce que nous faisions là, chez eux ? Tout cela pour aboutir à un extraordinaire « loupé » politique, un « loupé » sanglant. La défense de la civilisation occidentale ? Une idiotie dans un pays où, depuis la conquête, des tas de gens n'avaient jamais vu un Français...

» Je n'ai pas l'impression d'avoir été une victime. Parler de tout cela ? Je m'en garde bien : c'est à des années-lumières des jeunes d'aujourd'hui. Et je n'ai pas envie de jouer les anciens combattants... »

Rencontre de l'islam

A son retour, un quatrième cavalier à la cape rouge a préféré l'industrie à l'ENA et à la bureaucratie, *« parce que j'avais pris le goût du contact avec les hommes, de l'action sur le terrain. »*

« L'Algérie, pour moi, c'était l'Ouest américain, le dernier grand espace où agir et construire, comme le faisaient à Alger les architectes de l'équipe Le Corbusier. C'était aussi l'occasion de rencontrer une autre culture. A mes yeux, le monde ne se sauvera que par une vision spiritualiste. L'islam est une des plus solides implantations du divin face au matérialisme dialectique. J'espérais que l'Algérie pourrait être un pont entre lui et le christianisme occidental.

» J'ai vécu là-bas une grande tentative de fraternité. Nous, les jeunes officiers, nous étions révolutionnaires. Nous croyions qu'on pouvait s'entendre avec ceux d'en face, les combattants de l'intérieur. L'indépendance était inévitable, nous le savions, mais non le déchirement. Notre vision d'une entente Nord-Sud était très déterminée, pas du tout hexagonale. Une occasion fantastique... ».

La torture

La torture ? Aucun ne l'a pratiquée : ni le goût ni l'occasion. *« Le bruit fait autour d'elle traduit surtout la mauvaise conscience de ceux qui ont perdu l'Algérie »*, dit seulement l'économiste. L'industriel, lui, est partisan de *« tout déballer, à condition que l'on dise aussi ce que fut notre volonté de fraternisation »*.

Aujourd'hui curé d'une paroisse parisienne, le cinquième, Alain de La Morandais, a rencontré la torture. Sous-lieutenant de cavalerie, séminariste, de tendance « Algérie française », il a appris l'inconcevable. A Saïda, une unité couverte par le commandement pratiquait couramment les pires sévices. Il a assisté, pour avoir une certitude, à une séance d'interrogatoire. Son rapport lui a valu d'être muté sous surveillance dans le Sud. Il a soutenu à la Sorbonne et à l'Institut catholique une thèse d'Etat sans complaisance sur les communautés chrétiennes de France et la torture. *« Mais,* dit-il, *l'important ce n'est pas le passé. C'est d'empêcher que ça recommence. »* Aumônier de lycée à la fin des années 60, il a été très proche des jeunes d'alors et de leur soif de changement. Il n'était pas le seul.

La guerre d'Algérie s'est terminée en 1968, parce que le général de Gaulle a vidé les prisons des derniers chefs du putsch et de l'OAS pour rassembler contre la *« chienlit »* les forces traditionnelles ? Certes, mais aussi parce que, six ans après la fin du conflit, les hommes qui y avaient participé conservaient à l'égard de la société française qui les avait entraînés dans cette « malaventure » une défiance, un désintérêt, une rancune... Lorsque leurs cadets ont voulu briser les vieilles structures, ils les ont considérés, au début du moins, avec sympathie. Une autre jeunesse prenait, à leur place, leur revanche.

FIN

(1) *Ils ont fait la guerre d'Algérie.* Propos recueillis par G. Marinier. Editions MI. (FNACA).

(2) *L'Ancien d'Algérie*, novembre 1982.

Ils avaient vingt ans...

Où étaient, que faisaient et qu'en pensaient quelques anciens d'Algérie parvenus à la notoriété. D'après leurs témoignages recueillis par Gérard Marinier, publiés dans l'organe de la FNACA, *l'Ancien d'Algérie*, et réunis en volume en 1983 :

Claude Brasseur, acteur. Parachutiste versé dans l'infanterie. *« Un souvenir très gris. »*

Cabu, dessinateur. Zouave, puis « tringlot ». Dessine pour le service psychologique des affiches et des tracts, peint sur les murs les slogans officiels pour la « paix des braves ». *« Militer pour le désarmement. »*

Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale. Sous-lieutenant dans une section administrative spécialisée (SAS) dans l'Oranais, de fin juin 1961 à mars 1962. Affecté à la « force supplétive » sous le règne de l'« exécutif provisoire ». Apprend l'arabe et lit le Coran. Reviendra en 1962 comme stagiaire de l'ENA. *« Je n'ai jamais eu l'impression d'appartenir à une armée colonialiste. »*

Jacques Chirac, maire de Paris. Appelé en avril 1955. Affecté à Berlin, « déserte » pour l'Algérie. Sous-lieutenant au 11e régiment de chasseurs d'Afrique. Commande un poste sur un piton entre Marnia et Nedroma, non loin de la frontière marocaine, et un peloton dans un escadron d'intervention. Plusieurs citations. Séduit par la carrière militaire, veut s'engager dans l'armée active. Récupéré par l'ENA, où il a été reçu avant son incorporation. *« Une expérience personnelle très positive. Une guerre sans issue. »*

Jean-Pierre Fourcade, sénateur, ancien ministre des finances. Rappelé en 1956. Officier trésorier au 85e RI, en poste du côté marocain de la frontière. *« La pagaille de 1956. »*

Pierre Joxe, ministre de l'intérieur. Son père est ministre d'Etat chargé des affaires algériennes. Sous-lieutenant de l'armée de l'air. Officier de sécurité militaire. Algérie en 1959 *« dans un service rattaché aux renseignements »*. Envoyé à la base aérienne de Colomb-Béchar, prend part à des opérations. Chargé à Alger de la dissolution du 5e bureau (action psychologique) après les barricades (1960). *« Un traumatisme profond pour une génération. »*

Gérard Lauzier, dessinateur, réalisateur. Parachutiste du train. Officier d'action psychologique. Aide de camp du général commandant la 14e division d'infanterie. Assiste, en service commandé, à la torture institutionnalisée. *« Il fallait torturer ou s'en aller. »*

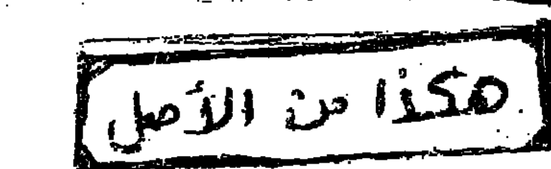
Guy Marchand, acteur. Sous-lieutenant parachutiste du train. Assure les transports de la Légion. *« Un climat très sympatique. L'incohérence et des choses dont je ne veux pas parler. »*

Raymond Poulidor, ancien coureur cycliste. Chauffeur dans le train des équipages, transporte des unités de la Légion. *« En sécurité avec la Légion. »*

Georges Sarre, conseiller de Paris. Sergent dans un régiment de tirailleurs sénégalais, devenu le 65e régiment d'infanterie de marine. Maintien de l'ordre dans l'Ouest algérien. *« La solitude, la routine, l'inquiétude. »*

Jean-Pierre Soisson, député, ancien ministre, maire d'Auxerre. Officier au 7e régiment de chasseurs d'Afrique (colonel Argoud). Chef du commando de choc (harkis). Organise et développe un village. Trois citations. *« Construire. »*

Wolinski. Dessinateur. Sergent, en mars 1960 est affecté au Centre d'expérimentation militaire (nucléaire) de Reggane. Dessine l'insigne du centre : explosion atomique sur croix saharienne. *« Hors du coup. »*



culture

CINÉMA

AU FESTIVAL DE LA ROCHELLE

La Suède déchirée de Sjöberg

Avec la collaboration de l'Institut suédois du film, le Festival de cinéma de La Rochelle vient de présenter neuf des dix-huit films réalisés par le cinéaste Alf Sjöberg, connu surtout pour *le Chemin du ciel* et *Mademoiselle Julie*. Presque tous ces films sont adaptés de romans ou de pièces de théâtre, dont trois de Strindberg. Le réalisateur, visiblement, n'est pas un « auteur » dans l'acception classique du terme, ce qui s'explique mieux si l'on n'oublie pas qu'il a mené parallèlement une carrière d'homme de théâtre, spécialement au Théâtre royal d'art dramatique de Stockholm, où il filma en 1969 sa propre production de *Père* (d'après Strindberg).

C'est à ce même théâtre qu'il s'inscrit dès 1923, dans la même promotion que Greta Garbo, pour devenir acteur. Il débute en 1925 comme acteur professionnel, toujours au Dramaten. La grande époque du cinéma muet suédois appartient déjà à l'histoire, Victor Sjöström et Mauritz Stiller, ce dernier accompagné de Greta Garbo, ont rejoint les rivages hollywoodiens. Sjöberg, lui, découvre Eisenstein en 1928, il veut au plus tôt s'essayer à l'art nouveau, il co-réalise l'année suivante *le Plus Fort*, son premier film, mélange de conflit intimiste et de voyage au Grand Nord, parmi les phoques et les ours polaires.

L'avènement de la parole va couper net l'enthousiasme de Sjöberg, il se refuse à enregistrer tels quels des comédiens qui s'expliquent, immobiles, devant une caméra. Il attendra dix années avant d'obtenir carte blanche pour des sujets qui l'intéressent. Il revient au cinéma après s'être imposé sur la scène du Dramaten, fort d'une réputation qui l'accompagnera toute son existence, jusqu'à sa mort accidentelle en 1980, renversé par un autobus. Il a soixante-dix-sept ans.

Les deux éléments les plus frappants du travail de Sjöberg, dans les films montrés à La Rochelle, sont, par delà une exigence de clarification maximale des sujets traités, le souci permanent de voir dans le cinéma comme une amplification de toutes les vertus de la scène, mais aussi, détail plus personnel, l'attention particulière accordée aux personnages féminins, porteurs de l'avenir de l'homme. Le réalisateur ne tourne pas au hasard, mais en vue d'effets précis, qu'il s'agisse d'un visage en gros plan ou d'un groupe pris en contre-plongée. Quand il se lance véritablement dans le cinéma, il semble avoir déjà vu le meilleur de la production mondiale, et pas seulement soviétique : les allemands du muet, John Ford, Orson Welles.

La désintégration du temps présent

Le Chemin du ciel (1942), qui fit connaître Alf Sjöberg immédiatement après la guerre, montre un paysan naïf parti à la reconquête de sa fiancée, accusée de sorcellerie, puis emportée par la peste et brûlée sur un bûcher. Rune Lindström, interprète du rôle principal, a développé avec le metteur en scène un drame en vers écrit à l'université et qu'on rejoue chaque année dans un village. Manoel de Oliveira, dans *Acte de printemps* (1960), a filmé au Portugal ce genre de spectacle. Sjöberg prend ses distances avec le sujet, d'inspiration religieuse certes, mais fort impertinent. Les hommes ne sont pas de petits saints ; dans des moments de crise, la femme, la première, est mise en accusation.

Revu aujourd'hui, *Mademoiselle Julie* (1950) rend le sujet original de Strindberg d'une parfaite limpidité, étoffe un récit tout en tensions par un étalement très calculé dans le temps et l'espace : le passé donne littéralement la main au présent, dans un même plan nous passons de Mademoiselle Julie adulte à Julie fillette. Très conscient des rapports de classe, sans coller d'étiquette à quiconque, le réalisateur montre bien où se trouve le pouvoir, sans que les puissants soient pour autant à l'abri de la catastrophe personnelle. La femme, Mademoiselle Julie, est une fois de plus la victime.

Karin Månsdotter (1954), à nouveau d'après Strindberg, déplace le centre de la pièce, intitulée *Erik XIV*, du roi à moitié fou sur sa jeune femme Karin, fille de la campagne qui apporte le bon sens et une certaine pureté face aux intrigues de la cour nous sommes au Moyen Age. Sjöberg entoure Strindberg d'un prologue, sorte de spectacle à la Méliès, et d'un épilogue tout à la gloire de Karin.

Les Oiseaux sauvages (1955), histoire contemporaine, avec dans le principal rôle féminin, Maj-Britt Nilsson, la merveilleuse interprète de *Sommarlec (Jeux d'été*, 1952, de Bergman), vaut surtout comme témoignage d'époque : avec son angoisse existentielle, avec son héros qui brûle la chandelle par les deux bouts. A la fin, les deux amants se suicident, avec une douceur infinie, qui accentue la cruauté de ce dénouement.

Cinéaste presque officiel de son pays dans les années 40-50, Alf Sjöberg garde aujourd'hui une étonnante présence, comme s'il avait su capter l'air ambiant. A côté de Bergman, son cadet, il fait la liaison avec le passé du cinéma suédois, en même temps qu'il annonce la désintégration du temps présent : si Dieu n'existe plus, explique en substance l'un de ses protagonistes, tout s'écroule. Seule la femme montre l'issue dans un monde fou, fou, fou.

LOUIS MARCORELLES.

« SANG POUR SANG », de Joel Coen

Angoisse au Texas

Au Texas, là où il n'y a pas de pétrole, les routes filent à perte de vue entre les espaces cultivés. On n'y rencontre personne. Les gens vivent loin les uns des autres, dans des maisons trop vastes, vacantes, anonymes. Ils n'ont pas tellement l'occasion de parler. Murés dans leur silence, ils ont pris l'habitude des phrases brèves qu'ils complètent en eux-mêmes, selon ce qu'ils pensent et désirent et qu'il ne leur viendrait pas à l'idée de formuler. Alors ils font des erreurs, et elles peuvent être mortelles.

Ce sont ces gens, pas très beaux, pas très malins et durement agrippés à la vie, que raconte le film de Joel Coen, *Sang pour sang*. Le titre original *Blood Simple* évoque les culterreux des fins fonds de l'Amérique profonde et une prise de sang. Le sang transperce les vêtements, les couvertures, il coule, visqueux comme l'air brassé péniblement par les longues pales des ventilateurs, collant comme la pluie drue qui, malgré les essuie-glace, brouille le pare-brise de la voiture où Ray (John Getz) emmène Abby (Frances McDormand). Assis côte à côte, ils se voient à peine. Elle fuit son mari, patron de la boîte country où Ray est employé. Il lui dit qu'elle lui plaît depuis longtemps, ils font l'amour dans un motel. Marty, le mari (Dan Hedaya), verra les photos, prises par un privé obèse à la voix traînante, au rire d'eunuque (Emmet Walsh).

Et se met en marche la machination poisseuse dans laquelle tous, par suite d'erreurs répétées d'appréciation, seront broyés, héros d'une tragédie sans dieu, victimes d'eux-mêmes. Le privé fait croire à Marty qu'il a abattu les amants et le tue pour se venger de son mépris, il a oublié son briquet. Ray croit qu'Abby a tué, éponge le sang, emmène dans sa voiture le cadavre. Marty n'est pas mort. Ray le voit ramper sur la route, insecte lourdaud sans visage.

Il n'a pas le courage de l'achever. Il le traîne dans un champ. Les pieds tressautent sur la terre labourée. Il creuse une tombe. Il enlace, soulève le corps pesant dont la main sanglante frappe son épaule. Il l'enterre vif malgré les spasmes de l'agonisant et ses cris rauques. Ray n'est pas un monstre, c'est simplement qu'au point où ils en sont, Marty et lui, il est obligé d'aller jusqu'au bout, et nous avec lui, oppressés, dans la nuit déserte. A l'aube, il a froid, il téléphone d'une cabine à Abby et lui dit qu'il l'aime.

L'Olympe du roman noir

« *Tuer quelqu'un est très difficile, très douloureux, et très... très long* ». Le film porte en exergue cette boutade d'Alfred Hitchcock, la prend au sérieux, en tire toutes les conséquences. Le piège s'enroule *inexorable, au rythme régulier* des paroles lentes, contrastant avec la sécheresse des ellipes qui hachent le *récit linéaire*. La caméra s'attarde sur les détails, procède par gros plans. Il ne s'agit pas de coquetterie esthétique, mais de pénétrer à l'intérieur des personnages, dans cette semi-léthargie dont par instant les tire la vision brève d'un objet quelconque, d'un geste banal, n'importe quoi, quelque chose de routinier et d'insolite, qui prend la précision réaliste du cauchemar, et à quoi ils se cramponnent, et qui les plonge, inconscients, au fond de l'enfer.

On est en eux. On a peur avec eux, car ce qu'ils font, on pourrait le faire. On a peur pour eux, car on a compris ce qu'ils ne savent pas. Le Texas de Joel Coen ne ressemble en rien à celui de Wim Wenders, ni peut-être au Texas. *Mais il est vrai* comme une mémoire obscure. Il est la terre des balades qui dévident la *tristesse d'innombrables refrains* monotones et violents. Joel Coen a retrouvé la violence embrumée des romans noirs, la force de leur fascination. D'un seul coup, on se retrouve au pays de James Cain, Dashiell Hammett, Mickey Spillane, David Goodis, William Irish... Le film ne leur est pas un hommage rétro, bien qu'on les y reconnaisse, et que sans doute il leur soit adressé. Il est à leur niveau, avec eux, dans leur Olympe trouble.

COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

A BERCY

Les dix mille enfants du « Chant de paix »

Les quelque dix mille petits chanteurs de vingt pays, réunis à Paris depuis le 2 juillet par la Fédération internationale des Pueri Cantores (1), occupaient, le 4 juillet, les trois quarts des gradins du Palais omnisports de Bercy, le dernier quart étant réservé au public. Pour fêter l'Année européenne de la musique et l'Année internationale de la jeunesse, ils interprétaient tous ensemble *le Chant de paix*, écrit spécialement pour eux par Marcel Landowski sur des textes de Jean-Paul II.

Grande manifestation joyeuse et symbolique, où chaque groupe acclamait les annonces faites dans sa propre langue et se fondait ensuite dans le vaste unisson du refrain, un très beau choral doux et lumineux repris quatre fois : *« Écoute ma voix. Elle est la voix de toutes les victimes du monde... O Dieu, écoute ma voix et donne au monde la paix pour toujours »* ; une prière dite par le pape il y a quatre ans à Hiroshima. Et cette musique nous remplissait d'une émotion profonde, portée par ce chœur aussi harmonieux qu'immense, d'une cohésion étonnante malgré la distance séparant tous ces enfants de Marcel Landowski, qui dirigeait son œuvre.

Entre ces refrains, trois poèmes, traduits par Pierre Emmanuel (*Je tourne les écrous, Les mains sont le paysage du cœur, Je vais sur des chemins étroits*), faisaient alterner un enfant soliste et un baryton (Philippe Rouillon), dont les voix semblaient quelque peu étranglées par la sonorisation, ainsi que le chœur très pur des Maîtrises de l'Ile-de-France, en des pages plus dramatiques, d'un réalisme assez cru, parfois violentes, accompagnées par les vents de l'Orchestre Colonne (2).

La soirée s'achevait avec une honorable exécution du *Roi David*, d'Arthur Honegger (sous la direction de Siegfried Koesler, président international des Pueri Cantores), rendue un peu languissante par les montées ou descentes d'escalier, les danses et les cortèges incessants d'une mise en scène bien naïve. Les enfants, restés fort sages, ont dû trouver un peu long cet oratorio sur un texte français abondant, auquel beaucoup ne pouvaient rien comprendre.

Rappelons que les Pueri Cantores, fondés en 1947, sont une émanation des Petits Chanteurs à la croix de bois du célèbre Mgr Maillet. A la mort de celui-ci, en 1963, ils comptaient déjà cent soixante-dix mille membres dans soixante et onze pays.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) On a pu les entendre sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville, dans cinq quartiers de Paris et à Pleyel. Ils chanteront sur le parvis de Notre-Dame, ce vendredi 5 juillet, à 20 h 30, en présence du président de la République et du nonce apostolique, ainsi que dimanche 7 juillet, à 10 h 45, au cours de la messe de clôture de leur congrès, célébrée par Mgr Lustiger.

(2) *Le Chant de paix*, de Marcel Landowski, vient d'être publié sur disque Auvidis (AV 4832) avec le concours de la Fondation Total.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

QU'ON voie dans l'affaire Manouchian un mauvais coup contre le Parti communiste, ou un juste coup, la preuve resterait à fournir qu'il s'agit là d'une querelle propre à réunir les Français, fût-ce sur le modèle de Dreyfus. La même question se posera lorsqu'il faudra — ou non — faire figurer Pétain dans la galerie des statues des généraux qui doivent remplir les niches vides du Louvre sur la rue de Rivoli.

Naguère, une « vingtagénaire », pourtant instruite de la vie politique contemporaine, observait : *« De Gaulle, pour moi, c'est de l'Histoire »*. Que dire alors de Manouchian ou de Pétain ? A l'heure où les formations politiques — et tout ce qui s'adresse au public, radios, marchands, télévisions — prétendent retenir l'attention des jeunes, le recours aux rancunes de papa n'est pas la meilleure voie.

Non pas que cette génération soit indifférente à la morale. Le succès de la campagne « Touche pas à mon pote » est là pour montrer que la génération des pré-adultes a peu de goût pour les vilenies. Mais les abjections passées ne lui sont pas nécessaires. Les dangers qu'exhibent les temps présents ou futurs lui suffisent. Que lui importe la trahison de Pétain (ou sa sénilité), comme les génocides des années 40 si, en observant le temps présent, elle appréhende ou connaît des comportements du même ordre. La mort éthiopienne ou le crime cambodgien pourvoient à l'enseignement de l'horreur. C'est lui brouiller la vue, qu'elle paraît avoir bonne, que de mêler à sa morale spontanée une morale tirée de drames qui ne sont pas les siens. Les échos d'hier ne lui sont que cartes postales.

Une nation vit de sa continuité historique, qui lui est squelette, c'est-à-dire armature. Le passé y est essentiel, surtout s'il s'agit de ne pas gommer dans la mémoire de leurs auteurs les fautes commises. L'amnistie et la grâce ne peuvent avoir d'effet qu'administratif. Les consciences brûlées ne se réparent pas. Mais les hommes plongés dans la rude vie contemporaine n'ont guère le loisir de s'interroger sur un drame qui n'est pas d'immédiate actualité. A moins qu'il ne s'agisse d'en tirer distraction, ce qui serait encore pis. A peine suffit-on à pleurer sur tous les drames d'aujourd'hui. Ne surchargeons pas la barque de ceux de jadis.

Il n'y a pas lieu de se demander si la France est une société *historique* ou une société archaïque. *Mais il importe de savoir si* les gouvernants peuvent ou non prendre en compte davantage que les querelles usées de leur jeunesse et de leur maturité naissante. La réponse est affaire individuelle. Qui ne sait que le pouvoir révère la mémoire, au point de s'y soumettre, tandis que la jeunesse méconnaît la mémoire, pour mieux voir son temps ?

LES hommes n'inventent pas que des techniques mais aussi des manières d'être ensemble. La musique en est la cause, le prétexte ou l'excuse.

Lorsque Bruce Springsteen réunit, deux soirs de suite, la semaine passée, 70000 personnes près de Paris à La Courneuve (après en avoir rameuté 35000 à Montpellier et 20000 à Saint-Etienne), le chanteur américain profite d'une invention qui ne sera pas brevetée. Mais elle est propre au vingtième siècle finissant : le plaisir d'être foule sans qu'un mot d'ordre ne l'explique. En quoi SOS-Racisme, grâce à qui la Concorde fut musique, est d'une autre nature que ces gigantesques rassemblements dont l'origine remonte à 1969, année de foultitudes entre toutes : Hyde Park, île de Wight, Woodstock.

Mémoire

Mais la musique n'expliquait pas tout. Les photos et les films qui nous restent montrent des jeunes gens qui marchent, mangent, s'aiment ou fument, sans que la musique puisse être tenue pour la cause nécessaire et suffisante de leur réunion. En deçà de ces marges du temps présent, nulle trace d'un phénomène qui lui ressemblerait.

La guerre, grande rassembleuse d'hommes, n'est pas dans l'ordre du plaisir, du moins pour la piétaille.

C'est par la faute d'une proscription insensée que les protestants firent foule « au désert » pour prêcher leur foi, totalement interdite après la révocation de l'édit de Nante.

La fête flamande que dépeint Jacques Feyder dans *la Kermesse héroïque* tient plutôt de la beuverie.

Faut-il chercher plus loin encore et lorgner vers l'agora athénienne, sur laquelle, affirme-t-on aujourd'hui, le peuple disait le droit ? Alors Dylan, Hendrix ou Springsteen seraient *les catalyseurs d'une nouvelle démocratie* qui vagit à peine, sur fond sonore.

∴

LE temps n'est plus où il fallait être prince pour mériter *la dignité d'otage*. Sinon prince, du moins homme de qualité puisqu'il s'agissait d'offir sa liberté pour prix du respect d'un traité, on en garantie d'une rançon.

Lorsque, en 1360, Jean II le Bon, prisonnier depuis la déroute de Poitiers quatre ans auparavant, peut quitter l'Angleterre, des otages sont livrés qui garantiront le paiement de la royale rançon. Parmi eux, rien de moins que deux de ses fils, un frère et trois cousins. Edouard III les traite avec de grands égards.

Mais un fils prend la fuite. Que fait Jean II ? *« Si la bonne foi, dit-il, était bannie du reste du monde, elle devrait se retrouver dans la bouche des rois. »* (Jean Deviosse, *Jean le Bon*, Fayard, 1985). *Le roi retourne à* Londres. Il y mourra. Mais en acteur de *« la belle vie londonienne »*, personnage considéré d'*« un train-train de dîners, de soupers, de distractions en tous genres »*. Le joyeux dîner d'adieux des otages de Beyrouth, jugé extravagant, n'était donc qu'un retour, tout d'instinct, à la tradition...

Ce n'est qu'avec le Directoire, en 1799, qu'est promulguée une *loi des otages*, sorte de loi anti-casseurs avant la lettre, qui crée une responsabilité pénale pesant sur la famille des émigrés en raison des actes de ces derniers. La loi est abolie au bout de cinq mois.

Les textes nés de la Commune de Paris comportent un décret d'avril 1871 qui indique ceci : *« Toute exécution d'un prisonnier de guerre ou d'un partisan du gouvernement régulier de la Commune sera sur le champ suivie de l'exécution d'un nombre triple des otages retenus et qui seront désignés par le sort »*. Mourront de ce fait, l'archevêque de Paris, des prêtres, un magistrat de haut rang, un... journaliste et un banquier (suisse). Soixante-six ans plus tard, d'autres — les nazis — firent application de ce décret contre les Français devenus otages.

Aujourd'hui, c'est encore la prise d'otages forfaitaire qui prévaut. Un avion rendu à merci, les assaillants voient ce qu'il y a dedans. Peu importe qu'il y ait ou non des vedettes. Le nombre supplée à la qualité.

Mais alors l'Etat qui négocie est à son tour en position de disposer d'un otage qu'il ne détient pas. L'otage est doublement otage : de ses ravisseurs, certes ; mais aussi de l'Etat dont il est le citoyen, qui choisit de lui faire rendre la liberté. Ou non. L'otage est une monnaie des ravisseurs, dont l'Etat peut décider qu'elle est sans valeur.

∴

C'est évidemment Mazarin, et non pas Richelieu, qui avait dit : *« Qu'ils chantent* (et non *« qu'ils crient »*) *pourvu qu'ils paient. »* *Oublier les mazarinades, c'est pécher contre* l'esprit d'ironie.

LES CAISSES ÉLECTRONIQUES PERMETTRONT DE RÉSERVER LES PLACES

La première est apparue la semaine dernière au Colysée sur les Champs-Elysées. C'est le tour aujourd'hui des salles UGC Biarritz, UGC Champs-Elysées, Pathé Clichy et Artel à Créteil. La vente des billets de cinéma s'informatise en douceur pendant l'été. Pour le moment, les caisses électroniques ne fonctionnent que dans quelques salles, et à titre expérimental, mais, si tout se passe bien, elles pourraient se généraliser dès la rentrée.

La machine imprime sur le billet le film, la salle, le prix mais aussi la date et la séance pour lesquelles il est acheté. Les salles pourront donc délivrer des places pour toute la durée de la semaine cinématographique. Finies les files d'attente qui découragent trop souvent le spectateur.

Une nouvelle fois, la profession tente de combattre la baisse de la fréquentation en investissant sur la salle et la qualité de l'accueil : après les *multi-salles, voici la réservation*. Mais l'effort ne s'arrêtera pas là. La profession négocie avec le ministère de la culture une modulation des tarifs, un peu à la manière de la SNCF ou des PTT. Le prix du billet varierait en fonction du film, de la salle, de l'heure de la séance, etc. La Fête du cinéma a montré que les spectateurs pouvaient retrouver le chemin des salles si on savait les y attirer.

J.-F. L.

■ *CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN.* – Au Studio Bertrand, à Paris, on peut voir désormais pour le prix d'une place cinq films dans la même journée. Seul impératif : ne pas sortir de la salle. Un bar est à la disposition du public, et toutes les revues de cinéma sont proposées avec une réduction de 20 % (29, rue du Général-Bertrand, 75007 Paris).

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h. : Robert le Diable.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : *Bérénice.*

ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Ballet théâtre français de Nancy.

PETIT-ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : *Jardin* sous la pluie, d'A. Laurent.

BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-Vidéo : 16 h : César Vallejo : canciones de Hogar (en v.o. espagnol), de N. Pereira ; 19 h : Vingt-six fois de suite, de J.-C. Labrecque ; Les contemporains : itinéraires des collections : 18 h : Art conceptuel/film structurel ; Marin Karmitz, éditeur de films à Paris : Salle Garance, rez-de-chaussée : programme aux banques d'accueil et en composant le 278-37-29.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; 22 h : le Regard observé.

ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : l'Ile de Satan.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Doit-on le dire ?

ASTELLE-THEATRE (238-35-53), 20 h 30 : Adrien roi de cœur.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

DIX-HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

ÉCUME-THÉATRE (542-71-16), 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet.

EDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Puttin'on my boots, I'm Going to my roots.

ESPACE THÉATRE DU MOULIN VERT (329-74-71), 20 h 30 : Luigi, vous avez dit Pirandello ?

ESPACE MARAIS (366-90-14), 20 h 30 : les Billes des puces.

ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : Exposition ; 21 h 45 : Annie Bettie et Cetera.

FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple Mixte.

GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Madame's Late Mother.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

JARDIN SHAKESPEARE (254-34-04), 20 h 30 : Very Midsummer Madness.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort d'un supporter.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs ; 20 h : C'est rigolo ; II. 18 h : Parlons français n° 2 ; 20 h : Commedia del'Arte ; Petite salle, 21 h 30 : Rue des nuits blanches.

MAISON DE LA POESIE (236-27-53), 21 h : La nuit remue, d'après H. Michaux.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MOGADOR (285-28-80), 21 h : le Journal d'Anne Frank.

MONTPARNASSE (320-89-90), Grande salle 21 h : *Tchekhov Tchekhova.*

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PLACE DES VOSGES, Chapiteau (277-19-90), 21 h 30 : Lucrèce Borgia.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : En camarades.

RANELAGH (288-64-44), 21 h : la Seconde Surprise de l'amour.

TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Écume des jours ; la Vie du gars qui nait. – II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

THEATRE SAINT-LEON (855-32-63), 20 h 30 : Amour et colère.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé ; Vol d'oiseaux.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : la Nuit et le Moment.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle 20 h : Cinq nô modernes.

THÉATRE 33 (874-70-56), 18 h 15 : Une soirée presque comme les autres.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Merveilleux épouvantail ; 22 h 30 : Tango pile et face.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 15 : Le jour se lève à l'aube.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 22 h : Crazy Cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. *II. 20 h 15 : Ça balance pas mal* ; 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 20 h 30 : Riez, riez, profitez-en... ; 22 h : Les méthodes de Camille Bourreau.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Kathakali.

ESPACE RONSARD (264-31-31), 20 h 45 : Il pleut des cordes.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Babel Babel.

THÉATRE DU JARDIN (745-23-72), 20 h 30, Académie royale de Bangkok.

Les opérettes

THÉATRE DE PARIS (874-10-75), *Petite salle,* 21 h : L'Amfiparnaso.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h 45 : Areski et Fontaine.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : l'Opérette à l'Olympia.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h et 23 h : Los Pucci.

Les concerts

La Table verte, 22 h : M. Kameda (Debussy, Chopin, Fauré...).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars antiqua de Paris.

Eglise St-Louis-en-l'Ile, 20 h 45 : A. Lagoya (Albeniz, Bach, Paganini...).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : B. Verlet (Bach).

Eglise des Billettes, 20 h 45 : M. Reymond (Marchand, Grigny, Frescobaldi...).

Jazz, pop, rock, folk

ARTISTIC-ATHEVAINS (355-27-10), 20 h 30 : J. Bouniard, D. Cobbi.

BAINS-DOUCHES (887-01-80), 23 h : Fugitive Pices, Curare.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Orpheon Celesta.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : A. Grillo Quintet.

FONDATION ARTHAUD (582-66-77), 21 h : Kalam Kogne.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant
l'ensemble des programmes ou des salles
(de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 5 juillet

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : A. Levy ; 0 h 30 : Loalwa.

MONTANA (548-93-08), 22 h : P. Meige.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 22 h : H. Singer, H. Sellin, R. Del Fra, E. Dervieu.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Lou Donaldson Quartet.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Quintette de Paris.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : A. Villeger, H. Sellin, R. Del Fra, R. Portier.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : Bembaya Jazz de Conakry.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : D. Doriz.

SUNSET (261-46-60), 23 h : Conda Combo.

Festival de la Butte-Montmartre

(262-46-22)

16 h : Dhanam et le prince du soleil ; 21 h 30 : la Goutte de miel.

XXIIe Festival du Marais

(887-74-31)

THÉATRE, cave gothique de l'hôtel de Beauvais, 22 h : A quelque chose hasard est bon ; 20 h 30 : l'Intervention

JEUNE PUBLIC, Hôtel de Marie, 15 h 30 : la Page.

Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 15 h : A l'ombre des géants.

En région parisienne

CHAMPIGNY-SUR-MARNE, CMA J.-Vilar (885-41-20) ; danse : 20 h 30 : Compagnie Preljocaj ; rock : 22 h : le groupe M.K.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Carte blanche à P. Vecchiali ; 16 h, la Peur, de V. Tourjansky ; 19 h, Samson, de M. Tourneur ; 21 h, la Porte de la chair, de S. Suzuki.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, la comédie américaine : Bring your smile along, de B. Edwards ; 17 h, Drames et comédies dramatiques : Drame dans un miroir, de R. Fleischer ; 19 h, Festival de Pesaro : Fleurs de papier, de G. Dutt.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

A. K. (Fr.) : Logos II, 5e (354-42-34).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (307-64-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

ASPERN (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

ASSOIFFÉ (Indien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysée Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

COCAINE (A, v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58).

LE CONSUL (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Gaité Rochechouart, 9e (878-81-77).

DESIDERIO (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

DROLE DE SAMEDI (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV, George V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE FLIC DE BEVERLY-HILLS (A., v.o) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

GROS DEGUEULASSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HEAVENLY BODIES (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

JOY AND JOAN (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

MARJORIE (A., v.o.) : Reflets Logos II, 5e (354-42-34).

MASK (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MISHIMA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARKING (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PATROUILLE DE NUIT (A., v.o) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LES FILMS NOUVEAUX

CINÉMATON, film français de Gérard Courant, Studio 43, 9e (770-63-40).

CRAZY DAY, film américain de Robert Zemeckis (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SANG POUR SANG, film américain de Joël Coen (v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74)) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

SPÉCIAL POLICE, film français de Michel Vianey : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 2e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

STARMAN, film américain de John Carpenter (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 2e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

FRENCH LOVER (A., v.o.), Ambassade, 8e (359-19-08).

GIGOLO (All., am., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

PHENOMENA (A. v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnos, 14e (325-52-37).

LES POINGS FERMÉS (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

PORTÉS DISPARUS (A. v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UCG Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

REPO MAN (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

STARFIGHTER (A. v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). – V.o., v.f. : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VISAGES DE FEMMES (Ivoir., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

L'AS DE PIQUE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-33) ; Balzac, 8e (561-10-60).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-44-40).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées Lincoln, 8e (354-36-14).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelin, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

FURIE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

GEANT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

GETAWAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George-V, 8e (562-41-46).

GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

IF (Ang., v.o.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

MACAO LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (Brit.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MOONRAKER (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (642-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-86) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

NOBLESSE OBLIGE (Ang.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

POLTERGEIST (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SAUVE QUI PEUT LA VIE (Fr.), 14-Juillet-Racine, 6e (326-19-68).

STAR 80 (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

THE GLENN MILLER STORY (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES VALSEUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 5 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Si tu étais le bon Dieu, Jacques Brel.
Rediffusion d'une émission projetée en octobre 1983, dont on attendait beaucoup et qui avait déçu, même si l'on est encore et toujours heureux de retrouver Jacques Brel. Eric le Hung a assemblé des documents, des extraits d'interviews, des séquences de films, des images reconstituées des dernières années de sa vie à Tahiti comme n'importe qui aurait pu le faire. L'émission vaut par les documents, où l'émotion reste intacte.

21 h 35 Portrait : Bonsoir Aimée.
Ecrit et réalisé par B. Deflandre.
Comédienne puis productrice, Aimée Mortimer fut l'une des grandes pionnières de la télévision. Personnage contrasté, à la fois autoritaire, perfectionniste jusqu'à l'excès et extrêmement féminine, elle a crée en 1955 « L'école des vedettes ». Elle a découvert Jean-Christophe Averty, Claude Nougaro, Jean Ferrat, Adamo, Jeanne Moreau, (chanteuse)... Sa dernière émission, « Les quatre saisons » qu'elle réalisa en 1978, devait lui faire quitter cet univers de fastes et de paillettes, pour raconter des scènes de la vie quotidienne à la campagne.

22 h 35 Les grandes expositions : Renoir.
De J. Plessis.
Le plus fameux des impressionnistes.

23 h 5 Journal.

23 h 20 Choses vues : Victor Hugo par Michel Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Tendre comme le rock.
De H. Baker, réal. J. Espagne. Avec P. Norbert, A. Gattegno, M. Laborit... (1er épisode)
Jean-Pierre Mulot, Jo pour les intimes, est le chanteur du groupe des Flambeurs. Il attend la gloire en faisant les bals du samedi soir, en étant pompiste et en vivant, faute de logement, dans la cabine de projection du cinéma de son vieil ami Julot. Illusions et désillusions, la ronde des belles amours, un mélo populaire avec un imbroglio policier, des gags et des rebondissements. Un nouveau feuilleton.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Images de la guerre », sont invités : Michel Bloch (le Complot Windsor), *Jacqueline Dana* (l'Été du diable), *Fred Kupferman* (les Premiers Beaux Jours), *Claude Lanzmann* (Shoah), *et avec la participation de Robert Guillain, notre ancien correspondant au Japon (pour* Empire du Soleil, *de J.-G. Ballard).*

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-été : Tristana.
Film franco-italo-espagnol de Luis Bunuel (1969), avec C. Deneuve, F. Rey, F. Nero, L. Gaos, A. Casas, J. Fernandez (rediffusion).
Erotisme sulfureux, vengeance d'une femme qui découvre la liberté par la subversion. Œuvre maîtresse de Bunuel.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : Manimal.
De D. Haller : « La nuit du scorpion ».
Jonathan Chase se rend à Nassau afin d'enquêter sur le meurtre d'un homme, agent de la CIA.

21 h 20 Quelques mots pour le dire.
La sécurité routière, présentée par Geneviève Guicheney.

21 h 25 Vendredi : Face à la 3.
Magazine d'A. Campana, réal. J.-P. Oualid.
M. Jean-Marie Le Pen président du Front national répond aux questions de G. Guicheney, d'A. Campana et de M. Lemerle.

22 h 40 Journal.

23 h Spécial tropiques.
Suite de la sélection de concerts enregistrés à l'occasion du Festival d'Angoulême 1984.

CANAL PLUS

20 h 55, Hercule et la reine de Lydie, film de P. Francisci ; **22 h 30, le Survivant d'un monde parallèle,** film de D. Hemmings ; **23 h 55, les Doigts du diable,** film de A. Zacharias ; **1 h 25, Michel Jonasz ; 2 h 20, Fitzcarraldo,** film de W. Herzog ; **4 h 50, Félicité,** film de C. Pascal.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Autour d'André du Bouchet : « Entre absence et présence », par M. Floriot et M. Collot.
21 h 30 Black and blue : l'histoire du piano.
22 h 30 Nuits magnétiques : le Jura suisse.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert (en direct de Stuttgart) : *Danses fantastiques*, de Turina ; *Concerto d'Aranjuez pour guitare et orchestre*, de Rodrigo ; *Symphonie n° 8 en sol majeur*, de Dvorak, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart dir. Garcia-Navarro, sol. N. Yepes, guitare.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : « les Pêcheurs de perles », les mélodistes français chantent le répertoire allemand ; à 24 h, Musiques traditionnelles de mariage.

Les programmes du samedi 6 et du dimanche 7 juillet se trouvent dans « le Monde Loisirs »

COMMUNICATION

LE PREMIER SONDAGE SUR L'AUDIENCE DES RADIOS LOCALES

L'heure de vérité

Attendue par certains, redoutée par d'autres, voici venue l'heure de vérité. Sans doute le sondage réalisé du 21 mai au 25 juin par l'IFOP et la SOFRES, ne saurait à lui tout seul décrire la réalité des radios en totale révolution depuis quatre ans. *Mais il est riche d'enseignements* dans la mesure où il révèle ce qui importe le plus à leurs artisans comme à leurs annonceurs : *l'audience, le choix des auditeurs.*

Réputés inconstants, ces derniers affichent d'abord une belle fidélité aux radios nationales. D'abord à RTL, qui reste la station la plus écoutée dans douze agglomérations ; puis à France-Inter, première à Paris intra-muros ainsi que dans cinq autres villes et qui bénéficie d'une bonne implantation géographique. RMC continue à dominer dans les villes du Midi, mais Europe 1 n'arrive en tête qu'à Dijon, Lyon et Saint-Etienne.

C'est le score – jusqu'alors très mal connu – des radios locales privées qui fait le principal intérêt du sondage. Un score important qui témoigne d'un fabuleux changement des habitudes d'écoute de la radio, couronne quelques leaders et risque d'« enterrer » de nombreux autres.

● **Le triomphe de NRJ :** C'est NRJ qui à Paris et en province, grâce à ses « franchisées » remporte incontestablement la palme. L'exportation – risquée – en région d'un format parisien a réussi au-delà de toute espérance et il ne faut pas *deux mois aux nouvelles stations* NRJ créées, ou rebaptisées ainsi en province, pour bousculer les classements locaux. Outre Strasbourg, où bien que non autorisée, *elle* est première toute catégorie, avec une audience quatre fois supérieure à la deuxième radio locale, NRJ domine ses concurrents de la FM dans sept agglomérations : Nancy, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Le Havre, Montpellier et Cannes.

● **La mauvaise tenue des radios de presse :** les stations lancées sous l'égide d'un quotidien régional sont loin d'afficher les résultats escomptés. Parties très tôt dans la compétition, professionnelles, et bien équipées, elles ont choisi le plus souvent d'être « généralistes », de mêler selon les heures musiques, magazines et informations et sont *partout supplantées par les radios* musicales.

● **Une prime à la puissance des émetteurs et aux campagnes de promotion :** Plus l'émetteur est puissant, assurant un bon confort d'écoute et la couverture d'une zone très large, plus la radio a des chances d'être écoutée. Que le plus fort gagne... Une prime à la violation de la loi. Quant à la notoriété des stations, elle est d'autant *plus* forte que la radio a fait preuve d'imagination – et de moyens – pour assurer sa promotion.

Ce sondage sera pour les régisseurs, annonceurs et publicitaires, la référence essentielle pour procéder à un tri, une sélection sévère des radios « leaders », les seules dignes d'accueillir sur leurs ondes des campagnes de pblicité nationale. *« Désormais, je dois me séparer de toutes les radios de ma régie qui ne figurent pas dans les deux premières places du classement »* affirmaient jeudi soir, au vu des résultats M. Philippe Legrix de la Salle, directeur de Régie FM. *« Il faut faire le ménage,* confirmait M. Gérard Morax, directeur de Fréquence Régie. *Il n'y aura à terme qu'environ 80 élues ».*

Ce sondage apportera sans aucun doute quelques bouleversements dans le monde de la radio. Les périphériques – notamment Europe 1 – ne vont pas manquer de s'y référer pour convaincre le gouvernement de la nécessité de diffuser leurs émissions en FM. Les politiques également vont prendre conscience, si ce n'est déjà fait, de l'enjeu que représentent localement certaines de ces radios. A quelques mois des législatives, que de querelles et manœuvres en perspective !

ANNICK COJEAN.

Ville par ville les quatre premières radios

L'étude de l'IFOP et de la Sofres a été effectuée auprès d'un échantillon d'habitants âgés de quinze ans et plus dans vingt-huit agglomérations de plus de 200 000 habitants. Le chiffre indique le pourcentage d'auditeurs ayant écouté la station la veille de l'entretien téléphonique (audience cumulée). La valeur du point est dépendante de la population de l'agglomération. Ainsi 1 % représente 68 412 auditeurs à Paris mais seulement 1 519 à Montpellier.

Région Île-de-France : RTL (27,7), Europe 1 (20,5), NRJ (18,8), France Inter (16,2).

Agglomération parisienne : RTL (26,5), Europe 1 (20,1), NRJ (18,7), France Inter (16,8), FIP (3,3), 95-2 (2,8), Hit FM (2,7), RFM (2,5), France Musique (2,5), Radio Montmartre (1,8).

Valenciennes : RTL (42,1), Europe 1 (14,7), Radio France Fréquence Nord (6,8), Radio Villars (6,5).

Lille : RTL (37), Europe 1 (15), France Inter (9,9), Radio France Fréquence Nord (5,9).

Douai : RTL (42,6), Europe 1 (14), Radio France Fréquence Nord (12,3), Radio Cobra (9,6).

Lens : RTL (37,1), Europe 1 (12,8), Radio France Fréquence Nord (12,1), France Inter (7,9).

Béthune : RTL (37,6), Europe 1 (12,9), Radio France Fréquence Nord (11,1), France Inter (6,8).

Nancy : RTL (41,3), Europe 1 (23,1), NRJ (11,4), France Inter (9).

Strasbourg : NRJ (29,1), Europe 1 (24,3), RTL (13,8), France Inter (9,4).

Mulhouse : RTL (21,3), Radio Star (20,2), Europe 1 (18,2), France-Inter (8,1).

Nantes : France Inter (20,6), Europe 1 (17,5), RTL (16,4), NRJ (12,5).

Brest : Radio Paradis (29,4), France Inter (25,2), Europe 1 (13,4), Radio France Bretagne Ouest (5,8).

Rennes : France Inter (26), Europe 1 (22,7), Fréquence III (18,7), RTL (15,7).

Bordeaux : France Inter (35,6), NRJ (14,4), RMC (10,5), RTL (8,3).

Toulouse : France Inter (21,6), Sud Radio (17,6), RMC (12), NRJ (11,7).

Le Havre : RTL (28,3), Europe 1 (27,2), NRJ (17,1), France Inter (13,5).

Rouen : RTL (28,3), Europe 1 (21,6), RVS (19,3), France Inter (17,5).

Tours : RTL (33), France Inter (18,4), Europe 1 (15,4), RMS (12,1).

Orléans : RTL (37,9), Europe 1 (15,5), France Inter (15,5), Vibration (14,6).

Dijon : Europe 1 (27,8), RTL (27,8), France Inter (14,2), Radio 2000 (9,9).

Grenoble : RMC (26,2), France Inter (24,5), Radio France Isère (8,1), Radio Méga (7,6).

Saint-Etienne : Europe 1 (26,1), France Inter (15,1), Radio Centre Ville (12,6), RMC (6,7).

Lyon : Europe 1 (24,3), France Inter (16,9), RTL (14,2), RMC (9,1).

Clermont-Ferrand : France Inter (24,7), RTL (17,1), Europe 1 (14,1), Radio Show Disc Dance (13,1).

Montpellier : RMC (23,8), France Inter (20,7), NRJ (15,8), Nostalgie (5,1).

Cannes : RMC (33), France Inter (18,4), NRJ (7,3), RMC Côte d'Azur (3,8).

Toulon : RMC (34,5), France Inter (12,8), Radio Show (4,5), France Musique (2,9).

Marseille : RMC (28,5), France Inter (16,5), Radio Service (8,6), Radio Star (5,2).

LE CARNET DU Monde

Mariages

— Chambéry. Paris.

Mme Claudette CORDEL,
M. et Mme Hubert GAGELIN

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Philippe et Anne.

En raison de deuils récents, le *mariage a été célébré dans l'intimité* familiale, à Chambéry, le 29 juin 1985.

Décès

— Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
font part du décès le 28 juin 1985, à Cannes, de

Mme veuve Louis AARONSON,
née Fernande Wolkowitsch,

dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, et rappellent le souvenir de

M. Louis AARONSON,
ancien administrateur
de la SA Paris-France,
décédé *en 1953 à Paris.*

Michel Wahl,
6, rue Fabre-l'Eglantine,
75012 Paris.

— *On nous prie d'annoncer le décès,* le 27 juin 1985, à l'âge de soixante-dix-huit ans, de

M. Louis BOULLET.

De la part de Mme Boullet, née Raguenet de Saint-Albin, *son épouse.*

La cérémonie a eu lieu le 1er juillet dans l'intimité, à Nyons (Drôme), et l'inhumation le 4 *juillet*, au cimetière d'Orléans.

— Le président,
Les membres du conseil d'administration,
Le personnel de la société CCMC informatique de gestion,
ont la très grande peine de faire part du décès de

M. Louis BOULLET,
fondateur de CCMC,

survenu le 27 juin 1985.

— M. et Mme Jean-Pierre Chemineau et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Boeuf
et leur fils,
Mme Jacqueline Chemineau,
M. et Mme Jean Chemineau,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. Louis Chemineau,
M. et Mme Raymond Chemineau.
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice CHEMINEAU,

survenu le 30 juin 1985, à l'âge de *quatre-vingt-cinq* ans, à *Paris.*

Le service religieux sera célébré le lundi 8 *juillet*, à 14 heures, en l'*église* Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er, sa paroisse.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, dans le caveau de famille.

31, rue de Valois, 75001 Paris.

— Mme Gérard Clauvel,
Nathalie, Thomas, Cécile,
Mme Robert Clauvel,
M. et Mme de Mendonça
et leurs enfants,
M. Rémy Clauvel,
font part du décès de

Gérard CLAUVEL,

survenu le 8 juin 1985.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 12 juin.

— Mme Raffaële Coraluppi,
Mme Aldina Coraluppi,
M. et Mme Raphaël Coraluppi,
Mlle Claire Coraluppi,
Les familles Coraluppi, Rubini, Oppi, Merlino, Caria, Leduc
Et tous ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Raffaële CORALUPPI,

président
de l'Amicale des volontaires italiens
dans l'armée française,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 25 juin 1985, dans sa quatre-vingt-troisième année.

L'inhumation *a eu lieu dans* l'intimité, le 27 juin 1985.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue de Florence,
75008 Paris.

— Mme René Maublanc,
sa fille,
Marie Maublanc,
Céline et Charles Maguerez,
ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants
Et ses trois arrière-arrière-petits-fils,
M. et Mme J. Hauville
et leurs *filles,*
Mme F. Hauville
et ses enfants,
Mme *A. Hauville*
et ses enfants,
ses neveux et petits-neveux,
Les familles Hauville, Gallotin,
ont le regret de faire part de la mort de

Mme Maurice GALLOUEN,
née *Odette Hauville,*

survenue le 22 juin, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Ils y associent le souvenir de son mari, le

docteur Maurice GALLOUEN,
croix de guerre,
Légion d'honneur 1914-1918,
résistant,
arrêté à Rouen, par les Allemands,
le 21 juin 1941,
déporté à Oranienburg-Sachsenhausen
le 24 janvier 1943,
disparu à Bergen-Belsen
en avril-mai 1945.

58, rue Monsieur-le-Prince, Paris-6e.

— Mme Marie-Danielle Galliot,
son épouse,
Sandrine, Charlotte, Emilie,
ses enfants,
M. et *Mme Robert Galliot,*
ses parents,
M. et Mme Henri Loing,
Catherine et Jean-Christophe,
M. *et* Mme Jean-François Galliot,
Sophie et Nicolas,
Mme Brigitte Daguzan,
ses sœurs, beau-frère, frère, belle-sœur,
neveux et nièces,
Mme Pestel-Boyadjis,
sa belle-mère,
Marie-Catherine et Georges,
ses belle-sœur et beau-frère,
Mme Robert Cassiau,

ont la douleur de faire part du décès de

Philippe GALLIOT,

survenu le 2 juillet 1985, à l'âge de quarante-deux ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée ce vendredi 5 juillet, à 10 h 45, en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine.

Une messe souvenir sera dite le mercredi 25 septembre, à 18 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Charles Kettaneh,
Mme *Stefan Kunigk,*
son mari et leurs enfants,
M. et Mme Nabil Kettaneh,
Mme Charles Kettaneh Jr
et ses enfants,
M. et Mme Désiré Kettaneh
et leurs enfants,
Mme Francis Kettaneh
et ses enfants,
Mme Afred Kettaneh
et ses enfants,
Les familles Hacho, Achou, Andi, Abela,
Les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles KETTANEH,

survenu à Beyrouth le 4 juillet 1985.

La cérémonie religieuse sera célébrée à Beyrouth le samedi 6 juillet.

38, avenue George-V,
75008 Paris,
BP 110242, Beyrouth,
TLX : 20614 Tanis Le.

— Paul Bloch Laroque
et sa famille
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Raoul BLOCH LAROQUE,
née Jeanne Delsaux,

leur mère, grand-mère et arrière-*grand-mère,*
survenu le 29 juin 1985 en son domicile.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte *intimité.*

— Ecully (69).

Les familles Latreille, Cantenot, Friedland,
Parents et alliés,
font part du décès de

M. Henri LATREILLE,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année.
Messe des obsèques, samedi 6 juillet 1985, à 9 h 30, en l'église de Saint-Genis-Laval.

— **M. Jean PONSOLLE,**
ministre plénipotentiaire,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec étoile de bronze,
combattant volontaire de la Résistance
1939-1945,

est entré *dans la paix du Seigneur le* 2 juillet 1985.
Selon sa volonté, la cérémonie religieuse *a été célébrée dans l'intimité* en l'église Saint-Pierre de Neuilly, chapelle de la Vierge, le 5 juillet.
De la part de
Sa famille et de ses proches, et plus particulièrement de ses enfants,
M. et Mme Patrick Ponsolle,
Le comte et la comtesse des Portes,
M. et Mme Jean-Claude Brunswick,
Et de ses petits-enfants.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Solenea,
64700 *Urrugne.*
87, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

— M. et Mme Henri Vaney
et leurs enfants,
M. et Mme André Poirier
et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Rouan
et leurs enfants,
M. Yves Rouan
et sa fille,

ont la douleur de faire part du décès du

médecin général
Georges, Germain ROUAN,

officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre.1939-1945.

survenu *le 3 juillet 1985*, dans sa *soixante-dix-septième* année.

La levée de corps aura lieu le lundi 8 juillet, à 7 h 45, à l'amphithéâtre de l'hôpital militaire Percy de Clamart (*Hauts-de-Seine*).

L'office religieux et l'inhumation auront lieu à Saint-Vallier (Drôme) le même jour à 16 heures.

Remerciements

— *Mme André Meunier*
et ses enfants,
très touchés des marques de sympathie que vous *leur avez témoignées*, lors du décès de

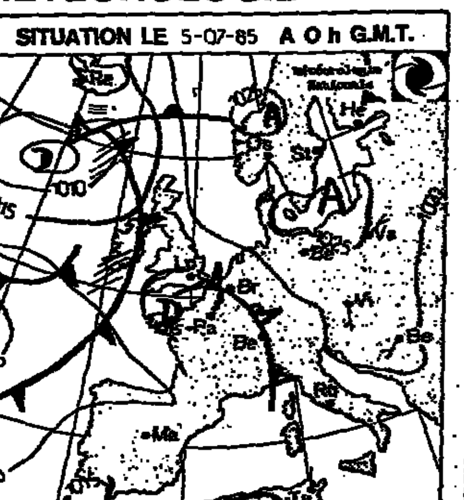
M. André MEUNIER,

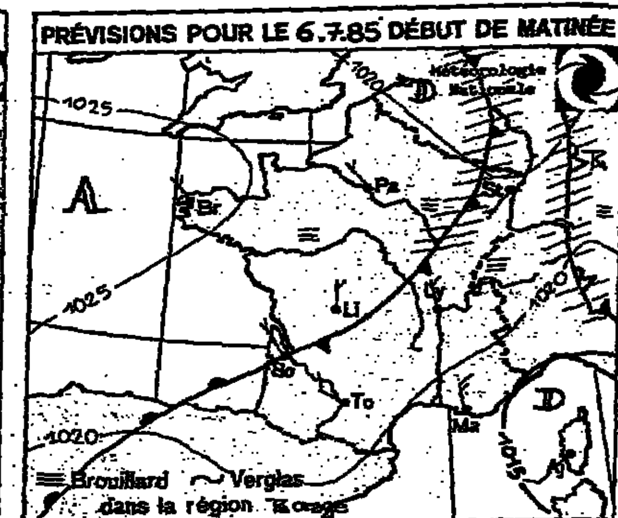
vous adressent leurs sincères remerciements.

17, rue Auguste-Comte,
75006 Paris.

INFORMATIONS «SERVICES»

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le vendredi 5 juillet à 0 heure et le samedi 6 juillet 1985 à minuit.

Situation générale :

La hausse du champ de pression par l'ouest rejette la partie active du courant perturbé océanique vers des latitudes élevées

Prévisions :

Samedi : Le matin, les régions du nord du Massif Central au nord-est connaîtront un ciel souvent nuageux qui pourra être accompagné de petites pluies ou bruines éparses, surtout sur l'extrême est.

Ailleurs, le ciel sera souvent peu nuageux, mais des brumes et des brouillards se formeront sur les régions de l'Ouest. *Au cours de la journée, les nuages* seront un peu plus nombreux au nord de la Loire, tandis que sur le sud-ouest, après la dissipation des brumes et des brouillards, et sur le sud-est le temps sera *ensoleillé. Seuls les régions du Jura* à l'Alsace verront un ciel très nuageux avec encore quelques petites pluies possibles.

Le vent sera faible, mais soufflant de nord-ouest. Les températures ne dépasseront pas 22 à 25 degrés sur la moitié *nord*, et 23 à 28 *degrés sur la moitié sud.*

Dimanche : Le ciel peu nuageux se généralisera à l'ensemble de la France mais même avec ce beau temps les températures ne seront encore qu'en légère hausse, atteignant quand même 22 à 25 degrés sur la moitié nord et 25 à 30 *degrés* sur la *moitié sud.*

Températures (le *premier* chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 juillet ; le second, le *minimum dans la nuit du 4 au 5 juillet*) : Ajaccio, 36 et 17 degrés ; Biarritz, 21 et 17 ; Bordeaux, 20 et 17 ; Bréhat, *20 et 15* ; Brest, 23 et 14 ; Cannes, 27 et 17 ; Cherbourg, 22 et 16 ; Clermont-*Ferrand, 25 et 17* ; Dijon, 17 et 16 ; Dinard, 24 et 15 ; Embrun, 25 et 12 ; Grenoble-St-M.-H., 25 et 17 ; Grenoble-St-Geoirs, 25 *et 16* ; La Rochelle, 22 et 18 ; Lille, 30 et 19 ; Limoges, 22 et 16 ; Lorient, 22 et 14 ; Lyon, 24 et 16 ; Marseille-Marignane, *28 et 19* ; Menton, 27 et 17 ; Nancy, 28 et 14 ; Nantes, 25 et 17 ; Nice Côte d'Azur, 27 et 19 ; Nice-Ville *27 et 18* ; Paris-Montsouris, 26 et 17 ; Paris-Orly, 25 et 18 ; Pau, 24 et 16 ; Perpignan, 28 et 21 ; Rennes, 28 et 18 ; Rouen, 27 et 16 ; Saint-Étienne, 26 et 16 ; Strasbourg, *28 et 16* ; Toulouse, 26 et 15 ; Tours, 27 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 19 ; Genève, 25 et 16 ; Lisbonne, 26 et 17 ; Londres, 27 et 18 ; Madrid, 30 et 15 ; Rome, 30 et 19 ; Stockholm, 23 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 7 JUILLET

« *Une heure au Père-Lachaise* », 10 heures et 11 h 30, entrée principale.

« Un quartier de roture : le trône et la *Nation* », *14 h 45, sortie métro Picpus* (V. de Langlade).

« Sur les routes du pays de Caux-en-fleurs, Miromesnil, Varengeville, le *Bois-des-Moutiers* », *inscriptions* (1) 526-26-77.

« Les châteaux de Blérancourt et de la Bove, l'abbaye des *Prémontrés* », inscriptions (1) 526-26-77.

« Mouffetard, ses cours, ses jardins, ses chapelles », 10 h 30 ou 14 h 30, métro Monge.

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti.

« Le Sénat et le *Palais du Luxembourg* », 20, rue de Tournon, 15 heures.

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30 métro Abbesses.

« Le Marais, hôtels et jardins », 15 h 30 grille Carnavalet (rue des Francs-Bourgeois) ou 10 h 30 métro Pont-Marie.

« Le Marais illuminé », 21 h 30, grille Carnavalet.

« L'Assemblée nationale », 14 heures, 33, quai d'*Orsay.*

« *Le vieux village de Saint-Germain-l'Auxerrois* », 15 heures, sortie métro Louvre.

« Donjon du Louvre enceinte Philippe-Auguste », *15 heures, Louvre* entrée porte Saint-Germain-l'Auxerrois.

CONFÉRENCES

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 heures, « Les pierres et les *métaux qui guérissent* » (*Jacques*). *Les* pentacles et les ondes de forme (Natya), expériences de voyance.

EN BREF

CHANTIERS

CITÉS UNIES. — La Fédération mondiale des villes jumelées organise en juillet et août des chantiers de volontaires des Cités unies au Maroc, au Sénégal, au Burundi, au Togo, au Mali, au Pérou et en Mauritanie. Les participants partageront pendant trois semaines la vie d'un quartier ou d'un village et accompliront des travaux d'intérêt local (plantations d'arbres, réfection et construction de dispensaires ou salles de classe).

★ **Chantiers des volontaires des Cités unies, BP 425, 59814 Lesquin Cedex. Tél. : (20) 86-25-59.**

PARIS

STATIONNEMENT GRATUIT. — Plus de la moitié des places de stationnement payant de Paris (28 800 sur 55 600) seront gratuites durant le mois d'août. Cette mesure, justifiée par le fait que la circulation diminue de 30 % à cette époque, touchera plus de 600 rues réparties dans les vingt arrondissements ; notamment toutes les artères soumises habituellement au tarif résidentiel. La liste des voies « *gratuites* » *pourra* être obtenue en téléphonant à « Spécial vacances » : 276-56-56.

RAIL

UN TRAIN POUR NUREMBERG. — Le 12 septembre prochain, à 19 heures, un train spécial baptisé « Ville de Paris » et affrété par *l'Association pour le tourisme ferroviaire* (ATF) quittera la gare de l'Est pour Nuremberg (Allemagne fédérale) où sera célébré le cent *cinquantenaire des chemins de fer* allemands. De nombreuses manifestations sont prévues. Le « clou » des cérémonies sera une « cavalcade de trains » : cinquante convois retraçant toute l'histoire du rail allemand défileront sur une voie encadrée de tribunes pouvant contenir vingt mille spectateurs.

★ **Jean-Paul Amic. Association *pour le tourisme ferroviaire*, 6, boulevard de Grenelle, 75015 Paris.**

TIERS-MONDE

INTER-AIDE. — Fondé en 1960, Inter-Aide (organisme internationa) *s'est donné pour but d'aider* les réfugiés et sinistrés qui, par suite de guerres ou de catastrophes naturelles, luttent pour survivre. *Cette aide consiste à envoyer* des aliments, des vêtements, à assurer les soins médicaux, mais aussi à donner une formation, *pour permettre aux pays du tiers-monde*, dans un avenir plus ou moins proche, de subvenir à leurs besoins. Actuellement, un appel est lancé pour le Soudan. Ce pays, lui-même très éprouvé par la sécheresse, a recueilli sept cent mille *réfugié éthiopiens.* La situation est dramatique et, malgré tous les efforts du gouvernement et des organisations humanitaires, dans les *camps hâtivement improvisés*, cinq cents enfants meurent chaque jour. Vous pouvez envoyer vos dons à Inter-Aide, BP 165-67404 Illkirch Cedex. Téléphone : (88) 66-07-82. CCP Strasbourg 1896 15 N.

LOTO NATIONAL

N° 27 — *TIRAGE DU MERCREDI 3 JUILLET 1985*

6 — 10 — 12 — 23 — 36 — 45 — 1 (*NUMERO COMPLEMENTAIRE*)

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 6 JUILLET 1985
VALIDATION : POUR LE MERCREDI 10 JUILLET 1985 ET LE SAMEDI 13 JUILLET 1985 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°	17	555 205,00 F
5 BONS N° + complémentaire	129	34 140,00 F
5 BONS N°	3 957	3 495,00 F
4 BONS N°	210 660	65,00 F
3 BONS N°	2 735 495	7,00 F

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 6 juillet

Rambouillet, *21 heures* : argenterie, bijoux.

Dimanche 7 juillet

L'Isle-Adam, 14 h 30 : vente sur les thèmes de l'Opéra, du théâtre, de la musique et du ballet ; **Provins**, 14 heures : armes ; 16 h 30 : meubles, bibelots ; **Rambouillet**, 14 h 30 : meubles, tapisseries ; **Versailles-Chevau-Légers**, 11 heures : tableaux modernes ; *14 h 15* : meubles, orfèvrerie, objets d'art ; 15 heures : tapis d'Orient.

PLUS LOIN

Samedi 6 juillet

Aix-en-Provence, 9 h 30 : bibelots, objets d'art ; 14 h 30 : argenterie, gravures, tableaux ; **Albi**, 9 heures : monnaies ; 14 heures : meubles, tableaux, bibelots ; *15 h 30* : timbres ; **Biarritz**, 14 h 30 et 21 heures : livres illustrés ; **Epernay**, 14 h 30 : grands vins ; **Lyon**, 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Troyes**, 14 heures : cartes postales.

Dimanche 7 juillet

Bourg-en-Bresse, 15 heures : tableaux modernes ; **Honfleur**, 14 h 30 : meubles, *objets d'art* ; **Vitry-le-François**, 14 heures : tableaux, armes, art nouveau, art-déco, meubles.

FOIRES ET SALONS

Narbonne, **Ouzouer (41)**, **Souligné-sous-Ballon (72)** (dimanche seulement).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 5 juillet :

DES ARRÊTÉS

● Fixant les programmes de certaines épreuves des concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles (section des lettres) pour la session de 1986.

● Modifiant l'*arrêté du* 9 mars 1978 pour l'application de l'article 10, alinéas 3 et 4 de la loi du 9 juillet 1976 relative à la lutte contre le tabagisme.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page XIV

هكذا من الأصل

économie

REPÈRES

Dollar : légère avance à 9,24 F

En l'absence de toute indication en provenance du marché de New-York, fermé le 4 juillet pour la fête de l'Indépendance célébrée aux Etats-Unis, le dollar a légèrement progressé jeudi 5 juillet sur toutes les grandes places financières internationales pour s'échanger à 9,24 F (contre 9,2325 F la veille) et à 3,0330 DM (contre 3,0305 DM). Les affaires ont été très calmes. Seul fait relevé par les cambistes : la fermeté persistante de la livre sterling, toujours cotée à 1,3170 dollar, et du franc français vis-à-vis du deutschemark (3,045 F contre 3,0446 F), en raison, selon eux, des différentiels de taux d'intérêt, qui jouent en faveur de ces monnaies.

Brevets : hausse des dépôts

Le nombre de brevets français enregistrés par l'Institut national de la priorité industrielle (INPI) a augmenté de 1,7 % en 1984 par rapport à 1983 (11 333 contre 11 147). Cette tendance à une légère hausse, observée depuis 1982, devrait se poursuivre en 1985. Quant aux dépôts de brevets étrangers à l'INPI et à l'Office européen des brevets, ils ont progressé d'un peu plus de 9 % (37 667 en 1984 contre 34 482 en 1983). Les organismes et les entreprises françaises – surtout les PMI et PME – doivent poursuivre l'effort, remarquent les responsables de l'INPI qui soulignent que 25 % seulement des brevets déposés sur le sol national sont d'origine française, et que le « déficit chronique » de notre balance commerciale pour les redevances des brevets atteint un milliard de francs.

Loyers : augmentation de 4,03 %

L'indice du coût de la construction du premier trimestre 1985 s'établit à 826, en hausse de 4,03 % par rapport à celui du premier trimestre 1984. Il est paru au *Journal officiel* du 4 juillet. Il sert au calcul des révisions annuelles de loyers dont le bail comporte comme référence l'indice du premier trimestre.

ÉNERGIE

LA RÉUNION DE VIENNE

L'OPEP divisée

De notre envoyée spéciale

Vienne. – Un certain désarroi était perceptible vendredi 5 juillet dans les rangs de l'OPEP, réunie à Vienne pour une consultation qui pourra éventuellement se transformer en conférence ordinaire de l'organisation. Après deux semaines de consultations informelles, les treize pays membres ne sont manifestement pas parvenus à s'entendre sur un plan précis pour s'opposer au glissement des prix du pétrole amorcé sur le marché depuis le début du mois de mai. Conscientes du fait que la crise risque d'être longue alors que les moyens jusqu'ici utilisés (plafonnement de la production et fixation de barèmes de prix officiels) ont atteint leurs limites, la plupart des délégations ne paraissent d'accord que sur un point : la nécessité d'imaginer des solutions nouvelles et de sortir des sentiers battus.

« *Cette fois, il nous faut envisager réellement une nouvelle voie. Nous ne parlons pas de prix et de production, mais de maintien des revenus en valeur constante* », a déclaré le 4 juillet M. Mana Saïd Al Oteiba, ministre du pétrole des Emirats arabes unis et président du comité de surveillance de l'OPEP. Plusieurs idées ont été débattues par les experts de l'organisation avant la conférence. L'une consisterait à accroître les prix officiels du brut afin de permettre aux pays de l'OPEP de réduire encore leur production sans perte de revenu. D'autres, à l'inverse, envisagent d'accroître la production, en laissant les prix du brut de l'OPEP s'aligner librement sur les tarifs réels pratiqués dans les transactions au jour le jour sur les différents marchés du brut (Amérique du Nord, Europe, Extrême-Orient). Dans cette dernière hypothèse, l'OPEP tenterait de reporter sur les autres pays producteurs non membres de l'organisation le poids du soutien du marché.

Chacune de ces solutions se heurte jusqu'ici à de vives oppositions : de nombreux pays – l'Iran, l'Algérie et l'Indonésie en tête – sont vigoureusement opposés à tout abandon ou à toute baisse des prix officiels. Il est clair toutefois que l'OPEP ne peut, pour l'instant, continuer à réagir comme elle l'a fait. Les prix officiels, de moins en moins appliqués, sont actuellement supérieurs de 1 à 1,5 dollar par baril au cours réel du marché. De nombreux producteurs de pétrole non membres ont depuis quelques semaines diminué leurs tarifs : Union soviétique, Egypte, Mexique, Oman, Chine. La Grande-Bretagne, principal concurrent de l'OPEP, a, elle, définitivement abandonné la fixation des prix officiels et s'aligne sur le marché, au jour le jour.

Consommation en baisse

La situation de l'OPEP est d'autant plus difficile que la consommation de l'OCDE a encore diminué de 3 % au deuxième trimestre, après avoir baissé de 2 % au premier, selon les dernières statistiques de l'Agence internationale de l'énergie. Pour l'ensemble de l'année 1985, l'agence prévoit une baisse de 1 % par rapport à l'an dernier, et 1986 ne s'annonce guère meilleur. Les experts du château de la Muette prévoient au mieux de très légères reprises (1 %) qui devraient être, si rien ne change d'ici là, intégralement absorbées par les producteurs non OPEP.

Le rythme d'extraction de ces derniers ne cesse en effet d'augmenter. De 27,4 millions de barils par jour (1) l'an dernier, il est passé à 28 millions de barils par jour au deuxième trimestre de cette année et devrait atteindre 28,5 millions de barils par jour l'an prochain. Il n'est donc pas étonnant que l'OPEP, dans le même temps, ait ramené sa production de 17,2 millions de barils par jour l'an passé à 15,1 millions de barils par jour au deuxième trimestre 1985, et même à 14,5 millions en juin dernier, et ne parvienne pas à équilibrer le marché et à arrêter le glissement des prix.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) 1 million de barils par jour équivaut à 50 millions de tonnes par an.

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8	7 11/16	7 15/16	7 11/16	7 13/16	7 15/16	8 1/16
DM	5	5 1/4	5 1/4	5 3/8	5 5/16	5 7/16	5 3/8	5 1/2
Florin	6 7/8	7 1/8	6 3/4	6 7/8	6 5/8	6 3/4	6 1/2	6 5/8
F.B. (100)	8 1/2	9	8 9/16	8 13/16	8 5/8	8 7/8	8 7/8	9 1/8
F.S.	2	3	5	5 1/8	5 1/16	5 3/16	5 3/16	4 5/16
L. (1 000)	13	14	13 3/8	13 3/4	13 3/8	13 3/4	14	14 1/4
£	12 5/8	12 7/8	12 3/4	12 13/16	12 5/8	12 11/16	12 3/16	12 5/16
F. franç.	10 1/16	10 3/16	10 3/16	10 7/16	10 5/16	10 9/16	10 5/8	10 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,2330	9,2360	+ 180	+ 195	+ 360	+ 390	+1 040	+1 140
$ can.	6,7990	6,8037	+ 32	+ 58	+ 80	+ 117	+ 258	+ 356
Yen (100)	3,7245	3,7272	+ 122	+ 133	+ 244	+ 260	+ 729	+ 778
DM	3,0432	3,0452	+ 122	+ 131	+ 245	+ 260	+ 723	+ 767
Florin	2,7029	2,7045	+ 72	+ 79	+ 150	+ 163	+ 478	+ 515
F.B. (100)	15,1138	15,1236	+ 177	+ 226	+ 348	+ 440	+ 956	+1 243
F.S.	3,6379	3,6434	+ 158	+ 165	+ 307	+ 328	+ 897	+ 962
L. (1 000)	4,7679	4,7719	– 155	– 130	– 294	– 261	– 883	– 799
£	12,1645	12,1777	– 272	– 233	– 517	– 450	–1 123	– 947

AFFAIRES

ACCÉLÉRATION DU PLAN ACIER

Sacilor et le luxembourgeois Arbed signent un accord

Les groupes sidérurgiques français Sacilor et luxembourgeois Arbed devraient signer *prochainement un protocole* d'accord de répartition de production. Il s'agit d'une extension à l'ensemble des aciers dits « profilés lourds » (rails, poutrelles et palplanches) d'une première coopération établie en *1979* qui ne concernait *que* les rails. Les deux groupes devraient s'engager à rechercher une utilisation optimale de leurs outils de production et à s'échanger, sur une base équilibrée, des produits. L'accord prendrait *effet en 1986. Il reste* soumis à l'approbation des autorités respectives des deux pays.

Depuis 1952, date de la création de la CECA (Communauté économique du charbon et de l'acier), les coopérations entre sidérurgistes européens ont été, paradoxalement, l'exception, et on peut d'ailleurs y voir une des raisons de la longueur et des difficultés de la restructuration de la sidérurgie européenne (1).

La seule fusion internationale, celle en 1972, de l'allemand Hoesch avec le néerlandais Hoogovens, a échoué trois ans après, dès l'entrée dans la crise. Depuis, les rapprochements se sont limités essentiellement à des *coopérations* internes au Benelux, *notamment depuis* 1984, entre l'Arbed et la société belge Cockerill-Sambre. L'accord franco-luxembourgeois est donc important, puisqu'il marque une première quoique timide étape dans la construction d'une sidérurgie véritablement européenne.

Mais il est surtout important pour la restructuration de la sidérurgie française, dont il éclaire les récents développements. Sacilor se devait en effet de préciser le plan de restructuration d'Unimétal, sa filiale à 51 % – les 49 % restants étant détenus par Usinor, – et regroupant les produits longs dont font partie les profilés lourds, créée par décision du gouvernement en mars 1984. Le conseil des ministres ayant à cette époque refusé la construction du fameux « train de laminage universel » à Gandrange en Moselle, le groupe lorrain cherchait une solution de modernisation moins coûteuse.

L'idée de bâtir un train à Rombas, situé à proximité, mais rebaptisé « gros train » fut caressée un moment. Une provision de 600 millions de francs avait été faite à cet effet dans le plan remis par l'entreprise aux pouvoirs publics à l'*automne dernier*. Ce *projet*, lui-même contesté, serait donc définitivement abandonné au profit d'une coopération avec l'Arbed, qui permettra de redéfinir les fonctions des différentes usines de ces profilés lourds (celles situées autour de Gandrange mais également celles de Valenciennes et de Longwy) et de réaliser des économies.

Parallèlement, Sacilor devrait également améliorer le plan d'Ascométal (la filiale des aciers spéciaux de construction détenue à 51 % par Sacilor et à 49 % par Usinor) en le coordonnant mieux avec celui d'Unimétal.

Un an avant

Le groupe lorrain entend enfin accélérer les suppressions d'effectifs afin d'atteindre plus rapidement son équilibre financier. Les derniers départs devraient avoir lieu avant la fin de 1986, un an avant la date prévue à l'origine, tout en respectant scrupuleusement les mesures sociales arrêtées (aucun licenciement). La CGPS (convention générale de protection sociale de la sidérurgie) et la convention pour les cadres étant, après *tant* d'atermoiements de l'administration, enfin mises en place (2), la route est de ce point de vue dégagée.

Cette accélération était bien nécessaire. La Commission européenne, tutelle vigilante des restructurations, s'apprêtait en *effet* à refuser les plans d'Unimétal et d'Ascométal tels qu'ils avaient été présentés à l'automne dernier. Non *seulement ils gonflaient* le besoin de financement de la sidérurgie française à un niveau énorme (42 milliards de francs) sur la période 1985-1987, mais ils n'étaient pas suffisants pour « sortir du rouge » en fin de parcours en 1987 (*le Monde du 12 février*). *On était donc loin*, très loin, des directives communautaires qui fixaient l'équilibre à la fin de 1985 et la limite supérieure des aides publiques à verser d'ici là à 20 milliards !

Equilibre

Sacilor et Usinor, pour s'en tirer, ont souhaité fusionner afin de coordonner (c'est-à-dire réduire) leurs investissements. Ce qui leur fut refusé par l'Elysée, inquiet du remue-ménage dans les états-majors *que leur rapprochement aurait* entraîné. Mais un comité de coordination fut créé, qui, à côté de l'accord avec l'Arbed, va permettre de réduire les investissements prévus de 16,5 à 11 milliards de francs environ. Par ailleurs, M[me] Cresson a demandé le 31 mai dernier à Bruxelles l'autorisation de rallonger de 10 milliards les aides de l'Etat, afin de les porter à 30 milliards.

Accélération du plan, aides accrues, coordination générale : la sidérurgie française entrevoit presque le bout du tunnel. Encore faut-il que la Commission européenne accepte les plans et les aides supplémentaires. Cela signifie que les équilibres d'Unimétal et d'Ascométal soient atteints, non certes cette année, comme il l'aurait fallu, mais au moins en 1987. Or il reste un *ultime* obstacle financier qui obstrue toujours l'horizon : les aides devraient être versées vite et... gratuitement.

Plus les groupes Usinor et Sacilor reçoivent rapidement ces aides en forme de dotation en capital, plus leur bilan s'améliore. A l'inverse, plus la part des prêts – sur les 30 milliards – est importante, moins les groupes sont en mesure de réduire leurs frais financiers déjà trop lourds (6,5 % du chiffre d'affaires chez Usinor et plus de 8 % chez Sacilor). Cette année, 10 mil*liards seront versés* (3) *sous* la forme de dotations en capital pour 5,5 milliards et de prêts à 6 % pour 4,5 milliards. Or si ce partage à 55-45 était maintenu pour les 20 milliards du solde... la sidérurgie resterait en déficit de 1,8 milliard à la fin de 1987.

L'Etat devra verser une large part de ses aides en capital, abaisser le plus possible les taux des prêts ou reprendre à son compte les dettes : le tout avant la fin de cette année puisque, au-delà, les aides seront interdites par Bruxelles. Le subtil montage financier et budgétaire nécessaire n'a pas encore été achevé tant la mise en forme est délicate. *Rien n'a été prévu au budget de* 1985 pour verser 30 milliards d'un coup à la sidérurgie. Mais on sait déjà que cette politique sera appliquée en priorité pour Usinor et Sacilor-Sollac (produits plats), qui, mieux portants, seraient ainsi remis complètement sur pied et devraient retrouver leur équilibre dès 1986.

Sacilor valorisant son accord européen et ses « nouveaux efforts », le ministère des finances dégageant de façon rapide et orthodoxe l'argent indispensable, le gouvernement français espère que Bruxelles acceptera cette fois son plan sans rechigner et sans imposer davantage de fermetures de sites que Paris n'est prêt à *lui en concéder. Le* contribuable pourra alors commencer à espérer prudemment que les 30 milliards encore à débourser seront une bonne fois pour toutes les derniers.

ERIC LE BOUCHER.

(1) Lire à ce propos *Corporate Policies for the 1980's in the Steel Industry*, par Patrick Genevaz, la Chambre des cartes, 26, rue de Picpus, 75012 Paris.

(2) Les détails financiers indispensables de la CGPS n'ont été arrêtés par le *ministère du travail qu'en février* 1985, un an après les décisions du conseil des ministres sur la révision du plan acier. Ceux relatifs à la convention des cadres *n'ont été connus qu'en juin* 1985.

(3) 3,7 milliards de francs pour Usinor et 6,3 milliards pour Sacilor, Unimétal et Ascométal.

LE PLAN DE REDRESSEMENT DE RENAULT

M. Besse démythificateur

En passant du lingot d'aluminium à la voiture, M. Georges Besse n'a perdu ni de son humour ni de son bon sens. Et il est en train de démythifier l'image de l'industrie automobile française, et singulièrement celle de Renault le 3 juillet. Pour sa première rencontre avec la presse depuis son arrivée à la tête de Renault, il y a cinq mois, M. Besse n'a *pas employé un* langage de *spécialiste*. C'est à peine si les mots « modèle » et « gamme » furent prononcés. Que ne lui a-t-on reproché lors de sa *nomination* de *n'être pas* issu du sérail automobile ! Mais pourquoi l'aurait-il été ? M. Besse a pris l'automobile pour ce qu'elle *était : une industrie comme* les autres, avec ses surcapacités de production et ses prix de revient excessifs.

PDG de Pechiney, *M. Besse* avait fermé les unités d'électrolyse excédentaires et abaissé les prix de revient de l'aluminium au niveau *des meilleurs concurrents*. Comment imaginer qu'il n'appliquerait pas les mêmes principes chez Renault ? Devant deux réalités constatées avant lui par les dirigeants de Fiat – la stagnation du marché européen à 10,5 millions de voitures par an jusqu'à l'horizon 1990, et la surcapacité européenne (2,5 millions de voitures), soit la moitié du trop-plein mondial, – M. Besse a mis un terme aux illusions entretenues jusque-là par Renault (*le Monde* du 19 juin). Le gain en volume, c'est de l'histoire ancienne ; la Régie ajustera ses capacités à un objectif raisonnable de parts de marché : *31 % ou 32 %* du marché national et 11,8 % du marché européen.

Pas de recette miracle

Même objectif pour les prix de revient, en alignant les performances de Renault sur celles de ses concurrents, ce qui exigera un gain de productivité de 30 % pour faire passer la production annuelle de chaque ouvrier de 10,9 voitures à plus de 14 voitures. Si l'objectif est ambitieux, sa réalisation n'aura rien de spectaculaire, mises à part les réductions d'effectifs qu'elle entraîne. Encore celles-ci s'effectueront-elles souvent sans éclat. Sait-on que *11 000* suppressions d'emplois ont été réalisées depuis le 1[er] octobre dernier à la Régie ?

Pas plus dans l'automobile qu'ailleurs il n'y a de recette miracle : simplement l'application du principe *du « dépenser moins et gagner plus »*, pendant longtemps et partout. L'Auvergnat qui sommeille en M. Besse reprend le dessus. Pourquoi faire avec 10 *F* ce qu'on peut faire avec 5 F ? Et pourquoi avoir plus de 20 % de son chiffre d'affaires en stock quand Fiat n'en a que 13 % et les plus mauvais des Japonais 7 % ?

M. Besse n'a pour autant ni *modèle ni plan. Officiellement*, les lignes d'action qu'il trace n'indiquent qu'une direction, non des engagements à tenir, tout en réservant *d'ailleurs la possibilité de changer*. Pragmatique, il étudie dans chacun, y compris les étrangers, ce qu'il a de meilleur – l'organisation de la production chez les Japonais, par exemple – et compose les réalités nationales – la France ne pourra jamais, à l'inverse des Etats-Unis, fermer des usines entières du jour au lendemain.

Pour le « désengagement » d'American Motors Corporation, il aurait fallu que Renault trouve un partenaire. Puisque tel n'a pas été le cas, Renault est prêt à faire son *devoir jusqu'en 1987. D'où l'autorisation* demandée et obtenue par M. Besse au conseil d'administration du 25 juin de pouvoir faire, en cas de besoin, un prêt à sa *filiale. C'était* une autorisation confidentielle, mise sur la place publique par André Sainjon, secrétaire général de la Fédération CGT de la *métallurgie* (*le Monde* des 29 et 30 juin). Ce que M. Besse considère comme un défi de la CGT à son égard.

Il n'y a visiblement qu'une seule réputation que M. Besse n'aime pas qu'on lui fasse : celle d'être un financier. Il préfère l'image d'un ingénieur qui a le respect de l'argent, si difficile à gagner. Le seul rêve qu'entretienne ce réaliste est d'ailleurs financier : obtenir des capitaux et non des prêts pour une entreprise dont l'endettement croît actuellement de 1 milliard de francs par mois. Mais la Rue de Rivoli ne partage peut-être pas le même rêve...

CLAIRE BLANDIN.

● **Euphorie chez Volkswagen.** – Le premier groupe automobile ouest-allemand Volkswagen a enregistré, au premier semestre 1985, un bénéfice de 280 millions de deutschemarks (850 millions de francs). Le bénéfice avait atteint 228 millions de deutschemarks (690 millions de francs) pour l'ensemble de l'année 1984. Selon M. Carl H. Hahn, président du directoire, le chiffre d'affaires a progressé de 20 % pendant les six premiers mois de cette année. Les marques du groupe, Volkswagen et Audi, représentent 28,7 % des ventes sur le marché ouest-allemand.

Nominations

● **Au port autonome de Marseille, M. JEAN ROUSSET** a été élu président du conseil d'administration, en remplacement de M. Roger Heuillet, qui a *mis fin à son mandat pour se* consacrer à sa charge de président de l'Union des ports autonomes et des chambres de commerce maritimes (UPACCIM). M. Rousset, cinquante-sept ans, est, depuis 1981, PDG du groupe de la Compagnie méridionale de navigation (CMN).

● **Chez ELF-Aquitaine, M. THIERRY DE BEAUCÉ**, quarante-deux ans, est nommé directeur des affaires internationales. Dans cette nouvelle direc*tion du groupe*, **M. Alain Terrenoire**, quarante-quatre ans, nommé directeur, sera chargé des relations avec les organisations internationales.

● **Chez Du Pont de Nemours, numéro un de la chimie américaine, M. ROBERT V.D. LUFT**, quarante-neuf ans, est désigné pour succéder à M. Robert Clay au poste de président du conseil d'administration de Du Pont de Nemours International SA. Il est en outre nommé vice-président du département Activités internationales pour l'Europe, le Moyen-Orient et *l'Afrique*.

● **Chez GTM-Entrepose, M. ANDRÉ JARROSSON**, *cinquante-quatre ans*, devient président-directeur général, en remplacement de M. Maurice Castre.

● **A l'Union des transports publics (UTP), M. ALAIN LE CORNEC**, soixante-deux ans, a été élu président du conseil d'administration, en remplace*ment de M. Michel Robin*. M. Le Cornec demeure PDG de la Compagnie générale française de transports et d'entreprise (CGFTE). L'UTP est un syndicat professionnel qui compte environ cent quatre-vingts adhérents parmi les entreprises de transports urbains et interurbains de voyageurs.

● **A *General Motors* France, M. DANIEL P. SALEE**, trente-sept ans, a été nommé président-directeur général. Diplômé en sciences économiques et relations publiques de la Central Missouri State University, il est entré à la division Delco Remy de General Motors en 1971. Depuis 1982, il dirigeait l'établissement de Sarreguemines. *Il cumulera ses fonc*tions de PDG avec celles de directeur de l'usine de Gennevilliers.

● **Au groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), M. JACQUES BÉNICHOU** a été nommé président. Il remplace à ce poste le général Jacques Mitterrand, ancien *PDG de l'Aérospatiale*, qui devient président d'honneur et membre de droit du groupement. M. Bénichou est président de la Société nationale d'études et de construction de moteurs d'avions (SNECMA).

AFFAIRES

Le groupe Axa refuse le paiement de la nouvelle taxe sur l'assurance auto

A la suite des assureurs de l'automobile (Fédération française des sociétés d'assurance), qui qualifiaient d'inacceptable et contestable *le relèvement de la taxe de 3 % sur* les primes d'assurance automobile, destiné à combler une partie du déficit de la Sécurité sociale, le groupe Axa (Drouot et Mutuelles unies) a annoncé qu'il ne paierait pas, tout au moins dans l'immédiat, en attendant la décision du Conseil d'Etat, la nouvelle taxe sur l'assurance auto.

En effet, avec cette augmentation de 3 %, la taxe obligatoire réglée par l'assuré passera de 31,5 % à 34,5 % (taxe normale sur les contrats, prélèvement au profit du Fonds de garantie automobile, prélèvement pour la Sécurité sociale), contre *14,25 % en 1977. Selon* M. C. Bebear, président du groupe Axa, le fait que cette taxe soit levée sur les cotisations en accroît l'injustice. A *cet égard*, un exemple apparaît impressionnant : *« Pour une 2 CV Citroën, la taxe payée se monte à 2500 F pour un jeune Parisien, et seulement à 160 F pour un paysan de Lozère. »* Cette taxation sur le pourcentage de la cotisation touche surtout les jeunes conducteurs et les VRP, qui payent les cotisations les plus fortes.

De même, l'argument avancé par les pouvoirs publics comme raison à cette augmentation (c'est-à-dire assurer la couverture du coût pour la Sécurité sociale des accidents de la route des personnes physiques) est discuté. La Sécurité sociale affirme que, au titre de la convention de 1983, elle ne récupère que 1,8 milliard de francs. De son côté, *M. Bebear estime* que le coût des accidents est inférieur à 2 milliards de francs, alors que les prélèvements *(taxe de 12 % depuis 1982) se chiffrent* à 6 milliards de francs. Le ministre de l'économie et des finances, *M. Bérégovoy, admet* que *« cela mérite une expertise »*.

Ce refus de paiement, accompagné d'un recours en annulation devant le Conseil d'Etat dès la parution du décret, n'est qu'une première étape. Le groupe Axa a l'intention *de se battre pour faire baisser* cette taxe de 12 % à 7 %, taux raisonnable selon lui. De plus, le groupe suggère, pour une répartition plus juste, une taxe automobile, pour chaque véhicule, proportionnelle à sa puissance et non plus aux cotisations.

Il peut paraître *étonnant qu*'Axa agisse à nouveau seul. Néanmoins, le président, confiant, estime seulement être *« cinq minutes en avance sur les autres »*, et surtout que ses idées font leur chemin.

ENTREPRISES

• Alsthom et la Sep mettent le pied sur le frein.

La Société européenne de propulsion (SEP), constructeur des moteurs d'Ariane, et la firme Alsthom ont décidé, vendredi 5 juillet, *d'unir leurs efforts pour fabriquer et commercialiser un nouveau* matériau largement utilisé dans le domaine de la friction. Ce matériau, un composite carbone/carbone nommé Sepcarb, est déjà bien connu *des avionneurs qui l'utilisent pour fabriquer les freins de leurs avions* (Airbus, Mirage-2000, Falcon-900) et des pilotes de formule 1 qui, depuis peu, ont pratiquement tous un système de freinage en Sepcarb. *Les deux sociétés françaises créent, à parts égales, une* filiale, Carbone-Industrie, qui exploitera à Villeurbanne une nouvelle usine dont la mise en service est prévue pour janvier 1986 et dont la capacité de production sera d'une trentaine de tonnes. Alsthom apporte notamment sa connaissance du ferroviaire qui devrait constituer un marché important si le TGV est équipé de freins carbone/carbone.

• L'Aérospatiale (France) et MBB (RFA), dans Eurêka.

Les sociétés Aérospatiale (France) et MBB (Messerschmitt-Bolkow-Blohm) (RFA) vont *mener ensemble un programme* d'études et de recherches conjointes sur des secteurs de pointe, dans le cadre du programme Eurêka. Les deux entreprises se proposent de *« concevoir et de réaliser des moyens de haute performance en aérodynamique, ainsi que pour la mise en œuvre de matériaux nouveaux ». Un second volet prévoit des « études sur la conception et la fabrication assistées par ordinateur (CFAO), ainsi que sur les moyens de réalisation de logiciels associés aux systèmes complexes et à la gestion des grands projets ».*

• Contrat soviétique record pour la Montedison.

L'Union soviétique vient de passer *un contrat de 700* milliards de lires (3,5 milliards de francs) avec le groupe italien Montedison pour la construction d'un complexe chimique à Budynnovsk dans le Caucase. Il s'agit-là de la plus grosse commande jamais enregistrée par ce groupe en URSS. Ce contrat survient alors que l'Italie tente de réduire son déficit commercial avec l'URSS, qui s'est élevé en 1984 à 4 300 milliards de lires (21,5 milliards de francs).

• Les cyclomoteurs Peugeot passent à l'électronique japonaise.

La Société des cycles Peugeot vient de conclure un accord d'assistance technique avec la firme japonaise Mitsuba, qui lui ouvrira le droit de fabriquer et de commercialiser un volant électronique conçu et développé par cette entreprise pour l'allumage des véhicules motorisés à deux roues. Par ailleurs l'état de santé de Cycles Peugeot (2,5 milliards de francs de chiffre d'affaires) *n'inspire pas trop d'inquiétude*. En pleine transformation, la branche « pièces automobiles » (un tiers du chiffre d'affaires) ne se porte pas trop mal. Mais le vélo (encore un tiers des ventes) est toujours en crise et l'activité *cyclomoteurs-scooters stagne*. Le développement des affaires continuera de se faire par accélération des exportations, en particulier avec les nouvelles commandes de cyclomoteurs passées par l'Iran. Une première commande chinoise (onze mille engins seront livrés fin 1985) est prometteuse.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

• **La CEE autorise la Grande-Bretagne, l'Italie et les Pays-Bas à subventionner leurs chantiers navals.** — La Commission européenne a annoncé le 4 juillet à Bruxelles qu'elle autorisait les subventions nationales pour *la restructuration* des chantiers navals en Grande-Bretagne, en Italie et aux Pays-Bas, après avoir obtenu que les gouvernements *respectifs* de ces pays modifient leurs plans initiaux. La CEE avait bloqué en 1984, pour examen, des *aides nationales dans quatre* pays : la France, l'Italie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Elle ne s'est pas encore prononcée sur le plan français.

Les règlements de la CEE prévoient que la Commission peut autoriser jusqu'à la fin 1986 des aides pour les chantiers navals.

Agriculture

• **60 tonnes de pommes de terre devant la sous-préfecture de Brest.** — Des producteurs bretons appartenant à la FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles), mécontents *de l'effondrement des cours et des* invendus, ont déversé 60 tonnes de pommes de terre primeurs, jeudi *4 juillet, devant la sous-préfecture* de Brest (Finistère), où une délégation a été reçue. 120 tonnes ont été *achetées, jeudi matin, au marché* au cadran de Saint-Pol-de-Léon au prix plancher de 20 centimes le kilo, tandis que *110 tonnes n'ont* pas trouvé preneur. L'arrachage est pratiquement achevé dans le Finistère-Nord, alors que le quart des récoltes *reste à arracher dans la région* de Paimpol (Côtes-du-Nord).

Étranger

GRANDE-BRETAGNE

• **Le chômage reste stable.** — En *données corrigées des variations saisonnières*, le nombre de chômeurs officiellement secourus en Grande-Bretagne *a baissé* de 0,2 % en juin par rapport au mois précédent (– 1,9 % en chiffres bruts). Le total de chômeurs, qui atteint 3,17 millions *de personnes*, soit 13,1 % de la main-d'œuvre disponible, ne tient pas compte des 104 000 jeunes qui, *ayant terminé leurs études*, restent sans emploi.

Social

• **Technip : 430 emplois supprimés.** — 430 suppressions d'emploi, dont 377 licenciements, sont prévues chez Technip (numéro un français de l'ingénierie, 2 250 salariés). *Elles viennent d'être confirmées* par la direction devant un comité central d'entreprise. 284 *licenciements interviendront au* siège social (à la Défense), 42 à Lyon, 51 à Saint-Nazaire.

CONJONCTURE

La France continue de renégocier sa dette extérieure

La Commission de Bruxelles vient d'annoncer le refinancement d'une nouvelle tranche (350 millions de dollars) de l'eurocrédit bancaire de 1,24 milliard de dollars souscrit en juillet 1983 par l'Etat français. Cet emprunt faisait partie d'un ensemble de 4 milliards d'ECU levés par la CEE à *l'été* 1983 au titre du soutien de la balance des paiements.

Cet emprunt comportait quatre opérations : une euro-émission de 1,8 milliard de dollars à taux variable, dont les conditons ont été renégociées ; une émission euro-obligataire de 150 millions d'ECU, qu'il n'est pas possible de réaménager ; un eurocrédit bancaire de sept ans de 1,24 *milliard de dollars, dont* 1 milliard est déjà ou va être incessamment refinancé à des conditions plus favorables ; enfin, une émission à taux fixe de 350 millions de dollars, qu'il n'est pas possible de réaménager.

⁂

L'Etat français cherche à mettre à *profit la baisse quasi générale* des taux d'intérêt dans le monde pour rediscuter les conditions coûteuses auxquelles lui avaient été consentis les deux prêts de l'automne 1982 et de l'été 1983, à une époque où la balance des paiements courants de *la France était fortement déficitaire* et ses réserves de change extrêmement minces. Ce réaménagement explique en grande partie que la France se soit hissée, en juin, au deuxième rang des emprunteurs mondiaux, derrière les Etats-Unis, avec 2,17 *milliards de dollars*. Les statistiques financières de l'OCDE, qui fournissent ce chiffres, sont établies en brut, c'est-à-dire qu'elles ne *tiennent pas compte des remboursements*. Cette façon de comptabiliser les emprunts et la mauvaise impression que peut produire le retour trop fréquent de la signature « France » sur le marché des capitaux expliquaient en grande partie l'extrême *prudence dont avait fait preuve*, jusqu'au printemps dernier, le Trésor dans le réaménagement de la dette extérieure française.

A. V.

AGRICULTURE

PRODUCTION LAITIÈRE

Les nouveaux quotas seront connus dès le mois d'août

Pour la campagne 1985-1986, les éleveurs de France doivent réduire à *nouveau leur production* de lait de 1 %, conformément à la règle arrêtée par les dix pays de la Communauté *en 1984. Comme pour la* campagne précédente, au cours de laquelle la France avait dû diminuer sa *collecte laitière* de 2 %, il est nécessaire d'attribuer à chaque éleveur un droit à produire ou quota. L'an passé, la profession agricole *s'était insurgée devant la complexité* et la lenteur du dispositif arrêté par M. Michel Rocard. Elle risque cette fois d'accuser le nouveau *ministre*, M. Henri Nallet, de précipitation. Le 6 juin dernier, celui-ci demandait à l'interprofession laitière de lui *faire connaître ses souhaits*. Le 4 juillet, le conseil de direction de l'Office du lait a examiné les modalités *qui seront retenues. D'après* le ministre, les éleveurs pourront connaître leur référence dès le mois d'août au lieu de novembre pour l'exercice passé.

Théoriquement, chaque producteur devrait livrer 3 % de lait en moins qu'en *1983*. Le programme de cessation d'activité laitière qui a profité à quarante-quatre mille éleveurs a permis de dégager des *volumes* de lait supérieurs à la diminution requise par le plan européen. Cela autorise la distribution à *certaines catégories de quotas supplé*mentaires qui permettent aux entreprises de progresser. Avec les départs de *1984-1985*, il reste ainsi un volume disponible de 700 000 tonnes.

Le cinquième, soit 140 000 tonnes, sera affecté au plan national : 80 000 tonnes pour les jeunes qui s'installent ; 25 000 tonnes pour les régions de montagne, qui seront *ainsi dispensées* de la nouvelle décroissance de 1 % ; 35 000 tonnes pour rectifier les erreurs commises *lors de la précédente campagne*.

Le reste, soit 560 000 tonnes, sera attribué aux éleveurs selon un ordre de priorité à définir par les régions *sous l'autorité du commissaire* de la République, la répartition étant faite directement par les laiteries.

Un nouveau programme de cessation d'activité viendra augmenter le volume des quotas disponibles. Il est prévu à cet effet un crédit de 200 *millions de francs*. Ce programme cherche à intéresser surtout les petits éleveurs puisqu'il prévoit, sans *limite d'âge, une prime de 1 franc* par litre pour une production inférieure à 20 000 litres (1) ; de 60 centimes par litre pour une production comprise entre 20 000 et 30 000 litres ; de 40 centimes pour une production allant de 30 000 à 60 000 *litres. Ainsi, 200 000 tonnes* supplémentaires pourraient-elles être libérées par ce programme pour lequel les guichets seront ouverts jusqu'au 31 août.

Pour attribuer des quotas supplémentaires, on commencera par les petits *livreurs* ; ceux qui dépassent 200 000 litres en seront exclus.

Enfin, il est prévu des pénalités (sous forme d'acomptes payables dès le mois de novembre) dont la validité doit être examinée par Bruxelles pour ceux qui, au cours de la campagne précédente, ont délibé*rément dépassé leur quota indivi*duel. Même régime bien sûr pour les éventuels dépassements dans la campagne en cours.

Qu'il s'agisse de l'attribution de quotas pour les jeunes ou de l'affectation des « excédents » de droit à produire par les laiteries, les commissions mixtes créées à cet effet l'an passé, où les différentes organisations professionnelles et l'adminis*tration sont représentées, seront sai*sies.

Pour nombre d'éleveurs et singulièrement les organisations de la gauche *paysanne* (CNSTP, FNSP), ce garde-fou est bien mince. Ces dernières ne manqueront pas de dénoncer l'orientation *libérale* du ministre. D'autres systèmes, certes plus compliqués à mettre en place, auraient permis, selon ces organisations, de *partager le travail tout en* maintenant un plus grand nombre d'exploitants à la terre.

JACQUES GRALL.

(1) La production laitière annuelle d'une vache varie de 2 500/3 000 litres pour les plus médiocres à 6 000/8 000 litres pour les plus « poussées ».

TRANSPORTS

Exclusivité pour Air Inter sur 50 lignes jusqu'à l'an 2000

La compagnie aérienne Air Inter et l'Etat ont signé, le vendredi 5 juillet, la convention qui *fixe leurs* engagements réciproques jusqu'au 31 décembre de l'an 2000.

Le texte élaboré en application de la loi d'orientation des transports intérieurs *(LOTI) de 1982* réaffirme l'exclusivité de la compagnie sur les cinquante lignes aériennes qu'elle exploite actuellement. Au sujet de cette exclusivité, M. Auroux, secrétaire d'Etat chargé des transports, a déclaré : *« Peut-on parler de monopole pour Air Inter dans la mesure où cette compagnie doit affronter la concurrence énergique et croissante de la SNCF, sans parler de celle de l'autoroute parfois ? Non, bien sûr, et voilà qui distingue singulièrement la situation française de la situation américaine. S'il y a exclusivité pour chaque mode de transport, il y a bien émulation entre les modes et cela suffit pour garantir de chaque côté le dynamisme commercial, la recherche de la productivité et l'intérêt du consommateur. »*

En contrepartie, Air Inter s'engage à offrir le meilleur service au moindre coût, notamment en ce qui concerne la ponctualité, la régularité, les capacités, les fréquences et les horaires. Toute fermeture de ligne devra *être autorisée par* le ministère chargé de l'aviation civile.

Air Inter bénéficie de l'autonomie de gestion et se fixe comme objectif l'amélioration de la productivité de sa flotte et de son personnel. Elle peut moduler les augmentations de *tarif de chaque ligne* en fonction de l'équilibre économique à réaliser. Elle s'efforcera de poursuivre la promotion de tarifs *réduits pour offrir* au plus grand nombre le transport aérien et d'harmoniser sa politique avec celle des autres compagnies françaises.

C'est là un cadre vague, mais l'Etat n'apportant pas d'argent à la compagnie, il *lui* était difficile de l'obliger à chiffrer, par exemple, les augmentations de productivité. Il s'agit ni plus ni moins d'une règle du jeu peu contraignante mais requise par la loi d'orientation.

ALAIN FAUJAS.

• **Grève des bagagistes d'Air France.** — Les manutentionnaires d'Air France à Roissy ont été appelés à la grève, depuis le 28 juin, par la CGT, qui demande le versement en leur faveur d'une prime de 1 500 francs. Le mouvement n'a pas perturbé le départ des vols, selon la direction. Le syndicat demande à l'ensemble des personnels d'Air France de se joindre au mouvement et annonce un arrêt de travail de cinquante-cinq minutes au moins des manutentionnaires de l'escale de Marseille-Marignane.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNION DE BANQUES A PARIS TITRES PARTICIPATIFS

Les porteurs de titres participatifs ont tenu leur assemblée générale ordinaire le 30 mai 1985. Ils ont pris acte des éléments servant à la détermination de la rémunération des titres participatifs à l'échéance du 5 juillet 1985.

Cette rémunération comprend une partie fixe calculée à un taux égal à 54 % de la moyenne arithmétique des taux moyens mensuels de rendement des emprunts garantis par l'Etat (T.M.O.) et établis par l'I.N.S.E.E. pour l'exercice 1984, soit 7,252 %.

La partie variable de la rémunération est, au minimum, égale à 36 % de cette même moyenne, soit 4,835 %. Cependant, les résultats consolidés de l'exercice 1984 font apparaître un bénéfice net supérieur à 1983, un coefficient de majoration s'applique donc sur cette partie variable et porte le taux à 5,676 %.

Partie fixe et partie variable totalisent un taux de 12,928 % (taux qui représente 96,26 % du T.M.O. de l'année) et donnent une rémunération globale de 145,22 F par titre de 1.000 F, correspondant à une période de 410 jours (du 21 mai 1984 au 5 juillet 1985).



Union de Banques à Paris

22, place de la Madeleine, 75008 Paris

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Obligations 1983 Société anonyme de gestion et de contrôle de participations (SAPAR) :

A TAUX VARIABLE

Les intérêts courus du 6 juin 1984 au 5 juin 1985 sur les obligations SAPAR 1983 à taux variable seront payables, à partir du 6 juin 1985, à raison de 578,21 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 2 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 64,25 F (montant global : 642,46 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 96,32 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 6,42 F, faisant ressortir un net de 475,47 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

14,80 % 1983

Les intérêts courus du 6 juin 1984 au 5 juin 1985 sur les obligations SAPAR 14,80 % 1983 seront payables, à partir du 6 juin 1985, à raison de 666 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 2 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 74 F (montant global : 740 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 110,95 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 7,40 F, faisant ressortir un net de 547,65 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.



groupe cic

TECHNOCIC SICAV

L'assemblée générale des actionnaires de Technocic, *réunie* le 3 juillet 1985 sur deuxième convocation, sous la présidence de M. Richou, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 mars 1985, ainsi que les résolutions qui lui ont été soumises.

Elle a *décidé* la mise en paiement d'un dividende de 61,14 francs assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 5,06 francs, soit un revenu global de 66,20 francs. Ce dividende sera payable à partir du 4 juillet 1985, à 12 heures, du groupe CIC, de la Banque Française du Commerce Extérieur et de la Banque pour l'Industrie Française.

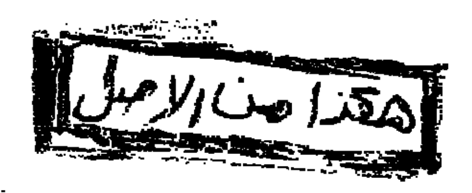
LES DOCKS DES PÉTROLES D'AMBÈS

Les actionnaires réunis le 27 juin 1985 en assemblée ordinaire sous la présidence de M. *Bruno Siguier* ont approuvé les comptes de l'exercice 1984. Ces comptes font apparaître, après une dotation aux amortissements et provisions de 3 217 300 F, un bénéfice de 698 695 F, en augmentation sur celui de l'exercice 1983, qui s'était élevé à 309 638 F

L'assemblée a décidé la distribution à compter du 16 juillet 1985 d'un dividende de 3,14 F net par action, avec un avoir *fiscal* de 1,57 F. Elle a renouvelé les mandats d'administrateur d'Esso SAF et de M. Bruno Siguier. Le conseil d'administration, réuni le même jour, a renouvelé ce dernier dans ses fonctions de président.

L'exercice 1985 s'annonce favorablement tant en ce qui concerne le trafic des entrepôts que les résultats.

Une assemblée extraordinaire tenue à l'issue de l'assemblée ordinaire a autorisé le conseil à augmenter le capital social par incorporation de réserves et approuvé les modifications des statuts permettant leur mise en harmonie avec les nouvelles dispositions légales.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 juillet

Nouveau repli

Pour la seconde séance consécutive, les cours ont baissé vendredi à la Bourse de Paris. Pourtant à l'ouverture, Avions M. Dassault, qui détachait un coupon de 27,60 F, avait donné le ton contraire en montant de 5,7 %. Mais l'exemple ne fut pas contagieux. La CFP reculait de 2,6 %, Esso (– 2,2 %) — les pétroles en général furent lourds. — Lafarge de 3,2 %, Radiotechnique de 4,8 %, Schneider de 1,7 %, Penarroya de 3,4 %, CSF de 2,1 %, Générale occidentale de 1,9 %. Et il y en eut d'autres. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,93 % en dessous de son niveau précédent.

Les professionnels ne se montraient guère préoccupés par ce nouvel alourdissement, en ligne selon eux, avec les règles techniques immuables de la consolidation.

Mais deux faits sont néanmoins à souligner. Avec la floraison des augmentations de capital et emprunts divers, les liquidités deviennent moins abondantes. Et les capitaux disponibles ont maintenant tendance à se diriger vers le marché obligataire mais aussi vers les valeurs étrangères (près de 60 millions de francs de transactions jeudi). D'où la fermeté de la devise-titre ces derniers temps, qui paraissait assez inexplicable avec la baisse du dollar. Ce jour, cette dernière devait s'échanger encore entre 9,83 F et 9,87 F (contre 9,68 F - 9,87 F).

En d'autres termes, les valeurs françaises ne constituent plus pour l'instant la cible privilégiée des placements.

Le prix de l'or à Londres n'a guère varié : 310,90 dollars l'once contre 310,55 dollars.

A Paris, le lingot a regagné 100 F à 92 700 F, mais le napoléon a perdu 1 F à 543 F.

LES BÉNÉFICES BANCAIRES AU PLUS BAS DEPUIS 1970

Selon l'étude faite par le magazine *The Banker* et publiée dans son numéro de juillet, les bénéfices des cinq cents premières banques mondiales ont baissé en 1984 pour retrouver les niveaux moyens les plus bas depuis 1970.

La légère reprise de 1983 n'a pas eu de suite et les banques ont été incapables de constituer les réserves indispensables pour faire face aux risques actuels.

Les comparaisons internationales ont de nouveau été influencées par la hausse du dollar qui s'est apprécié d'environ 15 % par rapport au franc français et au deutschemark et de 25 % par rapport à la livre sterling au cours de l'année écoulée.

La Citicorp conserve la première place, mais la Bankamerica rétrograde de la deuxième à la quatrième place. Deux banques japonaises, *Dai-Ichi Kangyo et Fuji*, ont enregistré de très bons résultats et gagnent chacune une place pour arriver respectivement en deuxième et en troisième position.

Les banques américaines sont les plus nombreuses dans cette liste, avec 114 d'entre elles représentées (contre 75 banques japonaises).

L'incidence des taux de change et les différences dans l'évaluation des risques font que l'importance d'une banque dans un pays est aussi significative que sa place à l'échelle mondiale.

The Banker donne également des informations sur les prêts et emprunts interbancaires. *Les résultats montrent à quel point* les banques sont dépendantes de ces ressources potentiellement instables de leurs réseaux d'agences.

New-York

CLOS

Tous les marchés financiers et commerciaux américains ont chômé jeudi 4 juillet pour la célébration de la fête de l'Indépendance.

AUTOUR DE LA CORBEILLE

ARJOMARI LANCE UN EMPRUNT DE 100 MILLIONS DE FRANCS. — Le groupe Arjomari-Prioux lance un emprunt de 100 millions de francs, dont les titres, portant intérêt de 8,25 %, sont assortis chacun d'un bon de souscription pour une action. Ce droit pourra être exercé du 1er septembre 1985 au 31 décembre 1987 au prix de 950 F, puis du 1er janvier 1988 au 31 décembre 1990 au prix de 1 050 F (dernier cours de Bourse : 933 F le 4 juillet).

La souscription à l'emprunt se fait sur la base d'une obligation pour quinze actions. Elle sera ouverte au public du 17 au 31 juillet. Pour le premier semestre, le chiffre d'affaires consolidé est en augmentation de 14 % environ par rapport à la période correspondante de 1983.

— ET LUCHAIRE UN AUTRE DE 120 MILLIONS. — De son côté, le groupe spécialisé dans la mécanique, l'ingénierie et l'armement, notamment, va émettre à compter du 8 juillet 60 000 obligations de 2 000 F chacune à 8,5 % pour un total de 120 millions de francs (1 obligation pour 18 actions).

Remboursable en neuf ans et ce, à partir de la septième année par tranche égale, ces titres sont également accompagnés de *droits de souscription à des actions* (4 actions par obligation), dont le prix d'achat unitaire a été fixé à 575 F entre le 1er janvier 1986 et le 31 décembre 1990 (dernier cours de Bourse : 517 F le 3 juillet).

67 % DES GRANDES SOCIÉTÉS COTÉES AU RM ONT AMÉLIORÉ LEURS BÉNÉFICES EN 1984. — Selon une étude officielle, 60 des 89 grandes sociétés dont les actions sont inscrites à la cote du marché à règlement mensuel (RM) ont enregistré une hausse de leurs résultats en 1984, soit les deux tiers. Sur le lot, 20 % ont dégagé des bénéfices accrus de 50 % et plus et 22 % vu leurs profits augmenter de 10 % à 50 %. *Les autres ont vu, en revanche,* leurs résultats se dégrader. Trois ont été déficitaires.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 26 déc. 1984)

	3 juillet	4 juillet
Valeurs françaises	121,4	120,2
Valeurs étrangères	105	106,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	3 juillet	4 juillet
Indice général	223,5	221,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 5 juillet .... 10 3/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4 juillet	5 juillet
1 dollar (en yens)	247,70	247,86

BOURSE DE PARIS — Comptant — 5 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	30 80	2 285
5 %	46 70	2 123
3 % amort. 45-54	....	2 786
Emp. 7 % 1973	8101	..
Emp. 8,80 % 77	119 75	1 061
9,80 % 78/93	97 80	9 639
8,80 % 78/86	97 82	4 967
10,80 % 79/94	99 90	9 025
13,25 % 80/90	106 20	1 198
13,80 % 80/87	106 20	9 944
13,80 % 81/89	108 90	6 508
16,75 % 81/87	111 30	13 721
16,20 % 82/90	118 30	7 723
16 % juin 82	119 15	1 184
E.D.F. 7,8 % 61	146 60	6 879
E.D.F. 14,5 % 80-92	106 50	1 369
Ch. France 3 %	154	..
CNB Bques janv. 82	102 35	0 152
CNB Paribas	103 46	0 152
CNB Suez	103 20	0 152
CNI janv. 82	102 30	0 152

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	162	160
A.G.F. (St Cent.)	1950	1970
Amrep	53	55
André Roudière	280	275
Applic. Hydraul.	360	372
Arbel	72	69 10
Artois	1620	....
Avenir Publicité	1055	1100
Bain C. Monaco	375	360
Banania	480	478
Banque Hypoth. Eur.	330	....
B.G.I.	271 60	282 50
Blanzy-Ouest	442	483 50 d
B.N.P. Intercontin.	174	....
Bénédictine	2880	2900
Bon-Marché	274 80	274 80
Caff	579	579
Cambodge	335	....
C.A.M.E.	137	135 10
Campenon Bern.	185 30	181 10
Caout. Padang	480 10	509
Carbone-Lorraine	292 40	293
Caves Roquefort	1550	1560
C.E.G.Frig.	550	540
C.E.M.	52	51
Centen. Blanzy	1060	1008
Centrest (Ny)	125	127
Cerabati	45	46 40
C.F.C.	269	285 50
C.F.F. Ferrailles	355	350 50
C.F.S.	600	....
C.G.V.	290	290
Chambon (M.)	425	440
Chambourcy (M.)	1200	1200
Champex (Ny)	146	132 o
C.I. Maritime	560	565
Citram (B)	194	190
Clause	720	701
Cofradel (Ly)	585	585 c
Cogifi	371 20	371 50
Comiphos	238	263
Comp. Lyon-Alem.	331	331
Concorde (La)	643	656
C.M.P.	14 80	....
Crédit (C.F.B.)	360	350
Créd. Gén. Ind.	592	589
Cr. Universel (Cie)	611	615
Crédital	143	143
Darblay S.A.	425	....
Darty Act. d. p.	1240	1250
De Dietrich	610	600
Degremont	140 10	140 10
Delalande S.A.	985	975
Delmas-Vieilj. (Fin.)	801	800
Didot-Bottin	600	600
Dist. Indochine	1250	1300
Drag. Trav. Pub.	145	148
Duc-Lamothe	156 50	160 20
Eaux Bass. Vichy	1600	1590
Eaux Vittel	1105	1105
Economats Centre	555	546
Electro-Banque	334	335
Electro-Financ.	562	565
Elf-Antargaz	313	309
E.L.M. Leblanc	343	340
Ensil-Bretagne	160 50	154
Entrepôts Paris	515	514
Epargne (B)	1290	....
Escaut-Meuse	676	703
Europ. Accumul.	52	63 10
Eternit	1315	1280
Exor	1874	1850
Ferm. Vichy (Ly)	178 10	198 d
Finalens	174	180
FIPP	114 50	110

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Fnac	560	560
Focep (Chât. eau)	880	....
Foncière (Cie)	376	377
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2017	2010
Foncina	302	295
Forges Strasbourg	278 50	278 50
Forinter	1140	1160
Fougerolle	91	91
France I.A.R.D.	218	....
France (La)	2606	2875
From. Paul Renard	745	....
GAN	2975	3040
Gaumont	802	980
Gaz et Eaux	1670	1660
Genty S.A.	430	427 30
Gér. Arm. Hold.	71 30	70
Gévelot	320	320 10
Gr. Fin. Constr.	294	291
Gds Moul. Corbeil	178	178
Gds Moul. Paris	515	....
Groupe Victoire	1725	1735
G. Transp. Ind.	201	193
H.G.P.	12440	12380
Hydro-Energie	281	....
Hydroc. St-Denis	125 90	131 d
Immindo S.A.	302 60	314 70
Imminvest	235	237
Immobail	433 50	433
Immobanque	701	718
Immob. Marseille	4240	4172
Immofice	442	436
Industrielle Cie	1627	1627
Invest. (Sté Cent.)	1308	1320
Jaeger	202 80	211
Lafitte-Bail	427	428
Lambert Frères	63 90	....
La Brosse-Dupont	305	310
Lille-Bonnières	385	385
Locabail Immob.	675	675
Loca-Expansion	295 40	295 40
Locafinancière	379	379
Locatel	296	299
Lordex (Ny)	150	157 60
Louvre	1011	1014
Machines Bull	43 10	43
Magasins Uniprix	169	165
Magnant S.A.	111 60	....
Maritimes Part.	188	....
Métal Déployé	410	402
M. H.	86 65	88
Mors	175	180
Navel Worms	182	181
Navig. (Nat. de)	126	131
Nicolas	439	430
Nobel Bozel	8 65	8 55
OPB Paribas	201 90	201 90
Optorg	162	155 50
Origny-Desvroise	166	166
Palais Nouveauté	486	....
Paris France	192 10	184 40 o
Paris-Orléans	170	170
Part. Fin. Gest. Im.	827	794 o
Pathé-Cinéma	....	....
Piles Wonder	784	792
Piper-Heidsieck	520	505
P.L.M.	170 70	169
Porcher	185	185
Providence S.A.	590	581
Publicis	1950	1951
Raff. Souf. R.	161	160
Révillon	500	489
Ricqlès-Zan	156 70	155
Rochefortaise S.A.	284 90	283 90
Rochette-Cenpa	48	48
Rosario (Fin.)	220	224
Rougier et Fils	79 50	79
Rousselot S.A.	....	....
Sacer	53	56 85
Saciler	35	....
SAFAA	295	295
Safic-Alcan	367	367
SAFT	743	720
Saunier-Duval	28 50	27 10
Saint-Raphaël	88 20	89 60
Salins du Midi	350	350
Santa-Fé	168	165
Satam	175	175
Savoisienne (M)	91 60	98 20 d
SCAC	270	269 20
Senelle Maubeuge	432	414 70
S.E.P. (M)	177	177
Serv. Equip. Véh.	37	38 50
Sicil	85 50	....
Sicotel	345	346
Sintra-Alcatel	590	....
Sinvim	158	158
Siph (Plant. Hévéas)	278	271
SMAC Acieroïd	112 50	....
Sté Générale (c. inv.)	588	588
Sofal financière	600	580
Soffo	249 30	259
Soficomi	641	679
S.O.F.I.P. (M)	90 50	....
Sofragi	860	863
Soudure Autog.	180	183
Sovabail	690	705

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Speichim	124 80	129 80
S.P.I.	571	571
Spie Batignolles	248	265
Stemi	440	430
Taittinger	1300	1300
Testut-Aequitas	545	531
Tour Eiffel	389 20	373 50
Ufiner S.M.D.	416	432
Ugimo	322	322
Ugine Gueugnon	71 40	....
Unibail	734	734
Unidel	135	141 d
U.A.P.	3792	3754
Union Brasseries	166	159 40
Un. Imm. France	385	385
Un. Ind. Crédit	626	630
Usinor	6 35	....
U.T.A.	775	761 c
Vicat	336	....
Virax	115	125
Waterman S.A.	459 90	459 90
Brass. du Maroc	147 20	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	450	486
Akzo	329	344
Alcan Alum.	235	....
Algemeine Bank	1315	1340
American Brands	643	655
Am. Petrofina	550	....
Arbed	245	....
Asturienne Mines	114	....
Bco Pop Espanol	97 50	94 40
Banque Ottomane	954	....
B. Régl. Internat.	29900	30000
Barlow Rand	53	....
Blyvoor	63 10	65
Bowater	32 50	....
Br. Lambert	290 50	313 50
Canadian-Pacific	420 10	417 50
Commerzbank	665	700 d
Dart. and Kraft	1015	....
De Beers (port.)	48 50	....
Dow Chemical	340	341 50
Dresdner Bank	830	850
Finoutremer	240	....
Gén. Belgique	287	296
Gevaert	546	595
Glaxo	159	160
Goodyear	290	....
Grace and Co	389 50	....
Gulf Oil Canada	126 50	....
Hartebeest	47	....
Honeywell Inc.	582	....
Hoogovens	173	....
I. C. Industries	334	334
I.H.C. Caland N.V.	98	....
Int. Min. Chem	395	....
Johannesburg	1010	....
Kubota	13 20	13 20
Latonia	263	264
Mannesmann	619	....
Marks-Spencer	16 70	....
Midland Bank Plc	*49*	*52 30*
Mineral-Ressourc.	80	80 10
Noranda	110 10	113 40
Olivetti	30	....
Pakhoed Holding	170	175
Pfizer Inc.	480	487
Pirelli	14 80	....
Procter Gamble	540	540
Ricoh Cy Ltd	36 60	....
Rolinco	200	201 50
Robeco	218	219
Rodamco	399	395
Shell fr. (port.)	83	88
S.K.F. Aktiebolag	213	216
Sperry Rand	515	530
Steel Cy of Can.	143	....
Stilfontein	79 90	82
Sud. Allumettes	220	....
Tenneco	401	....
Thorn EMI	52	47 o
Thyssen c. 1 000	280	305 d
Toray indust. inc	18 50	....
Vieille Montagne	871	880
Wagons-Lits	523	525
West Rand	43 10	42 10

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1835	1836
BAFIP	625	630
Calberson	341	335
Cap Gemini Sogeti	1045	1030
C.D.M.E.	725	725
C. Equip. Electr.	299	299
C. Occid. Forestière	149	148
Dafsa	248	247
Dauphin O.T.A.	1950	1930
Elect. S. Dassault	770	760
Filipacchi	550	560
Guy Degrenne	*701*	*700*
Merlin Immobilier	350	350
Métallurg. Minière	240	239 90
M.M.B	405	....
Navale-Delmas	389	374
Om. Gest. Fin.	301	....
Peor Bateau	322	322
Petrofigaz	637	640
Pochet	1695	1705
Poron	315	316
S.C.G.P.M.	318	314
S.E.P.	820	820
Sofibus	*232*	*230*
Sovac	884	880

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Borie	295	295
Cochery	55 50	55 50
Coparex	475	482
Rorento N.V.	131	132
S.P.R.	133	125
Thann et Mulhouse	111	....
Ufinex	349	349

SICAV 4/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	503 62	503 62
Actions France	294 14	280 80
Actions-Investiss.	283 81	270 94
Actions sélectives	421 36	402 25
Aedificandi	*446 45*	*428 21*
A.G.F. 5000	306 78	292 87
Agfimo	465 07	443 98
A.G.F. Interfonds	367 83	351 15
Altefi	213 98	204 26
A.L.T.O.	182 60	174 32
Amérique Gestion	450 52	430 09
Argonautes	277 22	264 65 ◆
Assoc. St-Honoré	12847 34	12584 42
Associc	23239 81	23239 81
Bourse-Investiss.	337 73	322 42
Bred Associations	2358 26	2351 21
Capital Plus	*1445 89*	*1445 89*
Columbia (ex W.I.)	731 04	697 89
Converimmo	298 90	285 48
Cortal court terme	10720 30	10720 30
Cornaxa	937 04	894 55
Cradinter	383 59	366 20
Croiss. Immobil.	457 18	436 45
Démétar	12322 29	12322 29 ◆
Drouot-France	409 05	390 50
Drouot-Investiss.	786 98	751 29
Drouot-Sécurité	198 93	189 91
Drouot-Sélection	129 98	124 10
Energie	240	229 12
Eparcic	58287 07	58170 73
Epacourt Sicav	7021 24	7003 73
Epargne Associations	23231 07	23161 58
Epargne-Capital	6540 56	6475 80
Epargne-Croiss.	1408 79	1344 91
Epargne-Industr.	*498 26*	*475 67*
Epargne-Inter	618 19	590 16
Epargne-Long-Terme	1233 17	1177 25
Epargne-Oblig.	182 69	174 41
Epargne-Unie	960 65	917 08
Epargne-Valeur	358 63	342 37
Eparoblig	*1191 72*	*1189 34*
Eurocic	8516 63	8130 43
Euro-Croissance	430 39	410 87 ◆
Europe Investiss.	1282 32	1224 17
Financière Plus	21550 56	21507 53
Foncier Investiss.	794 05	758 04
Fonsival	191 19	182 52
France-Garantie	284 33	278 76
France-Investiss.	462 23	441 27
France-Net	113 56	111
France-Obligations	395 29	389 45
Francic	270 21	257 96
Fructidor	*237 38*	*226 63*
Fructidrance	509 89	486 77
Fructivar	69273 71	69100 96
Fructi-Première	11731 44	11558 07
Gestilion	55889 93	55750 55
Gestion Associations	122 96	119 96
Gestion Mobilière	587	560 39
Gest. Rendement	466 33	445 18
Gest. Sél. France	476 30	454 70
Haussmann-Epargne	1121 02	1121 02
Haussmann Oblig.	1318	1258 23
Horizon	880	854 37
I.M.S.I.	*455 98*	435 30
Indo-Suez Valeurs	647 08	617 74
Ind. française	12631 95	12394 27 ◆
Interoblig.	10056 24	9669 46
Intersélect France	331 83	316 78
Intervaleurs Indust.	438 67	418 78
Invest. net	*12481 22*	*12456 31*
Invest. Obligataire	14771 87	14742 39
Invest. Placements	828 43	790 86
Japacic	121 39	115 89 ◆
Laffitte-crt-terme	115761 36	115761 36
Laffitte-Expansion	676 20	645 54
Laffitte-France	*239 65*	*227 81*
Laffitte-Japon	227 32	217 01
Laffitte-Oblig.	142 93	136 45
Laffitte-Placements	115796 56	115680 88
Laffitte-Rend.	192 01	183 30
Laffitte-Tokyo	931 38	889 15
Lion-Associations	*11451 63*	*11451 63*
Lion-Institutionnels	22705 28	22648 66
Lionplus	60615 75	60015 59
Livret portefeuille	499 45	484 90
Mondiale Investissem.	354 48	354 48
Monecic	52925 82	52925 82
Multi-Obligations	*439 02*	*418 16*
Mutuelle Unie Sél.	117 07	111 76
Natio.-Assoc.	6370 46	6357 74
Natio.-Epargne	12802 98	12676 22
Natio.-Inter.	943 73	900 94
Natio.-Obligations	472 08	450 65
Natio.-Patrimoine	*1083 83*	1035 38
Natio.-Placements	62302 94	62302 94
Natio.-Valeurs	542 84	518 22
Nord-Sud Développ.	1051	1048 90
Oblicoop Sicav	1187 03	1163 75
Oblifion	1157 85	1105 35 ◆
Oname-Gestion	*111 79*	106 72
Parourope	633 49	604 76
Paribas Epargne	13381 39	13328 08
Paribas Gestion	558 08	532 77
Parnasse-Valor	1017 17	1016 15
Patrimoine-Retraite	1368 32	1341 49
Phenix Placements	240 45	239 25
Pierre Investiss.	517 32	493 86
Placement crt-terme	60212 27	60212 27
P.M.E. St-Honoré	308 61	294 62
Prév'Association	20465 18	20465 18
Province Investiss.	334 98	334 98
Rentacic	*156 84*	*153 54*
Revenus Trimestriels	5523 33	5441 70
Revenu Vert	1048 35	1048 35
St-Honoré Bio-aliment.	535 61	511 32
St-Honoré Pacifique	407 01	388 55
St-Honoré Réal	10322 79	10271 43
St-Honoré Rendement	*11534 01*	*11476 83*
St-Honoré Technol.	654 79	625 10
Sécuricic	10093 56	10083 48
Sécur. Mobilière	403 95	385 63
Sél. court terme	11548 63	11462 66
Sélec. Mobil. Div.	349 21	340 69
Sélection-Rendem.	174 87	170 60
Sélect. Val. Franç.	232 07	221 56
Sequanaise Associat.	57454 91	57454 91
Séquan. court terme	57637 78	57637 78
Séquan. Obli-croiss.	54411 66	54411 66
Sicadev (Casden BP)	684 50	674 38
Sicav-Associations	1227 55	1225 10
S.F.I. fr. et étr.	481 54	459 70
Sicavimmo	585 47	558 92
Sicav 5000	246 19	235 03
Slivafrance	398 49	380 42
Slivam	339 92	324 51
Slivarente	197 51	188 55
Slivinter	355 65	339 52
S.I.-Est	1116 27	1065 65
S.I.G.	817 40	779 98
S.N.I.	1066 94	1018 56
Sohinvest	463 13	442 13
Sogepargne	360 80	347 76
Sogevar	894 41	853 85
Sogimer	1129 10	1077 90
Soleil Investiss.	429 32	409 85
Technocic	1037 76	990 70
U.A.P. Investiss.	359 43	343 13
Uni-Associations	111 62	111 62
Unifrance	309 75	295 70
Unifoncier	877 16	837 38
Uni-Garantie	1267	1240 94
Unigestion	697 89	666 24
Uni-Japon	1060 56	1012 47
Uni-Régions	1911 42	1824 74
Univrance	1871 61	1810 07
Univar	155 30	155 30
Univers-Obligations	1107 80	1071 37
Valorem	404 69	386 34
Valorg	1296 14	1294 85
Valrea	69422 78	69353 43

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1804	4,5 % 1973	1570	1599 90	1599 90	+ 1 90
1031	B.N.P.	1090	1093	1093	+ 0 29
970	C.C.F.	979	981	981	+ 0 20
4236	C.N.E. 3 %	4264	4280	4280	+ 0 37
1610	Electricité T.P.	1480	1478	1485	+ 0 33
1070	Renault T.P.	1068	1068	1068	....
1679	Rhône-Poul. T.P.	1665	1666	1666	....
1273	St-Gobain T.P.	1291	1291	1291	....
1270	Thomson T.P.	1289	1289	1292	+ 0 23
265	Accor	270	264	264 50	– 1 92
650	Agence Havas	610	601	604	– 0 98
670	Air Liquide	701	695	695	– 0 85
800	Als. Superm.	800	800	800	....
148	A.L.S.P.I.	150	....	....	....
305	Alsthom-Atl.	297 80	295	295	– 0 94
990	Arjom. Prioux	938	935	935	– 0 31
90	Aussedat-Rey	82	82	82	....
830	Aux. Entrepr.	985	990	990	– 0 50
1360	Av. Dass.-Br.	1220	1260	1230 c	+ 3 19
360	Bail-Equipem.	380	380	380	....
800	Bail-Investiss.	840	845	845	+ 0 59
640	Cie Bancaire	618	616	616	– 0 32
298	Bazar H.-V.	303	296	296	– 2 31
285	Béghin-Say	270 50	270 20	270	– 0 18
315	Berger	339	335	335	– 1 17
535	Bic	529	529	527	– 0 37
860	B.I.S.	590	566	561	– 4 91
1350	Biscuit (Géné.)	1264	1270	1270	+ 0 47
1930	Bongrain S.A.	1940	1936	1935	– 0 25
820	Bouygues	815	800	794	– 2 57
2520	B.S.N.	2390	2340	2320	– 2 92
2180	Carrefour	2065	2040	2040	– 1 21
900	Casino	970	935	935	– 3 60
800	Cédis	780	780	780	....
600	Cetelem	591	599	599	+ 1 35
1000	C.F.A.O.	940	929	929	– 1 17
180	C.F.D.E.	187 10	181 10	181	– 3 26
800	C.G.I.P.	795	789	792	– 0 37
840	Carnaud	767	770	763	– 0 52
650	Chargeurs S.A.	660	650	650	– 1 51
49	Chiers-Châtill.	48 10	47 50	47 60	– 1 03
350	Ciments franç.	344	332 30	332 30	– 3 40
1270	C.I.T. Alcatel	1245	1240	1238	– 0 56
615	Club Méditerr.	537	531	529	– 1 48
139	Codetel	139 50	139 90	139 90	+ 0 28
295	Cofimeg	297 50	298 50	298 50	+ 0 33
295	Colas	275	271	271	– 1 45
183	Compt. Entrepr.	173	169	169	– 2 31
450	Compt. Mod.	325	318	320	– 1 53
875	Créd. Foncier	848	835	835	– 1 53
305	Crédit F. Imm.	299	305	305	+ 2
735	Crédit Nat.	720	711	711	– 1 25
250	Crouzet	238	235	234 c	– 0 88
2010	Damart-Servip	1895	1950	1950	– 2 25
1460	Darty	1465	1448	1449	– 1 19
205	Dév. Rég. P.d.C.	210	204 50	204 50	– 2 61
1210	Docks France	1235	1220	1220	– 1 21
270	D.M.C.	237	233	238	+ 0 42
625	Dumez	719	714	705	– 1 94
690	Eaux (Gén.)	672	669	669	– 0 44
5800	Ecco	1450	1370	1395	– 3 79

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
210	Elf-Aquitaine	201 90	200	200 10	– 0 89
205	— (certific.)	200 20	193 50	193 50	– 3 34
1530	Epeda-B-Faure	1365	1360	1360	– 0 36
2420	Essilor	2390	2384	2384	– 0 26
520	Esso S.A.F.	505	494	491	– 2 77
1510	Eurafrance	1530	1505	1505	– 1 63
970	Eurocom	920	903	903	– 1 84
1120	Euromarché	1230	1200	1200	– 2 43
830	Europe n° 1	835	821	821	– 1 67
1200	Facom	1170	1155	1170	....
740	Fichet-bauche	751	761	761	+ 1 33
195	Finextel	191 10	191	191 50	+ 0 20
405	Fives-Lille	389	361	368	– 5 39
70	Fonderie (Gén.)	89 80	89	89	– 1 14
78	Fraissinet	86	84 50	84 50	– 0 58
310	Francarep	312	321	321	+ 2 88
1170	Fromageries Bel	1140	1140	1140	....
650	Gal. Lafayette	625	626	626	+ 0 16
690	Gén. Géophys.	685	680	680	– 0 72
660	Gerland	640	648	649	+ 1 40
290	GTM-Entrepose	293	293	293	....
300	Guyenne-Gasc.	340	345	345	+ 1 47
....	Hachette	....	....	....	....
470	Hénin (La)	474	474	474	....
109	Imétal	103 50	101 40	101 30	– 2 12
445	Imm. Plaine-M.	485	484	484	– 0 20
1750	Inst. Mérieux	1690	1600	1600	– 5 32
530	Isorbail	500	501	501	+ 0 20
2620	Intertechnique	2425	2548	2548	+ 5 07
340	J. Lefebvre	326 80	330	330	+ 0 97
1100	Lab. Bellon	1179	1188	1225	+ 3 90
550	Lafarge-Coppée	505	490	488	– 3 36
1060	Lebon	1130	1115	1115	– 1 32
2250	Legrand	2225	2230	2235	+ 0 44
700	Lesieur	650	646	646 c	– 0 32
455	Locafrance	405	428	423	+ 4 18
870	Locindus	827	832	832	+ 0 80
780	L. Vuitton S.A.	780	780	780	– 2 56
525	Luchaire	517	500	501	– 3 08
835	Lyonn. Eaux	850	850	850	....
225	Mais. Phénix	230	230	230	....
790	Majorette (Ly)	740	740	740	....
149	Manurhin	136	134	134	– 1 47
255	Mar. Wendel	258	259 50	258 50	+ 1 37
1780	Martell	1700	1680	1680	– 1 17
2080	Merlin-Gerin	1949	1931	1926	– 1 23
1820	Matra	1715	1695	1695	– 1 16
1020	Michelin	1205	1190	1180	– 2 07
2680	Midi (Cie)	2890	2870	2880	– 0 34
245	Midland Bk S.A.	252	250	250	– 0 79
95	M.M. Penarroya	89	86	86 50	– 2 80
1940	Moët-Hennessy	1965	1970	1975	+ 0 50
600	Mot. Leroy-S.	580	568	568	– 2 06
88	Moulinex	89 50	88	88	– 0 55
405	Navig. Mixtes	413	410 50	410	– 0 72
87	Nord-Est	89	89	89 10	+ 0 11
590	Nordon (Ny)	563	563	563	....
175	Nouvelles Gal.	155	157	157	+ 1 29
765	Occident. (Gén.)	735	721	725	– 1 36
230	Olida-Caby	210	205	202	– 3 80
1220	Omn. F. Paris	1195	1195	1185	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
260	Opfi-Paribas	247	247	247	....
2510	Oréal (L')	2402	2400	2395	– 0 29
151	Papet. Gascogne	142	142	142	....
1030	Paris-Réescompte	1049	1000	1000	– 4 67
420	Pechelbronn	412	406 10	407	– 1 21
850	Penhoet	830	830	830	....
775	Pernod-Ricard	730	721	719	– 1 50
250	*Pétroles (Fse)*	*229*	*223*	*222 10*	*– 3 01*
62	— (certific.)	57 50	57 70	57 70	+ 0 34
109	Pétroles B.P.	115	113	113	– 1 73
400	Peugeot S.A.	372 50	370	370	– 0 67
64	Poclain	65 40	65	65 40	....
625	Poliet	615	605	600	– 2 43
196	Pompey	195	....	....	....
600	P.M. Labinal	480	490	491	+ 2 29
2130	Presses Cité	2141	2110	2100	– 1 91
1220	Prétabail Sic.	1165	1165	1165	....
350	Primagaz	340 30	340	344	+ 1 08
275	Printemps	276	272	272 50	– 0 90
1420	Promodès	1450	1407	1400	– 3 44
280	Prouvost S.A.	236	231	231	– 2 11
315	Radiotechn.	294	280	280	– 4 76
78	Raffin. (Fse)	80	79	79	– 1 25
1460	Redoute (La)	1274	1275	1275	+ 0 07
1560	Roussel-Uclaf	1647	1645	1640	– 0 42
1280	Roussel-C.N.I.	1311	1315	1316	+ 0 30
2450	*Rue Impériale*	*2380*	2380	2380	....
193	Sade	194	193	193	– 0 51
1750	Sagem	1806	1804	1804	– 0 11
715	Salvepar	731	731	731	....
295	St-Louis B.	299 90	292	296	– 1 63
2370	Salomon	2380	2380	2380	....
735	Sanofi	735	730	725	– 1 36
315	S.A.T.	324	319	317	– 2 16
535	Saupiquet Cie	502	515	515	+ 2 58
205	Schneider	239	235 10	235 10	– 1 63
97	S.C.O.A.	96 50	98 50	98 50	+ 2 07
134	S.C.R.E.G.	128 10	127	127	– 0 85
385	Seb	360	360	355	– 1 38
370	Sefimeg	375	376	374 90	– 0 02
1410	S.F.I.M.	1400	1388	1385 c	– 1 01
57	S.G.E.-S.B.	60	59 70	59 70	– 0 50
615	Sign. Ent. El.	571	571	571	....
770	Silic	771	785	785	– 0 77
430	Simco-U.P.H.	430	405	405	– 5 81
240	*Simnor*	*250*	*245 50*	*245 50*	*– 1 80*
1650	Skis Rossignol	1460	1430	1430	– 1 37
890	Siminco	895	893	893	– 0 28
196	Sodero	199	201	201	+ 1
2360	Sodexho	2375	2390	2390	+ 0 63
415	Sogerap	425	420	420	– 1 17
525	Sommer-Allib.	539	535	[illegible]	– 0 74
560	Source Perrier	533	531	[illegible]	+ 0 18
270	Synthelabo	243	235	[illegible]	– 0 40
850	Talcs Luzenac	587	562	[illegible]	– 4 25
2670	Tél. Elect.	2595	2570	[illegible]	– 0 96
620	Thomson-C.S.F.	517	506	[illegible]	– 0 86
2250	*T.R.T.*	*2211*	*2190*	[illegible]	*– 0 54*
545	U.F.B.	530	530	[illegible]	....
865	U.I.S.	870	865	[illegible]	– 0 68
325	U.C.B.	320 10	320	[illegible]	– 0 03

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
225	Valéo	220 10	221	221	+ 0 40
112	Vallourec	107	105	105	– 1 86
2600	V. Clicquot-P.	2370	2315	2315	– 2 32
400	Via Banque	324	317	324	....
970	Elf-Gabon	990	985	985	– 0 50
150	Amax Inc.	143	142 50	142 20	– 0 56
465	Amer. Express	466	466 90	466 90	+ 0 19
230	Amer. Teleph.	233 90	234 80	234 80	+ 0 38
141	Anglo Amer. C.	144 50	146	146 50	+ 1 38
860	Amgold	825	832	832	+ 0 84
705	BASF (Akt)	750	769	769	+ 2 53
715	Bayer	772	785	774	+ 0 25
385	Buffelsfont.	365	371	371	+ 1 64
23	Charter	23 10	23	23	– 0 43
580	*Chase Manh.*	*604*	*608*	*608*	*+ 0 66*
335	Cie Pétr. Imp.	351 70	352 30	352 30	+ 0 17
52	De Beers	51 50	51 65	51 65	+ 0 29
1820	Deutsche Bank	1920	1947	1947	+ 1 40
71	Dome Mines	69 95	69 50	69 50	– 0 64
245	Driefontein Cpd	236	242 20	242 20	+ 2 62
545	Du Pont-Nem.	580	582	582	+ 0 34
630	Eastman Kodak	651	677	677	+ 3 99
71	East Rand	69 40	69	69 50	+ 0 14
275	Electrolux	290	296 30	296 30	+ 2 17
310	Ericsson	302 40	288	288	– 4 76
495	Exxon Corp.	504	506	506	+ 0 39
425	Ford Motors	443	439 50	439 50	– 0 79
255	Free State	240	242 90	242 90	+ 1 20
152	Gencor	146 60	149 20	150 10	+ 2 38
285	Gén. Belgique	287	296	296	+ 3 13
585	Gén. Electr.	609	610	611	+ 0 32
680	Gen. Motors	699	702	702	+ 0 42
66	Goldfields	63 50	64 10	64 10	+ 0 94
36	GdMetropolitain	37 70	37 90	37 90	+ 0 53
133	*Harmony*	134	*130 80*	130	– 2 98
27	Hitachi	29	29	29 05	+ 0 17
725	Hoechst Akt.	765	785	784	+ 2 48

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
91	Imp. Chemical	96 10	....	....	....
124	Inco. Limited	124 30	125 40	125 40	+ 0 88
1150	IBM	1228	1232	1229	+ 0 08
102	Ito-Yokado	103	104	104	+ 0 97
....	ITT	304	304	304	....
54	Matsushita	55 50	55	54 90	– 1 08
1090	Merck	1108	1102	1102	– 0 54
730	*Minnesota M.*	*770*	*782*	*782*	+ 1 55
290	Mobil Corp.	292	....	....	....
23950	Nestlé	25130	25600	25580	+ 1 79
106	Norsk Hydro	109	112	112	+ 2 75
870	Petrofina	920	929	929	+ 0 97
860	Philip Morris	863	865	866	+ 0 34
143	*Philips*	*152*	*154 20*	*153*	*+ 0 65*
245	Pres. Brand	241 80	240	240	– 0 74
255	Président Steyn	242	250	250	+ 3 30
350	Quilmès	344 50	350	349	+ 1 30
975	Randfontein	952	976	976	+ 2 52
540	Royal Dutch	570	577	576	+ 1 05
72	Rio Tinto Zinc	71 50	73 10	73 40	+ 2 65
175	St Helena Co	167 50	170 10	170 10	+ 1 55
345	Schlumberger	372 30	375 50	375 90	+ 0 96
84	Shell transp.	89 50	90	90	+ 0 55
1880	Siemens A.G.	1921	1929	1929	+ 0 41
149	Sony	161 90	161 70	162	+ 0 06
171	T.D.K.	181	181	181	....
13 60	*Toshiba Corp.*	*14 80*	*14 70*	*14 70*	*– 0 67*
980	Unilever	1060	1068	1064	+ 0 37
395	Unit. Techn.	407	406 10	406 10	– 0 22
880	Vaal Reefs	850	852	854	+ 0 47
260	Volvo	269	266 30	265 50	– 1 30
440	West Deep	423	434	434	+ 2 60
295	West Hold.	288	292	292	+ 1 38
485	Xerox Corp.	510	531	530	+ 3 92
1 70	Zambia Corp.	1 79	1 79	1 79	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 232	9 240	8 900	9 550
ECU	6 857	6 859	....	....
Allemagne (100 DM)	*304 460*	*304 480*	*295*	*310*
Belgique (100 F)	15 117	15 114	14 700	15 600
Pays Bas (100 fl.)	270 240	270 200	260	280
Danemark (100 krd)	84 820	84 930	80	88
Norvège (100 k)	105 900	105 970	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	12 151	12 177	11 900	12 600
Grèce (100 drachmes)	6 830	6 835	6 200	7 700
Italie (1 000 lires)	4 772	4 779	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	363 150	363 600	3 540	3 710
Suède (100 krs)	105 750	105 840	101	108
Autriche (100 sch)	43 350	43 360	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 324	5 327	5 200	5 750
Portugal (100 esc.)	5 290	5 290	5 200	6
Canada ($ can 1)	6 793	6 796	6 550	6 950
Japon (100 yens)	3 728	3 730	3 580	3 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/7
Or fin (kilo en barre)	92400	92500
Or fin (en lingot)	92600	92700
Pièce française (20 fr)	544	543
Pièce française (10 fr)	425	.....
Pièce suisse (20 fr)	535	532
Pièce latine (20 fr)	531	530
Souverain	672	669
Pièce de 20 dollars	*3910*	*3835*
Pièce de 10 dollars	2110	2120
Pièce de 5 dollars	1420	.....
Pièce de 50 pesos	3455	3465
Pièce de 10 florins	554	553

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 5 juillet 1985 a été tiré à 434 450 exemplaires



M. Bergeron reçu par M. Gattaz

● Réunion sur l'UNEDIC le 8 juillet
● Pas de reprise de la négociation sur les congés de conversion

A l'issue d'un entretien de deux heures trente minutes, le 5 juillet, avec MM. Gattaz et Chotard, au CNPF, M. Bergeron a annoncé que les partenaires sociaux se réuniraient le lundi 8 juillet sur le financement de l'UNEDIC et la revalorisation de l'allocation des 330000 chômeurs en fin de droits. *Le secrétaire général de FO plaide* pour une augmentation de la cotisation de 1 % partagée à égalité entre les entreprises et les salariés, avec dans un premier temps (et au titre d'à-valoir sur la majoration ultérieure) un relèvement de 0,2 % pour les seuls salariés, afin de relever les allocations de fins de droits. Selon les services de l'UNEDIC pour assurer l'équilibre financier du régime jusqu'à l'expiration, le 31 mars 1986, de la convention signée le 1er *avril 1984*, la cotisation devrait être augmentée de 0,7 %, 1 % devant permettre de *« passer 1986 »*, du moins jusqu'en juillet.

Or l'impasse paraît totale : les syndicats refusent toute nouvelle réduction de prestations et le patronat considère une augmentation de la cotisation comme totalement inacceptable. Reflétant la position du CNPF, l'UIMM (patronat de la métallurgie) a réclamé *« un plan d'urgence destiné à réaliser des économies tant sur le volume des prestations versées aux chômeurs que sur la gestion interne du régime »*.

Pourtant, les remèdes ne peuvent plus attendre. A la fin du mois de juillet, le déficit de l'UNEDIC devrait atteindre 3,5 milliards. Signe de cette dégradation accélérée – le régime ayant tablé pour 1985 sur une hausse des allocataires de 10 %, alors qu'on en est à 17,5 %, – l'UNEDIC vient de dépasser de 80 *millions* de francs les 2,5 milliards de francs de découvert autorisé en vertu des accords qu'elle avait passés avec le ministère de l'économie et le Crédit agricole. Déjà, pourtant, l'UNEDIC doit verser des agios tels qu'ils représentent, *dit-on* au CNPF, *le tiers de la totalité* des agios payés aux banques. Dans une lettre à l'UNEDIC, M. Bérégovoy a indiqué fermement qu'une telle situation ne pouvait plus durer. Convoqué en séance extraordinaire dans la soirée, le bureau de l'UNEDIC *n'a pu trouver les* moyens de retarder certaines dépenses, alors que, chaque mois, il y a un décalage, les allocations étant versées en début et les cotisations rentrant à partir du 15. L'UNEDIC a donc obtenu un nouveau *« ballon d'oxygène »* – le découvert autorisé pouvant être dépassé de 700 millions de francs jusqu'au 16 juillet, – mais le temps presse.

Sur une relance de la négociation interprofessionnelle sur les congés de conversion, M. Bergeron n'a pas obtenu satisfaction immédiate. Pour M. Gattaz, la négociation ne pourrait reprendre qu'à trois conditions : que le *gouvernement abandonne son* projet de loi, que l'ensemble des syndicats – ou une majorité – soient demandeurs et que le conseil exécutif du CNPF donne un nouveau mandat.

M. N.

AUSTÉRITÉ AU BRÉSIL

Pour essayer de satisfaire les exigences du FMI (Fonds monétaire international), le gouvernement brésilien a annoncé le 4 juillet au soir une série de mesures destinées à réduire de 56 % le déficit du secteur public d'ici à la fin de l'année, le ramenant de 11,6 milliards de dollars à environ 5 milliards. Ces mesures prévoient des coupes claires dans les dépenses d'investissement et de fonctionnement de l'Etat fédéral, ainsi que les subventions aux entreprises nationales. Le ministre des finances a souligné que le secteur industriel privé ne serait pas touché.

Le programme énergétique brésilien devrait être la principale victime des coupes budgétaires, puisque les travaux remettent en question les constructions des trois centrales nucléaires, de six centrales hydrauliques, ainsi que de cinq usines thermoélectriques. Mais les mesures d'austérité risquent aussi de concerner vingt grands projets d'infrastructure lancés par les précédents gouvernements.

Malgré l'ampleur des réductions prévues, celles-ci risquent d'être inférieures à celle, demandée par le FMI, de 8,25 milliards de dollars, en échange d'un crédit stand-by de 1,6 milliard. L'octroi de ce prêt conditionne le rééchelonnement de la dette extérieure brésilienne, qui s'élève actuellement à 104 milliards.

A B C D E F G

La catastrophe du Boeing d'Air India

L'AUTOPSIE DES VICTIMES CONFIRME UNE DÉCOMPRESSION BRUTALE

Le Boeing d'Air India qui s'est *abîmé, le 23 juin, au large de l'Irlande avec* trois cent *vingt-neuf* personnes à bord, a été victime d'une explosion qui s'est produite dans la soute à bagages placée à l'avant de l'appareil, sous la première classe. Telle est la conviction des enquêteurs indiens, qui estiment que cette explosion provient d'une bombe qui a détruit des organes vitaux de l'appareil et provoqué une décompression instantanée, l'avion volant à 9 500 mètres d'altitude.

L'autopsie des victimes, effectuée à Cork (Irlande), confirme qu'elles sont mortes sous le choc d'une décompression brutale et que la plupart d'entre *elles ont été éjectées de* l'appareil.

Si tous les experts s'accordent désormais sur l'explosion en vol du Boeing, certains persistent à dire que celle-ci n'est pas due à une bombe, car les deux tonnes de débris recueillies en mer ne comportent aucune trace d'explosif.

La « boîte noire » du Boeing a été localisée à 3 kilomètres de l'épave de l'avion. Elle se trouve à environ *1 800 mètres de profondeur*, et un *robot sous-marin* la *recherche pour* la remonter à la surface.

Sur le vif

Les veaux

Ce qu'on peut être gogo. C'est pas croyable. Manipulés, téléguidés, conditionnés... Des veaux ! On n'est même plus libre de choisir ce qu'on va porter *au bureau dans* la *journée* ou ce qu'on va manger le soir au bistrot. Vous avez vu la rue, ces jours-ci ? Elle est habillée d'un chandail en coton à grosses mailles et d'une longue *jupe à plis. Blanche, rouge ou rose*, la jupe. Ainsi en a décidé dès 1983 le bureau des stylistes préposé aux deux tenues réglementaires imposées – été, hiver – aux Françaises.

Du coup, moi, mes copines au journal, on est obligé de se lever dix minutes plus tôt et de se livrer à de savants calculs des probabilités pour ne pas avoir l'air de triplées. *Laquelle elle avait hier Jossy* ? La rouge. Et Nicole ? La blanche. Voyons, réfléchissons : si Jossy met la rose aujourd'hui, moi, il faut que ce soit...

La bouffe, c'est pareil. Regardez les hors-d'œuvre dans les restaurants. La seule chose qui diffère, *c'est* les prix. *Pour le* reste : frisée aux lardons, salade aux épinards – on en broute où qu'on aille, – terrine de légumes et saumon cru. Idem pour les desserts.

Tiens, à propos, j'ai vu un truc marrant *dans le Wall Street Journal*. Au prix de la farine et des œufs, ce qui rapporte le plus, c'est ça justement, le chariot des desserts, suivi de la carte des *vins et de la tasse de café*. L'ennui, c'est que les Américains boivent de moins en moins d'alcool à table. Résultat, on leur sert à des prix astronomiques des cocktails de jus de fruits baptisés mocktails. Et on essaie de se rattraper *sur les sucreries. Pas facile.*

Vous connaissez les gens. *Vous leur présentez une charlotte aux fraises*, ils détournent les yeux, ils n'osent pas la regarder, même de loin, tellement ils ont peur de grossir. Alors, pour arriver à leur en faire avaler, et en grosse quantité, faut se lever de bonne heure. Eh *bien, c'est ce* qu'ils font les *maîtres d'hôtel* et les serveurs. Aux Etats-Unis, on les oblige à se recycler, à suivre une formation accélérée de deux fois dix jours pour devenir de bons vendeurs capables de décider *à la place du client de ce qu'il doit mettre dans* son assiette. Et laisser dans le tiroir-caisse du patron. Remarquez, c'est pas perdu. Sa mousse au chocolat, il l'a prise et il la gardera. Il la trimbalera sur ses hanches pendant des mois.

CLAUDE SARRAUTE.

En Grande-Bretagne

Nouveau recul conservateur aux élections partielles de Brecon and Radnor

De notre correspondant

Londres. – Nouvelle percée centriste, un certain essoufflement des travaillistes dans leur remontée depuis le « désastre » qu'ils ont subi en juin *1983* et, surtout, recul de *plus en plus marqué* du Parti conservateur. Telle sont les indications fournies par l'élection partielle qui a eu lieu, le jeudi 4 juillet, au Pays de Galles, dans la circonscription de Brecon and Radnor dont le député (conservateur) était récemment *décédé*.

Ces résultats sont *jugés d'autant plus significatifs* qu'ils *confirment* ceux des élections régionales organisées deux mois auparavant dans les comtés (*le Monde* du 4 mai).

Le dépouillement ne devait pas être achevé avant la mi-journée, ce vendredi 5 juillet ; mais un sondage réalisé pour la BBC à la sortie des *bureaux de vote a révélé que le* Parti libéral *pouvait espérer recueillir* près de 39 % des voix, contre 34 % au Parti travailliste et seulement 23 % au Parti conservateur.

Aux élections législatives de 1983, les conservateurs avaient obtenu dans cette circonscription 48 % des suffrages, les travaillistes 25 % et les libéraux 24,5 %. *Le siège* avait *été conquis par les tories en* 1979, au moment de l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher, après avoir été détenu pendant près de quarante ans par les travaillistes. Cette région de vertes collines à la frontière anglaise est depuis longtemps considérée comme un secteur-test de l'évolution de l'électorat britannique : c'est pourquoi chaque parti avait mobilisé la plupart de ses dirigeants et déployé de gros efforts pour soutenir son candidat.

Les conservateurs s'attendaient à une défaite, mais pas aussi cuisante. Les voilà rejetés aujourd'hui au troisième rang, largement dépassés par *le Labour* et par *l'Alliance, coalition* du Parti libéral et du Parti social-démocrate (SDP). Les tories n'ont pas enregistré d'échec aussi grave depuis un quart de siècle.

Certes les élections générales sont encore loin ; mais ce scrutin – présenté dans la presse comme un *« supersondage »* – est un *sévère* avertissement pour Mme Thatcher alors qu'elle arrive au milieu de son deuxième mandat et qu'elle souhaite en briguer un troisième. On n'a pas manqué de remarquer que, comme l'an dernier dans une autre partielle, le *candidat conservateur battu* est *un ancien conseiller du premier* ministre.

La volonté du gouvernement de continuer à réduire les dépenses publiques – avec pour conséquence une réduction continuelle et sensible des divers services de l'Etat – semble être, de beaucoup, la principale préoccupation des électeurs, surtout après *la récente annonce* d'une vaste *réforme de la sécurité sociale*. Les statistiques relatives au chômage indiquent une très légère amélioration en juin, après un semestre de constante aggravation ; mais elles ont été publiées trop tard pour influencer l'opinion des électeurs.

FRANCIS CORNU.

M. Chirac propose de coordonner l'action contre la marginalisation et la délinquance

Pour lutter contre la marginalisation et la délinquance des jeunes en région parisienne, il faut créer un organisme de coordination entre l'Etat, la Ville de Paris, la région, les départements de la couronne et les *associations de prévention*. Telle est l'une des propositions lancées par M. Jacques Chirac, maire de Paris, qui recevait, jeudi 4 juillet à l'Hôtel de Ville, les 22 membres du conseil parisien de sécurité et de prévention. Ces derniers ont travaillé depuis un an dans six commissions (drogue, *transports en commun, voie publique*, groupes sociaux menacés, professions vulnérables, étrangers), qui viennent de remettre leurs rapports. Ces rapports feront l'objet d'un Livre blanc qui sera prochainement transmis au gouvernement.

M. Chirac s'est particulièrement *alarmé de la croissance de la* consommation et du trafic de drogue. *« Les spécialistes estiment*, a-t-il noté, *qu'il y a désormais en France quelque cent mille héroïnomanes de dix-huit à trente ans. »* Selon lui, on aurait dénombré en *1984* plus de *250* décès par overdose en France. Le maire de Paris a déploré que l'Etat soit seul à disposer des pouvoirs légaux de lutte contre la toxicomanie, alors que les collectivités locales, et notamment la municipalité parisienne, auraient beaucoup à faire.

Pour mieux protéger les professions vulnérables comme les bijoutiers, M. Chirac a fait sienne une recommandation de la commission *ad hoc* demandant un renforcement de la législation et de la répression contre le recel et le *courtage* des objets volés. Le maire a une fois de plus réclamé trois mille policiers supplémentaires pour Paris ou, à tout le moins, que les effectifs existants soient secondés par de jeunes appelés qui feraient leur service dans la police, comme cela se pratique dans la *gendarmerie*.

M. Chirac a *également* demandé que les *trois cents* inspecteurs des parcs et jardins puissent étendre leurs patrouilles à la surveillance des immeubles sociaux appartenant à la Ville.

Enfin, M. Chirac voudrait en finir avec les bandes de jeunes Yougoslaves qui détroussent les touristes. Selon lui, la justice devrait les placer dans des centres d'éducation surveillée et leur pays d'origine devrait mieux les *contrôler*. *« La situation de ces jeunes enfants constitue une immoralité foncière, volontaire et entretenue, qui est indigne d'une société civilisée. »*

LE RPR DEMANDE LA RÉUNION D'URGENCE DE LA COMMISSION DE LA DÉFENSE SUR LA PROGRAMMATION MILITAIRE

Le RPR vient de demander la réunion d'urgence de la commission de la défense à l'Assemblée nationale pour examiner, explique-t-il, les suites à donner au rapport présenté par le ministre de la défense, M. Charles Hernu, sur l'exécution de la loi de programmation militaire 1984-1988 (*le Monde* du 3 juillet).

Qualifiant ce texte gouvernemental de *« véritable tour de passe-passe »*, le RPR, par l'intermédiaire de son secrétaire national pour la défense, M. François Fillon, député RPR de la Sarthe, estime : *« Aucun plan de redressement de notre défense n'est proposé, aucun choix n'est envisagé entre les différents programmes dont il est maintenant clair qu'ils ne pourront être menés à bien. »*



A l'Assemblée nationale

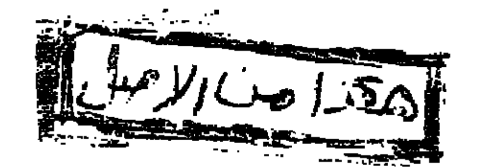
LE PROJET DE LOI SUR LA POLICE ADOPTÉ PAR LA COMMISSION DES LOIS

La commission des lois de l'Assemblée nationale a approuvé, le jeudi 4 juillet, le projet de loi sur la modernisation de la police nationale. Ce texte doit venir en discussion en séance publique le mercredi 10 juillet. Les commissaires de l'opposition n'ont pas contesté l'intérêt d'une telle loi-programme, mais ils ont émis quelques réserves sur les conditions de son application.

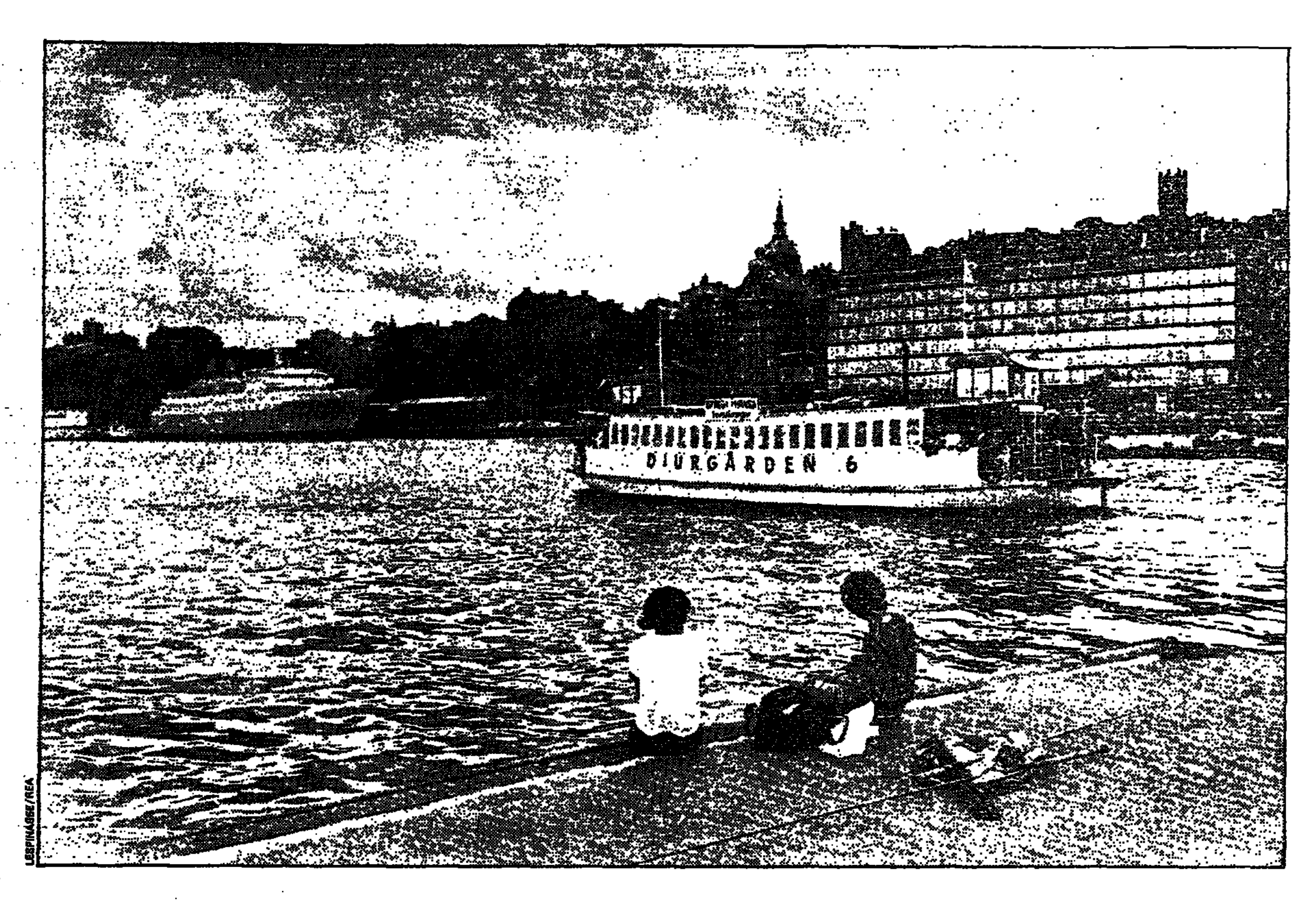
Trois amendements seulement ont été adoptés. L'un d'eux supprime le dispositif contraignant prévu en cas de non-paiement du « timbre-amende », car il se traduisait par une atteinte au droit de propriété sans garantie judiciaire suffisante. L'augmentation du tarif des contraventions serait possible à partir du 1er octobre 1985 ; pour cela, il faudrait que le projet soit définitivement adopté au cours de cette session extraordinaire du Parlement, ce qui est loin d'être assuré.

C'est la possibilité pour les appelés du contingent de servir dans la police qui a été le plus discutée (*le Monde* du 5 juillet). Cet ajout au projet initial, introduit à l'initiative du rapporteur, M. Gilbert Bonnemaison (PS, Seine-Saint-Denis), après qu'il eut obtenu l'accord du ministère de l'intérieur, a soulevé de nombreuses questions de la part des commissaires de tous les groupes politiques. Tous les députés socialistes ne sont pas convaincus de l'intérêt d'une telle réforme. Le texte adopté en commission prévoit que des conventions devront être signées entre l'Etat et les collectivités locales pour l'hébergement des « appelés-policiers ».

هكذا من الأصل



Le Monde
LOISIRS



L'eau au cordeau

Stockholm, limpide et fraîche comme au sortir d'une douche matinale.

VILLE royale assurément que cette capitale du royaume de Suède régnant sur ce qui, jadis, fut une baie profonde de la Baltique mais qui, l'élévation des terres aidant, devint progressivement un somptueux lac intérieur ouvert sur la mer par un labyrinthe de passes et de chenaux. On parle souvent d'elle comme d'une Venise du Nord, d'une ville sur l'eau, mais Venise enfonce lentement dans la lagune ses palais et ses ponts soupirants alors que Stockholm, ancrée solidement au continent, lance vers îles et îlots des ponts conquérants et une armée de coches d'eau.

Ville sur l'eau ? Pas davantage. Plutôt ville de l'eau, une eau dans laquelle. aujourd'hui, elle s'admire et se mire et dont, hier, elle tirait sa puissance et sa gloire. C'est en effet sur la « balance de Stockholm », située près du rempart, qu'étaient d'abord pesées les marchandises provenant des cités voisines, avant d'être acheminées vers d'autres lieux.

La balance a disparu, en 1885, mais la ville continue à servir d'étalon lorsqu'il est question de qualité de vie. Témoin d'un passé prestigieux, la cité des Doges vit – ou survit – de souvenirs et n'en finit pas de jouer les Dames au camélia sur fond de *Mort à Venise*. Décadence et romantisme. Cité du doute. Etre ou ne pas être ?

S'il y a une question que *Stockholm ne se pose pas, c'est bien* celle-là. Elle est, un point c'est tout. Lumineuse et radieuse, limpide et fraîche comme au sortir d'une *douche matinale*. Venise vous frôle de ses courtisanes masquées qui vous murmurent des secrets et vous entraînent dans la pénombre. Les Vikings blondes, qui vont deux par deux dans les rues de Stockholm, vous lancent à la figure leur insolente santé et un hâle trop beau pour être honnête (saints UV, bronzez pour nous), dérisoire armure contre un hiver trop long.

Venise se repaît de son passé, un passé qui lui dévore lentement les entrailles non sans qu'elle en retire une volupté certaine. Stockholm, elle, n'en finit pas de refaire sa vie, d'inventer son avenir, de jouer, avec hardiesse et imagination, les avant-gardes, les précurseurs de nos lendemains, même si ces derniers, parfois, déchantent et butent sur la morosité d'une prospérité, d'une tranquillité et d'une neutralité aussi pâles, fades et transparentes que les cheveux trop blonds de ses enfants.

Souvent tournée vers un an 2000 où, d'une certaine façon, elle baigne parfois presque déjà – dans sa « City », ses villes-satellites et ses banlieues modèles toutes de verre et d'aluminium, – Stockholm n'en est pas moins menacée, tout comme ses habitants, d'échouer dans une impasse existentielle. De loin, ses suicides nous interpellaient (1). Sur place, on comprend mieux comment l'ennui naquit ici de la perfection. Que désirer de plus quand on a tout ? Seulement voilà, quand le désir s'évanouit, tout s'arrête.

D'où l'impérieuse nécessité d'un antidote au malaise insidieux qui rôde dans la ville trop parfaite et trop léchée. Y compris – et surtout – dans la vieille ville, tellement immaculée qu'on la croirait artificielle. A Stockholm, l'antidote, la bouée de sauvetage, le ballon d'oxygène, c'est l'archipel, cet univers aquatique, ce bain de jouvence, véritable liquide amniotique d'où la ville tire sa force et sa raison d'être.

Ainsi Stockholm s'enivre-t-elle à grandes bouffées d'une nature qui lui est consubstantielle. Sa musique ? Le clapotis de l'eau. Sa respiration ? L'incessant ballet des bateaux blancs qui s'en vont butiner les vingt-quatre mille îles de l'archipel et accoster aux milliers de pontons où s'amarrent les voiliers de ces véritables citoyens de l'eau que sont les Suédois (2). A croire que, dans la tête de chacun d'entre eux, il y a d'une part un bateau, d'autre part un petit chalet de bois blotti dans un écrin de bouleaux et sur lequel flotte toujours l'oriflamme bleu et jaune, couleurs du drapeau d'un pays si jaloux de sa souveraineté. Comment expliquer autrement que par cet attachement viscéral l'obsession du Suédois moyen à l'égard du moindre périscope soviétique fendant ses eaux territoriales ? Souci de préserver un paradis, mais aussi, peut-être, besoin de s'inventer des menaces, fruit de la mauvaise conscience qui habite souvent les gens trop heureux.

En attendant, le visiteur plus friand de contacts que de musées gagnera à embarquer ainsi pour se mêler à cette foule bottée de caoutchouc et habillée de cirés aux couleurs vives qui s'en va, chaque week-end, jouer les Robinson et les marins d'eau doucement salée quelque part dans l'archipel. Et à découvrir que, là-bas, nos traditionnels bouchons dominicaux ont pour cadre... les écluses qui séparent le lac Mälar de la Baltique.

Pas question, pour autant, d'oublier la cité elle-même mais, au contraire, de mieux comprendre le secret de la « ville-qui-nage-sur-l'eau », de l'aborder un peu à la manière de Nils Holgersson, ce gamin de quatorze ans, aux cheveux blonds comme de la filasse, qui, transformé un jour en lutin, découvre la Suède accroché au cou d'une oie sauvage (3) : par ses chalands et ses voiliers, ses goélettes et ses jolis vapeurs blancs, ce paysage où tout semble reposer sur l'eau.

A défaut d'apercevoir, à travers *des lambeaux de brouillards déli*catement colorés de rose et de bleu tendre, ses rives, ses îles, ses maisons « *si fortement illuminées par le soleil qu'on les eût dites bâties de lumière* » et « *ses vitres et ses flèches qui brillaient comme incendiées* », on cherchera, plus modestement (4), des promontoires d'où contempler cette ville qui semble flotter sur l'eau. On boudera – à tort sans doute – la peu poétique tour Kaknas qui la domine du haut de ses 155 m (le record scandinave), pour les délicieux balcons de Mosebacke (où « *un seul regard suffit à embrasser toute la cité qui, esthétiquement, s'organise comme une œuvre d'art* »), le sommet de la tour carrée du superbe et austère hôtel de ville ou celui de la colline de Fafangen.

Ville de photographe, Stockholm excite et ravit l'œil du visiteur, constamment sollicité, tel le « zoom » d'une caméra : après les panoramas « grand angle », il éprouve le besoin de se faufiler de ruelles en placettes avant de faire du lèche-façades le long des quais où des bateaux ventrus invitent à l'aventure. *Voilà* une *ville* qui se déguste comme une glace, dont elle a d'ailleurs la fraîcheur : en promenades sinueuses et répétées qui, seules, permettent de s'imprégner peu à peu de cette atmosphère si particulière, toute de subtilité, d'élégance et de finesse.

Ville rafraîchissante et apaisante à la fois, qui réveille et apprivoise le visiteur soudain réconcilié avec la cité. Une cité il est vrai si pacifique que voitures et piétons y font assaut d'amabilités et où l'étranger, peu habitué, devra surtout se méfier des vélos qui usent et abusent parfois des privilèges qui leur sont ici consentis. Ville suprêmement policée, où un art de vivre réputé se mue en un véritable « art de ville ». En douceur, au ralenti, comme cette foule qui, en fin d'après-midi, déambule dans un calme et un silence propres à perturber le visiteur venu d'« en bas », pour reprendre une expression utilisée par la radio locale.

D'autant que, sortis d'un hiver sans fin, les Suédois arborent, dès l'été venu, des vêtements aussi légers que clairs et colorés, qui donnent aux artères de Stockholm des *allures de cité méditerra*néenne. Visuellement s'entend car, côté fond sonore, on a la curieuse impression d'être revenu au temps du cinéma muet... *Nul* besoin, par conséquent, de mener ici une campagne du style « *on se calme* ». Même la partie de pétanque, au cœur de *la ville*, y est paisible, histoire de ne pas troubler les méditations des joueurs d'échecs qui, à deux pas de là, of*ficient sur un échiquier géant*.

Alors que chez nous on estime nécessaire de clamer que, « *cet été, la France est en fête* », ici, l'été, spontanément, est une fête. Fête « cool », orchestrée, programmée, huilée comme une horlogerie suisse.

PATRICK FRANCÈS.

(Lire la suite page II.)

(1) *Même si ce pays a été souvent* injustement crédité de la première place en ce domaine.

(2) On compterait environ 200 000 bateaux dans l'archipel.

(3) *Le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson.* Selma Lagerlöf. Presses Pocket 2173.

(4) Encore qu'il soit possible de survoler la ville en avion ou en hélicoptère.

LIRE

Supplément au numéro 12576.
Ne peut être vendu séparément. Samedi 6 juillet 1985.

Les clés de la ville

Pour ouvrir toutes les portes de la Baltique.

ACCES

Par avion, la compagnie scandinave SAS (*qui, à partir de Paris* et sur les vols directs, opère en pool avec Air France) assure un service régulier au départ de Paris (2 h 15 de vol) et de Marseille, Lyon et Nice avec changement d'appareil à Copenhague. Paris-*Stockholm* (A.R.) coûte 5 960 F en Euroclass (la classe « affaire » au tarif éco) et 3 565 F en tarif visite : validité 3 mois sur vols directs, retour au plus tôt le dimanche suivant la date de départ, règlement à *la* réservation (*réduction de 50 % entre deux et* douze ans). Mêmes conditions requises pour le tarif « vacances » (2 135 F), mais les places offertes sont limitées. Enfin, un tarif « jeunes » (aller) à 1 070 F, réservé aux moins de vingt-six ans : *réservation et achat* au plus tôt vingt-quatre heures avant le départ et impossibilité de s'arrêter en cours de route.

● **SAS, 30, bd des Capucines, 75009 Paris. Tél. : (1) 742-06-14.**

● **AIR-FRANCE, 123, av. des Champs-Élysées, 75008, Paris. Tél. (1) 720-70-50.**

ARCHIPEL

On y dénombre quelque 24 000 îles ! Impossible d'avoir une idée de la vie d'un habitant de la capitale sans effectuer au moins une incursion dans cet univers qui s'ouvre aux portes même de la cité. Une carte spéciale, la « Inter Skerries Card », permet, pour 110 couronnes, d'emprunter à volonté les lignes de la compagnie Waxholmsbolaget et de quelques autres compagnies pendant deux semaines, de juin à août. Certaines zones militaires sont toutefois interdites aux étrangers. Cette carte peut être obtenue *notamment au comptoir* « excursions » de Sweden House, au centre ville — voir « Informations ».

Si vous n'avez qu'une journée à consacrer à l'archipel, suggérons une visite à l'île d'Uto, au sud de l'archipel. Accessible du port d'Arsta-Havsbad auquel on accède *par le train et le bus*. L'île appartient à la Stockholm Archipelago Foundation, un organisme qui entend à la fois protéger l'archipel et y encourager le tourisme.

COURONNE

La monnaie suédoise. En juillet le cours *était d'environ 1,10 F pour une couronne.*

GASTRONOMIE

Cinq restaurants « étoilés » par le Michelin Europe font de Stockholm la capitale gastronomique de la Scandinavie. Il s'agit de « L'Escargot » (tél. : 53-05-77), du « Gourmet » (31-43-98), d'« Eriks » (60-60-60) — sur l'eau *et réputé pour son poisson*, — du « Coq blanc » (11-61-53) et de « Ulriksdals Wardshus » (85-08-15), une auberge du dix-septième siècle, située au nord de la ville, près du château d'Ulriksdal. Endroit délicieux. Très bon et pas donné. A signaler, une superbe carte des vins. *Chaque jour, au déjeuner, un somptueux buffet* suédois — le fameux « Smorgasbord » — pour 170 couronnes. Demandez au maître des lieux, Lauri Nilsson, de vous faire visiter les cuisines.

Situé dans un ancien théâtre, le « Coq blanc » a conservé le goût du spectacle. *Qui n'a pas vu* Uno Hedman confectionner ses fraises flambées au ketchup n'a rien vu ! Digne du Lido !

Méritent également d'être signalés : « Fem Sma Hus » (10-87-75), un restaurant-labyrinthe raffiné et plein de charme, enfoui au cœur de la vieille ville et, pour ses dorures, le très chic « Opera-*kallaren* » (11-11-25), avec un *menu gastronomique* de sept plats pour 325 couronnes.

GUIDES

Guide Bleu, guide Nagel, guide N.F., guide Fodor, guide M.A., guide Jeune Afrique (ces quatre derniers sur la Scandinavie), guide Berlitz sur Stockholm et le Guide du routard (Europe du Nord et du centre). Egalement une *« Petite Planète » et le fascicule* 58 de la collection « Des pays et des hommes » (Larousse) qui, consacré à la Suède, traite largement de Stockholm et de la vie quotidienne suédoise.

Cartes et guides sont notamment en vente au Livre ouvert, spécialisé sur la Suède, 48, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris. *Tél. : (1) 887-97-33.*

INFORMATIONS

Pour préparer son voyage, une *visite* à l'Office du *tourisme suédois* : 145-150 avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : (1) 225-65-52. Ouvert de 13 heures à 16 h 30, du lundi au vendredi. Une mine d'informations et des dizaines de brochures, dont on regrettera qu'elles ne soient pas plus souvent disponibles en français.

Sur place, la main secourable se trouve au rez-de-chaussée de Sweden House, face au grand magasin NK et en bordure d'un square très animé, Kungstradgarden. Stockholm Information Service, téléphone : 789-20-00.

Pour savoir tout ce qui se passe en ville pendant votre séjour, consulter *Stockholm this week*, publié *tous les quinze jours*. Téléphoner à *Frida* (21-19-45), qui vous informera en français sur l'actualité touristique du jour.

HORS TAXE

Pour vos achats, cherchez l'autocollant « Tax free », qui signale les boutiques membres du Sweden Tax free Shopping, où *le touriste étranger (ayez sur vous passeport ou pièce d'identité)* reçoit un chèque dont le montant équivalant à la TVA — 20 % — de l'article acheté lui sera remboursé en argent comptant, déduction faite des frais administratifs, lorsqu'il quittera la Suède, notamment dans le hall départ de l'aéroport de Stockholm-Arlanda.

HOTELS

L'embarras du choix parmi les cent quarante hôtels de la région de Stockholm, dont quatre-vingt-dix situés dans la ville *même*. Signalons *toutefois trois* « stars », régnant chacune dans une catégorie bien particulière.

Côté palace traditionnel, le Grand Hôtel (8, S. Blasieholmshamnen, téléphone : 22-10-20), idéalement situé face à la vieille ville et au palais royal.

Côté insolite, le Malardrottningen (la reine du Malar), l'ancien yacht de la milliardaire américaine Barbara *Hutton* transformé *en hôtel flottant et ancré* à un îlot rocheux, à l'ouest de la vieille ville, sur le lac Malar, face à un des plus beaux ensembles architecturaux de la cité et à l'hôtel de ville : cinquante-huit cabines et la suite du propriétaire avec son pont promenade privé. Sur le pont avant, deux restaurants ouverts aux clients de l'extérieur. Saluez-y un serveur français, Alain, tombé amoureux de Stockholm. Tél. : 24-36-00.

Enfin, l'équivalent démocratique du Malardrottningen s'appelle le « Af Chapman », un superbe trois-mâts ancré à Skeppsholmen, l'île de la culture (on y trouve de nombreux musées), à l'est de la vieille ville. Propriété du Touring Club de Suède, voilà *assurément* la plus belle auberge de jeunesse du monde. Ce qui explique que l'endroit affiche complet en été et qu'il faille donc y réserver sa place très longtemps à l'avance.

Parmi les hôtels recommandés par les locaux, citons le Strand et le Diplomat (près de l'eau), le Lady Hamilton et le Lord Nelson (dans la vieille ville), le Grand Hôtel, à Saltsjobaden, pour rayon*ner dans l'archipel.*

NUIT

A Stockholm, en été, la nuit n'en finit pas de tomber. Alors soyez prêts à en savourer l'éternité. En vous promenant dans les rues de la ville, mais aussi en fréquentant les endroits « in » de la *cité : l'Atlantic (discothèque et restaurant)*, le restaurant Cecil, au Plaza Hôtel, à la boîte de nuit très fréquentée. Mais surtout le Café Opéra, qui jouxte le restaurant Opéra-Kallaren. On fait la queue, et il faut montrer patte blanche pour *accéder à cette boîte à la mode, synthèse* de Régine et de la Coupole, où l'on vient autant pour voir (et boire) que pour être vu.

Non loin de là, un autre lieu très fréquenté : le Victoria Café. Pour les amateurs de jazz traditionnel, le Stampen, *dans la vieille* ville.

PASSE-PARTOUT

La véritable clé de la ville s'appelle Stockholmskortet — The Stockholm Card, — qui permet un accès illimité aux transports collectifs locaux (train, autobus, métro) ainsi que l'entrée gratuite dans la plupart des centres d'intérêt de la ville et *de sa périphérie et deux visites de la ville, en bus et en bateau*. Il en coûte 60 couronnes pour vingt-quatre heures, 100 couronnes pour quarante-huit heures, 150 couronnes pour soixante-douze heures, et 200 couronnes pour quatre-vingt-seize heures. Pour les enfants de six à dix-sept ans, c'est moitié prix. On peut *obtenir cette carte, ainsi que* le petit *guide mode d'emploi* qui l'accompagne, au bureau d'information touristique (Sweden House).

PASSEPORT

Un passeport en cours de validité permet de séjourner jusqu'à trois mois en Suède. Un visa n'est pas nécessaire. Pour les Français, la carte d'identité suffit.

SMORGASBORD

Le fameux buffet scandinave. Nécessite plusieurs voyages à la grande table où il est disposé. Poisson et viandes froides mais aussi plats chauds arrosés de bière (Lager ou Pilsner) ou d'aquavit, l'alcool local. Le tout pour environ 50 à 60 couronnes.

Autres spécialités : la viande de renne fumée, le saumon (notamment le *gravlax, saumon mariné*), le *hareng sous toutes ses formes*, les écrevisses, les fraises sauvages et les airelles. Et un délicieux punch.

Prenez un petit déjeuner complet, car on déjeune légèrement. En été, de nombreux restaurants proposent un menu touristique à tout prix. Attention à l'alcootest, fort rigoureux : deux bières suffisent pour rendre l'*automobiliste* passible de poursuites. Boire ou conduire, il faut vraiment choisir.

VISITE

Un week-end à Stockholm (trois-quatre jours) devrait vous permettre de visiter au moins la vieille ville (Gamla Stan), le château royal (ses musées et les joyaux de la *couronne*), *la cathédrale*, l'église de Riddarholm (sépulture des rois de Suède), le palais de la Noblesse, l'hôtel de ville, le Waldemarsudde (château, galerie d'art et parc), le château et le théâtre de Drottningholm (le Versailles suédois), au *terme d'une belle balade en bateau.*

Une mention spéciale pour Skansen, le musée du Wasa et Millesgarden, propriété du sculpteur Carl Milles.

Côté musées, de quoi vous faire tourner la tête. Citons les principaux : le Musée national (exceptionnelle collection de peintures françaises du dix-huitième siècle), le Musée d'art *moderne* (*Dali, Picasso, Matisse*, Braque et le Suédois Sven Erixson), le Musée d'Extrême-Orient, le Musée national d'histoire, le Musée nordique (civilisation et culture suédoises), le musée Strindberg, le Hallwyiska Museet (une profusion d'objets d'art dans un palais), la Thielska Galleriet et le Musée des jouets.

VOYAGISTES

En France, deux voyagistes sont spécialisés sur la Scandinavie :

— SCANDITOURS, 10, rue Auber, 75009 Paris. Tél. : (1) 742-80-00.

— BENNETT VOYAGES, 5, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : (1) 742-91-89.

A noter également deux forfaits très intéressants. Celui proposé par Jet Tours, jusqu'au 31 octobre, dans le cadre de ses « *Week-ends en Europe* » : *trois* jours et deux nuits à Stockholm, à partir de 2 390 F, prix comprenant avion et hébergement. Et le « Forfait Stockholm », vendu par SAS à ses passagers (en plus du billet avion) toute l'année, pendant les week-ends, et tous les jours de mi-juin à mi-août : un choix de quarante-six hôtels qui, pour *155 à 305 couronnes par personne*, selon la catégorie, offrent une chambre double, le petit déjeuner et, en prime, la fameuse Stockholm Card. Les jeunes de moins de dix-huit ans (dans la chambre des parents) paient 90 couronnes et bénéficient également de la carte magique.

● **Les voyages JET TOURS sont en vente dans toutes les agences de voyages agréées et agences AIR FRANCE.**

● **SAS à Paris** (voir « Accès »).

P. F.

L'eau au cordeau

(Suite de la première page.)

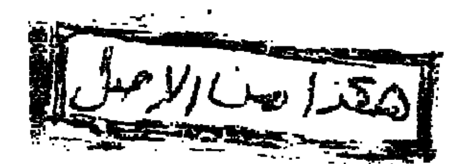
Avec, il est vrai, quelques fausses notes, comme lors de la fête du solstice d'été — la Saint-Jean, — célébrée par les Suédois *comme s'il s'agissait du dernier* jour de leur vie, avant que la chape de l'hiver ne replonge le pays dans les ténèbres. Obsession bien compréhensible de goûter chaque seconde de cette trêve où la clarté du jour repousse la nuit à l'infini.

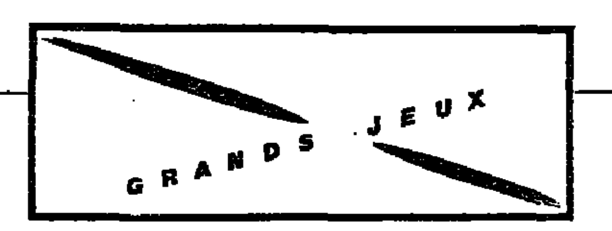
Insomnie contagieuse, qui verra l'aube *vous surprendre* dans une balade à bicyclette, sur l'île d'Uto, au sud de l'archipel, ou accoudé au parapet du Norrbro, face à l'Opéra, observant un pêcheur plonger et replonger son carrelet dans les remous, admirant la ville *endormie et essayant*, peut-être, d'en percer le secret.

Qu'il y ait, à Stockholm, de la magie dans l'air, deux ou trois lieux en témoignent plus que d'autres. D'abord Skansen, ce parc où ont été reconstruites de vénérables maisons provenant des quatre coins du *pays et où l'on souffle* le verre et la nostalgie. Ensuite, Millesgarden, la demeure du sculpteur Carl Milles, un jardin en terrasses dominant la Baltique, où des naïades ruisselantes chevauchent des dauphins et des anges noirs détachent *sur le ciel leur frêle silhouette. Enfin* le « musée », *qui abrite provisoirement* le *Wasa*, un vaisseau royal superbement décoré, qui, en 1628, devait couler, « *voiles et pavillon hissés* », le jour même de son lancement. Une catastrophe aux allures de gag, qui devait donner lieu, trois cent trente-trois ans *plus tard*, à une opération de ren*flouement sans précédent*. Et l'on ne sait aujourd'hui qu'*admirer* le plus : cette obstination à récupérer puis à restaurer ce vaisseau, ou sa splendeur retrouvée. Le fait est qu'on reste bouche bée une fois introduit dans ce tombeau-cathédrale, où flotte l'émotion provoquée par un exceptionnel face-à-face avec le passé. Un choc qui, à lui seul, vaut le voyage. Mais qui n'explique pas pour autant l'envoûtement exercé par la ville sur celui qui la découvre.

Reste, il est vrai, le recours au merveilleux. Dans le livre de Selma Lagerlöf, un roi raconte comment une ondine qui avait pris l'apparence d'un phoque fut un jour mortellement blessé par un pêcheur. Son sang se mêla alors aux eaux baignant les rives de la ville, leur donnant désormais le pouvoir d'inspirer de l'amour à tous ceux qui les contempleraient et de les attirer par une sorte de nostalgie. « *Il faut être sous le charme* », confie le roi. Comment, ici, pourrait-on ne pas l'être ?

PATRICK FRANCÈS.





Le corps, l'œil et l'esprit

Pendant un mois, La Villette est à l'heure des sports et de l'art.

Halle d'été

HABILLÉE, pour sa première sortie, des couleurs multiples de la nouvelle Biennale de Paris, la Grande Halle met sa tenue d'été.

Buren, le créateur, cède la place à un mur d'escalade. Le spectacle continue ; la montagne, elle aussi, est éphémère.

Du 10 juillet au 10 août, tous les jeunes joueurs se retrouveront dans la Grande Halle pour Grands Jeux, avec, le 22 juillet dans le cadre de « Fêtes et forts », un grand joueur exceptionnel qui fera vibrer La Villette : Miles Davis.

Pendant un mois, La Villette attend les vacanciers de Paris, particulièrement nombreux dans le dix-neuvième arrondissement et la Seine-Saint-Denis puisqu'un jeune sur deux ne peut partir en juillet et en août.

C'est cette situation-là qui a conduit les responsables du parc et de la Grande Halle à inventer l'idée d'un grand jeu pour les jeunes. Ils avaient trouvé le titre, le lieu, le temps. Il restait à dire, bien sûr. C'est alors que l'Union nationale des centres sportifs de plein air proposa un contenu en forme d'anniversaire, une grande fête du sport, la célébration active de vingt années d'initiation et de diffusion populaire. Ils avaient trouvé l'essentiel du contenu et le cadre : l'Année internationale de la jeunesse.

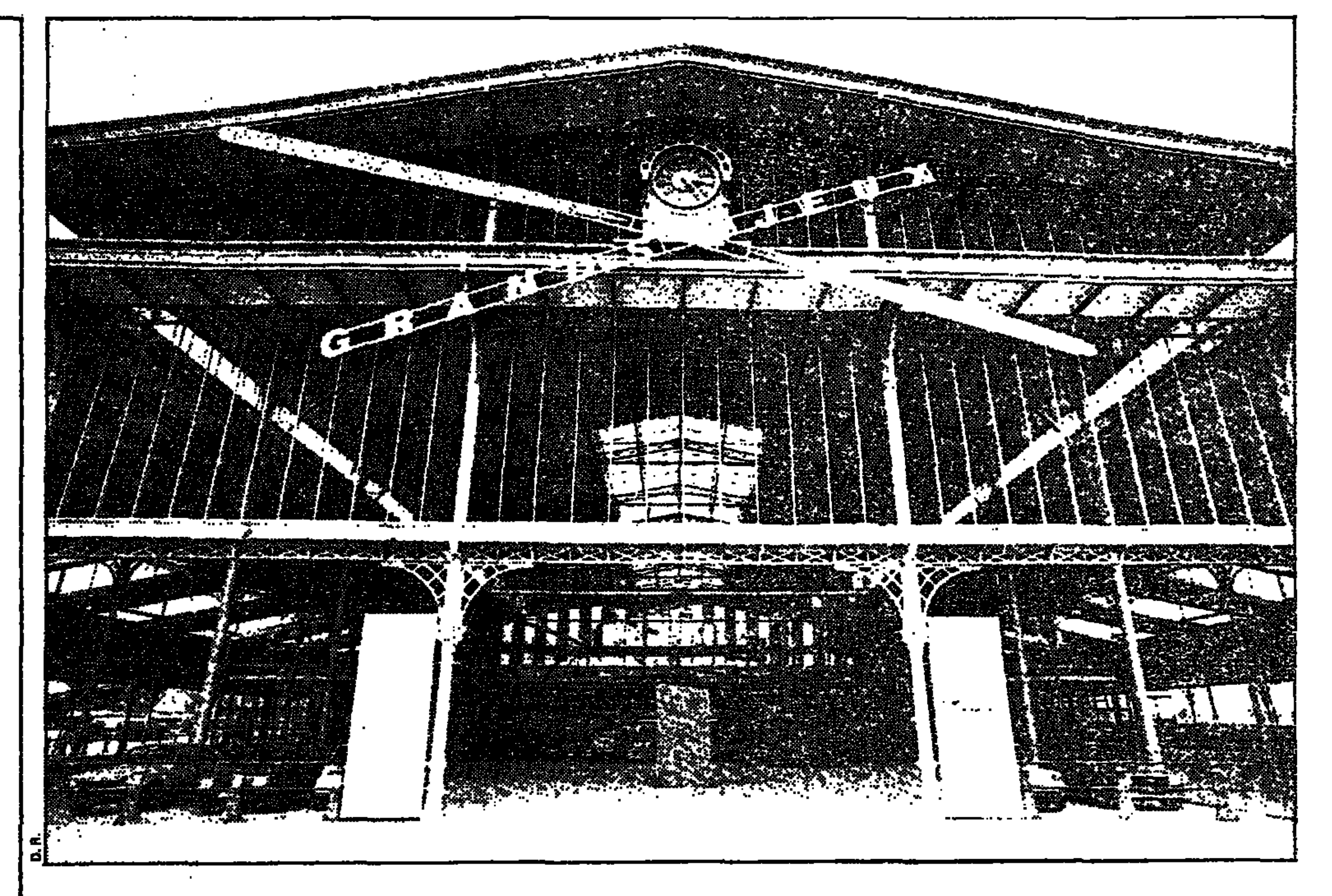
Il convenait alors d'unir les deux projets, et de leur trouver, avec le concours du ministère de la jeunesse et des sports, du Fonds de développement pour l'éducation et la santé, et les moyens de La Villette et de l'UCPA, le financement nécessaire.

Les deux projets coïncidaient parfaitement : même volonté de casser l'image élitiste de sports réservés à quelques-uns — vive le tennis, le golf, l'escalade à la portée de tous ! — même désir d'apprendre sans s'ennuyer, de s'amuser sans s'abrutir. S'y ajoute, à La Villette, un goût déjà prononcé de tout ce qui réunit la création et la recherche, la technique et le loisir, l'art et la science. Comment pourrait-il en aller autrement sur un site où Boulez, Xénakis, Riboud, Gomez, Changeux, Halliday, Tinguely... trouveront à travailler, exposer, débattre, mais aussi se promener, se baigner, jogger ?

Comment convier à faire du sport mais tenter en même temps d'en faire le tour ou du moins de l'amorcer ? En ne courant pas idiot. En mettant le sport en société, sous le regard des peintres et des photographes ; en invitant les jeunes à y appliquer l'esprit de jeu, notamment électronique ; en s'interrogeant avec Hidalgo et Vigarello sur l'irruption de la violence et la mise en compétition ; en connaissant le travail de son corps, *la mesure de l'effort...*

Grands Jeux vient de naître, l'UCPA a vingt ans, le parc de La Villette verra bientôt son premier gazon. Et, peu à peu, on retrouvera sur les 35 hectares du parc, ce plein air de Grands Jeux, le théâtre et le mur d'escalade, le plaisir et le savoir. Puisque — c'est l'espoir des responsables de La Villette et de l'UCPA — Grands Jeux n'est qu'une répétition, l'annonce d'autres espaces et d'autres années.

FRANÇOIS BARRÉ.



D.R.

A la fois salle de concert et de compétition, musée et théâtre, la Grande Halle est représentative du programme d'activités qui se développera dans le parc, en faisant cohabiter la culture scientifique et technique, la création artistique et les loisirs. Bref, la Grande Halle sera pendant un mois un lieu magique où ceux qui ne sont pas partis en vacances pourront se mesurer à l'image des champions, qui est souvent le plus vif des rêves enfantins.

L'UCPA, maître d'œuvre

POUR fêter son vingtième anniversaire, l'Union des centres sportifs de plein air (UCPA) souhaite donner un *« coup de jeune »* à son image. L'UCPA est encore souvent perçue dans le public comme un *organisateur* de vacances pour sportifs *« purs et durs »* alors qu'elle milite en fait depuis longtemps en faveur du plaisir de skier, de plonger, d'escalader... Connue pour son sérieux et son efficacité, l'association a été choisie pour prendre en charge l'animation sportive des Grands Jeux de La Villette. Elle entend saisir cette occasion pour élargir son champ d'intervention en rencontrant la masse des jeunes de la région parisienne qui ne partent pas en vacances (51 % du total) et en reliant la pratique sportive à son contexte culturel, voire technologique.

Sur 10 000 mètres carrés, la Grande Halle du parc de La Villette sera le cadre, du 9 juillet au 10 août, d'une série d'activités physiques rarement ou jamais proposées aux portes de Paris : école d'escalade, golf, tir à l'arc, tennis, tennis de table et roller skate...

Avec 150 000 jeunes accueillis chaque année, dont la moitié pour les seuls sports d'hiver, l'UCPA s'affirme comme le premier organisateur français de loisirs sportifs. Elle s'insérera donc naturellement dans ce contexte.

Née le *5 octobre* 1965 de la fusion de deux associations créées à la Libération — l'Union nationale des centres de montagne (UNCM) et l'Union nautique française (UNF), — l'UCPA s'est dès l'origine donné pour but de rendre accessibles au plus grand *nombre* des loisirs sportifs très variés, y compris ceux traditionnellement considérés comme élitistes. Equitation, parachutisme, tennis, golf, vol à voile, figurent ainsi au programme des soixante-neuf centres de l'Association à côté de la voile, de l'alpinisme ou *du canoë-kayak.* D'autres disciplines, comme le cyclotourisme, le moto-trial, le bi-cross et le mountain-bike, sont venues rejoindre plus récemment sa panoplie.

Dans sa volonté de s'adapter à un public diversifié et large, l'UCPA a fait porter ses efforts pédagogiques et techniques dans plusieurs directions. D'abord en mettant au point des méthodes permettant aux néophytes de prendre très rapidement plaisir à la pratique d'un sport. Ce furent le développement du « ski évolutif », l'utilisation de la selle creuse en équitation, la mise au point *d'un enseignement spécifique à la* pratique de la planche à voile, qui tentent de renverser le postulat traditionnel selon lequel l'amusement n'est possible qu'après un long apprentissage technique.

L'UCPA tente aussi de satisfaire les exigences parfois contradictoires des sportifs confirmés. Les uns souhaitent aller au maximum de leurs possibilités, recherchent les sensations fortes ; les autres veulent simplement se détendre, se sentir bien, découvrir la nature. Enfin, la popularisation récente de sports jadis confidentiels (golf, parachutisme, escalade) a été prise en compte par l'association, qui a multiplié les stages dans ces disciplines.

Ces nouveaux centres d'intérêt seront évidemment pris en compte à La Villette. Sous la Grande Halle, un « practice » de golf, un mur d'escalade de 15 mètres de haut et une piste de patins à roulettes de 400 mètres carrés, une aire de tir à l'arc et des cours de tennis seront à la disposition des visiteurs, avec les spécialistes de l'UCPA dans chacun de ces sports.

L'association, qui a recueilli 1,7 million de personnes depuis vingt ans dans ses centres, situés pour la plupart loin des grandes villes, tente à La Villette une percée dans le domaine des loisirs urbains. Déjà présente en Ile-de-France (Créteil, La Courneuve, Vincennes) pour l'équitation, la voile et le tennis notamment, l'UCPA force les portes de Paris cet été avec les Grands Jeux. Un mois durant, l'escalade et le golf seront au bout du métro. L'UCPA rêve déjà de transformer cette expérience en réalité permanente. Son mur d'escalade de La Villette pourrait *bien prendre un jour racine* quelque part dans le sol parisien.

PHILIPPE BERNARD.

Un espace de liberté

LA VILLETTE sera demain, selon certains observateurs, un *« super-Disneyworld à la française »*... Lourde référence, flatteuse si l'on songe au succès de l'entreprise Disney, « machine à rêver » rodée depuis près d'un demi-siècle.

Et pourtant, non, La Villette n'est ni Epcot — le parc futuriste de Disneyworld — ni Disneyland — le royaume du rêve inspiré des célèbres dessins animés. En effet, les parcs américains sont essentiellement des lieux de consommation passifs (et onéreux), où l'on est bombardé de spectacles mécanisés, admirablement réalisés mais répétitifs : le seul choix offert au visiteur est de savoir s'il déjeunera d'un hamburger ou d'une pizza, en faisant la queue devant l'une ou l'autre des attractions.

Bien sûr, à La Villette aussi, l'œil sera ravi par des spectacles étonnants : *déjà, la Géode attire un* public nombreux, séduit par les sensations fortes de l'écran géant.

Demain, le parc et ses « jardins extraordinaires » mettront en scène, pour le plus grand plaisir des promeneurs, la lumière, le son et la couleur, la nature et l'artifice. Plus largement, l'ensemble composé par les bâtiments, les promenades et les prairies, les canaux et le ciel de Paris, offrira un paysage urbain de grande qualité.

Mais les plaisirs proposés par La Villette ne seront pas seulement de l'ordre du visuel et du spectaculaire. L'esprit, l'intelligence, la curiosité du visiteur seront aiguisés par un rassemblement exceptionnel de *moyens de culture et d'information.* Qu'il s'agisse des sciences et des techniques, de la musique ou des arts plastiques, du jardinage ou de l'informatique, La Villette offrira un vaste menu où chacun pourra venir — et revenir — puiser à son gré. Et, bien entendu, le plaisir physique de courir, grimper, sauter ou jouer dans *l'eau, mais aussi de mieux connaître* son corps, de s'occuper de soi, ce plaisir *là* sera aussi présent, car La Villette — la « petite ville » — reflète la diversité des activités et des goûts des citadins, parmi lesquels le sport — et plus largement l'intérêt porté au corps — est une composante de plus en plus forte.

Alors, La Villette, espace sportif ? Non, si l'on entend par là terrains de sport traditionnels, gymnase ou piscine : il s'agit là de lieux spécialisés, mono-fonctionnels, qui ne sont pas à leur place dans un espace décloisonné, multiforme, comme celui de La Villette.

Espace ouvert, par contre — et très largement — aux pratiques sportives les plus informelles, les plus changeantes, les plus actuelles : 10 hectares de prairies (plus que la superficie du parc Monceau) pour jouer au ballon ou au frisbee, faire de la gymnastique, seul ou en groupe, s'assoupir à l'ombre ; des allées bordées d'arbres longeant les canaux, pour courir à son rythme ; des espaces durs pour faire du roller-skate, un mur d'escalade, des jardins d'eau pour se rafraîchir librement... Pour ceux qui veulent, hiver comme été, *soigner* leur forme et leur humeur, les thermes offriront bains chauds et froids, spas bouillonnants, saunas et hammams, l'eau et la chaleur mêlées pour le bien-être.

A proximité, la cité des sciences et de l'industrie proposera aux curieux une découverte approfondie du corps humain, en mettant l'accent sur le sport, fidèle révélateur de l'impact des sciences et des techniques sur les performances humaines. La bicyclette de Francesco Moser y côtoiera un spectacle audiovisuel de William Klein sur le thème « gestes et sports », des jeux informatiques retraceront la trajectoire d'une balle de tennis ou *conseilleront les sportifs à la recherche* d'une diététique adaptée. Là aussi, le corps sera mis en jeu, et l'on pourra tester, dans une salle de gymnastique, ses performances et les comparer à celles de sportifs de haut niveau. Certains y verront peut-être une incitation à revenir dans le parc améliorer leur forme de sportif amateur... avant, peut-être, de se restaurer dans l'un des quinze restaurants, buvettes ou brasseries prévus dans le parc.

En effet, culture française et tradition de La Villette obligent, les plaisirs de la table seront largement présents, on trouvera aussi bien un restaurant de viande traditionnel que des cuisines de tous les pays et des « repas sur le pouce » échappant à l'omniprésence du hamburger ! Il y va du plaisir du corps, mais aussi de celui de l'œil et de l'esprit...

SYLVIE BARRAU.

Haltères au Zénith

LA ville de Paris est candidate à l'organisation des Jeux olympiques de 1992.

L'Etat, la ville, la région et le Comité national olympique se sont accordés pour que, cent ans après l'appel du baron Pierre de Coubertin lançant à la tribune de *la Sorbonne un appel à la communion* quadriennale de la jeunesse du monde, la capitale de la France soit le lieu d'accueil des champions de toutes les races, de toutes les religions et de tous les idéaux politiques. Ces Jeux de l'esprit olympique retrouvé doivent aussi permettre de retrouver l'unité de lieu qui fait défaut aux épreuves depuis une vingtaine d'années.

C'est donc un dossier séduisant sur lequel auront à se prononcer les membres du Comité international olympique. Equilibré financièrement, étudié techniquement, le projet parisien propose *des sites prestigieux pour de* nombreuses épreuves : l'escrime au Grand Palais ; le tir à l'arc, le judo au CNIT. Le parc de La Villette devrait lui accueillir au Zénith les hommes forts : l'haltérophilie sera bien à sa place dans ces lieux où le sport est désormais roi.

GRANDS JEUX

Vitesse et création

LA vitesse, invention du siècle, a bouleversé la perception et la sensibilité de nos contemporains. Pilote amateur, et professionnel de l'art, je conçus le projet en 1975 de participer aux Vingt-Quatre Heures du Mans d'une manière inédite et spectaculaire en faisant peindre un bolide par un artiste de renommée internationale. De cette façon, je voulais reprendre l'idée ancienne et toujours autorisée de l'association de l'art et de l'industrie. Je voulais donner à voir et à réfléchir.

Alexandre Calder s'avérait un choix d'évidence : dès 1932, l'Américain avait présenté une quinzaine d'objets justement baptisés « mobiles ».

Je rencontrais Calder au rythme de la préparation de l'œuvre : d'abord la peinture d'un jouet, puis une maquette au 1/5. Le premier jour, il m'avait dit : *« Si la voiture est là, je la peins tout de suite. »* Le bolide était encore en Amérique. Pour lui donner une idée des galbes et des formes, je lui montrais un jouet assez toc qu'il tourna dans ses mains de forgeron comme un ballon de rugby. *« Bon, je vais peindre ça. Il ne faudra rien changer après. »*

Comment, à partir d'un élément si petit, projeta-t-il l'œuvre grandeur nature ? C'est son génie. Il étala la couleur en larges aplats, comme des faisceaux de comètes tricolores.

Jean-Paul Sartre a décrit admirablement la petite fête du mouvement et de l'imprévisible qu'est un mobile. Le sculpteur établit un destin général aux différents éléments de la composition des uns par rapport aux autres, puis il lâche tout, abandonné à une impulsion manuelle, à l'humeur du vent, la chaleur, le soleil qui déterminent alors les rythmes particuliers. En mettant des roues au mobile, je perturbais ces données. Il y aurait un ordre parfaitement établi, le circuit, sur le pourtour duquel le mobile habité buterait comme une boule de billard multicolore et pensante. Au mouvement se superposerait l'action, le drame.

Calder m'avait dit paternellement : *« Gagne, mais va doucement. »*

En 1978, après une année de participation aux Vingt-Quatre Heures du Mans sur une Porsche Turbo, BMW et moi-même décidâmes de reprendre notre réflexion sur l'art et la course.

Après deux voitures peintes par des artistes abstraits (Alexandre Calder et Frank Stella), j'eus envie de m'adresser à un peintre figuratif, représentatif du courant le plus significatif des années 60, le pop art, Roy Lichtenstein. Le pop art, c'est un rejet des spéculations intellectuelles ou lyriques de l'art abstrait, et la représentation sur les toiles des objets et des coutumiers, un lever et un coucher de soleil, qui correspondait parfaitement à l'aura de la course, ainsi qu'au cycle dramatique des Vingt-Quatre Heures, souligné d'une bande d'autoroute défilant vertigineusement; d'autre part, l'artiste pigmenta de ses

Une introduction à Andy Warhol

images élémentaires de la société de consommation répercutés à l'infini par les mass media, afin d'en établir le constat et de porter sur elle un jugement critique...

Précisément sur la BMW, le peintre reprit un de ses thèmes points bleus sa composition, pour accentuer les contrastes de couleurs.

... Bonheur, notre vaillante BMW passa la ligne d'arrivée à la neuvième place au classement général, à la seconde en catégorie IMSA. Bonheur!

Andy Warhol est devenu un artiste célèbre en peignant, entre autres, les boîtes de soupe Campbell, les portraits de Marilyn Monroe et celui de Mao Tsetoung. Il s'est rendu indispensable à ce qu'on appelle l'« underground new-yorkais » en assurant la promotion de groupes de rock and roll, en lançant des boîtes de nuit, en éditant un journal hypersophistiqué : *Interview*.

L'extrême originalité du travail de Warhol consista à oublier sciemment sa propre image de marque. Plutôt que de reprendre des thèmes déjà utilisés, bien qu'ils aient fait sa gloire, il a eu l'audace de bouleverser cette image en renouvelant complètement son inspiration. Il réalisa une « action », dont on trouve la source dans l'« abstraction gestuelle » et l'expérience abstraite qui désoriente ses admirateurs et plus encore la grande foule des Vingt-Quatre Heures du Mans. Sa voiture, œuvre d'art, était « en avance », ce qui est bien le moindre pour une auto de compétition.

Cette année, j'étais un spectateur nostalgique mais sans regret. J'ai l'espoir de poursuivre ma réflexion sur l'art et la course, car je me suis engagé auprès de Jean Rondeau à faire peindre un de ses bolides cette fois-ci par un artiste français.

HERVÉ POULAIN.

La photographie et la peinture

Les relations étroites de l'art et du sport seront l'objet de plusieurs expositions pendant la durée de « Grands Jeux ».

Les peintres seront à l'honneur avec la présentation de quatre-vingt-dix affiches anciennes et contemporaines mais aussi d'œuvres originales d'artistes contemporains — Arroyo, César, Rancillac, Velickovic, Zeimert, Trémeau, Pouchous... — ainsi que de grands sportifs ayant pris le pinceau, comme Maurice Houvion, René Ecuyer, ou Eric Battista. La photo sera également très bien représentée avec une rétrospective du championnat de football, les meilleurs clichés des Jeux olympiques de Los Angeles et une sélection de sportifs en action réalisée par l'agence Vandystadt.


SCHURR/RUSH

Le rocher de Magnone

L'ALPINISME n'est plus ce qu'il était. La montagne n'a plus rien d'un sanctuaire, et les nouveaux grimpeurs sont avant tout des sportifs pour lesquels la nature et la contemplation passent bien souvent après la technique et le pur plaisir de la grimpe. Les nostalgiques de l'alpinisme peuvent tourner la page : l'escalade n'est plus un moyen d'atteindre les sommets, elle est un but en elle-même.

L'éclosion des murs d'escalade dans les villes et les banlieues traduit ce nouvel état d'esprit. Puisque l'essentiel est de grimper, rien ne s'oppose à ce que ce soit sur une structure artificielle. Implanté au cœur des cités, ce « rocher » en bois ou en béton fait sortir l'escalade de ses temples secrets. Elle n'est plus réservée à quelques privilégiés, les barrières matérielles ou culturelles tombent.

Le mur d'escalade a répondu à un besoin, il ne l'a pas créé. En 1959, à la Foire de Paris, la tour

La Grande Halle abritera un mur d'escalade

d'escalade de 25 mètres, avec ses prises grossières, n'avait connu qu'un intérêt mitigé et la risée des alpinistes brevetés. Le centre d'escalade de Sormion, dans les calanques, créé cette année-là, a très longtemps végété. Aujourd'hui, les capacités d'accueil ne suffisent plus. La frénésie de la « grimpe » est entrée dans la vie de centaines de milliers de gens, dont une grande majorité de citadins. Et pas seulement en France : il existe déjà plus de six cents murs en Grande-Bretagne, sans doute autant si ce n'est plus au Japon et aux Etats-Unis.

L'escalade est devenue un moyen d'expression comme n'importe quel autre sport. Mais il s'y ajoute une notion plus explicite de liberté et de responsabilité individuelle. Quand on grimpe, il faut être honnête vis-à-vis de soi-même : toute surestimation de ses capacités conduit à l'échec, dont chacun est responsable à 100 %.

« C'est un défi par rapport à soi-même. Et c'est, à chaque fois, une aventure » : Thierry, seize ans, lycéen à Bondy (Seine-Saint-Denis), prend le métro tous les samedis depuis plus d'un an pour venir s'entraîner à escalader dans Paris. Plus exactement, puisque l'ascension de la face nord de la tour Eiffel est interdite, il se rend dans un magasin de sports qui a construit, dans ses locaux, le premier mur parisien. *« Les sommets, la montagne, ce n'est pas cela qui m'intéresse le plus. C'est la difficulté que je recherche. C'est rassurant de commencer à grimper sur un tel mur, mais, même quand on atteint un certain niveau, cela reste intéressant »*, ajoute Thierry.

Le propre d'un mur bien fait est de permettre aux adeptes de tous les niveaux de trouver un terrain à leur convenance. La surabondance de prises fait du mur un outil capable de passionner tout autant les pratiquants très entraînés, qui peuvent y exercer toute leur inventivité en décidant d'éviter telle ou telle prise, que les débutants. Il ouvre ainsi de nouvelles possibilités pédagogiques. Plus de deux cents murs sont aujourd'hui en projet ou en construction. Offices municipaux des sports, collèges, écoles primaires — comme celles de l'Isère, qui ont déjà tenté l'expérience dans le cadre d'un projet d'action éducative, — gymnases, bases de loisirs : les murs fleurissent un peu partout.

Des architectes comme Jean-Marc Blanche se sont spécialisés dans leur construction, qui peut être financée, en partie, par le Fonds national de développement du sport, sur avis favorable de la Fédération française de la montagne. La Muse, la coopérative ouvrière de Blanche, qui utilise la technique des panneaux en ciment sur armature métallique, a déjà réalisé plusieurs projets, dont celui du Vieux Campeur et celui du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale, le célèbre GIGN, à Satory.

Dans presque tous les cas, le mur ne se contente cependant pas d'être un simple ersatz de falaise, il fait l'objet d'une démarche artistique et esthétique. Chez Blanche comme chez la plupart des autres architectes, c'est par exemple, la fameuse, « Dame du lac » à Evry, sculpture de 16 mètres de haut, en béton, conçue par Guido Magnone, ancien délégué général de l'UCPA. Sculpteur de formation après des études aux Beaux-Arts, alpiniste (face ouest des Drus, Himalaya), Magnone, soixante-huit ans, n'admet pas qu'un objet puisse n'avoir qu'une et une seule finalité : *« Tout est trop cloisonné*, dit-il, *le sport, l'art, la culture. »* Allant jusqu'au bout de ses idées, il avait ainsi l'intention de demander à Jean Dubuffet d'autoriser la « grimpette » sur sa fameuse « Tour aux figures », dont l'érection a été envisagée dans le parc de Saint-Cloud (*le Monde* du 28 décembre 1984). Mais Dubuffet est mort et Magnone n'a pas encore pu rencontrer les interlocuteurs adéquats au ministère de la culture...

A La Villette, Magnone a pu développer ses intentions jusqu'au bout. *« Le mur aura une forme de totem avec trois aspects, ludique, récréatif et sportif »*, dit-il. Cette montagne en trois parties est faite de panneaux de bois soutenus par une charpente métallique. Ces panneaux sont percés de six cents trous. Les prises en plastique moulé, chacune ayant la forme d'un animal de montagne ou d'une fleur, y sont boulonnées. On peut ainsi varier les voies à l'infini, jusqu'à 15 mètres de hauteur. Ce rocher inédit coûtera environ 400 000 F et pourra accueillir environ deux cent cinquante personnes par jour, des débutants aux grimpeurs chevronnés.

S'entraîner à l'écran

DES logiciels pour tout faire, des logiciels à tout faire... nos pratiques les plus quotidiennes ou les plus intimes n'y échappent pas. Si le sport a toujours su tirer profit des progrès techniques, au point qu'on n'imagine plus de limites aux records toujours remis en question, la technique, ici représentée par le micro-ordinateur, lui rend largement la politesse. Du premier jeu vidéo « Pong », assez vague pour passer pour un tennis, aux simulations de sports raffinées, sujet vedette des jeux de café cuvée 84, le sport est un thème désormais classique sur tous les ordinateurs. Les gros et les sérieux aident à la conception d'engins toujours plus rapides (CAO), les micros, eux, se mêlent de tout : du jeu à la banque de données. A ce titre, l'informatique tiendra son rang lors de la manifestation Grands Jeux, coproduction de La Villette et de l'UCPA, qui fête son vingtième anniversaire.

Des sports de plein air, il y en aura plein les écrans ; des jeux surtout, simulation de la pratique en solitaire ou de la compétition : on rejouera Roland Garros contre son copain ou le programme sur Exelvision, qui fournira, en outre, les vivats de la foule et le commentaire de l'arbitre, athlétisme chez Philips, épreuves olympiques complètes chez Sony, fléchettes chez Amstrad, football chez Commodore...

« Jeu » n'est pas toujours synonyme de futilité, et certains programmes valent leur pesant d'apprentissage : les divers simulateurs de vol sur Thomson ou sur Apple seront là pour en témoigner, et on pourra s'initier aux règles déroutantes du baseball sur Atari... Auxiliaire parfois plus complet, un ordinateur utilisé avec le logiciel Aerobics supplée à l'absence de Jane Fonda, procure la musique et les mouvements appropriés à votre morphologie, et voilà comment un IBM Pc, un Apple ou un Atari peuvent conduire à la silhouette de ses rêves. Autre voie pour y parvenir : « Diététique » de Vifi-Nathan, mais pas de pratique intempestive sans préparation à l'effort, puis surveillance en cours d'exercice du micro-cuistot au micro-toubib, et la fréquence cardiaque se retrouve vite sous haute surveillance ! Un micro ordinateur récepteur, le « Sport Tester PE 3000 (Pragmat), porté au poignet, enregistre les fréquences cardiaques en cours d'exercice. Connecté ensuite à un micro ordinateur Canon, il restitue les données enregistrées sous forme graphique sur écran et sur papier.

Un véritable laboratoire de la pédagogie du mouvement

La voile sera très largement à l'honneur, voile et informatique entretenant des rapports privilégiés : au-delà des jeux comme la simulation de régate (Loriciels) ou la course des Bermudes, l'ordinateur est présent de la conception de la coque du bateau (Hewlett-Packard) à sa maîtrise par des logiciels de pilotage automatique. On pourra suivre le Tour de France à la voile sur IBM, le Tour de France cycliste sur Hewlett-Packard et consulter une banque de données sur les champions de son sport favori. Grands Jeux présentera côte à côte pratique sportive et simulation de ces mêmes pratiques faut-il encore se convaincre que sport et informatique font déjà bon ménage ?

FRANÇOISE VEREBELYI.

Fêtes

Forts et moins forts...

LE sport, c'est d'abord la fête. Et la fête, un des plus anciens et des plus efficaces moyens de donner corps à une opération d'urbanisme. Rien de tel que cent cinquante fous du vélo pédalant à 40 kilomètres à l'heure pour figurer cette route des forts que Banlieues 89 - Fêtes et forts veut faire vivre.

Ils partiront le 4 août au matin de Créteil, Villeneuve-la-Garenne et Issy-les-Moulineaux pour arriver au fort de Champigny. Et ils seront passés par tous les forts de la ceinture parisienne, quinze au total. Ils auront traversé quarante-cinq communes, reliant l'une à l'autre ces villes voisines qui échangent d'habitude si peu entre elles.

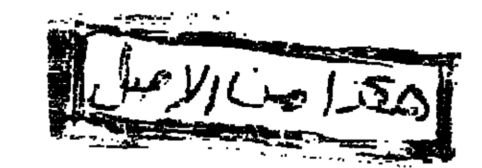
Le relais pédestre, le 20 juillet, donnera encore plus nettement l'image de cette solidarité possible, puisque des équipes communales s'y mesureront à des pros : les passages de témoins se feront aux forts mais aussi devant les mairies.

Organiser ces épreuves sportives demande la collaboration de tous. Des municipalités, ne serait-ce que pour autoriser le passage dans leur commune ; des clubs sportifs et des associations qui assureront l'avenir à long terme de ces opérations ponctuelles ; des préfectures et des directions départementales des polices urbaines, qui comptent les quatre cent cinquante carrefours à surveiller en fronçant les sourcils... Mettre tout ce monde autour d'une table pour expliquer le pourquoi et discuter du comment de chaque élément du parcours n'est pas une mince affaire. Et pourtant ce travail hors normes administratives est essentiel : il bouscule les habitudes, fait éclater les frontières entre communes, mais aussi entre services techniques. Négociations transversales qui préfigurent peut-être la décorporatisation à laquelle œuvre Banlieues 89 – Fêtes et forts.

Les banlieues traversées par les fêtes sportives se donnent une autre image d'elles-mêmes. Elles mettent en valeur ce qu'elles ont de plus beau, souvent méconnu. Les canaux, de Saint-Denis et de l'Ourcq, qu'Aubervilliers, La Villette et Fêtes et forts animeront le 14 juillet après-midi. Mais d'abord leur fleuve, la Seine que l'épreuve de planche à voile, le 14 juillet également, parcourra d'Ivry à Suresnes. Et les banlieues voleront la scène à Paris.

F. DE GRAVELAINE.





PARIS OLYMPIQUE 1992 LA VILLE OÙ LA CONCORDE A SA PLACE.

Les Jeux Olympiques, c'est un événement en soi. En 1992 – et si la candidature de Paris à l'organisation des Jeux de la XXVe Olympiade est retenue – ce sera un événement pour tous les Français.

Un événement qui célébrera le centenaire de Pierre de Coubertin – fondateur du mouvement olympique moderne – comme chacun sait.

Un événement qui mettra en valeur un certain génie national. Car, des Jeux à Paris – ce sont des Jeux dans une ville qui symbolise une forme majeure de la culture. C'est une façon de situer le sport dans un cadre qui ne soit pas uniquement sportif, de faire vivre le sport parmi l'Art et la Pensée.

Et puisque l'on en est à parler de symbole, quelle ville autre que Paris peut mieux porter l'idéal olympique de réconciliation et de concorde entre les peuples.

En dehors d'être le berceau des Droits de l'Homme, Paris est allé jusqu'à baptiser une de ses plus fameuses places du nom de cette Concorde.

C'est à croire, que dès cette époque, les Français attendaient 1992.

PARIS 1992

CANDIDATURE DE PARIS AUX JEUX DE LA XXVe OLYMPIADE.

GRANDS JEUX

Sur les chemins de La Villette

Une affiche qui bouge.

Ateliers sportifs sur 10 000 m² :
– Grande Halle, rez-de-chaussée : *mur d'escalade, golf, tir à l'arc, tennis, tennis de table, roller skate*, encadrement et animation assurés par les moniteurs de l'Union nationale des centres sportifs de plein air (UCPA) ; cirque ; *animations*, démonstrations sportives : boxe, escrime, karaté, gymnastique, frisbee, etc.

Expositions :
– Grande Halle, balcons : *le sport à l'affiche*, 90 affiches anciennes et contemporaines. *Los Angeles 1984 :* les 35 meilleures photos des 15 photographes accrédités aux JO de 1984 ; *100 ans de football en France :* 80 photos n/b sur l'histoire du foot ; *les couleurs du sport :* 60 photos couleurs de sportifs en action ; *sports en toiles et toiles de sportifs ; 1992 : Paris, ville olympique ?*
– Galerie extérieure du Charolais : *toiles peintes de cinéma.*

Matériels sportifs :
– Grande Halle, rez-de-chaussée et balcons : formule 1 Renault ELF 50, vélo Gitane « Tour de France », vélo Delta « record contre la montre », trimaran/Hobby Cat 16/planeurs/ULM/ deltaplanes/parachute/ motos de compétition/voitures Paris-Dakar.

Sport et jeux informatiques :
– Rez-de-chaussée, *concours de création, graphique sur ordinateur :* 1er prix : un micro-ordinateur Atari ; *galerie de jeux informatiques :* sur le thème du sport.

Actualités sportives en direct :
– Rez-de-chaussée : *télex, banque de données, vidéo, librairie.*

Spectacles :
– Grande Halle, salle Boris-Vian : tous les après-midi à 14 h et 17 h, en alternance du mardi au dimanche. *Théâtre : Clovis et les Vibrures* ou l'incroyable métamorphose d'un enfant sale. *Cinéma : le sport à l'écran :* festival de films de fiction et documentaires, 30 films programmés/1 film par jour.
– Parc cinéma Arletty, Théâtre Présent : *Journées du film sportif :* 30 films consacrés au sport programmés non-stop par la Cité des sciences et de l'industrie du lundi 8 au vendredi 12 juillet 1985, entrée libre ; le 9 juillet à 20 h 30, projection-débat autour du film de Bernard Germain : *Annapurna*, 1 h 30, renseignements et réservation de groupes : 240-27-28, poste 16-47.

Renseignements pratiques : la Grande Halle, La Villette : 211, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris, métro : Porte-de-Pantin. Renseignements : répondeur : 249-30-80 ; minitel : 241-84-30 ou : (3) 614-91-66 code accès SEVIL ; droits d'entrée : 10 F ; droit d'accès aux ateliers sportifs et aux spectacles : + 20 F ; tarif unique collectivités : 15 F ; horaires : ouvert tous les jours de 11 h à 19 h, fermé le lundi.
Une coproduction de l'Union nationale des centres sportifs de plein air, de l'Etablissement public du parc de La Villette, de l'association de gestion de la Grande Halle, de la Cité des sciences et de l'industrie, placée sous l'égide de l'Année internationale de la jeunesse.

Les organisateurs

Les organismes suivants participent l'opération Grands Jeux :

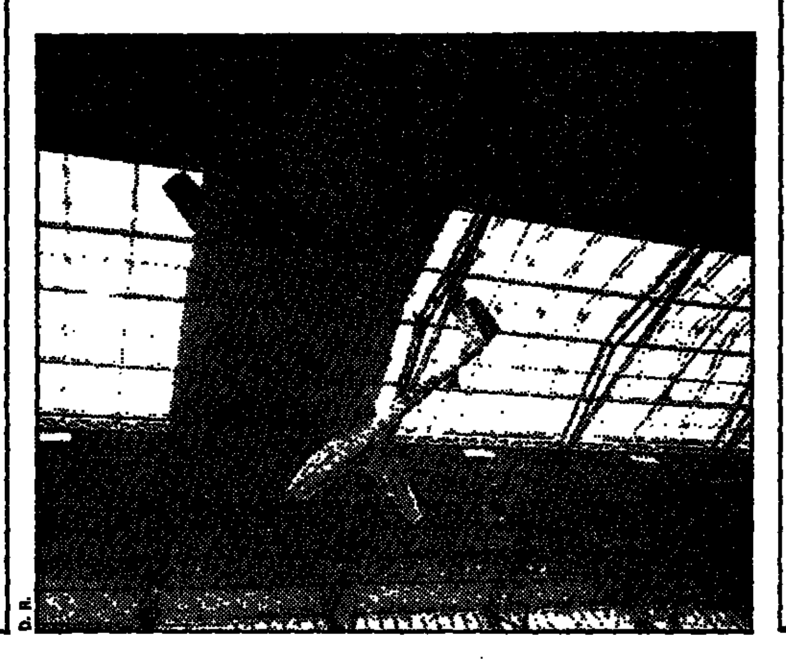
– Les sociétés Donnay, le Vieux Campeur, Tenniplast revêtement Pierre Darmon.
– L'Ecole nationale du cirque d'Annie Fratellini.
– Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) et les fédérations sportives.
– Musée de la publicité, galerie Nouvelles Images, magasin Tummer.
– Fuji film France.
– Fédération française de football.
– Espace Canon, agence de presse Vandystadt.
– Me Poulain, commissaire-priseur.
– Association pour la candidature aux Jeux de la XXVe olympiade - Paris 1992.
– Publi – Décor.
– Centre international d'études et de recherches aéronautiques, Citroën, Quai 34, Kenta, régie Renault, Rhône-Poulenc, Suzuki, Tiga, De Léotard.
– Atari.
– La Villette - Cité des sciences et de l'industrie.
– AFP, Philips, Thomson, Vidéothèques INSEP et CEDFI.
– Compagnie du Bonhomme rouge et le Comité français d'éducation pour la santé.
– Film 13, Trinacrafilms, Uhaina.
– Ambassade du Canada, Délégation générale du Québec, Caisse régionale d'assurance-maladie d'Ile-de-France, CEDFI, CEFILM, Renault.
– TF1, A2 et FR3.
– Z Diffusion, Exa Golf.
– 95,2 FM.
– Crédit Lyonnais.

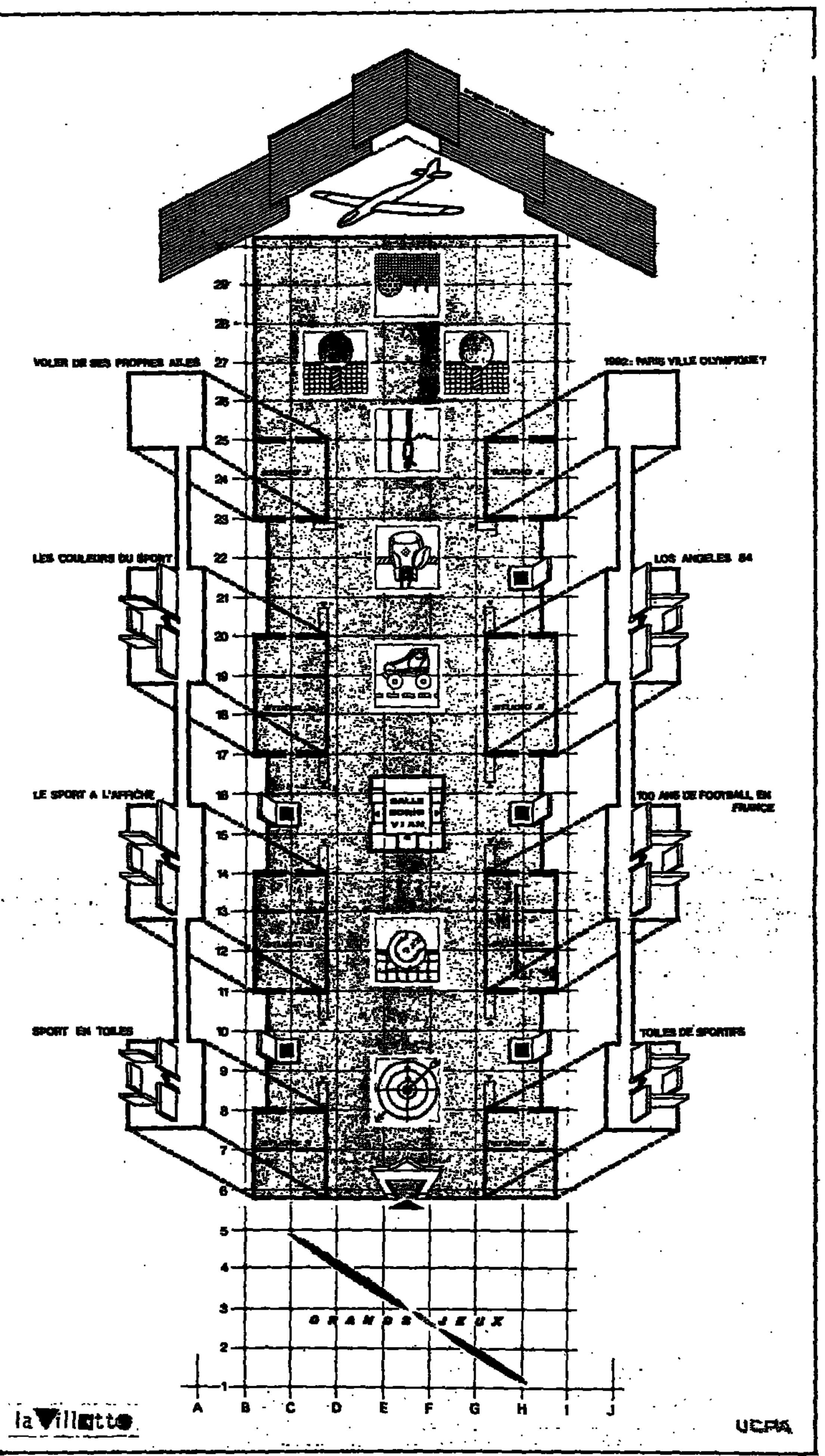
L'information

Des étudiants en journalisme et arts décoratifs vont faire vivre la Grande Halle aux rythmes du sport et de la culture. C'est un pari. Celui de « couvrir » les activités de Grands Jeux et d'informer sur l'actualité sportive du mois de juillet. Des médias classiques : plateaux télévisés, émissions radio, lettre d'information.

Et puis, au service de la création artistique : images géantes, catalogue, vidéo, son, odeurs, scénographie. L'ensemble en relation avec le caractère spectaculaire de la grande halle et des performances sportives.

Une expérience de communication pour prouver que, si La Villette est un ancien abattoir, les sportifs ne sont pas forcément des bœufs. Rendez-vous le 9 juillet avec l'actualité sportive en direct.


D. R.



Toiles de fond

LE « Sport à l'Ecran » présentera pendant un mois une programmation différente chaque jour, où œuvres de fiction et documentaires couvriront un champ très large de pratiques sportives.

Au programme : une avant-première, celle du film d'Yves Rousset-Rouard sur l'*America Cup ;* des films de référence, trop peu souvent programmés, comme *les Etoiles de midi* de Marcel Ichac et *Cassius le Grand* de William Klein ; des succès plus récents comme *les Chariots de feu, Rocky I et Rocky II ;* des courts métrages et des documentaires sportifs de talent, comme *Pour un maillot jaune,* de Claude Lelouch. *(Tous les jours à 14 heures sauf le lundi dans la salle Boris-Vian de la Grande Halle).*

Mercredi 10-7-85 : *America Cup* (avant-première) – Yves Rousset-Rouard ;

Jeudi 11-7-85 : *Treize jours en France* – C. Lelouch/F. Reichenbach – 1 h 15. *Flamme olympique* (dessin animé) – 7 mn ;

Vendredi 12-7-85 : *la Solitude du coureur de fond* – Tony Richardson – 1 h 44 ;

Samedi 13-7-85 : *Un cœur gros comme ça* – François Reichenbach – 1 h 20 ;

Dimanche 14-7-85 : *la Course en tête* – Joël Santoni – 1 h 50 ;

Mardi 16-7-85 : *les Cracks* – Alex Joffre – 1 h 50 ;

Mercredi 17-7-85 : *Ces merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines* – Ken Annakin – 2 h 12 ;

Jeudi 18-7-85 : *les Chariots de feu* – Hugh Hudson – 2 h 04 ;

Vendredi 19-7-85 : *le Meilleur* – Barry Levinson – 2 h 02 ;

Samedi 20-7-85 : *Opération Dragon* (Bruce Lee) – Robert Clouse – 1 h 36 ;

Dimanche 21-7-85 : *Pour un maillot jaune ; Un après-midi avec des moteurs* – Claude Lelouch ; *Rafting dans les canyons du Colorado* – 26 mn ;

Mardi 23-7-85 : *Breaking away* – Peter Yates – 1 h 40 ;

Mercredi 24-7-85 : *Bobby Dearfield* – Sydney Pollack – 2 h 06 ;

Jeudi 25-7-85 : *les Quarantièmes rugissants* – Jacques Perrin ;

Vendredi 26-7-85 : *A mort l'arbitre* – Jean-Pierre Mocky – 1 h 22 ;

Samedi 27-7-85 : *Cannonball* – Paul Bartel – 1 h 33 ;

Dimanche 28-7-85 : *Olympiades 80* – Youri Ozerov – 2 h 00 ;

Mardi 30-7-85 : *l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty* – Wim Wenders – 1 h 40 ;

Mercredi 31-7-85 : *El Capitan* (montagne) – Fred Padula – 60 mn ; *Dudkosi rivière sauvage de l'Everest* – Leo Dickinson – 52 mn ;

Jeudi 1er-8-85 : *Cassius le Grand* – William Klein – 2 h ;

Vendredi 2-8-85 : *The French* – William Klein – 2 h ;

Samedi 3-8-85 : *les Etoiles de midi* – Marcel Ichac – 1 h 40 ;

Dimanche 4-8-85 : *la Castagne* – George Roy Hill – 2 h ;

Mardi 6-8-85 : *le Champion* – Franco Zeffirelli – 2 h 05 ;

Mercredi 7-8-85 : *Sea Flight* (surf) – Bob et Ron Condon – 15 mn ; *Sky Dive* (parachutisme) – Carl Boenish – 15 mn ; *Arts martiaux au Japon* – 60 mn ;

Jeudi 8-8-85 : *Annapurna, premier 8 000 à ski* – Bernard Germain – 1 h 30 ;

Vendredi 9-8-85 : *Rocky I* – John Avildsen – 2 h ;

Samedi 10-8-85 : *Rocky II, la revanche* – Sylvester Stallone – 1 h 55.

Loin du Heysel

ALORS même qu'à la Grande Halle on s'activait pour faire de Grands Jeux, ce lieu de rencontre du sport et de la culture, des supporters devenaient des meurtriers dans le stade de Heysel en Belgique.

L'idée de réunir autour d'une table des personnalités des milieux sportifs, des journalistes, des sociologues et des philosophes, le jour même de l'ouverture de la manifestation, s'est donc imposée d'elle-même... Non pas pour y débattre de la « responsabilité » supposée des médias dans ces phénomènes de violence, mais pour tenter d'aller au-delà.

Les hooligans n'existent-ils qu'en Grande-Bretagne ? Sont-ils vraiment les laissés-pour-compte de la crise économique ? N'y a-t-il pas dans cette image du jogger branché sur son « walkman » et celle de ces supporters du PSG interviewés par Charles Bietry (voir *le Monde* Aujourd'hui daté dimanche 16-lundi 17 juin) l'expression, certes différente, d'un même individualisme exacerbé, réaction de fuite ou de rejet d'une société dont les mutations angoissent...

Michel Hidalgo, Chantal Réga, *finaliste olympique* aux J.O. de Montréal et de Moscou, Henri Didier, arbitre de football, Jacques Bauchard, sociologue, Georges Vigarello, professeur de philosophie, Jacques Ferran, président de l'Association internationale pour un sport sans violence, Alain Giraudo, journaliste sportif, ont accepté de s'exprimer sur ces questions sous la conduite de Bernard Giroux, présentateur-reporter de TF1, le 9 juillet à 17 heures salle Boris-Vian, Grande Halle.

Y. B.

TELEVISION

Le naïf et les loups

Une nouvelle fable de Maurice Failevic sur la société française.

AU départ, une histoire apparemment linéaire, à peine une histoire. Celle d'un petit village accroché aux pentes d'une colline, quelque part dans le sud-ouest de la France. On est à la *saison sèche et*, comme chaque année à la même époque, deux clans s'affrontent parce qu'ils s'estiment lésés dans le partage de l'eau. Vieilles rancœurs, vieilles batailles de mots, sous un soleil écrasant. Rituel immuable que vient rompre une idée du maire : améliorer le système d'irrigation de la commune. Une spécialiste est appelée. Un syndicat de l'eau doit être constitué, un président élu. Tel est le cadre du nouveau téléfilm de Maurice Failevic, *le Ravi*. Mais, au-delà de l'anecdote, le réalisateur montre, avec un sens aigu de la progression, les déchirements que peuvent causer, dans une communauté humaine, les querelles vaines et les entêtements obstinés.

Le talent de Failevic, son art, consiste à faire entrer, pas à pas, au cœur du drame : sans stresser le spectateur par des effets sensationnels, mais en retenant subtilement l'attention par une forme de suspense qui lui est propre, très terre à terre et quotidien. Une sorte de trame tissée d'instants banals parmi d'autres. Quoi de plus banal, en effet, que la nécessité de créer *un syndicat de l'eau et d'en* élire le président ? Mais quel président ? Les circonstances portent, bien malgré lui, à cette fonction Benoît, l'homme à tout faire du village, cantonnier de son état.

Un Benoît idéaliste, bon par nature, gentil et généreux, que ses concitoyens ont placé là, dans l'espoir de le manipuler selon leurs intérêts respectifs. Benoît, lui, ne souhaite qu'une seule chose : voir se réconcilier les deux groupes, pour le bien de tous, grâce à la construction d'un barrage d'où coulera, à profusion, cette eau si *convoitée. Lui qui ne possède rien* se dévoue à cette cause, s'acharnant à créer l'harmonie et l'unité dont il rêve. Lui que cette communauté villageoise considère comme un naïf, un innocent (*ravi*, dans le sud de la France, signifie naïf, innocent) et dont elle se gausse, est soudain investi de tous les pouvoirs. Du moins il le croit. « *Comme au carnaval*, dit Failevic, *il est le roi d'un jour.* » Mais lorsqu'il découvre comment les autres l'ont berné, éclate, alors, la tragédie.



CLAUDE FISTER/TF 1

André Dupon, un « innocent » d'un nouveau genre.

On ne racontera pas l'histoire, ce serait gâcher le plaisir de ce film. On ne dévoilera pas non plus le dénouement (la fin surprend) de cette œuvre minutieusement construite, où l'intérêt dramatique s'alimente d'une foule d'anecdotes justes, de notations succulentes, de mots simples, de gestes vrais. Ils sont, là, ces paysans (les comédiens sont plus vrais que nature) brailleurs, sans cesse à deux doigts du coup de gueule, du coup de poing, prêts à n'importe quoi, par bêtise, par haine, par mesquinerie. Superbe fable dramatique qu'offre, encore une fois, Maurice Failevic (on se souvient du *Jardinier récalcitrant*, des *Saltimbanques*, pour ne citer que ses réalisations les plus récentes). Il en a élaboré le scénario, cette fois encore, avec le cinéaste Jean-Louis Comolli (comme pour *les Saltimbanques*). C'est le musicien de jazz, Michel Portal, qui a écrit, pour ce film, une musique lancinante de pureté.

Deux groupes humains qui s'affrontent au lieu de rechercher des solutions d'intérêt général, voilà bien un thème qui convenait à ces deux réalisateurs, l'un de télévision, l'autre de cinéma, farouchement ennemis (depuis toujours) de la facilité, des sujets « *gratuits et de pure distraction* ». « *Ce n'est pas un hasard si nous avons fait* le Ravi *en 1984*, explique Maurice Failevic. *Nous avons écrit cette histoire dans ce contexte très sensible, dans ce climat de haine, de tension, de division qui existe à l'échelon national, international et à tous les niveaux politiques, audiovisuels...* Le Ravi *est une parabole bien inscrite dans l'air du temps.* »

On fait sans cesse ce rapprochement entre l'âpre et stupide combat que se livrent les protagonistes du film et celui dont tant d'hommes politiques, entre autres, offrent régulièrement le spectacle. Angoisse supplémentaire qui vient se greffer sur le sentiment de fragilité qu'inspire le caractère si ingénu du Ravi. L'*innocence est-elle* dérisoire ou n'y a-t-il pas assez d'innocents ?

Interprète du rôle de Benoît, André Dupon tient là son premier grand rôle. *Pataud*, malhabile à souhait, il colle à son personnage à la perfection. Qu'il joue les ahuris, les étonnés, qu'il se mette à sangloter, qu'il exprime sa joie ou qu'il soit ivre-mort. « *Je me suis laissé glisser dans la peau de Benoît tout naturellement* », nous a-t-il confié, en ajoutant : « *Et puis cela se passait dans mon pays.* »

Etrange parcours que celui d'André Dupon, devenu acteur à part entière à l'âge de quarante-huit ans, lorsque Maurice Failevic lui propose le rôle du « tonton » dans *les Saltimbanques*. Jusque-là, il était employé de banque et ne se produisait qu'au détour d'heureux hasards. Mais il rêvait depuis longtemps de devenir comédien.

Dès le début de sa vie active, alors qu'il n'était qu'un simple employé municipal de la ville de Tarbes, il s'est essayé au spectacle. En 1953, il a obtenu le premier prix de comique fantaisiste au concours de chant international de Pau. Il était, à cette époque, membre de la troupe de music-hall Pyrénées-Variétés, où il chantait et imitait Bourvil. Avec *le Ravi*, c'est un nouveau type de naïf qu'il crée, et cette fois-ci de façon sublime.

ANITA RIND.

● « le Ravi », TF 1, jeudi 11 juillet, 20 h 35 (90 mn).

Vu pour Vous

Philtres d'amour

● Téléfilm, les Magiciens du *mercredi*, A2, *mercredi* 10 juillet, 20 h 35.

Deux enfants d'une dizaine d'années, Julie et Thomas, éperdument amoureux, ont juré de se marier. *Mais...* le père de Thomas décide d'émigrer au Canada. Il ne reste qu'une chose à faire : marier le père de Thomas à la maman de Julie. Comment ? En appliquant à la *lettre les conseils du Grand Livre des magiciens* et en confectionnant philtres d'amour et statuettes en cire... C'est Jean Van Hamme, le scénariste de *Diva* de J.-J. Beneix, qui *signe le scénario*.

Il brosse habilement, ici, le tableau d'un monde moderne. Un univers où le dialogue parents/enfants passe. Serein. A chacun son espace de liberté et de rêve. Le père divorcé (Henry Courseau) et la mère *célibataire (Nadia Gary) répandent* la tendresse, la chaleur autour d'eux. De leur côté, Julie et Thomas vivent leur vie, échangent serments et bijoux, se lancent dans le smurf et l'enseignent à leurs parents. Leur langage ne sonne pas toujours juste, mais leur spontanéité est un régal. Et puis il y a Jacques Dufilho, incarnant l'oncle quinquagénaire. Surprenant, royal, il émaille cette tendre comédie de reparties bien tournées, drôles à souhait.

Dommage que ce téléfilm, d'où jaillit si souvent l'émotion, bute sur une entrée en matière un peu lente et sur quelques clichés. Reste que les téléspectateurs (de tous âges) seront sensibles à ce sympathique divertissement.

A. D.

Garrel, poète de la lumière

● Long métrage : Liberté la nuit, TF 1, mercredi 10 juillet, 22 h 40 (95 mn).

Poète souterrain à la *recherche de la lumière née dans le* choc d'images en blanc et noir. Une même obsession depuis que, à l'âge de seize ans — il en a trente-six aujourd'hui, — il a réalisé son premier court métrage. Taxé d'hermétisme, longtemps marginalisé (une marginalité qu'il a lui-même revendiquée), Philippe Garrel ne cesse de tourner des films qui ne tiennent qu'à lui. Justement, avec ces images en blanc et noir traversées d'ombres, coupées d'éclats lumineux où silhouettes, visages, regards, tantôt se noient, tantôt surgissent. Où se mêlent la présence et l'absence, la séparation et l'espoir du renouveau, où se fixent des instants, des impressions. Symphonie de gris, aussi — en un savant camaïeu, — et de longues plages de silence que viennent soudain briser les *bruits du ronron ou du claquement* de la vie, des mots, des phrases, sources d'émotions profondes, inaltérables.

Aujourd'hui comme hier, l'amour, la mort, la liberté, la nuit, se reflètent dans l'interrogation anxieuse, permanente, de Philippe Garrel. Celle qui sous-tend toute son œuvre. On la retrouve dans *Liberté la nuit*, son dernier long métrage — c'est aussi son dix-huitième film — primé, en 1984, dans la section « Perspectives » du Festival de Cannes. TF 1 le diffuse dans le cadre du programme-*cinéma que propose* l'INA *pour* cet été. Un festival avec six rendez-vous (*Liberté la nuit* est le premier) qui ont en commun d'offrir, chacun à sa manière, six façons de voyager aux *confins de la réalité et du fantastique*.

Liberté la nuit est l'histoire d'un homme d'âge mûr pris, presque malgré lui, dans les déchirements de la France, au moment de la guerre d'Algérie. Il y perd sa femme (merveilleuse et tragique Emmanuelle Riva), dont il s'était douloureusement séparé et s'éprend d'une jeune Algérienne (Christine Boisson, frémissante, écorchée vive, superbe tragédienne). C'est à son père, le comédien Maurice Garrel, déjà compagnon de plusieurs de ses films, que Philippe Garrel a confié le rôle principal, celui de Jean, le militant français du FLN. Regard sur une période de guerre à conjurer, mais aussi regard qui pourrait être celui d'une dédicace filiale. « *Je ne pense pas que je fasse du cinéma n'importe comment* », a dit un jour ce cinéaste-auteur. C'est vrai.

A. Rd.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques SICLIER.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 7 JUILLET

César et Rosalie ■

Film français de Claude Sautet (1972), avec Y. Montand, R. Schneider.
TF 1, 20 h 35.

Une femme n'arrive pas à choisir entre deux hommes, dont l'un est en proie à la crise de la cinquantaine. Il y a aussi les problèmes du travail, de l'amitié, tout l'univers romanesque et sociologique de Sautet, lié aux mutations des années 70. Un scénario parfaitement bouclé, une mise en scène parfaitement efficace, le brio de Montand, la sensibilité à fleur de peau de Romy Schneider, le jeu nuancé de Sami Frey : voilà pour votre plaisir de ce soir.

L'Honorable Catherine ■

Film français de Marcel L'Herbier (1942), avec E. Feuillère, R. Rouleau (N.).
FR 3, 22 h 30.

Elle est charmante et sans scrupules. Elle pratique le chantage au flagrant délit d'adultère, en vendant des pendules comme prix de son silence. En pleine Occupation, Marcel L'Herbier — avec le concours, pour scénario et dialogues, de Solange Térac, Jean-Georges Auriol et Henri Jeanson — réinventait la comédie américaine dont le public français était privé. Avec Raymond Rouleau, désinvolte, et Edwige Feuillère, trépidante, fantaisiste comme elle l'avait été, en 1938, dans J'étais une aventurière.

LUNDI 8 JUILLET

Soupçons ■■

Film américain d'Alfred Hitchcock (1942), avec C. Grant, J. Fontaine (N.).
TF 1, 20 h 35.

Une jeune provinciale anglaise, appartenant à la bonne société, épouse un homme très séduisant qui se révèle menteur, joueur et voleur. Elle le soupçonne de vouloir l'assassiner. D'une comédie sentimentale, Hitchcock, par de subtils changements de ton, passe au drame psychologique, retrouve à Hollywood le climat — humour et suspense — de sa « période anglaise », et conduit Joan Fontaine, biche apeurée, sur les étranges chemins que semble tracer Cary Grant. La mise en scène tisse une véritable toile d'araignée.

Effraction ■

Film français de Daniel Duval (1982), avec M. Jobert, J. Villeret.
FR 3, 20 h 35.

Un couple, nouvellement formé sur un coup de foudre, est pris en otage par un psychopathe qui a commis plusieurs meurtres. D'après un roman de Francis Ryck, qui a désavoué l'adaptation. Daniel Duval a remodelé l'intrigue sur l'aspect insolite et tragique de Jacques Villeret, dont le contre-emploi donne le meilleur du film.

MARDI 9 JUILLET

Le Dictateur ■■

Film américain de Charles Chaplin (1939-40), avec C. Chaplin, P. Goddard (N.).
A2, 20 h 35.

Sorti d'un hôpital psychiatrique après des années d'amnésie depuis la première guerre mondiale, un barbier juif rentre chez lui. Un dictateur antisémite, dont il est le sosie, règne sur le pays. Ce film, conçu pour ridiculiser Hitler, était un acte politique qui valut à Chaplin, aux Etats-Unis, l'hostilité des isolationnistes et des sympathisants nazis. L'aspect burlesque du film déconcerta les Français, qui ne le virent qu'en 1945. Les camps de concentration avaient été plus terribles que ne l'avait montré Chaplin. Mais qui, en 39-40, eut l'audace de dénoncer le tyran et d'en faire, honte suprême pour Hitler, le sosie d'un juif ? Chaplin seul, et c'était génial.

Pierrot le Fou ■■

Film français de Jean-Luc Godard (1965), avec J.-P. Belmondo, A. Karina.
FR 3, 20 h 35.

Rompant tous les liens sociaux, un homme s'enfuit sur la Côte d'Azur avec une fille mêlée à des histoires de gangsters. Naturellement, Godard ne traite pas un sujet « policier » mais une dérive vers l'aventure (et aussi la mort), une relation amoureuse dont le romantisme passe par un langage cinématographique éclaté. Images, sons et dialogues sont les éléments, volontairement disparates, de « collages », comme en peinture. Et Belmondo, au sommet de son mythe, représente, pour une part, le réalisateur lui-même, dans son amour-passion pour Anna Karina. Cette œuvre d'il y a vingt ans est fantastiquement originale.

JEUDI 11 JUILLET

La Grande Chevauchée de Robin des Bois.

Film italien de Giorgio Ferroni (1970), avec G. Gemma, S. Dionisio.
A 2, 20 h 35.

Légende connue du justicier de la forêt de Sherwood dressé contre le prince Jean, usurpateur du trône d'Angleterre. Hélas, cette mouture italienne, malgré un traitement assez baroque, n'a rien pour faire rêver.

VENDREDI 12 JUILLET

La Vie facile

Film français de Francis Warin (1971), avec H. Serre, M. Bompart.
A 2, 23 h.

Un ancien baroudeur des guerres coloniales, retiré dans un château du Midi, avec un butin, voudrait vivre comme les gens du Magic Circus campant à proximité. Ce film d'auteur, décevant malgré un certain délire visuel, véhicule la mythologie gauchiste de Jérôme Savary et sa troupe (dans leurs propres rôles), et ce qui restait, à l'époque de son tournage, des utopies de 1968.



Truands en stock

La succession d'événements qui marquèrent la tuerie de Kansas-City commença un après-midi d'avril 1933, au pénitencier du Kansas... avec l'évasion d'Alvin Karpis. Qui était Alvin Karpis ? Le cambrioleur le plus recherché des Etats-Unis. Ses comparses avaient pour nom : Charles Floyd, *alias* Pretty Boy Floyd, le bandit au cœur d'or ; Lester, dit Baby Face, un maniaque du pistolet ; John Herbert Dillinger, pilleur professionnel de banques ; Adam Richetti, joueur impénitent devant l'Eternel ; les frères Barker, fils d'une honnête mamma du même nom, et Frank Hash, la tête penseuse de ce beau monde.

Face à cette dangereuse bande de malfrats, Melvin Purvis, agent du FBI. Un monsieur toujours bien sapé, un inséparable cigare de la taille d'un barreau de chaise, coincé entre les lèvres. Pour compléter ce tableau : quelques superbes Ford d'époque, des policiers qui se font la gué-guerre, un arsenal de pistolets et fusils en tous genres, un brin de romance, beaucoup de ragtime, de charleston (en guise de musique de fond), et voilà une histoire digne de l'ère d'Al Capone.

Dan Curtis, le réalisateur, n'a lésiné sur rien, ni sur les poursuites, ni sur les meurtres, ni sur les coups de feu. On en a pour son argent en émotions faciles et en kilomètres (à force de parcourir les routes de l'Oklahoma, du Missouri et du Kansas). L'intrigue frise le simplisme, excepté quelques rebondissements qui donnent tout de même envie d'attendre le mot de la fin. Bref, un divertissement pour surmenés de tous âges. N'y avait-il vraiment rien d'autre à trouver dans les réserves (inépuisables) du téléfilm américain ?

ANITA RIND.

● *Massacre à Kansas-City*, le 6 à 20 h 30, le 8 à 13 h 35, le 10 à 15 h 50, le 12 à 10 h 50.

Sélection

DOCUMENTAIRES

L'Echappée (l'étonnante expérience tentée et réussie par un Australien avec quarante handicapés mentaux qu'il a sortis des murs d'établissements hospitaliers pour leur faire jouer une pièce de théâtre), le 6 à 16 h 5, le 8 à 15 h 10.

Chroniques nomades : les Lohars du Rajasthan (à travers le portrait d'une fillette de onze ans, l'auteur du reportage, Claude Herviant, et le cinéaste Jacques Doillon nous conduisent sur les traces de cette communauté indienne, nomade depuis quatre siècles. Un document chargé d'émotion, d'une grande beauté), le 7 à 8 h 10.

MUSIQUE, ANIMATION

Jazz à Antibes 1984 — Première émission : Miles Davis (du jazz et du meilleur, dans une série proposée et réalisée par Averty), nuit du 6 au 7 à 3 h 45, le 8 à 23 h 15, nuit du 11 au 12 à 1 h 55, le 12 à 17 h.

La fantastique histoire de Bugs Bunny (la vie romancée du célèbre et insolent lapin, depuis sa naissance, en 1945, jusqu'à nos jours. Beaucoup d'inédits), le 10 à 13 h 35.

Les films

DORTOIR DES GRANDES. — Film français de Pierre Unia (1984), avec M. Legrand, R. Hénault.

Une orpheline malheureuse dans un pensionnat où l'on se fait des gâteries très spéciales. Plus bête qu'érotique.

TOUTE UNE NUIT ■. — *Film franco-belge de Chantal Akerman (1982), avec A. Clément, A. Abazoglou.*

Une nuit d'été à Bruxelles, des couples se forment, se séparent. Fragments d'histoires avec des personnages sans noms, peu de dialogues. Solitude et désir. L'« avant-garde » selon Chantal Akerman.

HARLEQUIN ■. — Film australien de Simon Wincer (1980), avec R. Powell, C. Dunan.

Le jeune fils leucémique d'un sénateur est guéri par un étranger possédant des pouvoirs surnaturels et que la société considère comme suspect. Etonnante allégorie à travers un prétexte fantastique.

P'TIT CON. — Film français de Gérard Lauzier (1983), avec Brieux, G. Marchand.

Un adolescent mal à l'aise chez ses parents bourgeois cherche une famille d'ailleurs. Ce portrait d'un imbécile prétentieux et de la faune qui l'entoure est très édulcoré par rapport à la bande dessinée originale de Lauzier.

L'ÉTINCELLE ■. — Film français de Michel Lang (1983), avec R. Hanin, C. Goldsmith.

Un restaurateur français (d'origine pied-noir) fixé à Londres s'éprend d'une jeune femme, disc-jockey, mariée et... enceinte. Une comédie de caractère de bon goût, bien jouée, mais qui manque un peu de rythme.

BUTTERFLY. — Film américain de Matt Cimber (1981), avec P. Zadora, S. Keach.

La vie du gardien d'une mine d'argent désaffectée est bouleversée par l'arrivée d'une sorte de Lolita qui prétend être sa fille. Adaptation ratée d'un roman noir de James Cain. Lancée comme une vedette, Pia Zadora est nulle.

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

PSYCHOSE PHASE 3. — Film américain de R. Marquand (1979), avec K. Ross, S. Elliott. Le 6, à 8 h 50 ; nuit du 10/11, à 1 h 25 ; le 12, à 22 h 15.

FITZCARRALDO ■ ■. — Film allemand de W. Herzog (1982), avec K. Kinski, C. Cardinale. Le 6, à 10 h 30 ; le 10, à 9 h 5 ; le 11, à 15 h 25.

LE ROI DES CONS. — Film français de C. Confortès (1981), avec F. Perrin, B. Lafont. Nuit du 6/7, à 0 h 30.

LE SURVIVANT D'UN MONDE PARALLÈLE ■. — Film australien de D. Hemmings (1980), avec R. Powell, J. Agutter. Nuit du 6/7, à 4 h 15 ; le 9, à 14 h.

VIVE LA SOCIALE ! ■. — Film français de G. Mordillat (1983), avec F. Cluzet, R. Renucci. Le 7, à 9 h 25 ; le 8, à 10 h 40.

LISTE NOIRE ■. — Film français d'A. Bonnot (1984), avec A. Girardot, F. Marthouret. Le 7, à 10 h 55 ; le 9, à 0 h ; le 12, à 14 h.

LE PIGEON ■ ■. — Film italien de M. Monicelli (1958), avec V. Gassman, Toto. Le 7, à 22 h 35 ; nuit du 9/10, à 1 h 30 ; le 11, à 10 h 40.

LITAN. — Film français de J.-P. Mocky (1981), avec M.-J. Nat, J.-P. Mocky. Nuit du 7/8, à 0 h 15 ; le 9, à 15 h 20 ; le 10, à 0 h.

HERCULE ET LA REINE DE LYDIE ■. — Film italien de P. Francisci (1958), avec S. Reeves, S. Lopez. Le 8, à 9 h 5 ; le 12, à 15 h 25.

L'HOMME A TOUT FAIRE. — Film américain de J. Rich (1964), avec E. Presley, B. Stanwyck. Le 8, à 20 h 30 ; le 11, à 13 h 35 ; le 12, à 9 h.

Samedi 6 juillet

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Journal.
9.00 Mode d'emploi/Initiatives.
Spécial Marseille.
10.00 Cinq jours en Bourse.
10.15 Musicalement.
Euro-jazz avec M. Laferrière et son orchestre, M. Hausser...
11.15 Croque-vacances (et à 13 h 45 et 15 h 50).
Dessin animé, variétés, infos, bricolage.
11.50 Hidalgo à la une.
12.00 La séquence du spectateur.
12.35 De port en port.
13.00 Journal.
14.20 Série : les Bannis.
15.15 Casaques et bottes de cuir, magazine du cheval et tiercé.
16.15 Temps X : Astrolab 22.
16.45 Enigmes du bout du monde.
17.40 Série : La dame de Monsoreau.
18.35 SOS Animaux.
18.50 Magazine auto-moto.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de M. Léon.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Au théâtre ce soir : Volpone.
De Jules Romains, mise en scène de J. Mercure. Réal. G. Folgoas. Avec J. Mercure, M. Etcheverry, J. Morel
Pour le centenaire de J. Romains, J. Mercure a remonté et joué, cet hiver au Théâtre de la Ville, cette célèbre comédie d'intrigues et de mœurs, où le riche et diabolique Levantin Volpone exerce ses facéties dans la Venise du seizième siècle. Une des œuvres les plus connues de J. Romains, qui l'a écrite avec Stefan Zweig.
23.10 Nuits vagabondes.
Emission de Roger Gicquel et M. Sorro.
Des jeux, des paysages, des courts métrages, des chansons... La soirée se poursuit après le journal, jusqu'à 1 h 30.
23.15 Journal.

ANTENNE 2

11.25 Journal des sourds et des malentendants.
11.45 Documentaire : les métiers dangereux et spectaculaires.
Profession : pompiers du pétrole. Série proposée par P. Legendre, réal. H. Le Campion. (Redif.)
12.45 Journal.
13.35 Série : Lou Grant.
14.30 Les jeux du stade.
Golf : l'open de France ; tennis : les Internationaux de Grande-Bretagne, à Wimbledon ; cyclisme : Tour de France.
19.40 Le journal du Tour.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Un soir à Nice.
Guy Bedos (enregistré au Nouveau Théâtre de Nice en décembre 1984.)
Le spectacle comportait deux parties. C'est à la seconde que se consacre cette émission. Celle où Guy Bedos abandonne le sketch pour se lancer dans une improvisation sur des thèmes d'actualité politique ou de vie quotidienne.
21.35 Magazine : les Enfants du rock.
Rock'n'roll graffiti, *avec Little Richard, Richard Antony, Bee Gees, Sheila... ; en deuxième partie, le Festival rock international de la Rose d'Or de Montreux 1985.*
22.55 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

16.15 Liberté 3. Magazine des associations.
18.15 Horizon : spécial Force d'action rapide.
18.45 Rendez-vous de l'élevage.
Emission de l'Office régional de l'éducation permanente.
19.05 Dessin animé : la Panthère rose.
19.15 Emissions régionales.
19.38 Coups de soleil : Le ski nautique à Lyon.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.00 **Feuilleton : Comment se débarrasser de son patron ?**
Produit par Jane Fonda et Bruce Gilbert. Réal. par Susan Seeger et Ron Blonbeerg, avec Rita Moréno, Valérie Curtin, Rachel Dennison, Jean Marsh...
Trois secrétaires de choc, Violet, Judy et Doralee. Elles sont belles, jeunes et follement drôles. Elles vivent ensemble, travaillent pour la même société, supportent des patrons abusifs... dont elles voudraient se débarrasser ; elles doivent garder leur sang-froid face à des collègues « très entreprenants »... Tiré d'un film à succès de la 20th Century Fox, *9 to 5*, ce feuilleton nous entraîne dans de joyeuses péripéties bourrées d'humour... et de bon sens. Premier épisode : « La réception sens dessus-dessous », ou comment organiser une réunion-vente de produits érotiques.
20.35 Série : Boulevard du rire.
Réal. C. Vadja et G. Marx, animé par Victor Lanoux
Le café-théâtre des années 70 : quel plaisir de retrouver Dewaere, Miou-Miou, Coluche, Bedos, Zouc ! Une suite de huit émissions dont la qualité des scènes de plateau dépend totalement des invités présents. On regrette la fausse convivialité des acteurs et chanteurs réunis autour d'une table. Des repas dont les images coupent malencontreusement le fil de l'émission, avec des gros plans attrape-l'œil sur le champagne, le nœud-papillon de Lanoux, l'air guindé du maître d'hôtel. Dommage aussi, l'absence de sous-titres pour présenter les invités. Mais on appréciera quand même de découvrir quelques bons moments du café-théâtre, généralement boudé par la télévision. — A.D.
21.40 Journal.
22.00 Feuilleton : Dynastie.
Le concurrent de « Dallas » : Kirby et Jeff diffèrent leur divorce. Krystle part en voyage de noces à Rio-de-Janeiro.
22.45 Au nom de l'amour.
Emission de Pierre Bellemare.
23.10 Musiclub.
Les Mamelles de Tirésias : opéra-bouffe de F. Poulenc, d'après G. Apollinaire, interprété par l'Opéra du Nord, sous la direction d'Henri Gallois, mise en scène Stéphane André, réal. Maté Rabinovsky. Une production FR 3 Lille.

PÉRIPHÉRIE

● RTL, 20 h, Columbo ; 21 h 50, Celebrity.
● TMC, 20 h, Série : Ellis Island ; 21 h, *la Cinquième Victime*, film d'Ivan Nagy ; 22 h 50, Les carnets de la Côte.
● RTB, 20 h, Tour de France (résumé) ; 20 h 10, Planète vivante : les étendues vertes ; 20 h 45, *la Taverne de l'Irlandais*, film de John Ford ; 22 h 20, Musique : Europe à gogo.
● TSR, 20 h 5, Série (en fonction du choix des téléspectateurs) ; 21 h, Variétés : Trèfle d'or ; 22 h 30, Journal ; 22 h 45, Sport ; 23 h 15, Etoile à matelas ; 0 h 45, *Dans les profondeurs du triangle des Bermudes*, film de Tom Kotani.

Dimanche 7 juillet

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

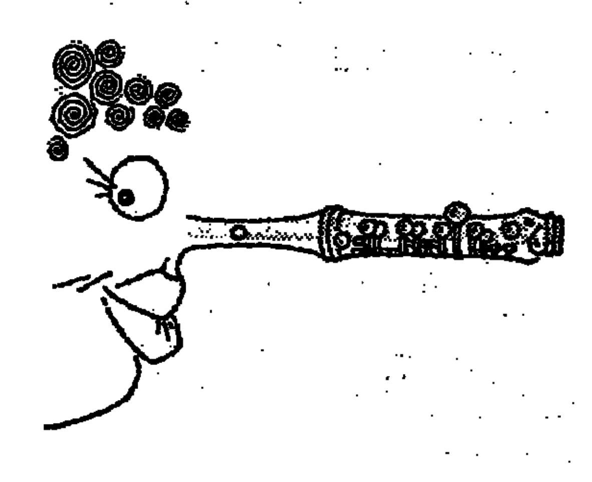
8.00 Journal.
9.00 Emission islamique.
9.15 A Bible ouverte.
9.30 Orthodoxie.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe sur le parvis de Notre-Dame de Paris, avec dix mille «petits chanteurs». Prédicateur, Mgr J.-M. Lustiger.
12.02 Midi presse.
Emission de P.-L. Séguillon.
Invité : M. Jean Poperen, secrétaire national du PS.
12.30 Journal.
13.35 Sports dimanche vacances.
Grand Prix de France au Castelet (Formule 1), Grand Prix de moto en Belgique, variétés et à 15 h 30, tiercé à Saint-Cloud.
17.30 Les animaux du monde.
Everglade for ever (dans les marais de Floride).
18.00 Série : Guerre et paix.
19.00 7 sur 7.
Le magazine de la rédaction présenté cette semaine par Anne Sinclair.
Avec Roland Castro, architecte.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : César et Rosalie.**
Film de Claude Sautet.
22.20 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
22.50 Journal.

ANTENNE 2

10.10 Informations et météo.
10.15 Les chevaux du tiercé.
10.40 Récré A 2.
11.10 Gym tonic.
11.45 Série : Le bar de l'escadrille.
12.15 Jeux de bandes.
12.45 Journal.
13.20 Les carnets de l'aventure.
Horizon vertical, réal. D. Cavillon.
13.45 Sports été.
Cyclisme : Tour de France (et à 15.45) ; à 14 h 30 : golf, open de France ; à 15 h, tennis : finale de Wimbledon (et à 17 h).
18.30 Stade 2 (et à 20 h 20).
19.35 Le journal du Tour.
20.00 Journal.
20.45 Jeu : La chasse aux trésors.
L'émission de J. Antoine, réal. P. Gaudrey-Rety et C. Savarit, se déroule à Samarkand, en URSS, avec des candidats belges.
21.45 Sports : catch.
A Gonesse.
22.15 Harlem nocturne : Herbie Hancock.
Série présentée par Patrice Blanc-Francard. Réal. Ken O'Neill.
Premier d'une série de neuf émissions consacrée à quelques « grands » du jazz. Un portrait de Herbie Hancock, ancien pianiste de Miles Davis, récente star des vidéo-clips. Artiste baroque, abondant, sensuel. Un virtuose des claviers, du synthé.
23.20 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

19.30 RFO Hebdo.
20.00 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.35 Série : Méditerranée.
Sous la direction de F. Braudel et G. Vallet. La Mer, réal. : F. Quilici (Redif.).
Troisième émission. Pendant des millénaires, les Méditerranéens ne se sont pas aventurés sur leur mer et la Méditerranée est demeurée à peu près déserte. Comment les civilisations orientales ont pénétré en Méditerranée et en ont provoqué le progrès. C'est ce que cette séquence tentera de retracer.
21.30 Jazz à Juan-les-Pins.
Emission de Jean-Christophe Averty, avec Claude Luter, René Franc, Bob Wilker, Alain Bouchet...
22.00 Journal.
22.30 **Cinéma de minuit : l'Honorable Catherine.**
Film de Marcel L'Herbier (cycle Edwige Feuillère).
0.05 Prélude à la nuit.
Ile flottante, de Valentin Clastrier interprété par l'auteur.



PÉRIPHÉRIE

● RTL 20 h, *l'Affaire Mattei*, film de Francesco Rosi ; 22 h, Série : le Renard.
● TMC 20 h, Série : Lou Grant ; 20 h 55, Dessin animé ; 21 h, *Une île au soleil*, film de Robert Rossen ; 23 h 5, Forum RMC.
● RTB, 20 h 15, Document : la bataille des Ardennes ; 21 h 40, Téléfilm : Ciné-roman, réal. S. Moati.
● RTB-Télé 2, 21 h, Motocyclisme : Grand Prix de Belgique.
● TSR, 20 h, Série ; 20 h 50, *Faust*, opéra en trois actes de Gounod, par l'Orchestre de l'Opéra national de Vienne, dir. G. Binder, avec F. Araiza, R. Raimondi ; 23 h 30, Journal.

Lundi – 8 juillet

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La Une chez vous.
12.02 Jeu : le Grand Labyrinthe.
12.35 De port en port.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : Victor Hugo, par Michel Piccoli.
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 35)
Variétés, infos-magazine...
14.30 Les choses du lundi.
Ces merveilleux papillons
15.45 Challenges 85.
16.00 ANTIOPE 1, jeux.
17.30 La chance aux chansons.
18.05 Mini-journal pour les jeunes.
18.15 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Soupçons.**
Cycle Alfred Hitchcock.
22.10 Les ateliers du rêve, ou les grands studios de cinéma dans le monde.
USA et Grande-Bretagne : les nouveaux magiciens.
Suite de la série sur les grands studios de cinéma dans le monde, présentée par Jeanne Moreau. Des décorateurs aux acteurs en passant par les producteurs... Les coulisses d'un art qui est aussi une industrie.
23.05 Journal.
23.25 Choses vues : Victor Hugo, par Michel Piccoli.

ANTENNE 2

6.45 Télématin.
11.45. Récré A2.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : les Petits Génies.
14.25 Aujourd'hui la vie.
Ces stars étaient des hommes.
15.25 Sports été.
Cyclisme : Tour de France ; à 17 h, golf : open de France.
18.00 Récré A 2.
18.30 C'est la vie : les guides touristiques.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
Présentation de la première Coupe des clubs.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le journal du Tour de France.
20.00 Journal.
20.35 **Emmenez-moi au théâtre : Don Carlos.**
Opéra en deux actes de Verdi (en liaison avec France-Musique). *Par l'Orchestre national de France et les Chœurs de Radio-France,* sous la direction de Thomas Fulton.
L'amour, l'amitié, la liberté, la haine, l'ambition, la vengeance. Ce sont les thèmes de cet opéra inspiré à Verdi par Schiller. Œuvre monumentale, marquant un nouveau langage musical du compositeur, *Don Carlos* fut peu compris à l'époque de sa création (1867), et demeura virtuellement oublié au lendemain de la mort de Verdi. Il n'a connu une véritable résurrection que depuis une trentaine d'années. Le voici enregistré aux chorégies d'Orange 1984 avec Montserrat-Caballé, Grace Bumbry, Giacomo Aragall, Renato Bruson, Pierrette Delange, Simon Estes... Prestigieuse prestation.
23.45 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

19.05 Dessin animé : la Panthère rose.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Coups de soleil.
Le parc de la Tête d'or à Lyon.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : Effraction.**
Film de Daniel Duval.
22.10 Journal.
22.35 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
« Les Forçats du Banco Grécou », film d'Erwan Quemere et Claude Rives, avec la collaboration de Bernard Gardette, physiologiste, Jacques Le Mir, médecin, Nicole Bourry Hérault, chargée de recherche au CNRS.
23.20 Histoire de l'art
Art sumérien Goudea (vers 2110 avant notre ère), émission sous la direction de Béatrice Leichman, réal. Alain Ferrari.
23.35 Prélude à la nuit.
Sonate en mi mineur BWV 1034, de J.-S. Bach, interprétée par J. See, flûte, S. Cunningham, basse de viole, D. Moroney, clavecin.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, *Fantomas* ; 21 h 40, Feuilleton : Nana.
- **TMC**, 20 h, Dallas ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h 10, *Elle court, elle court, la banlieue,* film de Gérard Pirès ; 22 h 50, Les carnets de la Côte.
- **RTB**, 20 h 10, Feuilleton : l'Ile aux trente cercueils ; 21 h , Film historique : *Souvenirs de justice,* de M. Ophuls (Nuremberg et les Allemands).
- **TSR**, 20 h 10, Série ; 21 h, Trois films au choix : *Tremblement de terre,* film de M. Robson (avec Ava Gardner), ou *les Dents de la mer,* film de S. Spielberg, ou *Une étoile est née,* film de F. Pierson (avec B. Streisand).

Mardi – 9 juillet

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La Une chez vous.
12.02 Le grand labyrinthe.
12.35 De port en port.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : Victor Hugo par Michel Piccoli.
13.55 Croque-vacances (et à 16.30).
Bricolage, variétés, dessin animé, feuilleton...
14.30 Santé sans nuages : plus loin sur le rêve.
15.30 L'été en musique : Glyndebourne : un opéra à la campagne.
Réal. Ch. Swann.
Ce film retrace l'histoire du festival : documents d'archive, entretiens accompagnés d'extraits des Noces de Figaro, *de* Don Giovanni *et de* la Flûte enchantée, *de Mozart, ainsi que de l'opéra* Capriccio, *de Richard Strauss.*
17.45 La chance aux chansons.
18.10 Mini-journal pour les jeunes.
18.15 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 Haroun Tazieff raconte « sa terre ».
La mécanique de la Terre (rediff.).
L'expansion des fonds océaniques et leur rôle dans la dérive des continents, le volcanisme, la sismicité de la planète et la genèse des montagnes. Haroun Tazieff est retourné sur l'un des récifs de Vanikoro, en Papouasie, où se sont perdues, en 1789, les deux frégates de Lapérouse. Un rescapé de la fabuleuse aventure raconte son incroyable expérience.
21.25 Téléfilm : Mille francs de récompense.
D'après Victor Hugo, réal. Pierre Cavassilas. Avec P. Meyrand, D. Vilar, A. Roussel...
Victor Hugo montre qu'on ne peut toucher sérieusement à l'argent bourgeois, qu'il y faut la plus énorme dérision. Il fustige, donc, la finance bourgeoise. Et le droit, l'armée, la justice, le coffre-fort, le bagne de danser, pendant cinq actes, en une sarabande effrénée...
23.50 Journal.
0.05 Choses vues : Victor Hugo par Michel Piccoli.

ANTENNE 2

6.45 Télématin.
11.45 Récré A 2.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Les petits génies.
14.25 Sports été.
Cyclisme : Tour de France (et à 15 h 45) ; à 15 h 15, golf : open de France (et à 17 h).
18.00 Récré A 2.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le journal du Tour de France.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma (cycle Chaplin) : le Dictateur.**
Film de Charles Chaplin.
22.40 Des chiffres et des lettres : Coupe des clubs.
Première demi-finale, en direct d'Antibes.
23.20 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

19.05 Dessin animé : la Panthère rose.
19.15 Emissions régionales.
19.38 Coups de soleil.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : Pierrot le Fou.**
Film de Jean-Luc Godard.
22.25 Journal.
22.50 Série : Histoire de l'art.
Art perse : les Archers de Suse ; émission sous la direction de Françoise Tallon, réal., Alain Ferrari.
23.15 Prélude à la nuit.
Sonate n° 2, *de M. Magin, interprétée par l'auteur.*

PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, *Un amant dans le grenier,* film de Joseph McGrath (avec Sh. MacLaine) ; 21 h 40, Série : la Guérilla.
- **TMC**, 20 h, Huit, ça suffit ; 20 h 55, La photo-mystère ; 21 h, *le Trésor du Guatemala,* film de Delmer Daves ; 22 h 40, Les carnets de la Côte.
- **RTB**, 20 h 10, Les sentiers du monde : l'Inde ; 21 h 30, Téléfilm : le Scoop, réal. J.-L. Colmant.
- **TSR**, 20 h 10, Série ; 21 h 5, Télé-rallye ; 21 h 55, Dédicace ; 22 h 25, Journal ; 22 h 40, Etoile à matelas.

Mercredi – 10 juillet

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.02 Le grand labyrinthe.
12.30 De port en port.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : Victor Hugo, par Michel Piccoli.
13.55 Croque vacences (et à 16 h 40).
Variétés, infos, bricolage, feuilleton...
14.30 Reprise : Bonsoir Aimée.
Portrait d'Aimée Mortimer. Réal. B. Deflandre (rediff.).
15.25 Série : la Maison des bois.
16.10 ANTIOPE 1, jeux.
17.40 La chance aux chansons.
18.15 Mini-journal pour les jeunes.
18.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de monsieur Léon.
19.53 Tirage du Tac-o-tac.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Série : Quelques hommes de bonne volonté.
D'après l'œuvre de J. Romains, adapt. M. Julian et F. Villiers. Avec D. Ceccaldi, C. Dauphin, J. Barney...
14 juillet 1919 : Jerphanion s'interroge sur la douloureuse période qui s'achève. Le calme reprend ; le petit noyau de Sampeyre se reconstitue : la révolution russe est plus que jamais à l'ordre du jour.
21.35 Concert variétés : France Gall au Zénith.
Retransmission du concert du 29 septembre 1984, réal. G. Job.
22.30 Journal.
22.40 **Liberté la nuit.**
Prod. INA. Réal. Ph. Garrel. Avec E. Riva, M. Garrel, L. Szabo.
(Lire notre article.)
0.15 Choses vues : Victor Hugo, par Michel Piccoli.

ANTENNE 2

6.45 Télé-matin.
11.45 Récré A 2.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.15 Tour de France.
14.00 Série : les petits génies.
14.25 Sports été.
Auto : rallye Paris-Dakar ; à 15 h 50, bicross ; à 16 h 15, cyclisme : Tour de France.
18.00 Récré A 2.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le journal du Tour de France.
20.00 Journal.
20.35 Mariages : les magiciens du mercredi.
Téléfilm de J. Van Hamme, réal. F. Charles. Avec F. Roy, Y. Debray, H. Courseaux, N. Gary, J. Dufilho.
(Lire notre article.)
22.15 Des chiffres et des lettres : coupe des clubs.
En direct d'Antibes.
23.00 Désirs des arts : Jean Dubuffet et le subversif.
Magazine de P. Daix, réal. P.-A. Boutang et P. Collin.
Quand Dubuffet a fait irruption dans la peinture, dans les années 40, il n'a plus cessé de tout bousculer, quitte à provoquer le scandale. L'occasion est donnée, ici, de retrouver ce que nous a légué ce merveilleux inventeur qui n'a jamais arrêté de vouloir libérer l'art de ce qui pouvait enchaîner sa fantaisie, sa vérité.
23.25 Journal.
23.45 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

19.05 Dessin animé : la Panthère rose.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Coups de soleil.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 Intervilles 85 : Nice - Saint-Amand-les-Eaux.
Emission de Guy Lux et C. Savarit, avec le concours de L. Zitrone, S. Garnier et P. Arto.
Des vachettes aux toboggans en passant par les tartes à la crème, le retour d'une émission grand-public.
22.15 Journal.
22.35 Série : Histoire de l'art.
Art assyrien : les cèdres du Liban, émission sous la direction de Dominique Beyen, réal. Alain Ferrari.
23.30 Prélude à la nuit.
« Quatuor à cordes n° 11 op. 95 en fa mineur », de Beethoven, interprété par le Quatuor Enesco.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, *la Chevauchée terrible,* film d'A.-M. Dawson ; 21 h 40, Concert : œuvres de Bach, Mozart, par l'Orchestre symphonique de RTL.
- **TMC**, 20 h, Série : la Lumière des justes ; 20 h 55, La photo-mystère ; 21 h, *Sans maître ni frontière,* film de Paul Radine ; 22 h 50, Les carnets de la Côte.
- **RTB**, 20 h 10, Jeu : le grain de sable ; 20 h 45, Série : les Rues de San-Francisco ; 21 h 35, La magie de la danse.
- **TSR**, 20 h 10, Série ; 21 h, Trois films au choix : *les Deux Missionnaires,* film de F. Rossi (avec T. Hill et B. Spencer), ou *Garde à vue,* film de C. Miller (avec M. Serrault), ou *Annie Hall,* film de W. Allen (avec D. Keaton) ; 22 h 25, Journal ; 22 h 40, *Benvenuta,* film d'A. Delvaux.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Jeudi 11 Juillet

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La Une chez vous.
12.02 Le grand labyrinthe.
12.35 De port en port.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : Victor Hugo, par Michel Piccoli.
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 45).
Variétés, infos-magazine, feuilletons...
14.30 Le monde est un théâtre : l'Italie.
15.30 Quarté en direct d'Enghien.
16.00 Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.
17.35 La chance aux chansons.
18.20 Mini-journal pour les jeunes.
18.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 **Téléfilm : le Ravi.**
De J.-M. Comolli et M. Failevic. Avec A. Dupon, A. Gregorio, Y. Hugues...
(Lire notre article.)
22.05 D'homme à homme : Bonjour M. Dumezil.
Emission de P. Dumayet.
Conversation extraordinaire dans un fouillis de livres avec un hommme modeste, l'auteur de « Mythes et épopées ». Georges Dumezil n'est ni exactement un historien, ni un linguiste, ni un sociologue, mais à la frontière – et faisant la jonction – de toutes ces disciplines. Cet homme, qui comprend une trentaine de langues, a interrogé les civilisations indo-européennes afin de leur faire avouer ce qu'elles avaient en commun. Une émission un peu difficile mais quelle récompense ensuite ! M. Dumezil est peut-être le plus grand des archéologues des sciences humaines, qui plus est un « honnête homme ».
23.05 Journal.
23.20 Choses vues : Victor Hugo, par Michel Piccoli.

Vendredi 12 juillet

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La Une chez vous.
12.02 Le grand labyrinthe.
12.35 De port en port.
13.00 Journal.
13.40 Choses vues : Hugo, par Michel Piccoli.
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 30).
Variétés, bricolage, feuilletons...
14.30 Reprise : France Gall au Zénith (diff. le 10 juillet).
15.25 Images d'histoire.
La guerre immobile.
15.50 La sierra de Huara.
Marche à pied dans la sierra de Guara.
16.05 Antiope 1, jeux.
16.00 Documentaire : Canon de la guerra.
17.40 La chance aux chansons.
18.05 Mini-journal pour les jeunes.
18.15 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Formule 1.
Emission proposée par Maritie et Gilbert Carpentier. *Avec Enrico Macias, Yves Duteil, Linda de Suza, Marthe Villalonga, Karim Kacel...*
21.35 Variétés : Chapeau. Marie-Paule Belle.
Décidément, on se gorgera des produits Carpentier, ce soir. Ce sont eux, aussi, qui proposent cette deuxième tranche de variétés, animée par Alice Dona et Yves Le Coq, et que pimentera la présence de Raymond Devos... le temps d'un sketch.
22.35 Histoires naturelles : Pêcheurs des Landes.
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Deux authentiques Landais, passionnés de pêche, explorent ensemble toutes les ressources de la région, que ce soit pour aller pêcher, au point du jour, dans le lac de Soustons, ou planter leur canne à la pointe de la jetée du port de Biarritz, ou encore pour pratiquer leur art en « mer du bord », tout au long des plages qui vont de la frontière espagnole au bassin d'Arcachon. Une belle histoire d'amour de leur pays, aussi.
23.10 Journal.
23.25 Choses vues : Victor Hugo, par Michel Piccoli.

Le prochain week-end

Samedi 13 juillet

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Mode d'emploi initiatives ; 10.00 Cinq jours en Bourse ; 10.30 Musicalement ; 11.15. Hidalgo à la une ; 11.25 Croque-vacances (et à 13 h 45, 15 h 45) ; 12.00 La Séquence du spectateur ; 12.35 De port en port ; 13.00 Journal ; 14.20 Série : les Bandits ; 15.10 Casaques et bottes de cuir (et tiercé) ; 16.15 Astrolab 22 ; 16.45 Enigmes du bout du monde ; 17.40 Série : la Dame de Monsoreau ; 18.35 Trente millions d'amis ; 18.50 Magazine auto-moto ; 19.20 Jeu : Anagram ; 19.40 Les vacances de monsieur Léon ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.
20.40 Téléfilm : Un jour sombre dans la vie de Marine.
Scénario Sylvie Fehr. Réal. J. Sevror. Avec P. Rocard, N. Garcia, R. Benoit...
21.50 Opéra : Simon Boccanegra.
Opéra en trois actes de Verdi, en direct du Théâtre antique d'Orange.
23.20 Entracte.

Dimanche 14 juillet

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Source de vie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 12.00 La fête en chansons ; 13.00 Journal ; 13.25 La petite Fadette ; 15.00 Sports dimanche vacances ; 17.30 Cérémonie du 14 juillet dans l'Yonne ; 18.30 Les animaux du monde ; 19.00 Sept sur sept, le magazine de la semaine ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Un taxi pour Tobrouk.
Film de Denys de la Patellière.
22.45 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23.15 Journal.

ANTENNE 2

Jeudi 11 Juillet

6.45 Télématin.
10.30 Antiope.
11.45 Récré A 2.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Les petits génies.
14.25 Aujourd'hui la vie : les visuels du spectacle.
15.25 Sports été.
Cyclisme : tour de France ; à 17 h, gymnastique : championnat d'Europe dames.
18.00 Récré A 2.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le journal du tour de France.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : La Grande Chevauchée de Robin des Bois.
Film de Giorgio Ferroni.
22.20 Des chiffres et des lettres : Coupe des clubs.
En direct d'Antibes.
23.05 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

Vendredi 12 juillet

6.45 Télématin.
10.30 ANTIOPE.
11.45 Récré A 2.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Les petits génies.
14.25 Aujourd'hui la vie : Légion, le dernier Far-West ?
15.25 Sports été.
Gymnastique : championnat d'Europe dames ; à 16 h 20, squash ; 17 h, cyclisme : tour de France.
18.00 Récré A 2.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le journal du tour de France.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Tendre comme le rock.
De H. Baker, réal. J. Espagne. Avec P. Norbert, A. Gattegno, M. Laborit...
Deuxième épisode des aventures de Jo, le chanteur des Flambeurs, qui séduit successivement une actrice, une productrice – qui finance son premier 45 tours – et la jolie Babeth. Une série de déboires dont Jo ne se sort que grâce à son charme...
21.35 Des chiffres et des lettres : Coupe des clubs.
En direct d'Antibes.
22.50 Journal.
23.00 Ciné-été : la Vie facile.
Film de Francis Warin.

Le prochain week-end

Samedi 13 juillet

11.10 Journal des sourds et des malentendants ; 11.30 Cyclisme : Tour de France ; 12.45 Journal ; 13.35 Série : Lou Grant ; 14.30 Les jeux du stade (gymnastique acrobatique ; athlétisme ; cyclisme : Tour de France (et à 19 h 40) ; 18 Le magazine ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres) ; 20.00 Journal.
20.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
Finale de la première coupe des clubs.
21.35 Magazine : Les enfants du rock.
Band Aid Concert pour l'Afrique.

Dimanche 14 juillet

9.30 Les chevaux du tiercé ; 9.55 Revue du 14 juillet ; 11.30 Dessins animés ; 11.45 Série : Le bar de l'escadrille ; 12.15 Jeux de bandes ; 12.45 Journal ; 13.15 Il était une fois le cirque ; 14.10 Les carnets de l'aventure (corsikayak) ; 14.40 Sports été (tour de France) ; 17.00 Téléfilm : Timide et sans complexe ; 18.35 Stade 2 ; 19.35 Journal du tour ; 20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse au trésor.
A La Napoule.
21.45 Catch, à Gonesse.
22.15 Harlem nocturne.
Thelonious Monk.
23.10 Journal.
23.20 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Jeudi 11 Juillet

19.05 Dessin animé : la Panthère rose.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Coups de soleil. Le cirque Fratellini.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.25 Téléfilm : Gaspard de la Meige.
De B. Choquet, d'après un scénario de B. Gallet et I. Scheibli. Avec R. Jendly, J.-B. Guillard, P. Demarle... (rediff.).
En même temps que l'histoire d'un homme, c'est celle d'une montagne. Dans le contexte historique de la fin du XIXe siècle, un paysan pauvre parmi les pauvres, habitant une vallée déshéritée de l'Oisans, celle du Vénéon, défie son destin et sa misère ; chasseur de chamois depuis toujours, il utilise la connaissance de la montagne pour guider les premiers alpinistes à la découverte de cette région peu connue. La Meige en est le point culminant et devient le sommet convoité de tous, celui qu'il faut conquérir. Beaucoup s'y essaieront en vain. Gaspard, accompagné d'un jeune aristocrate passionné de montagne, réussira à atteindre le sommet de la Meige, en août 1877, après plusieurs tentatives. Telle est la trame de cette histoire vécue et remarquablement contée.
22.15 Journal.
23.40 Série : Histoire de l'art.
Art du Levant : la coupe de la chasse, sous la direction d'Annie Caubet, réal. Alain Ferrari.
22.55 Prélude à la nuit.
Musique au château de Lascours : Sonate pour piano et violoncelle nº 1 opus 38, *de J. Brahms, interprétée par C. Ivaldi, piano, et A. Meunier, violoncelle.*

Vendredi 12 juillet

19.05 Dessin animé : la Panthère rose.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Coups de soleil.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 Série : Manimal.
Réalisation G.-J. Fenady.
Transformé en aigle, Jonathan Chase réussit à éviter un attentat meurtrier.
21.15 Quelques mots pour le dire.
Rendez-vous hebdomadaire de la Sécurité routière.
21.20 Vendredi : Les médicales.
Les dépressions nerveuses. Magazine d'A. Campana et I. Barrère.
Une personne sur cinq souffre plus ou moins d'états dépressifs. Comment soigner cette maladie qui s'attaque aux fondements de la personnalité ? Par la psychanalyse ou la chimiothérapie ? Avec les professeurs Leroux, Attali, Widelcher et Pélissier.
22.15 Journal.
22.35 Spécial tropiques.
Suite de la sélection de concerts enregistrés à l'occasion du Festival d'Angoulême 1984. Cette semaine, 6e Continent, un des groupes préférés de la jeunesse martiniquaise qui se reconnaît dans la musique, les textes et l'art de vivre de ces cinq musiciens revendiquant, haut et fort, leur identité antillaise et caraïbe. Ironie, distance, une manière très personnelle de revisiter le reggae dans une musique qui marie étrangement synthétiseurs et tambours.
23.30 Série : Histoire de l'art.
Art hellénistique : la Victoire de Samothrace, sous la direction d'Alain Pasquier, réal. Alain Ferrari.
23.45 Prélude à la nuit.
Suite en fa majeur, *de G. F. Haendel, interprété par D. Moroney, clavecin.*

Le prochain week-end

Samedi 13 juillet

16.15 Liberté 3 ; 18.45 Rendez-vous de l'élevage ; 19.08 La panthère rose ; 19.15 Emissions régionales ; 19.38 Coups de soleil ; 19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme ; 20.00 Feuilleton : Comment se débarrasser de son patron.
20.35 Boulevard du rire.
de J.-L. Tribes, présentation V. Lanoux, réal. C. Vadja et G. Marx.
Avec S. Collaro, J. Roucas, Pit et Rik, J.-P. Farré.
21.40 Journal.
22.00 Feuilleton : Dynastie.
22.40 Au nom de l'amour
Emission de P. Bellemare.
23.05 Musiclub.

Dimanche 14 juillet

19.00 Au nom de l'amour ; 19.30 RFO Hebdo ; 20.00 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.35 Série : Méditerranée.
21.30 Jazz à Juan-les-Pins.
Emission de J.-C. Averty et Clark Terry.
22.00 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : l'Avventura.
Film de Michelangelo Antonioni (cycle : Italie 1960-1972).
0.45 Prélude à la nuit.

PÉRIPHÉRIE

Jeudi 11 Juillet

- **RTL**, 20 h, Téléfilm : la Marseillaise, réal. M. Berny ; 21 h 40, Henri Guillemin raconte : Mussolini.
- **TMC**, 20 h, Série : Shogun ; 20 h 55, La photo-mystère ; 21 h, *les Belles Années de Miss Jean Brodie*, film de Ronald Neam ; 23 h 5, Les carnets de la Côte.
- **RTB**, 20 h 10, *les Plaisirs de l'Enfer*, film de M. Robson ; 22 h 45, Court métrage : *Mission dangereuse*.
- **TSR**, 20 h 10, Les écrans du monde : Des baguettes au hamburger ; 21 h 5, Dynastie ; 21 h 55, Athlétisme ; 22 h 20, Journal ; 22 h 35, La veillée de Ricet-Barrier ; 22 h 55, Etoile à matelas.

Vendredi 12 juillet

- **RTL**, 20 h, *la Vallée des poupées*, film de M. Robson ; 22 h 10, Quand la vie s'arrête.
- **TMC**, 20 h, Planche mag ; 20 h 20, Les carnets de la Côte ; 20 h 30, Benny Hill ; 20 h 55, La photo-mystère ; 21 h, Dynastie ; 22 h, *Au rendez-vous de la mort joyeuse*, film de Juan Bunuel.
- **RTB**, 20 h 10, L'œil des autres ; 21 h, Ciné-club : *J'ose*, de Mann Bonmariage.
- **TSR**, 20 h 10, Série ; 21 h, Trois films au choix : *les Trois Jours du Condor*, film de S. Pollack (avec R. Redford), ou *les Séducteurs*, film d'E. Molinaro, D. Risi, G. Wilder, B. Forbes, ou *On a volé la cuisse de Jupiter*, film de P. de Broca ; 22 h 40 : Journal ; 22 h 55, Festival de jazz de Montreux.

...Kauffmann et les autres...

A Ecouter

Les rendez-vous de l'été

Europe 1 programme pour cet été de la musique, de la détente et du rire. Outre l'arrivée *fracassante* de *Coluche de* 10 heures à 11 h 30, avec « Y'en aura pour tout le monde », « Phil Météor » nous invite à participer à une gigantesque chasse au trésor sur tout le territoire français. Ce jeune garçon de quatorze ans a caché une mystérieuse mallette, mais il ne se souvient plus où. A partir du 8 juillet, chaque jour à *9 h 30, Serge Paoli s'entretiendra* avec Phil Météor, qui nous donnera des indications pour partir en chasse... Pour ceux qui voudraient tout savoir, tout de suite, José Varéla et Caroline Parent ont raconté dans un livre intitulé *Phil Météor* toutes les péripéties du jeune héros. Chaque jour, du lundi au vendredi (de 18 h 15 à 19 heures), on *retrouvera aussi les meilleures* émissions de la série « Histoire d'un jour » : documents sonores et musique d'autrefois feront revivre le climat d'une époque. A partir d'Europe soir (à 19 heures), on retrouvera la programmation habituelle.

RTL se met à l'heure des vacances : *les émissions restent*, mais les animateurs changent, donnant un nouveau ton à la chaîne. Julien Lepers remplace Anne-Marie Pesson dans « Et pour vous, qu'est-ce qu'on peut faire ? » ; Evelyne Pagès et André Torrent prendront, respectivement, la place de Patrick Sabatier et de Fabrice à partir du 8 juillet. « Fréquence max » (de *20 h 30 à minuit*) laisse la place à Francis Zégut, qui propose aux jeunes une grande soirée musicale, complétée par des informations sur les spectacles, les festivals de rock, les disques, les bandes dessinées et les livres de l'été. Un jeu basé sur l'informatique et les ordinateurs sera également au programme. Les inconditionnels du hard-rock retrouveront « Wango-Tango » à partir de 23 heures.

France-Musique sera à Montpellier, puisqu'elle coproduit le Festival international de musique. On entendra, du 6 juillet au 4 août, des partitions de Bach, Chopin, Liszt, Poulenc, Ravel... *mais aussi des chants*, de la musique médiévale, japonaise, etc. Franck Erickson proposera dans « Carte blanche », de 14 heures à 17 heures, un panorama des principaux festivals du sud de la France : Orange, Aix, Avignon, Nîmes, Vaison-la-Romaine...

France-Culture sera, elle aussi, présente à Montpellier, mais dans une autre optique, puisqu'elle diffusera, entre le 8 et le 13 juillet, six soirées au cours desquelles on entendra des conteurs français et étrangers, suivies de débats publics réunissant des personnalités littéraires, universitaires, folkloristes, dont les travaux ont porté sur le récit. France-Culture retransmettra également des manifestations de *différents festivals d'été. Au* programme : Angers (musique du vingtième siècle), Chartreuse-lès-Avignon (musique ancienne, d'Inde et d'Italie), La Roque-d'Antheron (Festival international de piano en août).

France-Inter vit à l'heure *d'été dès le 8 juillet*, avec « Macadam Soleil » (du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 11 h 30), un magazine estival décentralisé qui recense le maximum d'informations sur la région de vos vacances : reportages, anecdotes, *humour* et *musique* sont au menu. Christine Lamazière propose, pour sa part, du 6 juillet au 15 août à 16 heures, le portrait d'une « star » dans « Passage d'enfer », le samedi. Sont prévus : Bernard Tapie, Anne Gaillard, Edouard Leclerc... Musique non-stop tous les dimanches de 23 heures à minuit avec « *Crooner* », *qui diffusera les œuvres* de Franck Sinatra, Ray Charles, Guy Marchand, Jacques Dutronc... Enfin, du 15 juillet au 6 septembre, « La puce à l'oreille » retransmettra les moments les plus savoureux de « L'oreille en coin ». Tous les jours, du lundi au vendredi à 12 h 30.

Radio Bleue rend hommage, du 5 juillet au 5 août (tous les vendredis de 10 heures à 11 heures), à Luis Mariano et à Bourvil, disparus la même année, il y a quinze, ans. On réentendra leurs voix qui, dans des genres différents, ont marqué la chanson française. Le premier est programmé du *5 juillet au 2 août, le second du* 9 août au 6 septembre.

Radio - Monte-Carlo (RMC) nous livre les secrets de Rika Zaraï. *La* chanteuse nous fait profiter de ses recettes et de sa bonne humeur dans « Médecine naturelle », tous les jours à partir de 15 h 30. Suivra alors une émission « Ciel, Soleil et Mer » réalisée en collaboration avec le Centre national de recherche scientifique, qui sera diffusée à 16 h 05 et présentée par Larsen. Chaque jour, un chercheur répondra aux questions d'un auditeur portant sur l'astronomie, le solaire ou la mer, et, en particulier, sur les possibilités qu'offrent aujourd'hui ces trois éléments fondamentaux de la nature. D'autre part, une série de nouveaux rendez-vous est prévue à 19 heures : le lundi « RMC choc » (débat d'idées sur un thème d'actualité), le mardi « Les festivals de l'été » et, le mercredi, « L'événement de RMC ». La station recevra un invité le jeudi, reprendra son traditionnel rendez-vous sportif le vendredi et prévoit un « Spécial santé : *les gestes qui sauvent* » le samedi.

A. D.

Radio-France internationale

Informations toutes les demi-heures en français de 5 h à 10 h et à *12 h 30, 14 h, 21 h 15*, 23 h 15, 0 h, 1 h, 2 h, 3 h 30.

PARMI LES MAGAZINES SIGNALONS :

Carrefour, magazine de l'actualité politique et culturelle, à 15 h 15 :

— le lundi 8, la Thaïlande, à l'occasion du 300e anniversaire des relations diplomatiques franco-thaïlandaises ;

— le mercredi 10, « L'intolérance », à propos du 100e anniversaire de la révocation de l'Edit de Nantes.

Priorité santé, magazine de la médecine et de la santé, le jeudi 11 à 11 h : enquête dans le service du professeur Thivolet (qui a mis au point la première culture de tissu humain).

Tous en scène, le lundi 8 à 12 h : les meilleurs moments du *défilé et du concert de l'École* de samba de Rio-de-Janeiro, dans le cadre du Festival de Montpellier.

La mémoire courte : l'invitée du mercredi 10 (à 21 h 45) est notre collaboratrice Claude Sarraute.

PARMI LES MAGAZINES EN LANGUES ÉTRANGÈRES :

— en anglais, dans le cadre de « Paris calling Africa », les 8, 10 et 12 juillet à 18 h, émissions spéciales en direct du *Festival d'Avignon. Couverture* particulière des manifestations indiennes.

— en espagnol, vers l'Amérique latine, le vendredi 12, à 1 h et 2 h 30 : un entretien avec le poète équatorien Jorge Enrique Adoum.

France-Culture

SAMEDI 6 JUILLET

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Fréquence buissonnière.
8.04 Littérature pour tous, avec Henri Troyat.
8.30 Voix du silence : les Irlandais du Nord.
9.05 Matinée du temps qui change : *géopolitique, la militarisation de* l'espace.
10.30 Musique : la mémoire en chantant (le Tour de France).
11.00 Grand angle : la préservation des sites.
12.00 Panorama
14.00 A propos de Jean Eustache.
15.30 Le bon plaisir de... Francis Ponge.
19.20 Passage du témoin, par T. Ferenczi. Avec Alain Touraine et Edgar Morin.
20.00 Musique : Mahler.
20.30 « Près de la dernière fenêtre », de Carlos Semprun-Maura.
22.10 Démarches, avec... Hervé Guibert.
22.30 Musique : Mahler.
0.00 Clair de nuit : Rémanences.

DIMANCHE 7 JUILLET

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous, avec Joël Schmidt.
7.45 Dits et récits : contes de Grimm.
8.00 Foi et tradition.
8.25 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 *Divers aspects de la pensée* contemporaine : le Grand Orient de France.
10.00 Messe à l'abbaye des bénédictines de Vauhallan.
11.00 Mémoires de captivité.
12.00 Des Papous dans la tête.
13.40 L'exposition du dimanche : Dubuffet à la fondation Maeght à Saint-Paul-de-Vence.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 La légende des siècles, de Victor Hugo.
16.10 *La tasse de thé : rencontre avec...* Jacques Weber ; à 17 h 45, histoire-actualité : la France, terre promise.
19.10 Le cinéma des cinéastes : bilan de la saison cinématographique.
20.00 Musique : Angers 84.
20.30 Atelier de création radiophonique : Nina Hagen, par Daniel Caux.
22.30 Musique : libre-parcours jazz, the Lemon Rock Band.
0.00 Clair de nuit : tentatives premières.

LUNDI 8 JUILLET

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : les juifs viennois, de la fin du siècle à la seconde guerre mondiale ; (et à 10 h 50 : le matin des mathématiciens, la grande Grèce).
9.05 Les lundis de l'histoire.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 *Passeport pour l'avenir* : table ronde sur les livres d'été.
11.30 Feuilleton : le dossier nº 113.
12.00 Panorama.
13.40 Le quatrième coup.
14.00 Un livre, des voix : « Plutôt deux fois qu'une », de Pascal Lainé.
15.30 Les arts et les gens : mises au point (Nicolas de Staël) ; à 16 h 15, itinéraires baroques... à Nice.
17.10 Ile-de-France, à Royaumont.
18.00 Subjectif : Agora.
19.30 Perspectives scientifiques : les grandes structures dans l'univers.
20.00 Musique, mode d'emploi : Huguette Dreyfus-Scarlatti.
20.30 Mers-el-Kébir, une affaire d'honneur, de Jules Roy.
21.30 Latitudes, musiques traditionnelles.
22.30 Nuits magnétiques : ça suit son *cours*.

MARDI 9 JUILLET

6.00 Les cinéastes du documentaire.
7.00 *Le goût du jour.*
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : les juifs viennois, de la fin du siècle à la Seconde Guerre mondiale ; (et à 10 h 50 : le matin des mathématiciens).
9.05 La matinée des autres : la parure et le savoir.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : les réussites villes-associations.
11.30 Feuilleton : le Dossier nº 113.
12.00 Panorama
13.40 Instantané : magazine musical.
14.00 Un livre, des voix : « La leçon d'anatomie », de Philippe Roth.
14.30 « La Plage », de Severo Sarduy. Avec C. Sellers, J. Danno, S. Artel.
15.30 *Les mardis du théâtre*: mégaphonie.
17.10 Le pays d'ici, à Miramas.
18.00 Subjectif : Agora.
19.30 Perspectives scientifiques : douze clés pour la biologie.
20.00 Musique, mode d'emploi : Huguette Dreyfus-Scarlatti.
20.30 Pour ainsi dire.
21.00 Entretien avec... Music.
21.30 Diagonales : l'actualité de la chanson.
22.30 Nuits magnétiques : le sommeil.

MERCREDI 10 JUILLET

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 *Le goût du jour.*
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : les juifs viennois, de la fin du siècle à la seconde guerre mondiale (et à 10 h 50) : le matin des mathématiciens.
9.05 *Matinée : la science et les hommes.* Les mathématiques et le pouvoir.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : des jeunes lecteurs rencontrent Bénédicte Vilgrain (auteur) et Laurent Berman (illustrateur).
11.30 Feuilleton : le dossier nº 113.
12.00 Panorama.
13.40 Avant-première.
14.00 Un livre, des voix : « Charhouz le voyant », de René-Jean Clot.
14.30 Passage du témoin. (redif. *de l'émission du 6 juillet).*
15.30 Lettres ouvertes, magazine littéraire.
17.10 Le pays d'ici, à Miramas.
18.00 Subjectif : *Agora.*
19.30 Perspectives scientifiques : recherches actuelles.
20.00 Musique, mode d'emploi : Huguette Dreyfus-Scarlatti.
20.30 Antipodes : le tiers-mondisme en question.
21.30 Pulsations : « mer, points, lignes et tutti quanti », l'harmonie de la police *nationale.*
22.30 Nuits magnétiques : le sommeil.

JEUDI 11 JUILLET

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : les juifs viennois, de la fin du siècle à la seconde guerre mondiale (et à *10 h 50 : le matin des mathématiciens*).
9.05 Les matinées, une vie, une œuvre : Julien l'Apostat.
10.30 Musique : miroirs.
11.10 Répétez, dit le maître : l'école en vacances.
11.30 Feuilleton : le dossier nº 113.
12.00 Panorama.
13.40 Peintres et ateliers : l'atelier de Christine Sorg.
14.00 Un livre, des voix : « Nous nous aimerons jusqu'aux présidentielles », *de Huguette Debaisieux.*
14.30 Communauté des radios publiques de langue française : Karl Marx, dernier voyage, dernier retour.
15.30 Musique : musicomania.
17.00 Le pays d'ici, à Miramas.
18.00 Subjectif : Agora.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine.
20.00 Musique, mode d'emploi : Huguette Dreyfus-Scarlatti.
20.30 « Tuba », de Y. Givert. Avec B. Veldeneige, C. Alers, P. Mazzotti...
21.30 Vocalyse : *libre-parcours voix.*
22.30 Nuits magnétiques : *le sommeil.*

VENDREDI 12 JUILLET

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : les juifs viennois, de la fin du siècle à la seconde guerre mondiale (et à *10 h 50 : le matin des mathématiciens*).
9.05 Matinée du temps qui change : les matières premières.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs.
11.30 Feuilleton : le dossier nº 113.
12.00 Panorama.
13.40 On commence... festivals de Bussang et de Martigues.
14.00 Un livre des voix : « le Beau Rivage », de Max Gallo.
14.30 Sélection prix Italia : « le Cœur *révélateur* », *d'après Edgar Poe.*
15.30 L'échappée belle : à la force du mollet (les grandes heures de la petite reine).
17.10 Le pays d'ici, à Miramas.
18.00 Subjectif : Agora.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : l'homme et le climat.
20.00 Musique, mode d'emploi : Huguette Dreyfus-Scarlatti.
20.30 Autour d'André du Bouchet (2e partie : écart, non déchirement).
21.30 *Black and blue : l'histoire du piano.*
22.30 Nuits magnétiques : le sommeil.

France-Musique

SAMEDI 6 JUILLET

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.03 Avis de recherche : œuvres de Schutz, Haydn, Saint-Saëns.
9.05 Carnet de notes.
11.00 Moment musical : œuvres de Schumann, Rachmaninov, Sibelius, Mozart.
12.05 Le temps du jazz : jazz s'il vous plaît.
12.30 Concert : œuvres de Tailleferre, Roland-Manuel, Britten, Roussel, par la Maîtrise de Radio-France, dir. M. Lasserre de Rozel, sol. M. Geliot, B. Andres, harpe, M. Paubon, piano.
14.04 Opéra : « Thaïs », de Massenet, par le chœur et l'orchestre lyrique de la radiodiffusion nationale, dir. J. Gressier *(13 juin 1944).*
17.00 Désaccord parfait : débat autour des « Concerts spirituels » d'H. Schutz ; Concert : œuvres de Viadana, Monteverdi, Schutz, Merula, Buxtehude, par R. Jacobs, haute-contre, C. Coin, viole de *gambe, A. Ziberach, clavecin.*
20.05 Le temps du jazz : hexagonal.
20.34 Avant-concert : œuvres de Balakirev, Rimski-Korsakov, Borodine.
21.30 Concert (donné le 11 janvier 1985 au Théâtre des Champs-Elysées) : « Concerto pour cor et orchestre » de Glière, « Symphonie nº 9 en ré majeur » de Mahler, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. F. Leitner, sol. H. Baumann, cor ; en complément de programme : « Tableaux d'une exposition » de Moussorgski, par A. Brendel, piano.
0.05 *Romantiques.*

DIMANCHE 7 JUILLET

2.00 Les nuits de France-Musique : *Lettres de Bohême.*
7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère ; œuvres de Duclos, Metra, Audran, Godard, Lacome, Chopin, Dvorak.
9.05 Les voyages musicaux du docteur Burney : Comment le dr Burney se promena dans Venise comme *le plus* ordinaire des touristes ; œuvres de Hasse, Sciarrino, Marcello, Vivaldi, Michelis, Stravinski.
11.00 Récital (en direct de Montpellier) : Sergeï Edelmann interprète au piano des œuvres de Scarlatti, Schubert, Chopin.
13.05 Concert (en direct de Montpellier) : « Mocidade independente », de Padre Miguel, par l'Ecole de samba de Rio-de-Janeiro.
14.04 Disques compacts : œuvres de *Borodine, Rossini*, Bruch, *Albeniz*, Braga, Dvorak, Liszt.
17.00 Comment l'entendez-vous ? Opéra et sensualité par Henri Maier, directeur général de l'Opéra de Montpellier ; œuvres de Wagner, Mozart, Janacek, Ravel.
19.05 Concert (en direct de Montpellier) « Messe canonique » de Brahms, « Messe pour chœur et orgue » de Liszt/Janacek, six chants sacrés de *Wolf, par le Konzerchor de Darmstadt*, dir. W. Seeliger, O. Chedlivili, orgue.
20.30 Avant-concert.
21.30 Concert (en direct de la cour Saint-Jacques) : « Slava pour orchestre » de Bernstein, « Variation sur un thème roccoco ». Chœurs liturgiques, « Symphonie nº 7 en mi-bémol majeur » de Tchaikovski, par l'Orchestre philharmonique de Montpellier-Languedoc-Roussillon.
0.05 Jeanne Gautier, violoniste.

LUNDI 8 JUILLET

2.00 Les nuits de France-Musique : Joseph Haydn.
7.10 Réveille-matin.
7.30 Idée fixe.
9.08 Le matin des musiciens : Richard Wagner, un mythe de l'Allemagne ; « Un artiste allemand » : œuvres de Wagner, Sonntag, Tausig.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « Tubes du rythm'n blues ».
12.30 Concert : œuvres de Yun, Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. : J. Lopez-Cobos.
14.04 Les après-midi de France-Musique : les écrivains russes et la *musique ; Pouchkine, Lermontov*, Gogol ; œuvres de Glinka, Cui, Rimski-Korsakov, Moussorgski, Chostakovitch.
16.45 Les Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
17.00 Récital M. Rostropovitch : œuvres *de Bloch, Moussorgski, Saint-Saëns*, R. Strauss.
18.30 Concert : œuvres de Lutoslawski, Villa-Lobos, Britten, Martinu, Lang, par M. Le Dizes-Richard, violon, J. Sulma, alto, C. Larson, violoncelle, D. Pateau, hautbois.
20.05 Jazz : *Michel Portal au Théâtre* musical de Paris.
20.30 Soirée lyrique - Concert (en simultané sur Antenne 2) : « Don Carlos », de Verdi, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. : T. Fulton, sol. : *M. Caballé, G. Bumbry, E. Godlewska*, G. Aragall, S. Estes...

MARDI 9 JUILLET

6.00 *Musique légère.*
7.10 Réveille-matin.
7.30 Idée fixe.
9.08 Le matin des musiciens : Richard Wagner, un mythe de l'Allemagne ; « La fin justifie les moyens » ; *œuvres de Wagner*, Bülow.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « Tubes du rythm'n blues ».
12.30 Concert : 6e croisière musicale des Jeunes virtuoses.
14.04 Les après-midi de France-Musique : les écrivains russes et la musique : Pouchkine-Tolstoï ; œuvres de Tchaïkovski, Beethoven, Rimski-Korsakov, Janacek.
16.45 Sonates de Scarlatti, par Scott *Ross.*
17.00 Récital M. Rostropovitch : œuvres de Dutilleux, Boccherini, Schubert, Prokofiev.
18.30 Concert : œuvres de Telemann, Haendel, Roman, par l'Ensemble baroque de Drottningolm.
20.05 *Jazz : le Big band de guitares de* Gérard Marais.
20.35 Avant-concert : œuvres de Roussel, Debussy.
21.30 Concert (donné à la salle Pleyel le 18 avril 1985) : Symphonie nº 7, de Henze, Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, de Beethoven, par l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, sol. I. Perlman, violon ; en complément de programme : œuvres de Ravel, Debussy.
0.05 Jazz-club : la chanteuse Betty Carter.

MERCREDI 10 JUILLET

2.00 Les nuits de France-Musique : Hommage à Tito Gobbi.
7.10 Réveille-matin.
7.30 Idée fixe.
9.08 Le matin des musiciens : Richard Wagner, un mythe de l'Allemagne — « la violence et le sacré » ; œuvres de Wagner.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « tubes du rythm'n blues ».
12.30 Récital (en direct de Montpellier) : Karin Lechner interprète au piano des œuvres de Beethoven, Brahms, de Falla, Albeniz.
14.04 Les après-midi de France-Musique : les écrivains russes et la musique ; Pouchkine, Ostrovsky, Leskov ; œuvres de Tchaikovski, Janacek, Chostakovitch.
16.45 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
17.00 Récital M. Rostropovitch : œuvres de Beethoven, Chostakovitch, Tartini.
18.30 Récital (en direct de Montpellier) : Nathalie Stutzmann, contralto, interprète des œuvres de R. Schumann, Brahms.
20.05 Jazz (en direct de la Grande parade du jazz à Nice) : concert d'ouverture.
20.30 Avant-concert (en direct de Montpellier).
21.30 Concert (en direct de la Cour des Ursulines) : Quatuor nº 15 en sol majeur de Schubert, Quatuor en la mineur de Beethoven par le Quatuor Melos ; en complément de programme : œuvres de Schubert, Brahms.
23.35 Nuit de l'Inde (en direct de l'abbaye de Valmagne) : Du raga du soir au raga du matin.

JEUDI 11 JUILLET

Jusqu'à 7 h du matin : Nuit de l'Inde.
7.10 Réveille-matin.
7.30 Idée fixe.
9.08 Le matin des musiciens : Richard Wagner, un mythe de l'Allemagne « la violence et le sacré » : œuvres *de Wagner.*
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « tubes du rythm'n blues ».
12.30 Récital (en direct de Montpellier) : André Isoir interprète à l'orgue des œuvres de Pachelbel, Corrette, Haydn, Boely, Satie, Bartok, Cherubini.
14.04 Les après-midi de France-Musique : les écrivains russes et la musique ; Pouchkine, Balmont, Tynianov ; œuvres de Rimski-Korsakov, Prokofiev.
16.45 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
17.00 Récital M. Rostropovitch : œuvres de Lutoslawski, Schumann, Prokofiev.
18.30 Récital (en direct de Montpellier) : Beata Halska, violon, et Karoly Mocsary, *piano, interprètent des œuvres* de Beethoven, Bartok, Zarzycki.
20.05 Jazz (en direct de la Grande parade du jazz à Nice).
20.34 Avant-concert.
21.30 Concert : Symphonie nº 9 en ut majeur « La Grande » de Schubert, « *Spring Symphony* » de Britten par l'orchestre symphonique de la BBC dir. G. Rodjestvenski sol. E. Harry, soprano, L. Finnie, contralto, R. Tear, ténor.
0.05 Une soirée chez Pauline Viardot : œuvres de Gluck, Saint-Saëns, Bellini, Meyerbeer...

VENDREDI 12 JUILLET

2.00 *Les nuits de France-Musique* : Richard Strauss.
7.10 Réveille-matin.
7.30 Idée fixe.
9.08 Le matin des musiciens : Richard Wagner, un mythe de l'Allemagne, « La violence et le sacré » ; œuvres de Wagner.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « Tubes du rhythm'n blues ».
12.30 Concert : (en direct de Montpellier) œuvres de Corelli, Vivaldi, Arne, Haendel, Mozart, par le London baroque, dir. C. Medlam.
14.04 Les après-midi de France-Musique : les écrivains russes et la musique, Pouchkine, Dostoïevski, Blok ; œuvres de Moussorgski, Prokofiev, Janacek, Chostakovitch.
16.45 « Sonates », de Scarlatti, par *Scott Ross.*
17.00 Récital Rostropovitch : œuvres de Glazounov, Brahms, Bernstein.
18.30 Jazz d'aujourd'hui (en direct de la Grande Parade du jazz à Nice).
20.00 Concert : « Concerto pour piano et *orchestre nº 2 en si bémol majeur* », de Brahms ; « Ainsi parlait Zarathoustra » poème symphonique de R. Strauss par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. F. Leitner, sol. C. Zacharias, piano.
22.25 Concert : (en direct de Montpellier) musique traditionnelle du Japon Satsuma-Biwa.
0.05 Gabriel Fauré.

Le Carrefour de la Défense

Une vitrine pour la technologie de pointe.

LE président de la République posera cette semaine la première pierre de l'arche qui doit couronner la Tête-Défense. Mais le Carrefour international de la communication, principal occupant de cette réalisation architecturale de prestige, devra attendre encore trois ans avant de s'installer dans ses murs.

Trois ans, c'est long quand il faut porter un projet ambitieux dans un modeste bâtiment en préfabriqué installé provisoirement sur l'esplanade de la Défense. D'autant que le Carrefour a relativement mal supporté les deux premières années du délicat exercice de la préfiguration. Associée à de multiples manifestations à Paris comme en province, son image s'est dangereusement diluée sans acquérir pour autant une quelconque légitimité.

« Les machines parlantes »

Mais Mme Yvette Chassagne, présidente du Carrefour de la communication depuis janvier, et M. Jean Hervé Lorenzi, son nouveau directeur, ont commencé à réagir contre cette dérive. *« Il y a un temps nécessaire pour le rêve, pour les études,* explique Mme Chassagne, *mais le terrain une fois déblayé, il faut apprendre la rigueur. On ne peut pas tout faire. Des nombreux et généreux projets des débuts, le conseil d'administration a retenu trois axes que nous allons mettre en œuvre sans tarder : un centre de ressources lié à des laboratoires de recherche, une cité des affaires, réservée aux professionnels et conçue comme une vitrine de la technologie de pointe française. Enfin, un lieu ouvert au grand public où pourront se rencontrer visiteurs, professionnels, chercheurs et industriels. »*

Dès les prochains mois, le Carrefour aura ainsi de nouveaux locaux un peu plus adaptés à sa mission et ses propres manifestations. Côté grand public, à l'exposition sur « Les machines parlantes » succèderont celles sur les futurs services du câble, celle sur la mondialisation de la télévision *via* les satellites. Côté recherche, des colloques internationaux sur les techniques de formation, le travail à distance ou, sujet plus « pointu » mais passionnant, l'orthographe de l'informatique. Pour les professionnels enfin, le Carrefour prépare un marché permanent de l'ordinateur en liaison avec le SICOB.

Ce nouveau programme précise les ambitions du Carrefour. *« Le musée de La Villette prend acte de la mutation technologique,* souligne Mme Chassagne. *Nous, c'est la transformation de la société qui nous intéresse. Le Carrefour doit permettre à la société française d'anticiper le bouleversement technologique. Cela, aucun ministère, aucune administration, n'est en mesure de le faire. Il faut un lieu où l'on vient s'informer, où l'on vient essayer collectivement. »*



D.R.

Yvette Chassagne, présidente du Carrefour de la communication depuis janvier.

Le personnel de l'UAP devant des écrans

Cette fois, la modernisation des consciences, Mme Chassagne l'a d'abord mise à l'épreuve dans sa propre entreprise. En multipliant par trois les crédits de formation, elle a mis tout le personnel de l'UAP devant des écrans.

En quelques mois, la vieille bureaucratie paperassière de l'assurance est passée à l'âge de l'informatique, conjuguant gain de productivité et formation permanente. La présidente n'a pas lésiné sur les moyens : une radio dans la tour de la Défense, où siège l'UAP, des émissions de télévision dans le cadre de la Régie française des espaces et la création d'une filiale spécialisée concevant et éditant des logiciels nécessaires à l'enseignement assisté par ordinateur.

Cette révolution culturelle de l'UAP, Mme Chassagne rêve de l'étendre à toute entreprise, à tous les secteurs de la société. *« Nous vivons une situation historique sans précédent,* explique-t-elle infatigable. *Pour la première fois dans l'histoire, les personnes âgées ont moins d'expérience et de savoir que les jeunes générations. Que se passera-t-il si le fossé se creuse davantage ? Que deviendront nos entreprises, hiérarchisées par la détention de l'information, lorsque n'importe qui pourra interroger une banque de données ? Si nous n'y prenons garde, nous allons vers une série de blocages, de refus, d'exclusions. Il n'y a pas de révolution industrielle sans formation. C'est le maître mot du Carrefour : sans formation, les techniques de communication deviendront des techniques d'excommunication. »*

Beau projet si on lui laisse le temps de mûrir. Mais que se passera-t-il si les prochaines échéances électorales surprennent, encore au berceau, un des grands projets du septennat ? Mme Chassagne sourit : *« Si le Carrefour a démontré son utilité, les élus, quels qu'ils soient, y trouveront un intérêt. Nous travaillons déjà avec des collectivités territoriales de toute tendance politique, qui viennent chercher auprès de nous des solutions à leurs problèmes de communication. Il n'y a pas une information RPR et une information socialiste ; il y a des chocs sociaux qu'il faut pouvoir supporter. »*

Et pourtant, si, en ces temps de rigueur, on avait à sacrifier quelques sources de dépenses excessives ? Chez Mme Chassagne, le gestionnaire rigoureux reprend le dessus : *« De quel excès parlez-vous ? Le budget de fonctionnement du Carrefour pour cette année s'élève à 50 millions de francs. J'emploie trente-deux personnes, et je n'ai pas l'intention d'aller beaucoup plus loin. Tolérer le moindre dérapage financier dans un projet de cette envergure serait la pire des sottises. »*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Médias du Monde

Etats-Unis

Une loi anti-OPA

L'Etat de New-York vient de voter à une forte majorité une loi défendant les entreprises contre les prises de participation menées sans leur consentement. Selon cette loi, toute tentative de contrôler 20 % du capital d'une société doit recevoir l'agrément de la majorité des dirigeants de cette société. Si la prise de contrôle est refusée par la direction de l'entreprise, elle doit alors être soumise à l'approbation de deux tiers des porteurs de parts. Cette loi ne concerne pas les offres d'achat payables « cash ».

Cette loi contraignante risque d'empêcher M. Ted Turner de prendre le contrôle de la chaîne de télévision CBS. En effet, le siège social de CBS est situé à New-York, et la direction de la chaîne se défend depuis des mois avec une extrême vigueur contre une OPA qu'elle considère comme contraire aux intérêts de la société. De plus, l'offre d'achat de M. Turner repose sur un échange d'actions très complexe et non sur le paiement en argent frais.

Grande-Bretagne

Un industriel canadien achète 14 % du Daily Telegraph

L'industriel canadien Conrad Black a investi 30,1 millions de livres sterling (39 millions de dollars) dans le quotidien conservateur britannique *Daily Telegraph*. Le président de la société minière et industrielle Ravelston détient désormais 14 % des actions du journal et devient directeur honoraire au conseil d'administration du groupe, incluant le *Sunday Telegraph* (hebdomadaire) et le *Daily Telegraph*.

Les parts restantes ont été acquises par différentes sociétés britanniques. Une partie de la vente servira à financer la construction de deux nouvelles imprimeries offset à Londres et à Manchester.

France

Bridge sur Minitel

Grâce à Bridgtel, les bridgeurs, comme les clubs ou les amateurs de bridge, disposent de services d'informations (l'actualité du bridge, calendrier et résultats de tournois ; de communications (messageries) ; de transactions (petites annonces) et de jeu (donne concours hebdomadaire). Ce service mis au point par VTCOM, une filiale de la direction générale des télécommunications chargée de la promotion de la télématique depuis 1978, est accessible vingt-quatre heures sur vingt-quatre par Minitel en composant le 16 (3) 615-91-77 code « Bridgtel ».

Bridgtel permet aux clubs de dépouiller leurs tournois, d'afficher les résultats et d'organiser des tournois en simultané. Un service qui devrait permettre à un plus large public de se familiariser avec le bridge, qui compte déjà cinquante mille licenciés en France.

RFA

Le groupe Springer vend une partie de son capital

Le premier groupe de presse ouest-allemand Springer offre, depuis vendredi 28 juin, 49 % de son capital à des acheteurs privés. Cette vente sous forme d'actions nominales représente environ 340 millions de francs, mais laisse à l'actuelle direction la maîtrise du groupe d'édition. Son fondateur, Axel Springer, conserve en effet une participation majoritaire de 26,1 %, de même que l'éditeur Burda, avec 24,9 %. Les actions ne pourront être revendues qu'avec l'accord de la direction.

Le groupe Springer s'était vu interdire toute vente d'actions à d'autres éditeurs par l'office des cartels fédéral, qui souhaitait éviter le renforcement de son rôle dirigeant. La vente d'une partie du capital à des acheteurs privés fait suite à cette décision ; elle permettra d'assurer une base financière plus large à l'entreprise, dont le chiffre d'affaires dépasse les 7 milliards de francs.

Cinéma d'amateur

La vidéo attaque le super-8.

LES camescopes au standard international de vidéo 8 mm arrivent bientôt sur le marché français. Ces appareils comportant un magnétoscope incorporé sont comparables à des caméras de cinéma super-8 et, comme elles, sont destinés aux prises de vues d'amateur. Ils utilisent une cassette beaucoup plus petite que les magnétoscopes VHS, Beta ou Vidéo 2000 (pratiquement la taille d'une cassette compacte audio).

Fabriqués par Sony, les premiers camescopes 8 mm qui vont entrer en Europe sont disponibles depuis trois mois au Japon (1). Aux Etats-Unis, de telles caméras ont été lancées dès septembre 1984, mais par Kodak (procédé Kodavision, également au standard international 8 mm). Vers la fin de cette année, d'autres firmes ont déclaré qu'elles commercialiseront leurs matériels 8 mm en Europe : Kodak, Fuji et Pioneer notamment. Toshiba annonce aussi pour cette époque un magnétoscope 8 mm de salon (il a été présenté à Paris au Festival son et image vidéo en mars). Bref, la vidéo 8 mm est devenu une réalité et, pour la première fois, le cinéma magnétique d'amateur va entrer directement en concurrence avec le cinéma super-8. Car, jusqu'ici, les caméras vidéo légères utilisables couplées à un magnétoscope (proposées depuis six ans) n'avaient pas conquis le marché amateur. Le parc de ces appareils n'est, en effet, que de 200 000 caméras, essentiellement utilisées dans des applications professionnelles, pour un parc de 2 millions de caméras super 8.

Fin du cinéma d'amateur 8 mm ?

L'an dernier, les ventes ont atteint 31 000 caméras vidéo pour 37 000 caméras super-8, en diminution sur les ventes de 1983 dans les deux cas. Or Sony espère vendre en France 10 000 camescopes 8 mm d'ici à la fin de l'année. Si cet objectif est atteint (2), les ventes de caméras vidéo légères en France seront cette année supérieures à celles des caméras super-8.

Est-ce la fin du cinéma d'amateur 8 mm ? Probablement pas, du moins dans les prochaines années. Certes, le super-8 régresse depuis dix ans et tend à devenir marginal. C'est le sort des matériels qui ont perdu la vocation de produits de large consommation mais qui conservent des qualités pour certains utilisateurs (ce fut le cas du cinéma 16 mm, du magnétophone à bobines ou du poste radio de salon, et ce sera probablement le cas des magnétoscopes VHS, Beta et Vidéo 2000 face à la montée des modèles 8 mm).

Le super-8, précisément, conserve encore quelques atouts. Le plus important a trait à la conservation de l'image. Le film argentique, en effet, est pour l'instant le seul support durable. Archivés dans un local sec et frais à moins de 25 °C, les films en couleurs actuels conserveront leurs images et sans altération sensible durant la vie de leurs auteurs et pourront sans doute être projetés par leurs enfants. On ne saurait en dire autant de l'enregistrement vidéo qui s'altère en quelques années, laissant voir dans l'image des effets de « neige » ou des troubles de synchronisation.

La conservation des informations sur support magnétique ne peut être garantie, au mieux, que durant une dizaine d'années, en respectant certaines conditions de stockage. Aux Etats-Unis, les films des chaînes de télévision que les producteurs souhaitent archiver afin de pouvoir les réutiliser dans les programmes de télévision haute définition à partir de 1995, sont tournés sur film argentique 70 mm, qui seul garantit une longue conservation (selon les chimistes d'Eastman Kodak, plusieurs centaines d'années pour un archivage à une température inférieure à 10 °C).

Cassettes à l'abri des poussières

En matière de vidéo d'amateur, il faut admettre que la bande magnétique est un support parfaitement adapté aux utilisations immédiates ou sur quelques années si les cassettes sont conservées à l'abri des poussières, de la chaleur, de l'humidité et de tout objet susceptible de produire un champ magnétique. Pour une longue conservation (cas du film familial ou du film de voyage considéré comme « film souvenir »), le cinéma super-8 reste le seul support sûr.

Second atout du super-8 : il représente un investissement plus faible que la vidéo. Les prix d'un ensemble caméra/projecteur super 8 sonore débutent à 5 000 F (et doublent avec les matériels très sophistiqués), alors qu'un camescope 8 mm coûtera 15 000 F et que ce prix ne tombera pas de sitôt au-dessous de 10 000 F.

Dans tous les autres domaines, la vidéo est plus avantageuse que le super-8. En particulier, la qualité de l'image vidéo 8 supporte la comparaison avec l'image cinéma. En théorie, l'image 8 mm sur film Kodachrome (le film qui assure la plus haute définition) peut séparer quelque 400 000 points, contre 120 000 à peine à l'image vidéo 8 obtenue avec un camescope Sony (le meilleur procédé 8 mm que nous ayons vu à ce jour).

Mais les pertes dues au défilement de la pellicule dans une caméra et un projecteur d'amateur sont importantes, et seul un matériel haut de gamme très bien conçu permet de maintenir une définition de quelque 150 000 points. Mais, même dans ce cas, l'image vidéo 8 mm présente une impression de netteté comparable à cause de son contraste élevé et de sa luminosité. Finalement, pour un observateur attentif, l'avantage du super-8 n'apparaît plus que dans les nuances de couleurs, plus riches et plus subtiles qu'en vidéo 8.

Enfin, la vidéo 8 mm l'emporte largement sur le cinéma pour sa facilité d'utilisation (image et enregistrement), son autonomie (quatre-vingt-dix minutes, et même trois heures en demi-vitesse de défilement sur le camescope Sony, contre trois minutes avec une cassette super-8) et la rapidité des résultats (lecture immédiate sur un téléviseur alors que le film super-8 doit, au préalable, être expédié à un laboratoire de développement). Ces avantages seront déterminants et, malgré la fragilité de l'image vidéo, devraient assurer son succès.

ROGER BELLONE.

(1) Les camescopes Sony vidéo 8 livrés en Europe seront codés dans le système PAL (prix : 15 000 F environ). Pour visionner les enregistrements, ils seront utilisables directement par tous les amateurs qui possèdent un téléviseur PAL-SECAM (type de récepteur de plus en plus proposé en France). Pour les amateurs équipés d'un téléviseur SECAM, Sony livrera un transcodeur (prix : 2 000 F environ).

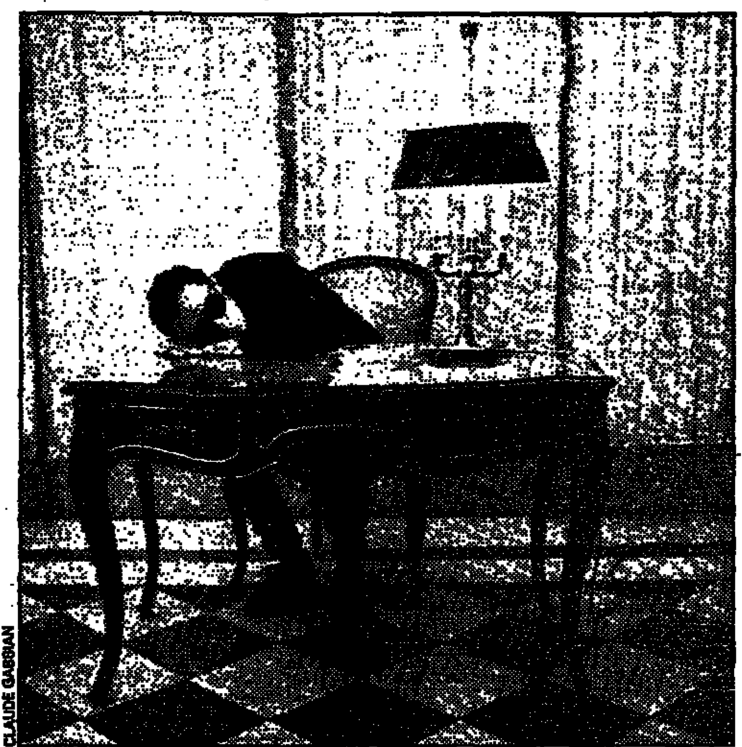
(2) Le démarrage de la vidéo 8 mm aux Etats-Unis et au Japon a bousculé les prévisions. Ainsi, Sony, qui avait décidé de fabriquer 20 000 camescopes par mois jusqu'en août 1985, puis de passer à 30 000 par mois, a dû augmenter sa production dès mars pour la porter à 50 000 unités.

Rock

« Steady Nerves », de Graham Parker and The Shot

D'un disque à l'autre, pour le meilleur, ça ne change pas (qu'importe si, sur le précédent, The Shot a succédé à The Rumour, son groupe attitré, et comment lui en vouloir d'avoir remplacé les musiciens auxquels il est si longtemps resté fidèle).

Chaque année, depuis dix ans, Graham Parker enregistre un disque trempé dans la *tradition d'un rock* tonique teinté de rhythm'n blues. C'est celui, authentique et spontané, qu'on joue dans les pubs an*glais pour brûler* les planches arrosées de bière et de sueur. Bien sûr, avec le temps la forme s'est arrondie, elle a pris des couleurs nuancées, la production s'est étoffée, elle a mis de l'eau dans son vin, mais au fond, l'essence est la même, l'énergie, la vitalité sont intactes. Intemporelle, l'expression de Graham Parker a les inconvénients de ses avantages : en marge des modes, elle ne se démode pas, mais par voie de conséquence, elle n'a d'autre urgence que la sienne propre qui l'anime et la maintient.


CLAUDE GASSIAN

Parker ne doit rien à l'actualité, et elle le lui rend bien. Le succès, il aurait pu le rencontrer il y a cinq ans, peut-être lui faudra-t-il en attendre encore autant mais son heure viendra, sa voix, sa foi, travaillent pour lui. L'exemple de Southside Johny (qu'on peut citer comme son équivalent américain) en témoigne : c'est souvent, et bêtement, la bonne chanson au bon moment, mais pourquoi celle-là plutôt qu'une autre ? Chez ces gens-là la persévérance fait force de loi. Ils n'ont ni physique ni dimension héroïque pour support. Juste des nègres blancs qui connaissent la chanson et qui la chantent de tout leur cœur, de toute leur âme, de toute leur voix. Celle de Graham Parker est le corps de ses chansons, rodée au blues, chargée de soul, rugueuse, tout en gorge, le timbre abrasif, il faut l'avoir entendue au moins une fois. C'est cette foi décisive, qui peu à peu grossit le rang de ses adeptes.

ALAIN WAIS.

● **WEA, 960388-1.**

« Little Creatures », des Talking Heads

Les voici retrouvés *(glory ! glory !)*, les Talking Heads, tels qu'en eux-mêmes, resserrés sur le noyau originel, bouclant dignement la quadrature du cercle : David Byrne à la guitare et au chant, Jerry Harrison aux claviers et à la guitare, *Tina Weymouth à la basse*, Chris Frantz à la batterie. Un vrai groupe. Ces « têtes parlantes », apparues verbeuses à l'usage, sont redeve*nues les têtes pensantes qu'on a* connues et vénérées à leurs débuts, précises, pour ne pas dire laconiques, faisant autorité, exprimant l'essentiel. Finis les digressions, les dérapages hors sujet (même si de bonne volonté), les explorations néo-africaines, les embauches à la hausse qui transformaient le groupe en tribu, vague nébuleuse revendiquée par les tendances abusives et les cercles privés de la mode (qui finit toujours par se démoder) et *perdue pour la cause, la seule,* celle du rock. C'était ça, d'ailleurs, ou rien, il en allait de l'existence du groupe, qui au fil des albums dilapi*dait son inspiration le nez au vent,* chacun enregistrant de son côté en attendant que ça passe, tandis que les disques, eux, enregistraient une déperdition d'énergie. Ici, tout au plus et de loin en loin, ils sont quelques-uns qui prêtent leurs supports à titre anecdotique : percussions, cuivres, accordéon, washboard, chœurs. Rien de bien méchant. *Little Creatures* retrouve la simplicité et la superbe du premier album, qui avait pris pour titre l'année (77) de sa cuvée et en retour lui avait donné un ton cinglant, plein de morgue et de soul blanche : premier manifeste et première manifestation de la new wave américaine. C'est là, sur chaque sillon de chaque plage avec des chansons réduites dans la durée (quatre minutes en moyenne), décuplées *dans la richesse. Ces mélodies* futées, complexes, à rebondissements, ces harmonies astucieuses, ces mises en forme casse-cou, ces *interventions audacieuses, ce rock* lapidaire, l'énergie contenue, le swing rentré, la sueur retenue, prêts à exploser, le non-dit qui dit tout, une guitare avare de notes pourtant essentielles, un riff tout-juste-ébauché-déjà-fini le temps de donner la couleur, un tempo pressurisé qui tangue par saccades en secousses nerveuses, la voix inénarrable de David Byrne, en accent circonflexe, qui s'égosille dans les aigus (une anti-voix) et qui chante entre les dents des textes acerbes, oui, tout est là comme au bon vieux temps, et sans une ride. La maturité en plus pour le bonus. Finie l'Afri*que, mais le feeling reste, le balan*cement continue, teinté rhythm'n blues et même (incroyable mais vrai !) country sur un titre. Le génie, quand il les *prend*, de Talking Heads, c'est de faire du rock avec des ingrédients qui en dépassent la lettre. C'est du rock senti, urgent, trépidant, en terrain connu, mais il passe par un autre chemin, le leur, unique, indispensable.

A. W.

● **Pathé Marconi, 240352-1.**

Classique

Les « Nuove Musiche », de Caccini

Aux sources de l'opéra, il y a l'aventure de la Camerata florentine, par qui la révolution du *stile nuovo* est arrivée. L'histoire de la Camerata commence chez le comte Giovanni Bardi dans les années 1580, autour du grand projet de résurrection du drame grec par les moyens du chant.

Parmi les proches de Bardi, Giulio Caccini, surnommé « il Romano » parce que venu du Sud, n'est pas le moins actif. Impatient de retrouver ce *parlar cantando* d'où la musique tirait, dans les *récits* mythologiques, son pouvoir, il est célèbre pour son talent de chanteur et de luthiste.

L'*homme*, pourtant, semble avoir été envieux, égocentrique, excessif dans ses haines. Rival de Jacopo Peri, au tout début du *dramma per musica*, il s'illustre surtout dans le *répertoire de l'air pour voix seule*, publiant en 1601 le recueil des *Nuove Musiche*.

Nouvelles, ces musiques le sont *essentiellement, et surtout par la li*gne mélodique ornée de fioritures et d'*affetti* disant la grâce de l'instant, autant que le vertige amoureux. Libre, sensible, suprêmement expressif, passant de la confession languide à un rythme de danse, le chant caccinien est déjà en soi un produit parfait, un point de rencontre idéal entre le mot et la musique.

C'est à présent le soprano ailé et charmeur de Montserrat Figueras qui est à l'œuvre dans ces petits joyaux et qui leur rend toute leur triomphante vocalité. Montserrat, virtuose du groupe Hespérion XX, délaisse ici avec bonheur le Siècle d'or espagnol pour la lumière du baroque italien. La voix est d'une plasticité confondante, avec un fond de nostalgie inséparable de ses origines catalanes, mais le *canto* jaillit de source, si pur, si habité, avec la mélodie calquée vraiment sur le texte. Superbe accompagnement, pour le continuo, de la Schola Basi*liensis, avec le luth d'Hopkinson* Smith et la viole de gambe intimiste du cher Jordi Savall.

ROGER TELLART.

● **Deutsche Harmonia Mundi-EMI, 1065-1695.001.**

Grands motets de Lully

Le dix-septième siècle — celui de Louis XIV — aura aimé éperdument la pompe et les larmes. Et au-delà de tout, peut-être, le mariage de la pompe et des larmes. Dans une société où tout *est ritualisation et théâtralisation* de la vie, quoi de plus fascinant, en effet, pour le courtisan comme pour le chrétien, que les *célébrations funèbres* où le théâtre précisément entre à l'église ?

Lully ne pouvait, dans pareil environnement, qu'être attiré par *ces fastueuses liturgies de deuil* qui répondaient bien à la fièvre secrète et à l'inquiétude existentielle du Florentin, homme de calcul et de passion s'il en fut. Aussi bien n'est-ce pas l'effet du hasard si sur les trente motets qu'il a écrits (sur le modèle laissé par Du Mont), les deux pages les plus célèbres sont le *Miserere* et le *Dies Irae*, où la voix dit à la fois et le courroux et le pardon divins. Le *Miserere* de 1664 est connu *pour avoir fait pleurer Mme de* Sévigné, qui avouait à son sujet : *« Je ne crois pas qu'il y ait d'autre musique dans le ciel. »* Et de fait, il s'agit bien là de la dramaturgie sacrée que les fidèles du temps attendaient et souhaitaient pour la « méditation des fins dernières ».

Ces deux chefs-d'œuvre sont ici de merveilleux faire-valoir pour la Chapelle royale, qui retrouve avec eux son répertoire d'élection et comme une vocation première. Ainsi, la dimension dramatique du *Dies Irae* n'a jamais été aussi évidente que sous *la direction de Philippe Herreweghe*, qui oppose avec un bonheur total les furieux accents (chœur du *Rex tremendae*) à la pure émotion (*Lachrymosa* à cinq) et qui infirme, soit dit en passant, la légende d'un Lully dénué de cœur comme de génie. Et quelle plasticité, quelle fabuleuse souplesse dans la conduite et les rythmes du *Miserere*, qui vit du choc des contrastes d'écriture et où le chef belge sculpte littéralement *les sonorités de ses admi*rables chœurs et orchestre, avec ce souci idéalement baroque d'équilibrer en nombre voix et instruments d'époque !

Tandis que, dans l'excellent quintette de chanteurs solistes, on a plaisir à saluer la confirmation du grand talent de Guillemette Laurens, mezzo-soprano, et le ténor de Howard Crooks, tout autant à l'aise dans le motet français que dans le rôle de l'évangéliste dans les *Passions* de Bach.

R. T.

● **Harmonia Mundi, HMC 1167.**

PHILATÉLIE n° 1903

Abbaye de Saint-Michel...


ABBAYE DE SAINT MICHEL DE CUXA

... de Cuxa, depuis le Xe siècle, a passé de la magnificence à la vicissitude, jusqu'au démantèlement. Et, au début de notre siècle, même par la « déportation », pierre par pierre, vers les USA, où elle a été reconstituée. Ce qui a valu sa réhabilitation dans son propre pays. En effet, pris de remord, les monuments hitoriques français l'ont reconstruite avec son clocher haut de quarante mètres, sur son lieu d'origine, près de Prades. Vente générale le 8 juillet (33e 85).

2,20 F, beige, brun, bleu, rouge.

Format 22 × 36 mm. F. 50. Maquette et gravure de Jacques Gauthier. Tirage : 15 000 000. Impression taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

— **6 et 7 juillet**, de 9 h à 18 h, par le bureau de poste temporaire ouvert à **l'Abbaye, Codalet**. Oblitération « P.J. ».

— **le 6 juillet**, de 8 h à 12 h, au bureau de poste de **Prades** (Pyrénées-Orientales). Boîte aux lettres pour « P.J. ».

Sa valeur faciale (2,20 F) est en prévision de l'augmentation des tarifs des plis « rapides », à partir du 1er août.

● « **Point philatélie** » est ouvert, depuis le 17 juin, à **Saint-Denis Principal** (Seine-Saint-Denis). A **Lourdes**, la date d'ouverture du 3 juin est reportée.

● ***JERSEY*** *: une seconde série évo*que l'histoire du chemin de fer sur ses



cinq valeurs la composant. Cette émission souligne le centenaire du premier



train de Saint-Hélier à Corbière. Les maquettes sont dues à l'insulaire Gerald



Palmer, 10 p., 13 p., 22 p., 29 p. et 34 pence. Impression en héliogravure pour Courvoisier SA en Suisse.

● **CONGO** : envisage l'émission d'un timbre soulignant le « 30e anniversaire du Lions Club », 250 F CFA.

● **GABON** : « Journée mondiale des télécommunications », 125 F CFA (7/V) et « 30e anniversaire de la création de la J.O.C. au Gabon », 90 F CFA (9/VI). Offset, Cartor S.A., suivant photo et maquette locale.

● **TCHAD** : une série de « Champignons » de six timbres-poste, 25, 30, 50, 70, 80 et 100 F CFA. Maquettes de Huguette Sainson. Offset, Edila.

● **WALLIS ET FUTUNA** : *émission d'un timbre P.A. de 200 F CFP.* Il représente, d'après Maurice Utrillo, « la Poste en 1926 ». Offset, Périgueux, d'après photo.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ **10000 Troyes, 29/V-10/VI *.**
⊙ **93350 Le Bourget, 30/V-9/VI *.**
⊙ **08000 Charl.-Méz. 31/V-10/VI *.**
⊙ **57998 BPM Metz Armées, 2/VI.**
⊙ **51100 Reims (PTT), 2/VI *.**
⊙ **80000 Amiens (exp.), 7 au 17/VI.**
⊙ **59140 Dunkerque, 8-9/VI *.**
⊙ **59680 Ferrière-la-Petite, 9/VI *.**
⊙ **72000 Le Mans (24 h), 15/VI.**
⊙ **59350 Saint-André, 15-16/VI *.**
⊙ **83470 Pourrières, 15-16/VI *.**
⊙ **15100 St-Flour (MP), 15/VI-15/IX.**
⊙ **69000 Lyon (Tête d'Or), 16/VI *.**
⊙ **59000 Lille (Appel), 18/VI *.**
⊙ **38130 Echirolles (Paix), 19/VI *.**
⊙ **SP 69113 BPM 525 B, 21/VI *.**
⊙ **69100 Villeurbanne, 22/VI *.**
⊙ **69270 Rochetaille, 22/VI *.**
⊙ **59300 Valenciennes, 22/VI *.**

● *Comment obtenir les cachets spéciaux utilisés aux cours des manifestations ci-dessus annoncées par les bureaux de poste temporaires ?*

Il suffit d'écrire, avant la date indiquée, à M. le Receveur des postes du bureau de la ville concernée (exemple : 59140 Dunkerque) en lui adressant votre enveloppe affranchie et complétée de votre adresse, demandant de la faire oblitérer par le cachet spécial du bureau de poste temporaire se déroulant aux dates ci-dessus indiquées (exemple : 8-9/VI). Tous les receveurs comprendront le « contact » que vous prendrez avec eux à ce sujet.

● Les manifestations annoncées — au cours de l'année — avec du retard peuvent être rattrapées pendant un mois après la date, dans les conditions précisées dans notre rubrique du 9 mars dernier. C'est le chef de service départemental des postes, du département intéressé, qui s'en chargera.

* *Voir « Bureaux temporaires »*, le Monde, *du 9 mars, page XV.*

● ***WALLIS-ET-FUTUNA*** *: un* timbre-poste célébrant le quarantième anniversaire de l'Organisation des Na-



tions unies, 49 F (bleu, vert, rouge), sera émis le 12 juillet. Dessin et gravure de Quillivic, impression en taille-douce à Périgueux.

● Pour répondre au désir du public s'intéressant à l'histoire des grandes entreprises, la **Société historique des PTT de l'Ile-de-France** vient d'éditer le premier numéro des ***Cahiers d'histoire des PTT.*** Pour tout renseignement, s'adresser à la Société (pièce 3133), au 20, avenue de Ségur, 75700 Paris. Prix du n° 1, 29 F.

● Au réfectoire des Jacobins à Toulouse, du 1er juillet au 30 août, se tiendra une exposition consacrée à l'« Art monumental » de Bernard Buffet. Elle vient d'être inaugurée par le maire, M. Dominique Baudis.

ADALBERT VITALYOS.

échecs

N° 1132

Une horrible menace

(Tournoi interzonal de Gammarth en Tunisie, 1985)

Blancs : MOROVIC (Chili)
Noirs : BELIAVSKY (URSS)

Partie française.

1. é4	é6		19. Cxf5	Dd7 (j)	
2. d4	d5		20. Dd3	Ta-é8	
3. Cd2	Cç6		21. Fd4	Dé6	
4. Cg-f3	Cf6		22. Tf3! (k)	b6	
5. é5	Cd7		23. b3 (l)	Fb7	
6. Cb3 (a)	a5 (b)		24. Ta-f1	ç5 (m)	
7. a4	f6 (ç)		25. Db5! (n)	çxd4 (o)	
8. Fb5! (d)	fxé5		26. Dxb6!	Dxé5 (p)	
9. dxé5	Cç5 (é)		27. Dxb7	Fb4 (q)	
10. Fg5	Dd7		28. Tg3!	Rh8 (r)	
11. Cb-d4!	Cé4		29. Txg7 (s)	Dxf5 (t)	
12. Fé3	Fé7		30. Txf5	Té1+	
13. Cd2! (f)	Cxd2		31. Rf2	Txf5+	
14. Dxd2 (g)	0-0		32. Rg3	Ff8 (u)	
15. 0-0	Dé8		33. Tf7!	Té-é5	
16. f4	Fd7		34. Txf5	Txf5	
17. Fxç6! (h)	Fxç6		35. Rg4!	Té5 (v)	
18. f5! (i)	éxf5		36. Db8! abandon (w)		

NOTES

a) Ou 6. Fé2, f6 ; 7. éxf6, Dxf6 ; 8. Cf1, Fd6 ; 9. Cé3, 0-0 ; 10. 0-0-, Dg6 ; 11. ç4, Cf6 ; 12. ç5 (Malaniouk-Short, Lvov, 1984). D'autres suites comme 6. Fd5 ; 6. ç3 ; 6. ç4 et 6. Fd3 ont été longtemps tentées et semblent inférieures au coup du texte.

b) Après 6..., Fé7 ; 7. Fb5, a6 ; 8. Fxç6, bxç6 ; 9. 0-0-, ç5 ; 10. Ca5, Cb8 ; 11. ç4, 0-0 ; 12. Fé3, çxd4 ; 13. Cxd4, Fd7 ; 14. ç5! les Blancs sont mieux (Minic-Espig, Berlin, 1968). Sur 6..., f6 ; 7. Fb5! les Blancs prennent généralement l'avantage : 7..., Fé7 ; 8. Ff4, 0-0 ; 9. éxf6, gxf6 ; 10. 0-0, Cb6 ; 11. Té1, Fd6 ; 12. Fg3, a6 ; 13. Fd3, Ca4 ; 14. Tb1 (Botwinnik-Boleslavsky, URSS, 1944) ou 6..., f6 ; 7. Fb5, fxé5 ; 8. dxé5, Fé7 ; 9. Ff4, 0-0 ; 10. Fg3, Cç-b8 ; 11. 0-0, a6 ; 12. Fd3, ç5 ; 13. ç4 (Pachman-Richter, 1947).

ç) Si 7..., Fé7 ; 8. h4! et si 7..., b6 ; 8. Ff4!, Fé7 ; 9. ç3, Fa6 ; 10. Fxa6, Txa6 ; 11. Cç1, Cç1, Cç-b8 ; 12. h4!, ç5 ; 13. Th3, Cç6 ; 14. Tg3!, g6 ; 15. h5!, Ta7 ; 16. Cé2, Tb7 ; 17. Rf1, Da8 ; 18. Rg1, Da6 ; 19. Cg5!, b5 ; 20. Dd3!, ç4 ; 21. Df3, bxa4 ; 22. Th3!, Fxg5 ; 23. hxg6!, Fxh4 ; 24. Txh7, tf8 ; 25. g7, Tg8 ; 26. Th8, Cé7 ; 27. Dh5!, Fxé5 ; 28. dxé5, Tb8 ; 29. Dh7, Dç8 ; 30. f4!, Cç5 ; 31. Txg8+, Cxg8 ; 32. Dxg8+, Ré7 ; 33. Dh7, Dg8 ; 34. Dh6, Txb2 ; 35. Cg3, Cé4 ; 36. Cxé4, dxé4 ; 37. Td11, abandon. (Koupreitschik-Böhm, 1981).

d) La bonne réplique à l'avance des Noirs (7..., f6).

é) Si 9..., Fé7 ; 10. Cxç5, Fxg5 ; 11. Cd4!

f) Eliminant la seule pièce noire active.

g) Les Blancs ont non seulement un avantage positionnel mais aussi une meilleure mobilité figurale contrairement à leur adversaire. On remarquera *que ce renforcement de leur position est plus intéressant que la suite simple* 11. Cf-d4, Cxb3 ; 12. Cxb3 qui laisse aussi aux Blancs une bonne partie.

h) Un échange puissant : si 17..., bxç6 ; 18. Cb3 suivi de 19. Fç5 et les Blancs dominent la situation.

i) Cxé6 ruinerait tous les efforts des Blancs après 18..., Fb4 ; 19. ç3, Fxç3 ; 20. Dxç3, Dxé6 et les jeux sont égaux. Maintenant 18. Cb3 ne servirait à rien à cause de 18..., b6 suivi de Fb7 et de l'avance ç7-ç5.

j) Les contorsions de la D noire sont significatives des difficultés des Noirs pour trouver une coordination harmonieuse de leurs pièces.

k) Dans cette position critique les Blancs doivent trouver la continuation qui leur permet de maintenir leur avantage ; or les Noirs menacent de se dégager *en trois coups par b6-Fb7-ç5. Les* Blancs tentent de doubler les T sur la colonne f mais est-ce un plan suffisant ?

l) Défendant le pion a4 avant que la T-D ne parte en f1.

m) Et voilà les Noirs dégagés ; si 25. Fb2, d4!

n) Une surprise énorme pour le grand maître soviétique qui attendait le recul du F-D. Les Blancs sacrifient leur F afin de menacer de sacrifier leur D! Un thème rarissime, digne d'une étude artistique. La menace est en effet 26. Dxb6!, Dxb6 ; 27. Cxé7+, Rh8 ; 28. Txf8+, Txf8 ; 29. Txf8 mat.

o) Une bonne défense n'est pas chose aisée. Si 25..., Fç6 ; 26. Dxç6!, Dxç6 ; 27. Cxé7+ ; si 25..., Txf5 ; 26. Dxé8+ ; si 25..., Fd8 ; 26. Fxç5, bxç5 ; 27. Dxb7, Dxé5 ; 28. Té3.

p) Si 26..., Dd7 ; 27. é6!

q) Si 27..., Fç5 ; 28. Db5! (et non 28. Rh1, Txf5 ; 29. Txf5, Dxf5 ; 30. Txf5, Té1+ suivi du mat), Fa7 ; 29. Dxd5+!, Dxd5 ; 30. Cé7+ suivi du mat. Cependant les Noirs pouvaient jouer 27..., Fç5 ; 28. Db5, Tç8!.

r) Le pion g7 est indéfendable : si 28..., Tf7 ; 29. Cb6+.

s) Menaçant mat en deux coups par 30. Txh7+, Rg8 ; 31. Ch6 mat.

t) Si 29..., Txf5 ; 30. Txh7+, Rg8 ; 31. Txf5, Dé3+ ; 32. Tf2!

u) Si 32..., Fd6+ ; 33. Rh4, Té4+ ; 34. g4.

v) Sinon les Noirs perdent le pion d5.

w) Car, après 36..., Té4+ ; 37. Rf5, Rg8 ; 38. Da8 les pions d5 et a5 tombent.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1131
M. MATOUTCH (1984)

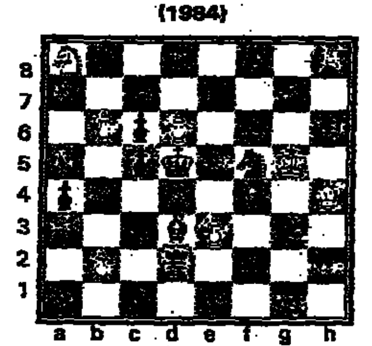
(Blancs : Rh5, Fg5, Cd2, Pb6. Noirs : Rd4, Td6, Pé7.

1. Fé3+ est insuffisant, non pas à cause de 1..., Rxé3? ; 2. Cç4+ mais à cause de 1..., Rd3! ; 2. b7, Td8 ; 3. Ff4, é5! L'idée est à reprendre diversement.

1. b7, Td8 (et non 1..., Td6? ; 2. Fé3+!, Rxé3 ; 3. Cç4+ et 4. Cxb6) ; 2. Ff4, é5 (si 2..., Th8+ ; 3. Rg6, é5 ; 4. Cf3+, Ré4 ; 5. Fxé5, Tg8+ ; 6. Rf7, Td8 ; 7. Fç7!) ; 3. Cf3+, Ré4 ; 4. Cg5+!, Rf5 (si 4..., Rxf4 ; 5. Cé6+ et 6. Cxd8) ; 5. Fxé5!, Té8! (si 5..., Rxé5? ; 6. Cf7+ et 7. Cxd8 et si 5..., Tg8 ; 6. Cf7, Ré6 ; 7. Ch6! suivi de 8. b8=D) ; 6. b8=T! (et non 6. b8=D?, Th8+! ; 7. Dxh8, pat), Txé5 ; 7. Tf8 mat.

ÉTUDE

G. SLEPIAN
(1984)



BLANCS (7) : Rg5, Fh4, Ca8, Pb2, b6, d6 et é3.

NOIRS (7) : Rd5, Td2, Fd3, Cf5, Pa4, ç6, ç5.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1130

Le chelem de Chemla

Prévoir une mauvaise répartition et essayer quand même de gagner le contrat est le propre des champions comme le prouve ce chelem réussi par Paul Chemla.

	♠ A 7 6 4 ♡ A 9 7 2 ♢ R 9 ♣ 8 4 3	
♠ D 10 9 5 3 2 ♡ --- ♢ 7 5 2 ♣ D 10 9 2	N O E S	♠ R V 8 ♡ R D V 10 8 6 5 3 ♢ 3 ♣ V
	♠ --- ♡ 4 ♢ A D V 10 8 6 4 ♣ A R 7 6 5	

Ann : N. donn.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	passe	4 ♡	5 ♢
passe	6 ♢	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 2 de Carreau pour le 9 du mort et le 3 d'Est, *comment Chemla a-t-il gagné* le PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Réponse

Il est probable qu'Ouest a *quatre* Trèfles car il a certainement chicane à Cœur (à cause de l'ouverture et de *son entame). Il faut donc essayer de* gagner aussi dans cette situation, et seul un squeeze dans les couleurs noires pourra éviter de perdre deux Trèfles. Cependant, pour que ce squeeze puisse fonctionner, il faut que Ouest soit seul gardé à Pique et il *est nécessaire de couper immédiatement deux Piques.*

Après avoir pris l'entame avec le 9 de Carreau, Chemla a joué le 4 de Pique qu'il a coupé. Il est remonté au mort grâce au Roi de Carreau (sur lequel Est a jeté un Cœur) et *il a coupé une seconde fois Pique.*

Il suffit maintenant de tirer tous les atouts pour arriver à :

	♠ A 7 ♡ A ♣ 8 4 3	
♠ D 10 ♣ D 10 9 2		
	♡ 4 ♣ A R 7 6 5	

Sud donne un coup à blanc à Trèfle de sa main :

1er cas : *Est prend avec le Valet de Trèfle* sec et contre-attaque Cœur sur lequel Ouest est victime d'un squeeze fratricide à Pique et Trèfle car, s'il *jette un* Pique, le 7 de Pique est libéré et, s'il défausse un Trèfle, le 7 de Trèfle s'affranchira. Le résultat est le même si Est rejoue le Roi de Pique au lieu de Cœur.

2e cas : *Ouest prend avec la Dame de Trèfle* pour garder la main en engloutissant le Valet de Trèfle sec d'Est (coup du crocodile) afin de continuer Trèfle, mais Sud prend avec le Roi de Trèfle et il joue Cœur pour le même squeeze...

LE GRAND ART POLONAIS

Depuis de nombreuses années la Pologne est un des pays d'Europe où l'on compte le plus de grands artistes. Même ceux qui n'ont pas fait partie de l'équipe nationale sont capables de réussir de très jolis coups comme le prouve ce grand chelem gagné par l'un d'entre eux.

	♠ A 10 7 6 3 ♡ D 10 4 ♢ A 6 ♣ A D V	
♠ D V 8 4 ♡ V 9 5 3 ♢ 8 3 ♣ 5 4 2	N O E S	♠ 9 2 ♡ 7 ♢ D V 10 9 5 4 ♣ 10 9 7 6
	♠ R 5 ♡ A R 8 6 2 ♢ R 7 2 ♣ R 8 3	

Ann. : N. donn. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Brière	Frenkiel	Salenc	Mich...
–	1 ♠	1 SA	contre
passe	passe	2 ♢	3 ♡
passe	4 SA	passe	5 ♢
passe	5 ♠	passe	6 ♣
passe	6 ♡	passe	7 ♡

Ouest ayant entamé le 8 de Carreau, *comment Michniewski en Sud a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères

Sur la réponse de « 5 Carreaux » (un As) l'enchère de « 5 Piques » était un BW pour les Rois, et la réponse de « 6 Trèfles » indiquait un ou *quatre* Rois. L'enchère de *« 6 Cœurs »* était le contrat final, mais Sud n'en resta pas là pour deux raisons :

1° Sud savait que son camp avait tous les As et tous les Rois.

2° Nord-Sud venait de subir un mauvais coup et voulait le rattraper !

Quand à la surenchère de 1 SA d'Est, c'était le « Sans Atout comic » qui promettait une main de 16 à 18 points avec au moins un arrêt à Pique ou bien *une main faible avec une couleur de repli* (ce qui était le cas).

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 219

Chassez le naturel, il revient en Renault !

Enfin un nouveau livre signé Hannuna et Hippile. Non, il ne s'agit pas du neuvième Cahier du scrabble, *dont la gestation paraît aussi laborieuse que celle d'un tome du* Dictionnaire de l'Académie française, *mais de* Gagnez au scrabble *(Éditions du Rocher, 78 F). Cet ouvrage prend le débutant par la main dès la première page et le guide pas à pas jusqu'aux hautes sphères du Duplicate, en passant, par exemple, par tous les mots de trois lettres avec les rajouts possibles par devant ou par derrière. Ainsi, ANA se transforme en CANA, FANA, KANA, MANA, NANA, PANA et SANA d'une part, et en ANAL et ANAR de l'autre. La sollicitude d'Hippile pour le scrabble scolaire trouve sans doute un écho dans la méthode extrêmement pédagogique de l'ouvrage : tous les chapitres donnent d'excellents conseils, les condensent dans des encadrés, et proposent des exercices gradués, dont voici des échantillons (solutions en fin d'article).*

JOURNÉE scrabble sur les quatre lettres de TALC (trouvez ces quatre mots).

Les noms propres et marques tels que « Stendhal », « Renault », « Nicomède », « Tupolev », « Fabius », « Moulinex » ont chacun une anagramme jouable. Trouvez-la.

Voici enfin dix tirages difficiles, bien que les mots correspondants soient courants.

1) ABEEILNU.
2) AADMORT.
3) ADNORTU.
4) AEGNSSU.
5) BIMNOSU.
6) AEIMSQUU.
7) EEMORRTU.
8) AACCORU.
9) ACEELRSV.
10) ABELOSV.

Parfois, la vigueur de la démonstration l'emporte sur la vraisemblance. Ainsi, une partie en Duplicate commence par LAMINES en H3, 68 points, au lieu de 70 points en H2... Nous regrettons également que, malgré l'emploi d'une deuxième couleur, les grilles ne ressemblent que de loin à un scrabblier.

Tel qu'il est, ce livre constitue un régal pour le scrabbleur studieux, qui sera sûr en le lisant de gagner, sinon au scrabble, du moins en expérience.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EEEIOLT			
2	AAUSMNC	ETIOLEE	H 4	66
3	-BUSUOIE	CAUSA	I 7	25
4	UE+LOTEA	BISOU	12 H	28
5	EENNLIR	ALEOUTE (a)	13 D	75
6	N+TTERMO	LIERNE	14 J	21
7	MOLAEIU	METTRONT	5 E	86
8	EIINSPA	MALOUINE	N 8	61
9	XELIOUD	PEINAIS	O 3	91
10	LO+VFDEE	IDEAUX	D 10	52
11	-YRSSHAC	VOLEE	D 1	34
12	-AAGREFI	YACHTS	L 1	60
13	REGA+TSA	FAIX	15 A	48
14	U??RNDS	GRAVATES	1 A	158
15	KJEFGND	(W) (I) NDUSURF (b)	A 8	83
16		FJELD (c)	3 A	32
			Total	920

Championnat de Belgique 1985. Dimanche 11 mai. 5e manche.

(a) Langue de l'Alaska. – (b) Solo de J.-L. Dives. Le sous-top (I) NDUR(A)S, C3, perd un point. – (c) Plateau rocheux usé par un glacier.

1. F. Borremans, 906. – 2. D. Castelet, 898. – 3. T. Mues et C. Pierre, 896.

Résultats finaux : 1. Clauwaert. 2. Mues. 3. Castelet. 4. Pierre. 5. Maere.

Solution des exercices : REJOUENT, AJOURNEE, ENJOLEUR, CONJUREE, SHETLAND, NATUREL, COMEDIEN, VOLUPTE, ABUSIF, LIMONEUX.

1. BANLIEUE. 2. MATADOR. 3. TOUNDRA. 4. SANGSUE. 5. OMNIBUS. 6. ESQUIMAU. 7. OUTREMER. 8. CURACAO. 9. CERVELAS. 10. ABSOLVE.

● Il reste quelques places au Festival de Preveza (Grèce), du 20 au 27 juillet. Paris/Paris à partir de 4270 F. Voyage en Grèce, 6, rue de l'Echelle (1er). Tél. : 260-30-20.

MICHEL CHARLEMAGNE.

● Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.

MOTS CROISÉS

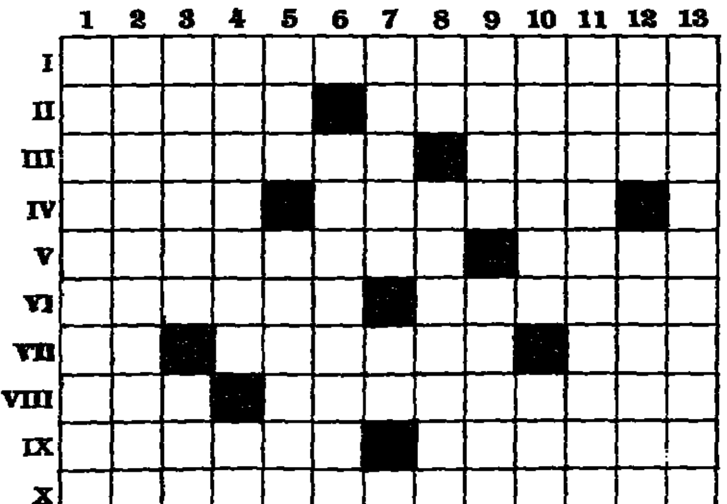
N° 361

Horizontalement

I. S'il ne connaît pas la musique, c'est la cacophonie. – II. Lisse. Il a les poches pleines. – III. Ramenait du fond. C'est du passé. – IV. Soustraits. Va comme l'histoire. – V. Celui qui la possède n'est pas trop mal loti. Mourir à la fin. – VI. Son arrivée ne provoque guère d'enthousiasme. Joua du couteau. – VII. A Paris, s'il est doublé. Pour mieux se pousser du col. Ne marque pas précisément l'accord. – VIII. Une monnaie sens dessus dessous. Pratiquant. – IX. Pour l'être, il faut un gros crédit. Dans l'acide. – X. Créées par des contraintes.

Verticalement

1. Elle se contraint un peu lorsqu'elle parle d'union. – 2. Elle fait selon l'habitude. – 3. Il lui arrive de se faire servir. Pourvu que nos beaux projets n'y arrivent pas. – 4. Tirera de bas en haut. On le montre. – 5. Grecque ou basque. Ça ne se refuse pas. – 6. Ils ne servent pas à grand-chose. – 7. Kazan nous en fait voir. Un peu dinde. – 8. Chez Barre. Prit une décision. – 9. Double, pour une algue. Mettra en ménage. – 10. Question de contenu. Monnaie. – 11. Donnait confirmation. – 12. Compagnie. A pris l'eau. – 13. Escamotables.



SOLUTION DU N° 360

Horizontalement

I. Service public. – II. Cloison. Luira. – III. Hissèrent. Lri. – IV. Trace. Ruelles. – V. Races. Avariées. – VI. Erbma. Ir. Le. – VII. Ur. Edentées. – VIII. Massent. Usait. – IX. Pin. Odeur. Ute. – X. Fluorescentes.

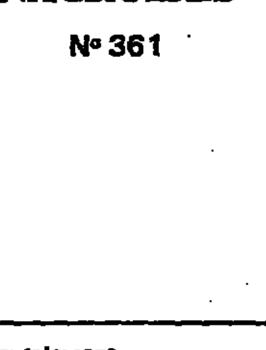
Verticalement

1. Schtroumpf. – 2. Elira. Rail. – 3. Rosace. Snu. – 4. Viscères. – 5. Isée. Bdeor. – 6. Cor. Amende. – 7. Enervantes. – 8. Nua. Uc. – 9. Ultérieure. – 10. Bu. Lires. – 11. Lille. Saut. – 12. Irréel. Ite. – 13. Caissettes.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 361



Horizontalement

1. BEEILSUX. – 2. ADEFLO. – 3. ACEINNSU. – 4. ABEINRTU (+ 2). – 5. EEINOSTT (+ 3). – 6. AEGIMOS. – 7. DELMOSU. – 8. AEIPSSS (+ 1). – 9. ACEERT (+ 3). – 10. AEERSV (+ 2). – 11. ACDINORU (+ 1). – 12. ADELPR. – 13. AEINSSS (+ 1). – 14. AAKMOSSU. – 15. AEEILLMMR. – 16. AEEIIPSS.

Verticalement

17. BEIILMOU. – 18. ACLMOT. – 19. EILORRSU (+ 1). – 20. ABERSTU (+ 3). – 21. AACEGNU. – 22. AFILLSSU (+ 1). – 23. EEIMNU. – 24. BEKNRSU. – 25. ADEINS (+ 2). – 26. AACEFINR (+ 1). – 27. AEMPSU (+ 2). – 28. EEIIORSS. – 29. CEEORSSU (+ 3). – 30. EILNNO (+ 1). – 31. DEEIST (+ 4). – 32. ACEELMSU (+ 2). – 33. EEILMSU (+ 1). – 34. AADEIMN (+ 1).

SOLUTION DU N° 360

HORIZONTALEMENT

1. RATAPLAN. – 2. BOSSAT (BASTOS, SABOTS). – 3. ANIMAUX. – 4. FUSTIGE. – 5. MARTINET (MARTIRENT, MÉRITANT, TERMINAT). – 6. AURICULE. – 7. AGRICOLE. – 8. PRÉLUDE. – 9. PESAMES (EMPESAS). – 10. LIESSE (ÉLISES, LISSÉE). – 11. POULARDE (PALOURDE). – 12. ÉPOINTÉE. – 13. STANDS. – 14. CONIFÈRE (FONCIÈRE). – 15. VINIFÈRE. – 16. LARGETS, produits sidérurgiques (TERGALS). – 17. LEPIOTE (PETIOTE, PILOTÉE). – 18. CODONS. – 19. DÉTIENS (DENSITÉ, DESTINÉ, DÉTEINS, DIÈSENT, ÉTENDIS). – 20. SINISÉE.

VERTICALEMENT

21. RAPLAPLA. – 22. GRISETS (STRIGES). – 23. TIMORÉE. – 24. PAILLET (PETILLA). – 25. AMARILS (MARIALS). – 26. CUSPIDE, pointe (CUPIDES). – 27. ODÉONS. – 28. AXIALE. – 29. LEUCITE. – 30. PHAETONS. – 31. BUTINEUR. – 32. SÉDATIF (DÉFAITS). – 33. STOUPA, monument funéraire (POUTSA, SOUPAT). – 34. ÉFENDI. – 35. STÉRÉOS (OESTRES). – 36. AGRÉMENT (ÉMARGENT). – 37. ASIALIE, absence de salive.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Millésimes sous le marteau

LES vieux millésimes n'ont pas de prix. Jusqu'au moment où on les met aux enchères. Aujourd'hui, sous le marteau des commissaires-priseurs, les vieilles bouteilles font un vrai tabac. A Londres, un château-lafite 1811 vient d'être adjugé 145 000 F et Bordeaux vient de donner le ton lors d'une vente prestigieuse organisée dans le cadre du Salon mondial du vin et des spiritueux (*le Monde* daté 23-24 juillet).

Ce fut une belle vente de « Fine and rare wines » mise sur pied par la maison anglaise Christie's et qui vit partir — souvent vers l'Angleterre — une superbe collection provenant — entre autre — des caves des châteaux Latour, Margaux, Lafite et Mouton Rothschild. Curieusement pourtant (opérations de relations publiques ?), ce furent les champagnes — et non les bordeaux — qui s'envolèrent. Avec en particulier, provenant de la cave personnelle de la maison Krug, un lot de douze magnums millésimés (« les grandes années d'après-guerre ») échangé contre 40 000 F. Avec aussi six magnums de Veuve Clicquot « Carte d'or » 1947 (25 000 F) et 1955 (20 000 F). Avec surtout, six magnums de Bouzy rouge Veuve Clicquot 1943 (56 000 F).

Témoin du juste retour des grands côtes-du-rhône septentrionaux : deux lots de douze bouteilles d'hermitage, La Chapelle 1961 de chez Paul Jaboulet aîné 17 000 F chacun. Rayons bourgogne, on vit, dans le désordre, partir un magnum du domaine de la Romanée-Conti la Tâche 1959 (4 000 F), trois bouteilles du clos-de-vougeot 1937 (5 500 F), trois bouteilles de grands-échezeaux 1945 (6 200 F). Christie's s'adjugeant deux mathusalems (600 cl) de morey-saint-denis 1969 pour 10 000 F.

Les bordeaux connurent, quant à eux, des fortunes diverses. Excepté, bien évidemment, les plus grands : un magnum de mouton-rothschild 1945 (15 000 F), un jéroboam de château-lascombes 1961 (21 500 F) et une caisse de château-pétrus 1964 (22 000 F). Valeur toujours sûre, les sauternes et l'étincelant château-d'yquem : trois bouteilles 1937 (2 800 F), trois bouteilles 1945 (6 400 F) et quatre bouteilles 1953 (6 500 F). L'engouement actuel pour certains crus bourgeois s'étend aussi aux vieux millésimes. Comme le château chasse-spleen avec une impériale millésimée 1970 (1 800 F).

Des vins injustement moins connus aussi comme ceux de la coulée de Serrant (savennières, maine-et-loire), dont trois bouteilles de 1964 venant du château de la Roche-aux-Moines n'ont pas dépassé 900 F. Et pour l'anecdote (à peine savoureuse), ces trois bouteilles de champagne (Pol Roger, à Epernay) de 1921 pour 1 000 F. Car que reste-t-il d'un champagne de soixante-quatre ans sinon le goût du souvenir ?

JEAN-YVES NAU.

Cuisine rabelaisienne

Montpellier, la capitale gourmande du Languedoc méditerranéen.

ON fête, cette année, le millénaire de Montpellier. Depuis Rabelais, ne peut-on la considérer comme la capitale gourmande du Languedoc méditerranéen ? Dès le quinzième siècle, on vantait ses galichoux (pâte d'amandes aux pistaches), ses gingembrats, ses biscotins, douceries à la mode, ainsi que ses confitures (Michel de Nostre-Dame — Nostradamus, — qui écrivit un traité des confitures, était voisin !). Grimod de La Reynière estimait les Montpelliéraines les seules femmes à ses yeux capables de préparer bien le blanc-manger.

Au chapitre des spécialités gourmandes, les escargots à la gayouparde (avec des épinards hachés, des noix pilées et dont le nom viendrait, selon un félibre de là-bas, du mot « galhofarda » = bâfreur), le beurre de Montpellier (malaxé avec une purée d'herbes : cresson, pimprenelle, épinards, persil, cerfeuil et estragon) et, bien entendu, tous les plats régionaux, y compris la vraie brandade languedocienne, sans ail !

Je me souviens de l'inauguration de la première Foire internationale de la vigne et du vin, à Montpellier, des robes éclatantes des Confréries sur la promenade du Peyrou, puis à l'abbaye de Valmagne. A l'époque, les grands noms gastronomiques de Montpellier étaient *Chez Nénette* (non loin de la place de la Comédie, centre de rencontre et de promenade, où l'on tourne en rond — où plutôt en ovale puisque l'on dit « faire l'œuf » !) et les *Frères Runel*.

Aujourd'hui, vous pourrez descendre au *Frantel* (218, rue du Bastion-Ventadour, tél. 64-65-66), dont le restaurant *Lou Païrol* est confortable et surtout dont le chef n'oublie point le régionalisme (assiette de poissons à la blanquette de Limoux, salade à la tapenade, canard de Barbarie aux figues). Compter 200/250 francs. Et ne pas manquer une visite à la *Réserve Rimbaud* (820, avenue de Saint-Maur, tél. 72-52-53), vieille maison sérieuse où il vous faudra retenir une table estivale en terrasse, aux rives de la rivière Lez. Le gigot de mer aux herbes et l'escalope de saumon avec ses œufs à la crème valent le déplacement, et la carte des vins de la région est superbe. Compter 250 francs.

Ces vins de la région, de reste, sont intéressants. Si vous pouvez pousser jusqu'à Pézenas (en passant par Bouzigues où quelques huîtres de l'étang de Thau vous attendent), songez à Molière, saluez la maison des Consuls, la mémoire de lord Clive qui fit découvrir les petits pâtés de mouton sucré aux habitants et allez vous régaler chez *Genieys* (9, avenue A.-Briand, tél. 98-13-99) de ces huîtres de Thau, par exemple, suivies d'une brochette d'agneau des causses. Compter 200 francs. Et profitez-en pour rendre visite à M. Alain Roux, au prieuré de Saint-Jean-de-Bébian, dont le vin *millésimé 84 a été jugé, par le* Laboratoire d'analyses et de recherches animé par M. Jacques Puisais : « *prometteur, de bonne plénitude et de bonne expression* ».

LA REYNIÈRE.

Les Tables de la Semaine

Le Tipperary à Chantilly

Cinquante kilomètres de Paris, ce n'est pas « *a long way* » pour retrouver, au pays du cheval, cette auberge anglaise à la cuisine bien de chez nous et au menu curieusement illustré de caricatures de Bisetzky, le chef de gare de cette villette sous le Second Empire ! Les prix, hélas ! sont d'aujourd'hui, et les crêpes Suzette ne sont nullement Suzette puisque flambées. Mais vous aimerez sans doute le gâteau de brochet aux épinards et écrevisses (48 F), la canette rôtie aux quartiers de pommes, sauce au cidre (56 F), la simplicité du poulet fermier simplement rôti (50 F). Le roquefort est accompagné d'un verre de gewurztraminer.

● **Tipperary, 6, avenue du Maréchal-Joffre à Chantilly (Oise). Tél. : 457-00-48. Fermé le lundi.**

Château d'Artigny à Montbazon

Étape connue, un des meilleurs Relais et Châteaux. Juste un mot donc pour signaler à la carte saisonnière les œufs fermiers pochés aux pointes d'asperges et cerfeuil, le duo de sandre et saumon au gamay de Touraine (et son friand de poireaux), le granité aux fraises et bourgueil rosé. Et puis les neuf options de la carte des cafés, les douze de la carte des thés, l'incomparable carte des eaux-de-vie et des vins.

● **Château d'Artigny, route d'Azay-le-Rideau à Montbazon (Indre-et-Loire). Tél. : 26-24-24.**

Le Val d'Or à Saint-Brévin-l'Océan

Petit hôtel confortable avec accès direct à la plage. Repris par son chef d'hier, M. Jolivet, assisté de son épouse, la cuisine y reste évidemment fidèle à ce qui vient de la mer : huîtres de la baie de Bourgneuf, moules, saint-jacques, sole meunière ou colin beurre blanc. C'est tout simple, copieux et bon : un plateau de fruits de mer et un steack au poivre (ou le jambonneau de caneton grand-mère) avant les pruneaux au muscadet ne vous feront pas dépasser les 200 F. Les plats du jour (navarin printanier, potée, mulet grillé au fenouil) ne dépassent guère 50 F. Découvrez aussi le melon au pineau charentais.

● **Hôtel du Val d'Or, à Saint-Brévin-l'Océan (Loire-Atlantique). Tél : 27-20-14.**

L'Hôtel de Paris à Moulins

François Laustriat, bien honnêtement, reconnaît qu'en succédant à son père il a trop fait fi du régionalisme. Fourvoyé dans la nouvelle cuisine, il avoue son erreur de jeunesse et présente, avec son chef Pascal Bouffety, une carte où l'on retrouvera avec joie la salade bourbonnichonne de charolais cru, les noisettes d'agneau de lait aux rouelles de pieds de cochon, le canard à la façon Du Chambet (un classique du Bourbonnais), le gigot brayaude, le panaché chaud de la Saint-Cochon, le pâté aux tartouffes de l'Allier. Bref, ses clients retrouvent le chemin de cette vieille maison (un menu à 130 F, fromages et dessert, prix nets, un menu dégustation à 290 F et la carte). Belle cave où le saint-pourçain n'est pas oublié.

● **Hôtel de Paris, 21, rue de Paris, à Moulins (Allier). Tél. : 44-00-58.**

Marées et marais

Les charmes d'un été ingrat.

« C'EST *pratiquement foutu !* » M. Gérard Lambotte, directeur départemental du tourisme en Vendée, n'aborde pas la saison estivale avec un optimisme démesuré. En l'occurrence, on pourrait même qualifier son moral de franchement atteint. Heureusement pour les Vendéens et pour la Vendée, ce propos morose ne porte pas sur les touristes attendus, mais seulement sur ce fameux « mitage » qui enlaidit le littoral deux mois par an.

En dépit d'efforts importants consentis pour accueillir les campeurs (deux mille cinq cents emplacements nouveaux ont été créés cette année), la côte vendéenne affichera son plus mauvais visage en juillet et en août. Celui d'un territoire colonisé par les toiles de tente des indisciplinés. Seul motif de satisfaction : les 250 kilomètres de côtes et de plages au-dessus de tout soupçon.

L'absence d'hôtels quatre étoiles en Vendée s'explique par une volonté affichée depuis une vingtaine d'années d'attirer une clientèle populaire. Les élus et les professionnels longtemps partisans de cette politique ont décidé récemment de changer leur fusil d'épaule.

Le soleil vendéen se choisit un autre « look ». En matière d'animation, les estivants côtiers auront l'embarras du choix. Depuis quelques années, le département des guerres de Vendée et des deux cœurs enlacés s'est doté d'infrastructures efficaces à l'exemple du Centre de découverte du Marais breton vendéen de la Barre-de-Monts appelé également « ferme du Daviaud ».

Cette antenne de l'écomusée départemental permet de découvrir le monde maraîchin sous toutes ses facettes. Ce centre conçu en site propre à l'exemple des musées irlandais offre une remarquable évocation des us et coutumes de ce marais réputé secret.

Les amateurs de découvertes pourront d'ailleurs grimper en haut du château d'eau de Notre-Dame-de-Monts, où une salle panoramique permet de prendre la réelle mesure de ces chemins d'eau. A noter que les amateurs de golf pourront dès cette année s'initier également à Saint-Jean-de-Monts sur un practice situé entre dunes et forêt, qui laissera en 1986 la place à un dix-huit trous. La Vendée compte bien rattraper son retard en matière de golf, et les cinq autres projets qui sommeillent actuellement dans les cartons sont là pour en témoigner.

Cette année, il semble que, parmi les deux millions de touristes espérés, les Anglais, traditionnellement nombreux, se feront un peu attendre. Plusieurs « voyagistes » se sont en effet retirés du circuit vendéen, préférant, paraît-il, la Yougoslavie et la Grèce.

Les hôteliers, qui, en 1984, avaient déjà ressenti les effets de la récession économique, ne devront pas s'attendre cette année à des rentrées de devises spectaculaires. *« L'hiver très dur que nous venons de connaître a diminué le pouvoir d'achat des touristes qui viennent habituellement en Vendée. L'argent des vacances est passé dans le fuel »*, note, pragmatique, Gérard Lambotte.

Autre point noir pour la Vendée : son réseau routier. L'absence d'autoroute, les quelques rares kilomètres de deux fois deux voies, sont des handicaps de plus en plus difficiles à contourner. Les touristes le savent bien.

Ici, le désenclavement reste un vœu pieux. L'état des routes, après le gel de l'hiver et en dépit de réels efforts consentis par le conseil général, est plutôt déficient.

La côte vendéenne n'en conserve pas moins tout son charme, et il serait bien étonnant que l'*Homo touristicus* vendéen, réputé fidèle abonné, choisisse de délaisser Saint-Jean-de-Monts, l'île d'Yeu ou Les Sables-d'Olonne.

HERVÉ LOUBOUTIN.



C. RAIMOND-DITYVON/VIVA

Les estivants côtiers auront l'embarras du choix. En effet, la Vendée se choisit un nouveau « look » : le Bourgenay, un complexe touristique bordé par la mer et entouré de dunes boisées.

DR.

Méchoui au Bocage

Des vacances actives et conviviales.

BOCAGE et pins maritimes, chênes verts et marais salants, parcs à huîtres et marais piscicoles. Le pays talmondais en Vendée, à 13 kilomètres au sud des Sables-d'Olonne, sur la côte atlantique. Un climat agréable, un ensoleillement généreux et l'une des plus belles plages du littoral. Un écrin naturel, bordé par la mer et entouré de dunes boisées, dans lequel le GEER, développeur des stations Mer-Alpes de Bretagne et de Savoie (1) a décidé, conjointement avec le Crédit agricole, la chambre de commerce et d'industrie de Vendée, la chambre des métiers et le syndicat des entreprises artisanales, de créer un ambitieux complexe touristique, le Bourgenay, qui, à terme, comprendra un port de plaisance en eau profonde de cinq cents places (destinées à la location), des équipements sportifs et culturels et un ensemble de quatre villages répartis dans un domaine de 75 hectares, soit quatre mille cinq cents lits dont les deux tiers seront réservés à la location.

Depuis Pâques, le port, conçu pour accueillir des bateaux de 5 à 13 mètres, offre trois cents emplacements (2). Protégé par deux digues qui délimitent un plan d'eau de 4,5 hectares, il est, d'ores et déjà, équipé des infrastructures techniques requises. Quant au village du lac qui, avec ses commerces et ses services, constituera le centre de la nouvelle station, il offre depuis le 29 juin cent quatre-vingt-quatre appartements en location (de trois à sept personnes, à la semaine ou au mois, en juillet et en août) et vingt-six appartements vendus en propriété traditionnelle.

Rien d'étonnant si l'on retrouve au Bourgenay le parti architectural qui caractérisait déjà les précédentes stations du groupe, notamment Valmorel, en Savoie, et Le Crouesty, dans le Morbihan. Recherche d'une architecture de loisirs recréant le cadre et l'atmosphère du village d'antan, parti pris de qualité (de l'architecture, de l'aménagement, des équipements et des services), mariage de la fantaisie (très décor d'opérette) et de la tradition (large utilisation de matériaux naturels), volonté de respecter l'environnement.

Sans oublier qu'il n'est aujourd'hui de vacances qu'actives et conviviales. On partagera donc son temps entre les six courts de tennis, le parcours de santé, le lac intérieur, la plage (à dix minutes de marche) ou les piscines, le practice de golf (en attendant le futur neuf trous compacts), l'équitation, l'ULM, la voile, les sorties en mer, les promenades en canot, en Doris ou en chalutier et la pêche à la ligne. Point de parents heureux sans enfants comblés ; ces derniers se voient donc promettre un terrain d'aventures et un véritable village miniature pour « jouer, découvrir et inventer ». De la mise en forme (tous les matins) aux tournois sportifs (tous les soirs), des journées bien remplies ponctuées de soirées dansantes ou de soirées méchoui. Quant aux plus paisibles, ils pourront toujours fréquenter le centre d'horticulture, la crêperie ou le marché qui, chaque matin, offrira les produits de la pêche locale.

J. B.-L.

(1) Aménageur, constructeur, promoteur et exploitant, le groupe GEER/Mer-Alpes a, à son actif, les stations de Montchavin, Valmorel, le Hameau de Méribel-Mottaret, les Coches et les Temples du soleil à Val-Thorens (toutes situées en Savoie) ainsi que Bretagne Douce-Port du Crouesty (Morbihan).

(2) Location au mois ou à l'année. Renseignements : Capitainerie du port. Tél. : (51) 90-69-36.

Le village près du lac

Le port de Bourgenay est à 90 km de Nantes, 460 de Paris et 600 de Lyon.

Location. Exemples de prix par appartement (4/5 pers.) et par semaine. Jusqu'au 24 août : 2 930 F. Jusqu'au 31 août : 2 665 F. Jusqu'au 14 septembre : 1 660 F.

Stages de tennis, dirigés par Gilles Brossard. 5 jours. Du 6 juillet au 23 août. Stage compétition (4 h par jour avec vidéo) : 1 400 F. Intensif (3 h) et semi-intensif (2 h), six stagiaires : 1 130 et 850 F. Stage enfant sur mini-court : 350 F (1 h) et 700 F (2 h).

Voile, stages pour enfants sur « optimist » (400 F pour 5 demi-journées) et vacances-voilier à bord d'un Rush Tour de France : plusieurs formules dont *initiation ou perfectionnement* avec skipper (850 F pour 5 jours).

ULM, Trois formules de formation conduisant au « lâcher » et au brevet de pilote. Stage complet sur 10 jours, 4 000 F.

Renseignements et réservations : Mer-Alpes Réservations, 58, rue Maurice-Ripoche, 75014 Paris. Tél. : (1) 545-67-00.

Petits bleus vendéens

Les vins des « fiefs » deviendront-ils des AOC ?

ON connaît de la Vendée ses monuments à la gloire du « Tigre » Georges Clemenceau, ses plages sauvages pour Merlin et autres Ribourel, son fameux Marais poitevin également connu sous le nom de Venise verte, et ses non moins célèbres moulins des guerres de Vendée. En poussant un peu plus loin la visite à travers ce pays de schiste et de granit, on découvre entre une forêt de chênes géants et une colline couverte de genêts, une petite zone viticole composée d'une vingtaine de communes où la vigne grignote quelques centiares aux terres destinées à l'élevage de vaches laitières. Les vins de Vendée se partagent ici la vedette avec le beurre du Poitou, les moules de l'anse de l'Aiguillon et les anguilles de la Sèvre niortaise. Localement, ces vins rouges, blancs et rosés, sont appréciés depuis belle lurette.

« Ce sont des petits vins légers, gouleyants, faciles à boire, que l'on amène avec nous quand on va récurer les marais ou lorsque l'on part sur nos « plattes » [barques à fond plat] *pour relever les nasses d'osier »*, raconte Jean-Pierre Ruau, agriculteur près de Marans et amateur inconditionnel des vins de son pays. Malins, les maraîchins du sud-vendéen se sont toujours gardés de faire trop de publicité autour de ces modestes crus d'un étonnant rapport qualité-prix. Et même si leurs étiquettes mentionnent qu'ils sont « fiefs vendéens », les gens du pays les appellent encore comme autrefois, « rosé de Mareuil » ou « blanc de Pissotte », selon leur village d'origine. *« On préférerait se les garder pour nous »*, blague Jean-Pierre en nous les faisant goûter dans sa cave. *« Et puis la production est tellement faible. »*

Sur ces terres d'alluvions — elles étaient avant Louis XIII mouillées par l'Océan, — près de 400 hectares de vignes ont le droit depuis octobre dernier de donner du vin délimité de qualité supérieure (VDQS) sous l'appellation « fiefs vendéens ». Une période de purgatoire en attendant l'accès éventuel dans quelques années au titre très envié d'appellation contrôlée.

Quant aux fiefs, il s'agit là d'anciennes propriétés d'Eglise que l'on appelait jadis les « fiefs du cardinal » en souvenir de Richelieu, qui fut évêque à Luçon. *« Ceux qui cultivent la vigne ici sont un peu des vignerons d'occasion »*, témoignent Marc et Marie Robin, qui, dans leur ferme de Riez, près de l'abbaye de Maillezais, reçoivent en été les adeptes de l'accueil chez l'habitant. *« Entendons-nous bien,* s'empressent-ils de préciser, *ce ne sont pas de mauvais vignerons, mais ils n'ont guère que 1 ou 2 hectares de vigne à exploiter. Un complément à côté d'une autre activité d'élevage ou de culture. Parfois, ils peuvent être aussi pêcheurs ou ostréiculteurs. C'est sûr qu'avec le passage en VDQS, les choses vont évoluer : ils vont pouvoir vendre leur vin un peu mieux et replanter un peu plus de vigne. »*

Pour l'instant, seuls quelques viticulteurs mettent leur vin en bouteilles, et il s'agit la plupart du temps du vin de l'année. C'est le cas, par exemple, de Daniel Gentreau, près de Mareuil-sur-Lay, qui, en plus de son troupeau de moutons, exploite 3 hectares de vigne. Il produit un rosé de Mareuil typique (11 F la bouteille, départ) issu essentiellement de gamay noir à jus blanc (le cépage du Beaujolais) associé avec un peu de pinot noir (celui de Bourgogne). *« Le rosé est connu ici depuis longtemps, mais on fait aussi du rouge avec d'autres cépages comme le cabernet-franc et le cabernet-sauvignon que l'on retrouve dans le Bordelais »*, explique Daniel Gentreau, qui est également le président du Syndicat viticole de l'appellation regroupant cent trente-deux adhérents.

Pas loin de là, à La Couture, Maximin Babin exploite aussi un petit domaine viticole tout en gardant un œil sur son troupeau de vaches allaitantes, qui, l'été, profitent de l'herbe grasse des marais. *« Notre production est encore plus limitée du fait de la grêle qui a détruit une partie du vignoble en juillet 1984. Et comme on avait déjà subi une assez grosse coulure... »* Il est sincèrement désolé, Maximin, de ne pas avoir assez de vin rouge *« pour contenter les touristes tout l'été »*. Mais il prend la vie avec philosophie. *« Après tout,* dit-il, *les petits rendements amènent la qualité. »* Il lui reste encore quelques rouges (10 F) et quelques rosés (9 F).

A Pissotte, à 3 kilomètres de Fontenay-le-Comte, les jeunes frères Coirier n'ont pas ces problèmes. A eux deux, ils exploitent près de 15 hectares de vigne, ce qui est beaucoup dans la région. Avec leur vigne qui pousse en partie sur les contreforts schisteux du Bocage vendéen, ils maintiennent la renommée du vin blanc de Pissotte. Un vin particulièrement agréable lorsqu'il est bu jeune, à l'apéritif par exemple, pour profiter de ses arômes floraux (13,50 F la bouteille départ). L'originalité du vin des frères Coirier tient à ce qu'en plus du chenin il contient un peu de colombard, un cépage implanté depuis très longtemps et qui va progressivement disparaître au profit d'autres cépages considérés comme plus « nobles », tel le chardonnay de Bourgogne.

Le blanc est aussi la spécialité de Brem-sur-Mer, où l'on cultive depuis toujours le cépage chenin, très fréquent dans le Val de Loire. *« Ici, on l'appelle le franc blanc »*, précise Pierre Richart, dont les vignes regardent les dunes de l'Océan. Assoupli par le grolleau gris, une autre variété venue de Touraine, c'est un vin net, un peu vif mais bien équilibré. Pierre Richart produit aussi un intéressant rouge léger et fruité, marqué par le gamay avec des arômes de banane confite et de fruits rouges. *Le prix de ces vins ? « Oh ! environ 1 000 F »*, dit Pierre Richart, qui ne s'est pas tout à fait adapté aux nouveaux francs !

Encore un petit effort de qualité, et les vins des fiefs vendéens quitteront peut-être un jour le purgatoire des VDQS pour le paradis des AOC. *Une ascension à suivre.*

CHRISTIAN FLACELIÈRE et MICHEL SMITH.

ADRESSES

- Daniel Gentreau, « Follet », 85320 Rosnay. Tél. (51) 30-55-39.
- Maximin Babin, « La Moulin de la Tabarière », La Couture, 85320 Mareuil-sur-Lay. Tél. (51) 30-58-55.
- Philippe et Xavier Coirier, rue des Gelinières, Pissotte, 85200 Fontenay-le-Comte. Tél. (51) 69-34-19.
- Pierre Richart, 5, impasse Richelieu, 85470 Brem-sur-Mer. Tél. (51) 90-56-84.